DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — Nº 12789 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 12 MARS 1986

Le crépuscule de l'étain

La *crise de l'étain est instructive* à plus d'un titre, même si la leçon en est amère pour les défenseurs – en existe-t-il encore beaucoup ? – d'un nouvel ordre économique international (NOEI). L'évocation même de ce rêve d'alliance peut prêter à sourire, alors que deux accords internationaux, l'un portant sur le pétrole, l'autre sur le métal blanc, viennent de se fracasser contre les réalités du marché.

Vieille histoire pourtant que celle de l'étain, aussi vieille que celle de l'humanité, quand déjà le bronze brisait les vies. Le métal blanc, avec son rouge allié, le cuivre, était lié à la pratique de la guerre, et a gardé depuis son intérêt de matière première stratégique, dans la mesure où il protège de la rouille. Il a pu être qualifié de semi-précieux, en raison de ce rôle de couverture.

Toutefois, l'étain lui-même n'a pas été à l'abri de la corrosion. Ainsi, pour la fabrication des boîtes de conserve en fer-blanc, qui absorbe près de la moitié de l'offre mondiale, il est de plus en plus concurrencé par l'aluminium et le plastique, sans oublier l'invention japonaise du fer noir à base de chrome. La surproduction se fait jour.

La crise économique a aggravé le déclin de l'étain, bien que ce métal ait trouvé de nouveaux débouchés dans le secteur électronique pour la mise au point des circuits imprimés. Dès lors, il devenait de plus en plus difficile d'assurer le respect de l'accord *international* qui, depuis 1956, regroupe l'essentiel des pays producteurs, surtout d'Asie, et des pays consommateurs. Actuellement, vingt-deux Etats, six d'un côté, seize de l'autre, en font partie.

Le « métal du diable », comme le nommaient les mineurs boliviens qui mouraient sur les hauts plateaux, illustre bien la complexité des relations Nord-Sud, faites de dialogue et d'affontements, de concertation et de spéculation. Un certain équilibre s'était instauré sur ce marché, le plus anciennement contrôlé d'ailleurs, puisque les producteurs se réunirent pour la première fois en 1912. Le Conseil international de l'étain avait, grâce à des achats d'intervention, assuré une certaine tenue des cours; mais, faute de ressources, il a dû, le 24 octobre 1985, cesser ses opérations, laissant une énorme facture.

Différentes tentatives de sauvetage ont jusqu'à présent échoué, les pays producteurs – certains comme le Brésil et la Chine ne sont d'ailleurs pas membres du Conseil – n'ayant pas la même stratégie. Ainsi la Malaisie, premier producteur mondial, avait accepté de participer à un soutien financier, mais l'Indonésie et la Thaïlande, qui figurent aux deuxième et troisième rangs, ont refusé.

Aussi, de façon logique, les cours chutent-ils sur le marché libre – nettement en dessous du niveau d'octobre, – alors même que le fâcheux destin de l'étain ébranle la Bourse des métaux de Londres, de nombreuses banques et maisons de courtage s'étant engagées aux côtés du Conseil international. Pétrole, étain et aussi cacao, l'échec des accords internationaux sur les matières premières – « coquilles vides » – peut réjouir les pays consommateurs. Il n'est pas obligatoirement porteur d'avenir.

LE CHANTAGE DU DJIHAD ISLAMIQUE ET LE SORT DE MICHEL SEURAT

Otages : MM. Barre et Chirac approuvent la fermeté du pouvoir

Dans l'affaire des otages français au Liban, la plupart des dirigeants politiques de droite comme de gauche tiennent le même langage : la France ne doit pas céder au chantage. MM. Barre et Chirac en particulier se sont clairement exprimés dans ce sens. M. Fabius a tenu à remercier publiquement « les responsables politiques qui ont compris que ce que cherchent les ravisseurs est de diviser les Français ».

A Beyrouth, le docteur Reza Raad, le médecin français qui tente une médiation dans l'affaire des otages, se serait rendu ce mardi matin 11 mars dans la banlieue sud pour y rencontrer les ravisseurs. Cette démarche impromptue du médecin intervient au lendemain de la diffusion par le Djihad islamique de photos apportant, selon lui, la preuve que le chercheur Michel Seurat a bien été « exécuté ».

Mise en scène sinistre pour entretenir la confusion, accentuer la pression sur le gouvernement ? Preuve de l'assassinat de Michel Seurat ? Personne, ce mardi 11 mars à Paris comme à Beyrouth, ne voulait se prononcer de façon définitive sur les étranges photos diffusées lundi soir par le Djihad islamique pour se faire





« *prendre au sérieux* ». Le Quai d'Orsay, dans un bref commentaire, a souligné que le gouvernement français « *mesure avec la plus extrême gravité et émotion les dernières informations en provenance de Beyrouth, qui font état une nouvelle fois de la mort de Michel Seurat* ». « *Face au chantage à la mort*, poursuit-il, *le gouvernement tient les ravisseurs responsables de la vie des otages.* »

M. Laurent Fabius a déclaré, pour sa part : « *Je viens d'apprendre des nouvelles dramatiques sur notre compatriote Michel Seurat ; je me suis exprimé hier (...) pour dire que si de tels actes étaient commis, c'étaient des actes de barbarie et qu'il fallait comprendre à la fois la douleur des familles et le fait qu'un grand pays comme le nôtre ne pouvait pas céder au chantage.* »

Le premier ministre s'est fait l'interprète de « *l'émotion profonde et* [de] *l'écœurement des Français* », tout en affirmant, comme il l'avait fait la veille, que « *la France ne pouvait pas céder sur l'essentiel, qui est le droit d'un peuple à décider de sa politique* ». Le porte-parole du gouvernement, Mme Georgina Dufoix, s'est dit, pour sa part, dans l'impossibilité « *de confirmer ou d'infirmer* » la mort de Michel Seurat.

Le Dr Reza Raad, médecin français d'origine libanaise qui tente une médiation à titre officieux, a jugé que la nouvelle annonce de l'assassinat du chercheur était « *une catastrophe* ». Dès que la diffusion des photos du Djihad a été connue, le Dr Raad, qui se trouvait à Damas, a ajouté : « *Ceux qui m'ont empêché, il y a trois semaines, d'engager la mission que j'effectue actuellement portent une responsabilité directe.* » Il n'a pas été plus explicite, laissant entendre qu'on l'aurait alors dissuadé de reprendre la mission de médiation menée en novembre dernier à la demande du gouvernement français. Le Dr Raad, qui semble être le seul émissaire avec lequel les ravisseurs acceptent de parler, a indiqué que les « *derniers développements* » l'incitaient à quitter Damas et à se rendre à Beyrouth, où il est arrivé ce mardi, afin, dit-il d'« *éviter un carnage* ».

Le quotidien libanais *An Nahar* croyait savoir, lundi, que le Dr Raad avait obtenu le feu vert de Paris pour proposer une solution en trois points aux ravisseurs : réduction à sept ans des peines de prison des membres du commando qui tenta d'assassiner l'ancien premier ministre iranien Chapour Bakhtiar, à Paris en juillet 1980 (1) : garantie officielle du gouvernement irakien de ne pas porter atteinte à la vie des deux Irakiens expulsés de France vers Bagdad, le 19 février dernier ; la Syrie se porterait « *garante* » de l'exécution de la première disposition de cet « *accord* ». En contrepartie, les otages seraient libérés. Le ministère français des relations extérieures se refuse à tout commentaire.

Cependant, les émissaires français dans la région ont entamé lundi leurs contacts. A Damas, M. Henri Servant, ambassadeur itinérant au Proche-Orient, s'est entretenu avec le président Assad auquel il a remis un message de M. Mitterrand.

(Lire la suite page ..)

(1) Quatre ont été condamnés à perpétuité, et le cinquième à vingt ans de prison.

L'épreuve

par ANDRÉ FONTAINE

L'ODÉON a repris, ces jours derniers, *les Justes*, de Camus. On connaît le sujet : l'assassinat, en 1905, du grand-duc Serge de Russie par des sociaux-révolutionnaires qui se glorifiaient eux-mêmes d'être des « terroristes ». Mais ces terroristes-là étaient des âmes pures, des intellectuels avec des cas de conscience. Pas question pour eux de risquer de tuer une femme ou un enfant. Pas question non seulement de demander, ni même simplement d'accepter la grâce d'un pouvoir détesté.

On mesure, à revoir cette pièce, dont tous les détails sont exacts, à quel point les esprits, au cours de ce siècle, se sont dépravés. Hitler et Staline sont passés par là, qui se faisaient gloire l'un et l'autre de mépriser la faiblesse et la pitié. La haine commande tout, excuse tout, et elle exerce ses ravages jusque sur notre sol, puisque, en quelques jours, deux militants d'extrême droite ont été tués par des Maghrébins et un socialiste par un militant d'extrême droite.

Personne, cependant, n'aurait l'idée d'imputer à un parti politique ni même à quelque conjuration occulte la responsabilité directe de ces meurtres. Et c'est bien pourquoi ils n'ont pas vraiment pesé sur le climat d'une campagne électorale qu'on s'accorde d'ordinaire à juger bien plus « consensuelle » que celles qui l'ont précédée.

(Lire la suite page 4.)

Le référendum sur l'OTAN en Espagne

Les Espagnols acceptent-ils que leur pays reste au sein de l'alliance atlantique pour y jouer – selon le souhait de celle-ci – le rôle de bouclier protégeant le flanc sud de l'Europe occidentale ? Réponse le mercredi 12 mars.

PAGE 5

La campagne en Ile-de-France

La fin de la ceinture rouge.

PAGE 10

Un entretien avec M. Jérôme Seydoux

Le PDG de la « 5 » prépare avec d'autres télévisions une société de production européenne.

PAGE 21

Le Monde

MÉDECINE

Les priorités de la grossesse

Médecines parallèles : la fin de l'anathème

Pages 13 et 14

Point de vue

Vous avez dit privatisation ?

par PHILIPPE THOMAS (*)

On avait proclamé, en haut lieu, que les entreprises nationalisées seraient le fer de lance du gouvernement, au service d'une grande stratégie industrielle, et qu'elles permettraient de trouver des solutions pour le maintien de l'emploi.

Ce n'était qu'un fantasme. En fait de stratégie, le ministre de l'industrie a recommandé aux industriels de faire des plans « le crayon d'une main, la gomme de l'autre ». Quant à son collègue du travail, il a autorisé les compressions d'effectifs et les licenciements nécessaires pour faire face à la concurrence internationale. N'ayant à craindre aucune agitation de l'opposition sur le terrain social, le gouvernement de gauche a même soutenu ces mesures impopulaires avec plus de fermeté que n'aurait pu le faire un gouvernement de droite.

Le passage de la gestion privée à la gestion nationalisée s'est ainsi fait dans la continuité : le gouvernement fustigeait à haute voix les méthodes du passé, mais demandait *mezza voce* aux nouveaux responsables d'appliquer les mêmes méthodes avec une rigueur égale, sinon accrue.

En fin de compte, si l'opposition annonce aujourd'hui son intention de privatiser les sociétés nationalisées, c'est davantage au nom de principes que pour apporter des changements immédiats à la conduite de ces entreprises.

Le principe de la privatisation est sain. Il devra être posé clairement au début de la prochaine législature. Mais il n'est pas souhaitable de procéder ensuite à un rythme précipité aux mesures pratiques qui permettront de rendre privé le capital des sociétés nationalisées.

Certes, on a vu, de 1981 à 1985, le gouvernement de Mme Thatcher céder, en une ou plusieurs offres, 100 % du capital de sociétés anglaises très importantes, comme British Aerospace, Cable and Wireless, Britoil, et Jaguar, ainsi que 49 % de la géante British Telecom. Ces ventes, portant sur près de 20 milliards de francs par an, et destinées à couvrir une partie du déficit budgétaire, ont pu être digérées par la place financière de Londres. A Paris, une politique semblable risquerait d'engorger un marché boursier beaucoup plus étroit. Les cessions devraient se faire à un prix anormalement bas, qui ferait apparaître la privatisation comme une très douteuse opération de revanche politique.

Il convient, en France, d'opérer la privatisation sur un tempo plus modéré. Une loi-cadre autoriserait le gouvernement à céder les droits de l'Etat dans certaines sociétés nationales. Mais on n'utiliserait cette autorisation qu'à pas mesurés :

– Systématiquement lors des augmentations de capital des sociétés à privatiser, en laissant l'épargne privée apporter l'argent frais à la place de l'Etat ;

– A titre supplétif, au fil des années, pour vendre progressivement les actions détenues par l'Etat.

(Lire la suite page 2.)

(*) Président de Pechiney de 1975 à 1982.

هكذا من الأصل

هكذا في الأصل

débats

Dénationalisations

La majorité et l'opposition ont mis de l'eau dans leur vin sur le thème des nationalisations. Les positions de principe restent fermes, mais Alain Savary et François Morin estiment qu'une bonne application de la loi (non votée) sur la « respiration du secteur public » permettrait d'assouplir le système. Quant à Philippe Thomas, il demande que la dénationalisation se fasse en douceur.

Vous avez dit privatisation ?

(Suite de la première page.)

Ces ventes porteraient en priorité sur les actions des banques. Car s'il est absurde de confier à l'Etat le soin de produire du verre à vitre ou des réfrigérateurs, l'absurdité a des conséquences limitées. Tandis que lorsque l'Etat reçoit le monopole du crédit, c'est l'ensemble des entreprises de toutes les branches d'activité qui sont touchées.

Après les actions des banques, l'Etat céderait au public ses actions dans les sociétés industrielles. Cette cession devrait raisonnablement s'échelonner sur une assez longue période, disons une dizaine d'années, la perte de majorité intervenant entre-temps.

Les partisans d'une rupture spectaculaire avec le socialisme seront déçus. Mais la gestion des entreprises en cause ne devrait pas être trop affectée par ces délais si on nomme à leur tête, ou confirme dans leurs fonctions, des présidents rompus aux méthodes du secteur privé.

Après tout, la nationalisation n'a pas décapité les sociétés qu'elle touchait : plus de 90 % des cadres supérieurs qui les dirigent actuellement ont été formés au temps de la gestion privée, dont la plupart souhaitent le retour et ont jusqu'à présent conservé l'esprit. Ils le maintiendront sans faiblir, si le gouvernement montre clairement sa détermination : laisser désormais le capital privé pourvoir en fonds propres les sociétés à privatiser, et mener jusqu'à son terme la privatisation.

Un héritage oublié

Mais cette alimentation en fonds propres par le capital privé sera-t-elle à la hauteur des besoins ? On peut se poser la question, car, depuis 1982, le Trésor public a versé à l'ensemble des cinq groupes industriels CGE, Saint-Gobain, Pechiney, Rhône-Poulenc et Thomson d'énormes dotations en capital (en moyenne 3 milliards de francs par an), très supérieures à l'effort qu'un actionnariat privé pourrait faire au cours des prochaines années.

On peut rappeler que pendant les dix années qui ont précédé la nationalisation l'apport des actionnaires à l'ensemble de ces cinq groupes n'avait été en moyenne que de 150 millions de francs par an.

La disproportion entre les deux chiffres serait alarmante si on oubliait un héritage malheureux que le gouvernement socialiste a dû prendre en charge. Un héritage dont on ne parle jamais, parce qu'il vient... des partis de gauche !

> *Dénationaliser les entreprises, oui; mais sur un tempo modéré. Il faut aussi émanciper les grands groupes de la tutelle des technocrates de l'administration.*

En maintenant suspendue une épée de Damoclès sur les sociétés promises à la nationalisation, le programme commun de 1972 a vivement inquiété leurs actionnaires, et n'a pas permis de leur demander, par la suite, tout l'argent nécessaire : jeûne pernicieux qui, au bout de dix ans, rendait urgent le régime de suralimentation que l'Etat a administré à partir de 1982.

En régime de croisière, les besoins de capital seront moins lourds. Il faut que le public réponde largement aux appels qui lui seront faits et permette aux sociétés dénationalisées de miser sans parcimonie sur leurs projets de développement.

L'Etat surmontera-t-il son impatience de faire argent des actions qu'il détient, pour ne pas contrarier l'émission d'actions nouvelles par ces sociétés ? Favorisera-t-il la croissance du marché financier, et s'abstiendra-t-il d'y faire des ponctions excessives pour le secteur public ? Cessera-t-il de pénaliser fiscalement les actionnaires par rapport aux simples prêteurs ?

Des réponses qui seront données à ces questions dépendra en partie la réussite finale de la privatisation.

Au-delà des circuits de financement, c'est toute la philosophie des relations de l'Etat avec les grandes entreprises qui doit être repensée.

Pourquoi privatiser ? Parce que seuls des intérêts privés peuvent être gérés avec la grande liberté d'action qu'exige l'efficacité. Quand il s'agit de sociétés cotées en Bourse, la liberté d'action des gestionnaires peut être particulièrement large parce qu'elle est contrebalancée par la liberté qu'ont, à tout instant, les actionnaires de se retirer du jeu s'ils sont mécontents. Les contribuables ne disposent évidemment pas de la même sanction à l'égard du secteur nationalisé.

Pour que le système marche bien, le mandataire des actionnaires doit avoir la pleine maîtrise des opérations, sans être gêné par des interventions extérieures. Ce n'est pas ce qui se passait sous l'« ancien régime » d'avant 1981, qui se disait (et se croyait) libéral, mais s'ingérait à tout bout de champ dans la vie des entreprises : fixation des prix de vente, contrôle des investissements étrangers, mariages interdits ou mariages forcés, autorisations variées, etc.

L'activité des grands groupes était soumise à la tutelle des technocrates de l'administration et des cabinets ministériels : jeunes gens intelligents, parfois même surdoués, et toujours bien intentionnés. Ils n'étaient malheureusement touchés ni de près ni de loin par les conséquences, qu'ils ne pouvaient même pas connaître, de leurs décisions.

Le moment est venu d'en finir avec ces errements. Il ne suffit pas de privatiser les entreprises, il faut aussi les émanciper.

PHILIPPE THOMAS.

Adaptation du secteur public et démocratisation des grandes entreprises

par ALAIN SAVARY (*) et FRANÇOIS MORIN (**)

Le débat politique sur les dénationalisations est aujourd'hui d'une ambivalence telle, à droite mais aussi à gauche, que le moment est sans doute venu d'essayer d'imaginer ce que pourrait être le chemin sur lequel engager l'économie mixte française ; et il n'est peut-être pas nécessaire pour cela d'en prédéterminer des issues radicales, voire dramatiques, alors qu'elle a permis des réalisations incontestablement positives.

L'opposition vient de signer une plate-forme qui « synthétise » les positions de ses différentes composantes. Elle réalise la double performance d'être à la fois précise sur le contenu antisocial des mesures à prendre et paradoxalement fort imprécise sur le champ des entreprises concernées par le processus de dénationalisation.

Une certitude sur le plan social : *« La loi dite de démocratisation,* indique la plate-forme, *sera immédiatement abrogée »* ; autrement dit, l'un des éléments les plus novateurs dans le champ des relations sociales, l'élection d'un tiers d'administrateurs salariés dans les conseils d'administration des entreprises publiques, sera purement et simplement supprimé. Chacun sait pourtant que ces élections ont mobilisé les salariés dans une proportion nettement supérieure à celle des élections professionnelles, et que, malgré sa brièveté, l'expérience du fonctionnement de ces nouveaux conseils montre déjà qu'il s'agit là d'un moyen appréciable de communication, notamment en matière économique, susceptible d'améliorer grandement le consensus entre partenaires de l'entreprise.

A l'inverse, le flou le plus grand demeure sur le champ de la dénationalisation. Si l'on apprend bien que *« seront dénationalisés les banques et compagnies financières, les assurances, le secteur de l'audiovisuel, les grands groupes industriels* [Pechiney, Thomson, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, CGE, Bull] », on ajoute sans autre précision qu'*« à terme tout le secteur concurrentiel aura vocation à être dénationalisé »*. Cette formule soulève bien évidemment la question de savoir comment sera défini le secteur « concurrentiel ». Les imprécisions sont ici très larges : Air France fait-il partie de ce secteur ? et Usinor, Sacilor ? Qu'adviendra-t-il de la chimie d'Etat ? Quel sera le sort réservé à l'Aérospatiale ? à la SNECMA ? On pourrait encore allonger cette liste d'une dizaine de sociétés. Dans un domaine aussi sensible, n'est-il pas évident que toute incertitude peut être facteur dans ces groupes de graves déstabilisations ?

Sous couvert d'un libéralisme sans concession, les dénationalisations que souhaite l'opposition risquent donc d'être, comme nous venons de le voir, facteur de troubles à la fois par déstabilisation économique et par régression sociale. Face à cette perspective plutôt sombre, que pense et que propose la gauche ?

En toute logique, la majorité actuelle peut raisonnablement estimer que, en raison de sa démesure même et des dangers importants qu'il recèle, le programme de dénationalisation ne pourra pas être appliqué. En effet, le risque de « défrancisation » apparaît à peu près inévitable (qui pourra, par exemple, empêcher IBM-France, société de droit français, de racheter Bull ?), et le risque de perturbation durable du marché financier semble très élevé : non seulement une partie de l'épargne serait transférée en direction des sociétés à privatiser au détriment direct de l'expansion des autres sociétés, mais, en outre, il est plus que probable qu'en raison de son étroitesse le marché boursier mettra de nombreuses années à absorber la très grande quantité de titres qui lui seront ainsi offerts, ... à moins évidemment de vouloir les brader !

Un schéma rationnel

Se refusant donc d'envisager un processus quelconque de dénationalisation, la majorité reconnaît en revanche la nécessité d'un fonctionnement plus « souple » du secteur public, qui lui permettrait par conséquent de mieux « respirer ».

La promesse d'une loi dite de « respiration » est ainsi la principale proposition pour la prochaine législature. Publiquement, le premier ministre, M. Laurent Fabius, au congrès de Toulouse, ainsi que le Parti socialiste, dans sa plate-forme électorale, se sont engagés solennellement à la discussion devant le Parlement d'un tel projet de loi. Cet engagement est-il à la mesure des questions économiques et sociales que soulève l'évolution du secteur public français ? Pour y répondre, peut-être faut-il savoir si cet engagement peut être tenu ; ce qui revient à se demander, les mêmes causes produisant les mêmes effets, pour quelles raisons le projet de loi sur les transferts de propriété entre le secteur public et le secteur privé, déposé en novembre 1982 sur le bureau de l'Assemblée mais jamais été examiné.

La principale cause est d'origine parlementaire. On sait que, en l'état actuel des textes, et en raison de l'interprétation jurisprudentielle que le Conseil d'Etat donne de l'article 34 de la Constitution, toute cession d'actifs majoritaire d'un groupe public, quelle qu'en soit la nature ou l'importance, relève de l'approbation législative. Or une partie des députés socialistes ont toujours cru que la « respiration du secteur public » était synonyme de dénationalisation, même s'il ne s'agit que de la cession d'une filiale ou d'une sous-filiale, voire d'une simple cession d'actifs, alors même que la loi de nationalisation n'a clairement porté que sur des sociétés mères. On comprend dans ces conditions qu'il devient plus que jamais impératif de briser cet amalgame et de présenter les opérations de transfert de propriété comme pouvant correspondre à trois préoccupations clairement distinctes, qui permettent de comprendre les enjeux du projet et son intérêt économique.

— Tout d'abord, elles peuvent correspondre à un objectif de maîtrise de grands actifs industriels ou financiers (ou inversement à un objectif de cession de contrôle par l'acte législatif de dénationalisation). Ces actes se traduisent par le transfert de la majorité du capital (ou la perte de cette majorité) de sociétés mères. Il s'agit là de nationalisations ou de dénationalisations au sens strict.

Ces opérations sont ensuite un moyen classique de gestion des grands groupes industriels se traduisant par des actes d'acquisition ou de cession de *filiales* ; ce niveau est clairement celui de la « respiration », puisqu'il concerne les seuls arbitrages internes de portefeuille d'activités gérées par des groupes par ailleurs soumis à la pression de la concurrence.

Enfin, ces transferts peuvent être très limités et se borner à une modalité de financement grâce à laquelle certains groupes peuvent mobiliser de l'épargne publique en mettant en Bourse des *parts minoritaires* de capital de telle ou telle filiale.

Dans le projet de loi préparé par le gouvernement, seules les opérations du premier niveau, celles concernant les sociétés mères (nationalisations, dénationalisations), relèveraient de l'approbation législative, les autres opérations (celles de la « respiration ») pouvant être décidées par voie réglementaire, voire, dans certaines conditions, par les chefs d'entreprise.

Ce schéma apparaît incontestablement rationnel. Il introduit, en outre, une cohérence supplémentaire en matière de financement. A l'inverse, il pose en termes renouvelés la question de la démocratisation des entreprises publiques. Les entreprises nationales, non seulement pourraient sans contraintes introduire leurs filiales en Bourse, faire appel à l'épargne publique pour augmenter leur capital, mais elles pourraient également, à condition qu'elles y soient autorisées par la tutelle, céder des parts majoritaires. On pourrait même imaginer des rétrocessions minoritaires du capital des sociétés mères sans que pour autant il soit question de remettre en cause le contrôle des pouvoirs publics.

Notons qu'à ce propos il est certainement plus facile en France, sur un plan juridique, de privatiser partiellement des entreprises qui ont été nationalisées à 100 % que de prendre leur contrôle directement à 51 %... Bref, on pourrait assister à une « privatisation » limitée du capital des entreprises publiques, ayant pour corollaire un accès à des sources de financement beaucoup moins onéreuses.

Mais accroître la « respiration » du secteur public soulève immédiatement deux difficultés réelles par rapport à la loi de démocratisation du secteur public, dont le champ d'application est celui non seulement des sociétés mères, mais aussi des filiales et sous-filiales.

Qu'advient-il de la représentation des salariés dans les sociétés qui font l'objet d'une rétrocession ? Faut-il introduire, et comment, une composante privée dans les conseils d'administration tripartites dès lors qu'on se ferait appel à un financement externe ? Il y a là un problème d'articulation entre les deux lois assez difficile à résoudre.

Plus fondamentalement, le règlement de ce problème est de nature politique. Ou bien il est décidé d'adopter un profil politique relativement bas, et dès lors la solution passe par des formules d'ajustements techniques qui seront forcément complexes ; ou bien, au contraire, on décide d'élargir la loi de démocratisation pas seulement au seul secteur public, mais à l'ensemble des grandes entreprises françaises. Dès lors, le principe du tiers salarié élu dans les conseils d'administration deviendrait un principe d'application générale (les deux autres tiers du conseil seraient structurés en fonction de l'actionnariat). Dans cette hypothèse, il est évident que les problèmes techniques de l'articulation entre les deux lois disparaîtraient d'eux-mêmes. En revanche, l'ambition politique du projet émergerait nettement : à la plus grande « respiration » du secteur public, condition de l'efficacité économique, pourrait se conjuguer un approfondissement de la démocratie économique, facteur d'un plus grand progrès social et d'une meilleure régulation dans les rapports sociaux de l'entreprise.

(*) Ancien ministre.
(**) Professeur à l'université Toulouse-I.

COURRIER DES LECTEURS

Le sort de Toussaint Louverture

Dans son numéro du 10 février 1986, *le Monde* a écrit :

« Toussaint Louverture (...) fait prisonnier après s'être révolté contre la France (...) fut transféré en métropole sur le vaisseau le *Héros* et enfermé au fort de Joux dans le Doubs, où il ne put résister au froid. Il succomba au bout de vingt-neuf mois. »

La vérité historique aurait dû inciter votre rédacteur à écrire que Toussaint Louverture avait été arrêté au mépris de la parole donnée et des engagements pris à la suite d'un véritable guet-apens perpétré d'ordre du capitaine général Leclerc par le général Brunet le 7 juin 1802. (...)

FELIX RODES
(Basse-Terre).

Trop mitterrandiste...

Abonné depuis vingt-cinq ans à votre quotidien, j'ai longtemps apprécié votre journal, que j'ai souvent fait lire à des amis, à des collègues ou à des voisins.

Hélas, depuis 1981, votre engagement aux côtés de F. Mitterrand me chagrine. Vous êtes devenu beaucoup plus un journal d'opinion qu'un journal de référence et je le regrette (...).

JEAN DUPUIS,
directeur d'école publique (Bois-Guillaume).

...et pas assez

Quand votre journal ne sera plus ni anti-socialiste ni anti-mitterrandiste, je serai heureuse de recevoir les numéros qui me sont dus.

Mme YVONNE JONES
(Londres).

Selon que vous serez puissant...

L'arrêt de la Cour de cassation considérant comme une faute grave le vol de lacets, que vous commentez dans votre édition du 7 mars, me semble pouvoir être rapproché d'une autre décision récente. Le 27 février en effet (*le Monde* du 1er mars), deux vice-présidents du tribunal de Marseille, convaincus d'avoir dérobé dans les locaux judiciaires des appareils haute fidélité ou des armes à feu, ont été mutés par décision du Conseil supérieur de la magistrature. Ainsi vont-ils continuer leur carrière. Un jour, peut-être, siégeant à la chambre sociale d'une cour d'appel, ils auront l'occasion de faire comprendre fermement à une smicarde de la confection que son licenciement pour le vol d'une épingle a été décidé en toute justice.

MARC ARDRAULT
(Angers).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 570 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

LE SORT DES OTAGES FRANÇAIS DÉTENUS AU LIBAN

Non, il n'était pas un « espion » !

par ANDRÉ BOURGEY (*)

ATTERRÉS par la nouvelle qu'ils viennent d'apprendre, les amis de Michel Seurat avaient été particulièrement révoltés par une phrase du communiqué du Djihad islamique, en date du 5 mars, l'accusant de *« fournir aux services de renseignement français des études et des analyses sur le Proche-Orient et sur les mouvements islamiques au Liban »*.

En tant qu'universitaire enseignant la géographie du Proche et Moyen-Orient à l'Institut national des langues et civilisations orientales, mais surtout en tant qu'ancien directeur du CERMOC (Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain — où travaillait Michel Seurat), je peux certifier que cette affirmation est totalement mensongère. Je connais Michel Seurat depuis plus de quinze ans. Ce jeune chercheur du CNRS ayant une double formation d'historien et de sociologue ainsi qu'une parfaite maîtrise de la langue arabe a été l'un des plus brillants représentants de la recherche universitaire française sur l'Orient arabe contemporain.

Nous avons travaillé ensemble au Liban depuis le début des années 70, d'abord comme enseignants à l'Université française de Beyrouth, puis comme chercheurs au CERMOC. Les recherches de Michel Seurat sur les sociétés libanaise et syrienne ont été publiées dans divers ouvrages scientifiques que l'on peut consulter dans des bibliothèques universitaires ou acheter dans des librairies spécialisées.

Le CERMOC, où depuis de nombreuses années travaille Michel Seurat, n'est pas une officine faisant du renseignement, mais un centre très officiel chargé de développer la coopération scientifique franco-libanaise dans le domaine des sciences sociales. Au cours des nombreuses années passées au Liban avec Michel Seurat, nous avons accumulé ensemble de multiples souvenirs. Je voudrais seulement évoquer des qualités humaines exceptionnelles, son souci constant de toujours essayer de mieux comprendre le monde arabe qu'il aimait tant, ou encore sa disponibilité permanente à aider les étudiants. Quand j'étais à Beyrouth, je peux témoigner que de très nombreux étudiants et universitaires libanais de toutes confessions venaient souvent le rencontrer, appréciant sa rigueur scientifique et sa connaissance intime des sociétés libanaise et syrienne. De même dans de nombreuses réunions scientifiques internationales en France, dans le monde arabe ou aux Etats-Unis, j'ai pu constater combien chaque fois les interventions de Michel Seurat étaient unanimement appréciées par les meilleurs spécialistes de la recherche universitaire sur le monde arabe contemporain.

Non, Michel Seurat n'est pas un espion, ou alors c'est toute la communauté scientifique internationale qui est coupable d'espionnage.

(*) Ancien directeur du CERMOC.

M. Fabius en première ligne

M. Laurent Fabius est apparu en première ligne, depuis la fin de la semaine dernière, dans le traitement de l'affaire des otages français de Beyrouth. C'est ce que souhaitait le président de la République, qui, tout en marquant son attention à ce dossier — en recevant, notamment, les familles des otages, — ne veut pas répondre à la provocation directe dont il est la cible de la part du Djihad islamique et des dirigeants iraniens.

Les collaborateurs des premiers ministres observent volontiers que les dossiers délicats « remontent » à *Matignon*, les ministres ayant tendance à se réserver les « bons coups ». Cette fois, c'est un dossier qui « redescend » de l'Elysée, mais en apparence seulement. Les événements de l'après-midi du lundi 10 mars — à partir du moment où a été connu l'envoi par les ravisseurs de photos présentées comme celles du cadavre de Michel Seurat — ont permis de vérifier que l'évaluation de la situation et les conséquences que le pouvoir en tire sont concertées étroitement entre la présidence de la République, l'hôtel Matignon et le Quai d'Orsay.

Le premier ministre, en déplacement électoral dans le Centre, a été en relation téléphonique avec M. Mitterrand à plusieurs reprises à partir de 16 h 30. Une réunion de coordination a eu lieu, d'autre part, au ministère des relations extérieures, avec les responsables du dossier à l'Elysée, à l'hôtel Matignon, au Quai d'Orsay et au ministère de l'intérieur. Cette réunion n'était, d'ailleurs, que la suite de celles, associant les mêmes organes de pouvoir, qui se tenaient au moins une fois par semaine à l'hôtel Matignon depuis plusieurs mois. Coordinateur de cette « cellule de crise », M. Fabius en tire les conclusions avec le président de la République et, à présent, les assume face aux ravisseurs comme devant l'opinion. De quoi se défaire de la réputation d'« ouvreur de parapluie » que certains lui avaient faite après l'affaire Greenpeace.

Politiquement, la mission de M. Fabius consiste à faire taire l'opposition. Il y est parvenu jusqu'à présent, exceptions faites de quelques dirigeants de second rang. M. Jacques Chirac se refuse à *« polémiquer »*, et M. Raymond Barre approuve le ton adopté par le premier ministre le 9 mars, tandis que M. Valéry Giscard d'Estaing s'interdit tout commentaire jusqu'au dénouement de l'affaire.

Il s'agit, explique M. Fabius, de *« faire bloc »* face à des gens qui veulent peser sur le gouvernement au moment des élections, et qui récidiveront demain si l'on cède. Aucun Français ne serait plus en sécurité à l'étranger, car il serait une proie possible pour tout mouvement tenté de rééditer l'opération du Djihad.

Exposé à un chantage inacceptable, le gouvernement, selon M. Fabius, ne dispose pas de la « monnaie d'échange » qu'il lui faudrait s'il voulait céder. En fait, cette monnaie est connue : le retour des deux Irakiens expulsés de France, la libération du commando qui avait tenté d'assassiner M. Chapour Bakhtiar et l'arrêt des livraisons d'armes à l'Irak. Autant dire, mettre la politique extérieure de la France à la merci de n'importe quel chantage du même genre.

C'est donc « tuer » le gouvernement actuel et, derrière lui, M. Mitterrand, que recherchent les ravisseurs. Tout dirigeant de l'opposition qui parlerait contre le gouvernement dans cette affaire s'exposerait au risque d'apparaître comme prêt à profiter de la pression des « ayatollahs ». Aucun candidat sérieux à l'Elysée ne peut se prêter, fût-ce par « lieutenant » interposé, à une telle manœuvre et aux dangers qu'elle comporterait pour l'avenir.

PATRICK JARREAU.

La classe politique approuve la fermeté du gouvernement

Ne pas céder au chantage : la classe politique donne raison au gouvernement pour sa fermeté. *« Nous cherchons à libérer les otages, mais nous ne pouvons céder sur l'essentiel, qui est le droit d'un peuple à décider de sa politique »*, a déclaré, lundi soir 10 mars à Saint-Amand-Montrond (Cher), M. Laurent Fabius, qui en a profité pour remercier *« tous ceux parmi les responsables politiques qui ont compris que ce que cherchent les ravisseurs est, dans une période comme aujourd'hui, de diviser la France »*. *« La réponse des Français, c'est de ne pas accepter qu'un coin soit enfoncé dans notre unité »*, a-t-il ajouté. M. Pierre Mauroy est intervenu dans le même sens en expliquant que, pour vaincre le terrorisme, il faut *« une grande unité autour du gouvernement et du président de la République »* et *« une totale fermeté »*.

« Dans un cas comme celui-là, une démocratie ne cède pas au chantage », a estimé, lundi soir 10 mars à Tarare (Rhône), M. Raymond Barre, qui a ajouté : *« Nous n'avons pas à demander au gouvernement de faire autre chose que son devoir. En ce qui me concerne, s'il refuse de céder au chantage, je le comprends parfaitement. »* Pour l'ancien premier ministre, *« il ne s'agit pas, en l'occurrence, de couleur politique, mais d'affaire nationale et, devant ce qui se passe, il faut manifester une grande solidarité.* [et] *il faut faire confiance à ceux qui ont à l'heure actuelle la responsabilité de la France »*.

Le secrétaire général du PR, M. François Léotard, qui était lundi 10 mars à Evreux, s'est félicité des déclarations de *« fermeté »* du gouvernement. Tout en affirmant ne pas vouloir utiliser l'affaire à *« des fins partisanes »*, il a dénoncé la *« grande incohérence »* de la politique française au Moyen-Orient. Ce « dérapage » vers une critique de la diplomatie française, M. Charles Pasqua ne l'a pas évité en affirmant, au cours d'un dîner-débat à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), lundi soir 10 mars, que l'opposition mettrait *« tout en œuvre pour régler dans de bonnes conditions cette affaire »* sans faire *« une politique de zig zag »*. Plus sévère, M. Michel Jobert a assuré à Tours *« qu'il y a longtemps que nous aurions dû quitter le Liban »* et que M. Mitterrand *« s'est mis à la remorque de la politique d'Israël et des Etats-Unis au Liban »*.

Si M. Jean-Marie Le Pen est d'accord avec le gouvernement sur le fait qu'on ne discute pas avec les terroristes, il s'est déclaré *« partisan de la politique utilisée par Israël, c'est-à-dire la fermeté la plus grande »*. Pour le président du Front national, qui était lundi soir 10 mars à Toulouse, *« nous payons dix ans d'erreurs et de reculades de nos gouvernements »*. *« Il ne faut pas baisser notre culotte comme nous l'avons toujours fait »*, a-t-il conclu.

De son côté, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, s'est, à nouveau, lundi 10 mars lors d'une réunion publique à Paris, félicité de l'attitude des principaux dirigeants de l'opposition dans l'affaire des otages du Liban. Mais, parlant des hommes politiques de l'opposition qui font preuve *« de responsabilité »*, il a souhaité que *« leur esprit de sagesse et (...) de responsabilité les conduise jusqu'à interdire nettement et fermement à certains des dirigeants de leurs propres formations politiques (...) de déraper sur ces questions »*. M. Jospin ne croit pas que, pour *« malencontreuse »* qu'elle ait été, l'expulsion des deux opposants irakiens *« soit la cause du processus face auquel nous sommes placés »*. Pour le premier secrétaire du PS, des groupes *« à la fois fanatiques et froids »* ont surtout voulu exploiter la conjoncture préélectorale en France. C'est pourquoi *« il est fondamental pour le reste de la campagne que les Français (...) se déterminent sur d'autre enjeux »*. *« Il est fondamental*, a conclu M. Jospin, *que ce ne puissent pas être les terroristes, quels qu'ils soient, qui font l'élection législative du 16 mars en France. »*

Si M. Valéry Giscard d'Estaing n'a guère évoqué ce dossier, si ce n'est en faisant observer une minute de silence aux participants à une réunion publique tenue à Issoire (Puy-de-Dôme), M. Jacques Chirac, qui était à Beauvais (Oise), a assuré que *« tous les Français se sentent solidaires dans l'horreur exprimée à l'égard de ces actes bestiaux et de cette violence si contraire aux droits de l'homme et aux valeurs de ceux qui se réfèrent à une des cinq grandes religions du Livre et s'en disent par ailleurs porteurs »*. Le président du RPR a répété que *« demain, c'est-à-dire tout de suite, il faut sans aucun doute prendre des mesures dans ce Liban déchiré et meurtri (...), protéger et regrouper les Français qui sont victimes et otages potentiels d'une fureur incontrôlable et incontrôlée »*.

Quant à MM. Georges Marchais et André Lajoinie, ils ont proposé que la France s'adresse aux Nations unies ou éventuellement à la Croix-Rouge internationale pour que soit désigné un négociateur qui, a précisé le secrétaire général du PCF, *« pourrait bien faire le point de la situation, savoir si les otages sont toujours en vie, si les deux Irakiens maladroitement expulsés par le gouvernement français sont eux aussi vivants et connaître les exigences précises des ravisseurs »*.

LE COMMUNIQUÉ DU DJIHAD ISLAMIQUE

« La vie des autres otages dépend de la rapidité du gouvernement français à satisfaire nos revendications »

Voici le texte intégral du communiqué du Djihad islamique, traduit de l'arabe, revendiquant une nouvelle fois l'« exécution » de Michel Seurat, et remis, ainsi que trois photos, à une agence occidentale à Beyrouth.

« Nous avions auparavant annoncé l'exécution du chercheur et espion expérimenté Michel Seurat, et avions espéré qu'elle amènerait le gouvernement français à prendre des décisions historiques pour sortir de l'orbite américaine et israélienne et protéger les intérêts du peuple français, en adoptant une politique modérée qui ne serait pas hostile aux musulmans et aux opprimés.

» Mais nous sommes étonnés par la réaction à notre annonce et le scepticisme sur son sérieux, comme si cette affaire ne concernait pas les dirigeants sionistes de la France, sauf pour la manière dont elle affectera les élections. Nous avons entendu des déclarations arrogantes, qui sont dénuées de sens aux yeux des opprimés, qui sont déterminés à recouvrer leurs droits.

» Nous ne voulons faire de chantage sur personne. Mais nous avons des revendications légitimes auxquelles le gouvernement français réagit de façon agressive en conspirant avec nos ennemis et contre nos droits.

» Nous ne voulons faire aucune surenchère électorale en faveur de tel ou tel parti. Mais nous voulons alerter le peuple français contre les dangers de poursuivre la politique hostile du gouvernement français contre les musulmans. Nous avions déjà mis en garde contre la lenteur, la sous-estimation et le manque de sérieux dans la modification de cette politique hostile. Elle aboutira à des actes dont nous ne serons pas responsables.

» Nous regrettons d'avoir atteint ce point, contre lequel nous avions mis en garde le gouvernement français, avec tout le sérieux nécessaire, après avoir compris la nature de l'atmosphère qui porte toute la douleur et l'anxiété dues à l'agression entreprise par les dirigeants français contre tous les peuples opprimés du monde, en coordination avec l'administration terroriste qui dirige les Etats-Unis et avec le sionisme international qui a infiltré la plupart des institutions politiques françaises.

» Nous regrettons aussi d'informer le public français que nous n'étions pas au courant et ne sommes pas responsables du dernier enlèvement dirigé contre quatre journalistes français. Les communiqués diffusés en notre nom à la suite de cet enlèvement sont de fausses déclarations qui ne reflètent pas nos positions, et nous n'avons rien à voir avec eux.

» Nous avertissons ceux qui ont utilisé notre nom dans cette opération que nous connaissons déjà leurs objectifs et nous leur conseillons d'abandonner cette attitude opportuniste pour adopter au contraire [une attitude] *de clarté et de courage en annonçant leur responsabilité et leurs objectifs.*

» Nous annonçons aussi que tout communiqué que nous publierons dorénavant sera accompagné d'une nouvelle photographie de l'un des trois otages restants que nous détenons.

» En même temps, nous insistons sur le fait que la vie des trois otages restants dépend de la rapidité avec laquelle le gouvernement français satisfera nos revendications, qui sont très claires et détaillées. Par conséquent, il devrait éviter d'envoyer des émissaires dont les missions n'ont d'autre justification que de duper le public français et de trahir ses intérêts et sa sécurité.

» Signé : l'Organisation du Djihad islamique. » — (AP.)

Le chantage des intégristes

(Suite de la première page.)

Sans en évoquer la teneur, on assure, de source diplomatique française à Damas, que les Syriens *« se montrent très coopératifs »* dans les efforts entrepris pour assurer la libération des otages.

A Beyrouth M. Serge Boidevaix, secrétaire général du Quai d'Orsay, a rencontré le premier ministre, M. Rachid Karamé, un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères, M. Ghaleb Turk, et le président du Parlement, M. Hussein Husseini. M. Boidevaix s'est refusé à tout commentaire sur ces premiers entretiens. Il n'a pas écarté l'éventualité de rencontrer le guide spirituel du Hezbollah (parti de Dieu, pro-iranien), cheikh Mohamad Hussein Fadlallah, et assuré qu'il resterait dans la région *« le temps qu'il faudra »*.

De son côté, l'ambassade d'Iran à Paris s'est refusée à commenter la décision de Téhéran de ne pas accorder de visa à M. Marc Bonnefous, directeur au Quai d'Orsay pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, que le gouvernement entendait dépêcher auprès des autorités iraniennes. Celles-ci disposent d'une influence incontestable auprès des chiites libanais.

En assurant, d'autre part, n'avoir aucune responsabilité dans l'enlèvement, samedi à Beyrouth, des quatre membres de l'équipe d'Antenne 2, le Djihad islamique ne fait — dans son dernier communiqué — que rendre la situation encore plus confuse. Le rapt des quatre hommes — Philippe Rochot, Georges Hansen, Aurel Cornea et Jean-Louis Normandin — avait en effet été revendiqué, dimanche matin, par un homme assurant parler au nom du Djihad islamique. Il avait réitéré les revendications traditionnelles de cette organisation et donné une semaine au gouvernement français pour qu'il « récupère » les deux Irakiens — MM. Hamza Mahdi Fawzi et Hassan Khair al Din — livrés à Bagdad. Comment interpréter ce « démenti » ? Stratégie destinée à entretenir la confusion, à mesure qu'approchent les élections françaises, compétition entre factions extrémistes, utilisant le Djihad islamique comme un prête-nom ? Dans ce dernier cas, quel crédit faut-il accorder à l'ultimatum d'une semaine posé dimanche ?

On était toujours, ce mardi en fin de matinée, sans la moindre nouvelle de l'équipe d'Antenne 2. ● A Paris, M. Pierre Papon, directeur général du CNRS auquel appartenait Michel Seurat, a déclaré au sujet des photos diffusées par le Djihad islamique : *« J'ose croire qu'il ne s'agit que d'un simulacre, et j'espère que l'irréparable n'a pas été commis. »* Mme Joëlle Kauffmann, l'épouse du journaliste Jean-Paul Kauffmann, enlevé le 22 mai dernier en même temps que Michel Seurat, a estimé que le *« gouvernement n'irait pas au-delà de ce qu'il a déjà proposé aux ravisseurs »*.

● A Washington, le département d'Etat s'est félicité de la fermeté de M. Fabius se refusant de céder au chantage. Un porte-parole officiel a dénoncé l'enlèvement de l'équipe d'Antenne 2 et appelé à la libération de tous les otages du Liban.

● En Libye, l'agence officielle Jana estime que *« l'implication du gouvernement français aux côtés du régime irakien fasciste »* est à l'origine *« de la poursuite de la séquestration »* des otages français au Liban. — *(AFP, AP, Reuter.)*

M. Nabih Berri demande la « libération immédiate » des quatre journalistes d'Antenne 2

De notre correspondant

Beyrouth. — Le Djihad islamique a distribué, lundi soir 10 mars, à Beyrouth, trois photos dont l'une est, sans contestation possible, celle du visage de Michel Seurat qui semble figé par la mort. Les deux autres représentent, l'une, un corps enveloppé dans une couverture et déposé dans un cercueil ouvert ; l'autre, le même cercueil fermé par un couvercle surmonté d'une croix.

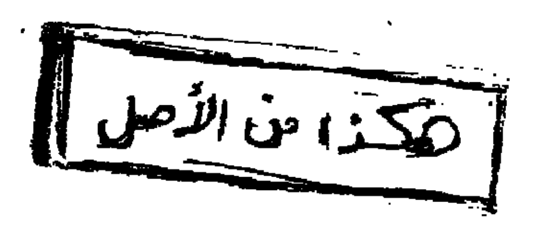
Le Djihad islamique s'explique en termes menaçants et insultants pour la France dans un communiqué accompagnant les photos et que nous publions par ailleurs.

Deux interventions en faveur des otages français ont été fort remarquées hier. Le chef d'Amal, M. Nabih Berri, a déclaré : *« L'enlèvement des journalistes français de retour d'une cérémonie à la mosquée de l'imam Rida Bir-el-Abed, est inadmissible. De tels agissements sur la scène libanaise et musulmane sont injustifiables et dépassent les bornes (...). Nous demandons une nouvelle fois que soient libérés immédiatement et sans conditions les journalistes français. »* De son côté, le chargé d'affaires soviétique, M. Souslikov, a estimé que *« le gouvernement français devrait redoubler d'efforts pour libérer les otages »*. Confrontée à une situation similaire, l'URSS a utilisé, dit-on, ici la manière forte et obtenu la libération de trois de ses diplomates après que le quatrième eut été tué.

L'atmosphère à Beyrouth-Ouest est particulièrement tendue pour les ressortissants français, qui ont appris avec inquiétude que deux infirmiers étrangers travaillant au camp palestinien de Chatila ont été appréhendés lundi après-midi par des hommes en armes. Ils leur ont demandé s'ils étaient français et ne les ont laissés repartir qu'après s'être bien assurés qu'il n'en était rien.

LUCIEN GEORGE.





هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

LE SORT DES FRANÇAIS DÉTENUS AU LIBAN

L'épreuve

(Suite de la première page.)

Cette relative sérénité va-t-elle résister à la sinistre opération montée par le Djihab islamique ? Il est manifeste que leur calcul est de jouer à fond sur les nerfs du peuple français, d'obliger le pouvoir à céder à leurs revendications pour éviter dimanche un désastre dans les urnes.

Personne n'envie, dans de telles circonstances, ceux qui ont la charge de l'Etat. Ils savent qu'ils ont affaire à des gens qui ne reculent devant rien et qui, « fous de Dieu » ou pas, agissent avec la détermination glacée des gangsters. Jacques Chirac a opportunément déclaré que *« tout ce qui est de nature à provoquer une polémique dans ce drame est mauvais »* et Raymond Barre s'est donné l'élégance de dire au premier ministre qu'il avait pris *« l'attitude qui convenait »*.

On ne peut bien sûr qu'approuver avec lui le refus de céder au chantage. Georges Marchais lui-même l'a fait. Mais que signifie exactement ce langage de fermeté ? Aurait-on renoncé à négocier, comme on le fait depuis des mois, avec des maîtres chanteurs qui n'ont cessé de faire monter les enchères ? Le fait est qu'on vient de leur renvoyer l'intermédiaire qu'ils ont eux-mêmes agréé, pour ne pas dire choisi, et que, si l'on en croit un grand journal de Beyrouth, il est porteur de propositions très substantielles.

Comment d'autre part expliquer le silence de Laurent Fabius sur la lamentable affaire de l'expulsion vers Bagdad de deux opposants au ré irakien ? Le fait que le Djihad islamique réclame leur retour n'excuse aucunement cette nouvelle bavure, qui insulte à la tradition de notre pays. Tout indique, certes, qu'elle a été commise par des subalternes, à la culture politique, comme une voix autorisée nous l'a dit, « insuffisante ». Il n'empêche que, ne serait-ce que pour apaiser un peu l'angoisse des familles d'otages il aurait fallu condamner clairement l'expulsion, en sanctionner les responsables et dire que tout serait fait pour essayer d'obtenir la libération des expulsés.

Raymond Aron reprochait à Valéry Giscard d'Estaing de ne pas comprendre que l'Histoire est tragique. Arrivée au pouvoir à la faveur d'un vote massif, la gauche n'a eu que trop tendance, en bonne héritière de Rousseau, à croire que grâce à sa générosité et sa sagesse elle allait exercer une influence apaisante sur les affaires du monde. Et la voilà, comme Carter à la fin de son mandat, face à la plus dramatique épreuve qu'elle ait connue. Il n'y a pas, pour se tirer d'une telle situation, de remède miracle. Seul le gouvernement a tous les éléments du dossier, qui permettent de calculer au mieux, ou au moins mal, les risques. Même s'il a commis des erreurs, le pire que pourraient faire les Français serait de donner à ceux qui détiennent les otages le sentiment que, dans cette affaire, ils ne sont pas unis derrière lui.

ANDRÉ FONTAINE.

DANS LA PRESSE

Avec ou sans photo

Deux quotidiens, *le Parisien* et *le Matin de Paris*, ont choisi de ne pas reproduire, dans leurs éditions du 11 mars, la photographie de ce qui pourrait être le visage de Michel Seurat mort.

« Nous avons choisi de ne pas publier l'image du chantage à la mort », proclame *le Parisien*, au milieu d'un cadre vide qui occupe une partie de sa page une, titrée : *« C'est trop ! »*

Le Matin de Paris a fait figurer en première page, sous le titre : *« L'abjection »*, un placard noir dans lesquel on lit, en lettres blanches : *« Aucun organe de presse n'échappe vraiment à la contrainte de faire connaître les faits, tous les faits, si répugnants soient-ils. Nous-mêmes avons déjà publié des photos d'otages ou de cadavres à plusieurs reprises ; car telle était l'actualité. Notre décision de nous abstenir, cette fois-ci, ne correspond pas à un besoin de nous distinguer, et nous ne critiquons nullement ceux qui ont diffusé ces photos. Eux aussi, comme les journalistes d'Antenne 2 enlevés, n'ont fait que leur travail. Simplement, il nous semble que la coupe est pleine, que nous ne pouvons rester indifférents à de tels actes de cruauté et nous contenter d'observer une routine professionnelle. En ignorant délibérément ces photos, nous apportons seulement notre contribution au refus de tout le pays de jouer le jeu des assassins. »*

Les autres grands titres de la presse nationale publient le cliché *« insoutenable »* — comme l'écrit *France-Soir* en légende, sous une très grande reproduction, avec ce titre : *« Seurat est mort, voici la preuve »* — et parfois les photos de ce qui a été présenté par le Djihad islamique comme le cercueil et le cadavre (impossible à identifier) de Michel Seurat.

Par de telles pratiques des ravisseurs, *« c'est la France entière qui est ainsi meurtrie, humiliée, bafouée »*, affirme, dans *le Figaro*, Jacquet-Francillon pour qui *« on ne négocie pas avec des assassins »*. Pour l'éditorialiste du *Figaro*, *« le prix exigé est exorbitant. Il est insupportable. Il est révoltant. Il est la rançon d'une politique de la chèvre et du chou conduite depuis cinq ans au Proche-Orient par le chef de l'Etat lui-même »*.

« Beaucoup de questions, écrit dans *l'Humanité* Claude Cabanes, *ont été posées et se posent encore sur les conditions dans lesquelles, depuis des mois, a été « traitée » l'affaire de Beyrouth. Les réponses seront un jour connues, mais il n'y a pas aujourd'hui plus urgent que de mobiliser toute l'intelligence possible pour mettre fin au drame. Georges Marchais a ainsi suggéré la médiation des Nations unies ou de la Croix-Rouge internationale. »*

Selon Serge July *(Libération)*, *« la France a beau dire et beau faire, son gouvernement, celui de Laurent Fabius aujourd'hui et plus encore celui éventuel de Jacques Chirac demain, ne peut prétendre n'être en guerre avec personne dans cette région du monde. La réalité vue des hezbollahs et surtout de Téhéran est tout autre : non seulement la diplomatie française tente de s'opposer à la transformation du Liban en République islamique, mais pis encore, et de loin, elle est l'un des principaux alliés de l'Irak dans sa guerre contre l'Iran. Par Irak interposé, la France est en guerre avec la République islamique »*.

« Le souci de la mise en scène, écrit encore Serge July, *vient au secours du chantage politique pour mieux fouailler dans les profondeurs psychologiques d'une opinion française ballottée comme un fétu de paille par une suite d'événements dont elle a perdu le fil. »*

« La démission de Joxe ? », interroge, dans *le Quotidien de Paris*, Paul Guilbert à propos des lourdes conséquences de la récente bavure que fut le renvoi en Irak de deux opposants de ce pays. *« A huit jours des élections, cela ne servirait à rien qu'à renforcer l'outrecuidance du Djihad. Il n'empêche que si l'affaire des otages pèse sur les élections, elle pèsera par le spectacle d'incompétence politique donné par cette* « bavure » *technique dépourvue de sanction, dont Fabius n'a pas dit un mot »*.

● *Un rassemblement pour Jean-Paul Kauffmann.* — Les amis de Jean-Paul Kauffmann ont lancé lundi 10 mars un appel pour le mercredi 12 mars, à 17 heures, devant l'Assemblée nationale, afin de *« susciter un grand rassemblement d'unité nationale et de solidarité envers les huit Français aujourd'hui détenus au Liban »*. Les amis du journaliste adressent cet appel *« à toutes les grandes organisations professionnelles et syndicales, aux principales familles politiques et religieuses, ainsi qu'à toutes les personnes qui se sentent concernées »*.

APRÈS L'EXPULSION DE DEUX IRAKIENS

Vingt-deux associations françaises de défense des droits de l'homme ont exprimé leur indignation

Vingt-deux associations françaises de défense des droits de l'homme, groupées dans la Commission de sauvegarde du droit d'asile, ont publié une déclaration commune sur l'affaire des deux opposants irakiens expulsés de Paris vers Bagdad. Parmi les signataires, on remarque notamment la Ligue des droits de l'homme, France Terre d'asile, le Syndicat de la magistrature, la CIMADE (service œcuménique d'entr'aide), le GISTI (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés) et le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples).

Ces associations *« tiennent à marquer leur étonnement et leur indignation devant la décision des autorités françaises de renvoyer, sur un pays en état de guerre, deux personnes dont elles n'ignoraient pas la qualité d'opposants et qui avaient fait état du danger de mort que leur ferait encourir un rapatriement forcé. En dépit des dénégations ultérieures du ministère de l'intérieur, il est établi que ses services avaient connaissance de ces craintes, confirmées par l'envoi à l'OFPRA de demandes de statut de réfugié à partir du centre de détention où les deux Irakiens étaient consignés »*.

Aussi les associations protestent-elles *« contre cette expulsion précipitée qui constitue une violation grave des engagements internationaux de la France et de sa tradition d'asile. Elles dénoncent un usage trop extensif de la procédure dite « d'urgence absolue » en l'espèce, car elle prive les intéressés des garanties normalement accordées par la loi et multiplie le risque d'incidents graves de ce genre »*.

LE VOYAGE AU LIBAN DE Mgr SILVESTRINI

Une initiative « politique » du Vatican

De notre correspondant

Rome. — Jamais encore le Vatican ne s'était engagé de façon aussi directe dans l'imbroglio libanais. Tel est le sentiment de milieux romains suivant de près les affaires du Proche-Orient, au lendemain du départ pour Beyrouth et Damas de Mgr Silvestrini, secrétaire du Conseil pour les affaires publiques de l'Eglise.

Jusque là, les déplacements des hautes personnalités ecclésiastiques — le plus récent en date étant celui de Mgr Etchegaray — avaient toujours au moins une « couverture » religieuse ou caritative. Cette fois, c'est le « ministre des affaires étrangères » de la papauté qui fait le voyage.

Cette innovation tient, selon les mêmes sources, à la conjonction de deux facteurs : la situation quasiment désespérée et exigeant une intervention urgente dans laquelle se trouvent les chrétiens libanais et une certaine réévaluation par le Vatican de la situation de la Syrie sur l'échiquier régional. La venue à Rome, le 19 février dernier, du président Amine Gemayel a encore accru le souhait de Jean-Paul II de *« faire quelque chose pour le Liban »*.

Le Saint-Siège avait immédiatement accueilli avec les plus extrêmes réserves l'accord signé, le 28 décembre dernier, à Damas, entre les chefs des milices libanaises.

Les pressions, notamment syriennes, pour obliger les chrétiens à revenir sur leur refus de le ratifier demeurent vives. Ainsi, le patriarche Malkite Maximos V, dont le siège est à Damas, ardent partisan de l'accord, était-il venu à Rome à peu près en même temps que M. Gemayel pour y soutenir son point de vue.

L'accord du 28 décembre, indique-t-on ici, va contre la nature des choses en prévoyant une déconfessionnalisation totale du Liban, alors que ses différentes communautés, à base religieuse, sont, de par l'histoire, la trame même de la nation.

On craint que la période de transition puisse être mise à profit par les signataires proches de la Syrie pour attenter, dans les domaines vitaux de l'enseignement et de l'information, au fait que, culturellement, le Liban est indissolublement *« oriental et occidental »*. Le Vatican a estimé le moment venu d'agir parce que la position de Damas serait moins assurée qu'il n'y paraît. L'attitude résolument pro-iranienne de la Syrie l'isole dans le monde arabe, tandis que ses évidentes convoitises libanaises obligent à la réflexion ceux-là même des Etats qui lui étaient le moins hostiles.

Au Liban, par ailleurs, la signature de l'accord du 28 décembre et son refus par M. Gemayel auraient conduit à un *« commencement de réveil d'une certaine conscience nationale »* qu'il était opportun de mettre à profit.

On espère ici que le voyage de Mgr Silvestrini entraînera un relâchement de l'étau de violences qui enserre chaque jour un peu plus les chrétiens du Liban, ainsi qu'une modification de l'accord du 28 décembre allant davantage dans le sens de l'autonomie du pays face au désir syrien d'y exercer son protectorat.

JEAN-PIERRE CLERC.

A TRAVERS LE MONDE

AUTRICHE

M. Waldheim s'explique à la télévision

Vienne. — La campagne pour l'élection présidentielle autrichienne est maintenant entièrement dominée par la polémique sur le passé de M. Kurt Waldheim, ancien secrétaire général de l'ONU, et candidat à la présidence soutenu par le Parti populaire autrichien (droite). Déclenchée par des révélations du *New York Times*, relayée par le congrès juif mondial et la presse de gauche en Autriche, cette polémique concerne l'appartenance supposée de M. Waldheim à diverses organisations nazies et sa participation à la déportation des juifs de Salonique (*le Monde* des 6, 7 et 8 mars).

M. Waldheim a reçu de nombreux messages de soutien après s'être exprimé lundi 10 mars, devant les caméras de la télévision autrichienne, et en dépit du fait qu'il n'ait pas réussi à s'expliquer de manière entièrement convaincante sur son attitude pendant le III[e] Reich. Cette vague de sympathie s'est concrétisée par une nette remontée dans les sondages, qui placent aujourd'hui M. Waldheim devant son concurrent socialiste M. Kurt Stayrer. — *(AFP, Reuter.)*

BELGIQUE

Retour des trois enfants retenus par leur père en Algérie

Bruxelles. — Leila, Ahmad et Djelali, les trois enfants nés d'une mère belge et d'un père algérien qui étaient retenus en Algérie contre leur gré et celui de leur mère, et avaient failli être « enlevés » par un député belge du Parlement européen, M[me] Anne-Marie Lizin (*le Monde* des 4 et 6 février), sont arrivés lundi 10 mars en fin de matinée à Bruxelles. Après des négociations menées, de l'avis de tous, dans un climat d'une grande sérénité, un accord a, en effet, été conclu entre Alger et Bruxelles.

Les enfants (âgés respectivement de dix-huit, seize et quinze ans) seront confiés à la garde de leur mère, comme en avait décidé un tribunal belge, mais passeront leurs vacances en Algérie. Leur père aura un droit de visite étendu. Anne-Marie Lizin, qui avait été arrêtée, puis relâchée, par les autorités algériennes à l'issue de l'enlèvement manqué des enfants, s'est félicitée de cet épilogue heureux qui, selon elle, pourrait servir de base à une convention plus large entre les deux pays. Même conclusion pour l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, M. Ahmed Ghozali, dont le rôle a été essentiel durant toute l'affaire. — *(Corresp.)*

CORÉE DU SUD

L'Eglise catholique en faveur d'une révision de la Constitution

Séoul. — L'opposition, qui fait campagne pour l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel direct, a reçu le renfort du cardinal Stephen Kim Sou Hwan, primat de l'Eglise catholique, qui a réclamé sans attendre un amendement constitutionnel allant dans le même sens, lors d'une homélie prononcée dimanche 9 mars à Séoul. Le président Chun Doo Hwan accepte de réviser la Constitution, mais pas avant l'expiration, en 1988, de son mandat actuel de sept ans.

L'Eglise catholique de Corée du Sud compte deux millions de fidèles, soit 5 % de la population, alors que les protestants sont huit millions. Mais le cardinal Kim a une influence morale qui dépasse le cadre de la communauté catholique. Son intervention s'est produite, en outre, au moment où les Etats-Unis font pression en faveur d'une « démocratisation » souple du régime de M. Chun. Le département d'Etat américain a jugé *« justifiée »* la campagne de l'opposition en faveur d'une élection présidentielle. M. Chun a, de son côté, fait un geste en recevant les dirigeants de l'opposition récemment. — *(AFP, Reuter.)*

ÉQUATEUR

Le chef de l'Etat adresse un ultimatum au général rebelle

Quito. — Dans une allocution télévisée, lundi 10 mars, le président équatorien, M. Léon Febres Cordero, a adressé un ultimatum au général rebelle Frank Vargas pour qu'il mette fin à sa mutinerie avant mercredi matin à 6 heures locales (11 heures GMT). Le chef de l'Etat a appelé l'ancien chef des forces aériennes, qui est retranché depuis vendredi sur la base aérienne de Manta, à 250 kilomètres au sud-ouest de Quito, à *« se rendre avec les honneurs »* avant l'expiration de ce délai. Le général Vargas avait auparavant rejeté un premier ultimatum du président Febres en exhortant la population de Manta, où il jouit d'une certaine popularité, à descendre dans la rue pour *« se libérer de la tyrannie »*.

Le chef de l'Etat a rejeté sur le général rebelle la responsabilité de toute éventuelle effusion de sang. Il l'a accusé d'insubordination, de prise illégale d'avions et d'occupation d'une base aérienne des forces armées. Le conflit est né à la suite d'accusations de corruption portées par le général Vargas contre le ministre de la défense et le commandant en chef de l'armée. — *(AFP.)*

LESOTHO

Le chef des mutins meurt d'une « crise cardiaque »

Maseru. — Le colonel Sehlabo, responsable de la mutinerie au sein de l'armée lesothane qui avait entraîné, le 17 janvier dernier, le renversement du premier ministre, M. Leabua Jonathan, est décédé, le 6 mars, d'une *« crise cardiaque »*, a annoncé, lundi 10 mars, la radio du Lesotho, citant un communiqué du gouvernement de Maseru. Selon le conseil militaire au pouvoir, le colonel Sehlabo est mort à l'hôpital où il avait été transporté depuis son lieu de détention. Cet officier avait dirigé la mutinerie d'une partie de la force paramilitaire du Lesotho, favorable au mouvement de jeunesse du Parti national Basotho et au Congrès national africain (ANC). Ces troubles, rapidement circonscrits par le général Justin Lekhanya, qui a pris le pouvoir le 20 janvier, avaient eu lieu au moment où le Lesotho faisait l'objet d'un blocus économique décrété par l'Afrique du Sud en raison de la présence sur son territoire de militants de l'ANC. — *(AFP.)*

En raison de la publication des résultats électoraux la parution du prochain
Le Monde
ÉCONOMIE
est avancée au numéro du samedi 15 mars, daté 16/17

AMÉRIQUES

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN COLOMBIE

Le Parti libéral conforte son hégémonie traditionnelle

De notre envoyé spécial

Bogota. – La seule surprise, dans les élections *législatives* colombiennes du 9 mars, a été... l'absence de surprise. On s'attendait à une remise en cause, au moins partielle, du système bipartite, en raison des énormes frustrations qu'il a créées, et du *semi*-échec du processus de paix avec la guérilla, engagé par l'actuel gouvernement. Or c'est ce système *qui*, une *fois* de plus, a triomphé. Les libéraux confirment leur hégémonie traditionnelle, avec plus de 48 % des voix, soit 2 % de plus que lors du précédent scrutin. Le Parti conservateur recule, avec environ 37 % des *suffrages*, mais reste l'unique concurrent du libéralisme *officiel*, et aussi son unique partenaire, puisque l'un et l'autre gouvernent ensemble le pays depuis *près de trente ans.*

Les appels à la rénovation n'ont donc pas été entendus. M. Luis Carlos Galan, qui avait fait dissidence du Parti libéral et voulait renouer avec le projet réformiste des pères fondateurs (*le Monde* du 8 mars), est le grand battu de dimanche. Son mouvement, le Nouveau *Libéralisme*, rassemble moins de 7 % des voix (contre 10 % en 1982), alors qu'il comptait sur une *forte progression pour s'imposer*. Sa candidature à l'élection présidentielle du 25 mai semble donc compromise, comme est enterré son espoir de réformer « du dehors » un système remarquable par son immobilisme. S'il se maintient dans la course, il sera accusé de travailler à la victoire du conservateur M. Alvaro Gomez, et c'est un péché que les libéraux officiels ne lui pardonneront pas, même si *leur* candidat n'est plus, désormais, sérieusement menacé.

Toutes les hypothèses sur la naissance d'une nouvelle Colombie, plus urbaine, plus indépendante à l'égard des partis traditionnels, moins sensible au clientélisme *électoral*, viennent donc de s'effondrer. M. Galan a été, de loin, pendant la campagne, *le* meilleur *« debater » à la télévision*. Mais le vainqueur, c'est le parti de M. Virgilio Barco, un vieil homme qui a du mal à s'exprimer en public et qui est visiblement, des trois principaux candidats à la présidence, le moins doué.

Sans doute des élections législatives comportant le renouvellement *des assemblées locales*, facilitent-elles le jeu des appareils. Mais le phénomène qui s'est produit le 9 *mars* a *toutes* les chances, selon les spécialistes, de se répéter le 25 mai, auquel cas succédera à M. Belisario Betancur, personnalité charismatique, qui a fait craquer les moules traditionnels, un homme dont on dit, au contraire, qu'il est contrôlé par l'appareil de son parti, et que les caciques ont choisi pour postuler la présidence, en pensant qu'à travers lui ils pourront gouverner.

Pourtant, s'il est élu, M. Barco commencera son mandat en meilleure position que M. Betancur ne termine le sien. Il n'aura pas, comme l'actuel président, son parti contre lui. Il disposera d'une majorité au Congrès. Il est assez proche de l'oligarchie pour jouir de la confiance des syndicats patronaux. M. Betancur, à l'inverse, est un conservateur rejeté par les siens, parce qu'il a dialogué avec la guérilla, noué des liens avec le régime castriste et celui du Nicaragua, afin de jouer au sein du groupe de Contadora les intermédiaires actifs, sinon efficaces, pour régler les conflits d'Amérique centrale.

L'actuel président s'est également heurté à l'hostilité du patronat en prenant des initiatives qui contrariaient ses intérêts. Sa grande erreur, sans doute, a été de vouloir mener seul, ou presque, le processus de paix avec *l'opposition armée*. De l'aveu général, il n'a pas su, ou pas voulu, associer à ses nombreuses initiatives dans ce domaine la classe politique et l'armée. Il s'est contenté de l'appui de quelques personnalités, comme le dirigeant communiste Alberto Rojas, et son isolement a abouti au drame des 6 et 7 novembre dernier : vingt-huit heures pendant lesquelles l'armée a commandé *aux lieu et place du président* de la République, en décidant seule de la conclusion – sanglante – à donner à la *prise* du *palais* de justice par un commando de trente-cinq hommes du M 19.

C'est pendant le mandat de M. Betancur – et pendant le processus de paix – que l'armée a presque doublé ses effectifs et son budget, remarque M. Eduardo Pizarro, professeur à l'Université nationale : elle est passée de *67 000* à 110 000 soldats. L'armée de l'air et la marine ont progressé de façon encore plus spectaculaire. *Durant* toutes ces années, l'armée a reçu carte blanche pour mener la répression à son gré, et elle a appliqué comme elle l'entendait la trêve signée en 1984 avec les FARC communistes, puis avec *le* M 19 *et* d'autres organisations.

Militarisation de la société

Bien des hommes politiques et des observateurs parlent de la *« militarisation »* de la Colombie, mais ne croient guère à la possibilité d'un putsch de l'armée : *« L'armée ne ferait pas cette sottise,* dit M. Emilio *Urrea*, l'un des *sénateurs* réélus du nouveau libéralisme. *Elle sait bien que, si elle prenait le pouvoir, les problèmes, pour elle, se multiplieraient par dix. Elle préfère un gouvernement faible comme celui de Betancur pour agir à sa guise. »*

Les FARC – qui représentaient en 1984 la moitié des trois mille sept cents guérilleros en armes, selon M. Urrea – ont pensé *que la* trêve leur serait profitable. Ils attendaient du scrutin du 9 mars une percée politique. *Celle-ci ne s'est* pas produite. Bien qu'associée dans plusieurs départements à des éléments du libéralisme *officiel, l'organisation* politique de la guérilla, l'Union patriotique, a fait un score peu convaincant *(moins de 2 % des* voix) et ne dépasse guère celui que réalisaient les communistes lors de précédentes élections.

M. Barco promet, à son tour, de *« tendre la main »* à la guérilla. Celle qui reste en activité semble disposée à renouer le dialogue pour aboutir à une nouvelle *« trêve armée »*. Les organisations qui ont formé l'an *dernier* le *Comité* de coordination guérillero (M 19, Armée populaire de libération, Armée de libération nationale, Mouvement indigéniste Quintin-Lame, *etc.) viennent de demander dans* un document public l'intercession du pape, qui doit visiter la Colombie en *juillet, pour entamer de nouvelles* négociations avec les autorités.

Le M 19 ne veut plus dialoguer avec M. Betancur, qu'il rend respon*sable* du *massacre du palais de justice* (quatre-vingt-quatorze morts, dont onze juges de la Cour suprême, et seize « disparus »), mais elle peut le faire avec M. Barco, s'il est élu. Celui-ci, en effet, a eu le mérite, en *septembre dernier, de résister aux* pressions de certains généraux qui lui demandaient de se prononcer *publiquement* contre le prolongement de la trêve avec les FARC.

Autre circonstance favorable pour le futur gouvernement libéral : la prospérité apportée par la hausse des prix du café, dont la Colombie est le deuxième exportateur mondial. Si cette prospérité est bien gérée, elle peut profiter à l'ensemble de l'*économie, et même aider* politiquement M. Barco.

CHARLES VANHECKE.

Chili

● *Prolongation de l'état d'urgence.* – Le général Pinochet a prorogé, lundi 10 mars, l'état d'urgence au Chili pour six mois. Le décret autorise le pouvoir à *maintenir* les opposants en détention préventive sans procès pendant trois semaines et à les envoyer *en exil intérieur*, voire à les expulser du pays, sans acte d'accusation. – *(Reuter.)*

EUROPE

LE RÉFÉRENDUM EN ESPAGNE SUR L'APPARTENANCE A L'OTAN

Un bouclier sur le flanc sud de l'Europe

Le président du gouvernement socialiste, M. Felipe Gonzalez, a tenu lundi 10 mars un dernier meeting, avant le référendum sur l'OTAN mercredi, devant quelque dix mille personnes réunies au Palais des sports de Madrid. Visiblement sur la défensive, M. Gonzalez a veillé à ne pratiquement jamais prononcer les mots « OTAN » et « alliance atlantique ». Il a souligné que les Espagnols devaient confirmer le 12 mars, en votant « oui », leur « intégration définitive à l'Europe ». « Le « non », a-t-il ajouté, « ne mène nul part, sinon à l'incertitude ».

De notre correspondant

Madrid. – Qu'apporte au juste l'Espagne à l'alliance atlantique ? *Quatre ans après son adhésion*, est-elle déjà *vraiment* intégrée dans la stratégie d'ensemble de l'OTAN ?

Depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir à Madrid, un grand plan de redéploiement militaire, affectant plus particulièrement l'armée de terre, a été mis en œuvre. *Long*temps destinées, à l'époque de Franco, *à réprimer* l'« ennemi intérieur », les forces armées espagnoles reviennent désormais à leur véritable mission : *défendre* le pays contre les menaces extérieures. Pour les stratèges espagnols, ces menaces proviennent aujourd'hui *avant* tout du Sud, et ce redéploiement vise en conséquence à renforcer le flanc méridional de la péninsule Ibérique et les Canaries.

Comme l'explique un officier supérieur de la marine, *« la position internationale de notre pays et sa politique de défense dépendent avant tout de sa capacité de contrôler le détroit de Gibraltar »*. D'autre part, la principale source de conflit potentiel pour l'Espagne est liée, aux yeux des responsables de la défense, à la revendication du Maroc sur Ceuta et Melilla, les deux présides espagnols situés sur la côte nord-africaine.

D'une façon générale, de toutes les zones limitrophes, l'Afrique du Nord est la plus instable, et tout affrontement, même répondant à une problématique d'ordre régional, pourrait s'y inscrire dans le cadre de la rivalité Est-Ouest. On est conscient, à Madrid, que tout conflit ouvert dans cette zone risquerait d'atteindre l'Espagne par ricochet.

Aussi, *depuis* deux ans, diverses mesures ont été prises pour renforcer le sud du pays. La région militaire méridionale, *celle* d'Andalousie, compte désormais trois brigades, une de plus que les autres régions. Elle peut en outre compter *sur* l'appui de deux autres basées dans le Levant proche, et sur celui d'une brigade de la Division blindée, la fameuse « Brunete », déplacée de Madrid à Badajoz, dans le sud-ouest du pays. En outre, c'est également en Andalousie que seront installés les cinq cents missiles sol-air Roland qu'a récemment achetés l'Espagne. Quant à la marine, elle a, elle aussi, transporté vers ses deux bases méridionales, celles de Carthagène et de Rota, une partie de ses effectifs jusque-là cantonnés dans la lointaine Galice. Les troupes d'élite de cette arme sont désormais installées à Rota et à San-Fernando, près de Cadix.

Si ce redéploiement répond donc, comme on tient à le souligner au ministère de la défense, à des préoccupations *« spécifiquement espagnoles »*, il correspond également parfaitement aux intérêts de l'alliance atlantique. Qu'attend en *effet* cette dernière de l'Espagne ? Avant tout, soulignent les attachés militaires occidentaux à Madrid, qu'elle fasse office de bouclier protégeant le flanc sud de l'Europe occidentale, face à toute manœuvre d'encerclement menée par les pays du pacte de Varsovie via l'Afrique du Nord.

« La défense de notre propre territoire »

Si l'Espagne intéresse ses alliés, c'est, il est vrai, *« en fonction de sa géographie plutôt que de son armée »*, souligne un attaché militaire occidental. Dans l'hypothèse d'un conflit Est-Ouest se développant au centre de l'Europe, l'Espagne *donnerait* à l'OTAN une plus grande profondeur de champ, servirait de plate-forme de réception des *renforts* venus d'outre-Atlantique, et verrouillerait le flanc sud-européen, ce qui est plus important que l'envoi éventuel de quelques soldats espagnols à l'extérieur.

C'est d'ailleurs pourquoi l'intégration de l'Espagne à la structure militaire de l'alliance, réclamée par l'opposition de droite, n'est pas fondamentale pour *les socialistes*. *« Notre contribution à la défense de l'Occident, c'est la défense de notre propre territoire »*, peut affirmer, sans être démenti par ses alliés, le ministre de la défense, M. Narcis Serra.

Sur ce dernier point, socialistes et « anti-otanistes » sont d'ailleurs paradoxalement d'accord. Pour les seconds, *toutefois*, l'Espagne pourrait défendre tout aussi efficacement son propre territoire en quit*tant* l'alliance et éviter ainsi de se voir entraînée, dans la région méditerranéenne, dans d'éventuels conflits qui ne la concernent pas. C'est aux électeurs, désormais, qu'il appartiendra de trancher dans ce débat !

THIERRY MALINIAK.

La non-intégration militaire

L'Espagne ne fait pas partie de la structure militaire intégrée de l'OTAN, c'est-à-dire qu'aucune unité espagnole ne peut être soumise aux ordres du commandement *intégré* de l'alliance.

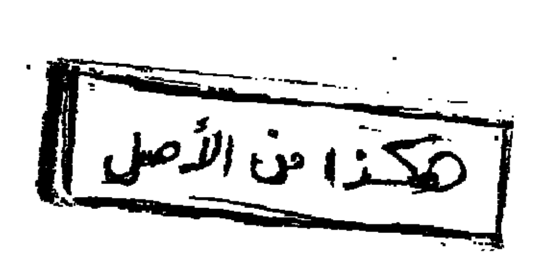
Les Espagnols, contrairement *aux Français, n'entretiennent* pas de troupes en dehors de leurs frontières. Mais ils participent de plein droit ou comme « observa*teurs* » aux *réunions* de certains organismes de l'alliance atlantique dont la France est absente. *C'est le cas, notamment, du co*mité militaire, du comité des plans de défense et du groupe des plans nucléaires.

En 1982, après avoir fait entrer *l'Espagne dans l'OTAN, le* gouvernement centriste de M. Calvo Sotelo avait tenté de *l'intégrer rapidement à sa structure* militaire. Il n'en avait pas eu le temps, d'autant que cette mesure *soulève de sérieux* problèmes politiques. Avec le Portugal d'abord, qui craint que l'intégration de l'Espagne ne réduise son propre rôle au sein du commandement de l'alliance. Et, d'autre part, en raison de la revendication par Madrid de Gibraltar, les Espagnols se refusant à répondre sur le Rocher aux ordres d'un officier britannique.

Th. M.







هكذا من الأصل

EUROPE

Suède

D'énormes moyens policiers sont mis en œuvre pour rechercher l'assassin d'Olof Palme

De notre correspondant

Stockholm. – Depuis quatre jours, M. Hans Holmer, chef de la police de Stockholm, ouvre sa conférence de presse quotidienne par ces mots : *« Rien de nouveau. Nous prions les gens qui auraient pu faire des observations intéressantes dans la soirée de l'attentat, le 28 février, de se mettre en rapport avec nous. »* L'enquête sur le meurtre d'Olof Palme est-elle dans l'impasse ? *« Absolument pas*, dit-il, *mais nous effectuons un travail méthodique qui prend énormément de temps. »*

Jusqu'à présent, les enquêteurs ont reçu environ dix mille indications et témoignage du public. Ceux-ci sont disséqués, filtrés, recoupés, et les informations jugées *« intéressantes »* – un millier environ – sont engrangées puis traitées dans les ordinateurs. Les faits et gestes de quelque mille cinq cents personnes, avant et après le crime, sont examinés à la loupe. Un inspecteur suédois, connu pour son aversion pour les sociaux-démocrates, a ainsi été entendu à deux reprises déjà par des agents de la sûreté, et son domicile a été perquisitionné pendant l'un des deux interrogatoires.

Son visage ressemble, dit-on, au portrait-robot diffusé quelques jours plus tôt. Adepte du tir sportif, il était en possession d'un permis pour un Wesson & Smith Magnum, le type de revolver dont s'est servi l'assassin du premier ministre, pense la police. L'arme lui avait été « confisquée » au mois de janvier sur ordre de ses supérieurs. Il affirme au quotidien *Svenska Dagbladet* qu'il se trouvait, le soir du crime, dans un dancing, à une centaine de kilomètres de Stockholm, et que six témoins peuvent attester de sa présence dans cet établissement. La police a procédé à une confrontation et se refuse à tout commentaire. Une personne parmi les mille cinq cents considérées comme *« intéressantes »*.

Parfois haï et diffamé

Les indices sont maigres : deux balles de 9 millimètres, qui ont été maintenant examinées par les laboratoires de la brigade criminelle ouest-allemande et du FBI américain ; un portrait-robot établi en grande partie grâce aux observations d'une jeune femme, dessinatrice, qui a croisé l'assassin au cours de sa fuite ; divers témoignagnes concordants, qui laissent penser que le meurtrier et ses complices présumés se sont échappés dans une voiture, dont on n'a toujours pas retrouvé la trace ; enfin, trois ou quatre revendications assez peu crédibles de terroristes allemands. En outre, le meurtrier a agi « en professionnel », ce qui veut dire qu'il avait probablement mis autant de soin à organiser sa fuite que l'attentat. Il a profité, de surcroît, de la bévue de la police de Stockholm, qui a omis de boucler immédiatement les sorties de la capitale.

Olaf Palme a-t-il été victime d'un commando terroriste, d'un tueur à gages, d'un groupe de Suédois éprouvant une haine obsessionnelle pour le dirigeant social-démocrate ? Si la *« dimension internationale »* du personnage, sa *« lutte inlassable pour la paix et le dialogue »* sont volontiers soulignées en ces journées de deuil, il ne faut pas oublier qu'Olof Palme était aussi l'homme politique probablement le plus haï et le plus diffamé de Suède par des groupuscules extrémistes, qui le comparaient par exemple sur des affiche à l'imam Khomeiny, voire à Hitler... Un pasteur de l'Eglise d'Etat luthérienne des environs de Göteborg n'a-t-il pas refusé, au lendemain de la tragédie, de mettre le drapeau de sa paroisse en berne et dit à de futurs premiers communiants qu'il était *« heureux »* de la mort d'Olof Palme ?

La police n'écarte aucune piste. Un diplomate chevronné, M. Sverker Aaström, ancien ambassadeur de Suède à Paris, assure depuis quelques jours la liaison entre les enquêteurs et le ministère des affaires étrangères pour *« évaluer le contexte politique international »* de l'affaire. Tous les services de police européens ou presque ont été contactés. Une récompense de 500 000 couronnes (autant de francs français) a été offerte, pour la première fois dans les annales policières de la Suède, aux personnes qui apporteraient des informations susceptibles de faciliter l'arrestation du meurtrier.

L'incertitude et la publication du portrait-robot d'un homme aux traits qui ne sont pas particulièrement scandinaves commencent aussi à semer l'inquiétude parmi les travailleurs immigrés et les réfugiés politiques résidant en Suède. Certains Kurdes se sentent « dévisagés » et immédiatement suspectés dans la rue ou dans le métro. D'autres – des Yougoslaves en particulier – hésitent à envoyer leurs enfants à l'école. Un touriste français, de passage en Dalécarlie, a été interpellé deux fois au cours du week-end... Il ressemblait au portrait-robot.

Samedi 8 mars, à l'appel d'une dizaine de fédérations d'immigrés et de réfugiés, environ six mille personnes ont manifesté à Sergelstorg, la grande place de Stockholm, pour rendre hommage à Olof Palme – *« l'homme qui*, selon l'un des orateurs, *nous a donné une terre d'asile, nous a garanti les mêmes droits qu'aux Suédois et qui a toujours lutté contre la xénophobie et le racisme »*. Pour éviter une vague de violence que beaucoup semblent redouter, la presse et les chefs de file politiques, du gouvernement comme de l'opposition, commencent à mettre en garde contre cette méfiance croissante à l'égard des étrangers.

Des cérémonies à la mémoire du premier ministre ont lieu chaque jour depuis l'attentat du 28 février. Pas seulement en Suède. Dimanche soir, à Oslo, environ dix mille personnes ont défilé dans les rues de la ville pour rendre hommage à l'homme qui a donné *« un poids et une influence politiques internationales à toute l'Europe du Nord »*. Lundi 10 mars, à midi, une minute de silence a été observée dans toute la Suède. Les trains et les métros se sont arrêtés, de nombreux passants se sont immobilisés dans la rue, des voitures et des poids lourds se sont garés sur la bande d'arrêt des autoroutes. Au quartier général de la police à Stockholm, les enquêteurs, qui guettent le premier faux pas du meurtrier d'Olof Palme s'il se trouve encore en Suède, ont eux aussi cessé de travailler pendant soixante secondes.

ALAIN DEBOVE.

L'URSS DÉMENT L'EXÉCUTION DU TRANSFUGE YOURT CHENKO

Les ambassades d'URSS à Washington et à Bonn ont démenti, lundi 10 mars, que l'agent Vitali Yourtchenko ait été exécuté après son retour en URSS, à l'automne dernier. L'information avait d'abord été donnée par la radio publique américaine (NCR), qui citait des sources proches de l'administration, puis par l'agence ouest-allemande DPA et le quotidien de Hambourg *Bild Zeitung* (*le Monde* daté du 11 mars). Les deux démentis ont été apportés à peu près simultanément et en termes similaires : *« Vitali Yourtchenko est vivant, en bonne santé et travaille à Moscou »*, a ainsi indiqué le porte-parole de l'ambassade soviétique à Washington.

A Bonn comme à Washington, les informations concernant son exécution ont été qualifiées de *« mensonges grossiers »* et *« malveillants »*.

Selon l'agence DPA, la nouvelle de l'exécution de Yourtchenko avait été transmise aux services de renseignement occidentaux par un colonel du KGB qui avait fait défection en février dernier.

Vitali Yourtchenko – officiellement fonctionnaire chargé de la protection des bâtiments diplomatiques – avait lui-même fait défection à Rome, en août 1985, avant d'être pris en charge par la CIA, puis de repasser du côté soviétique, à l'ambassade d'URSS à Washington. – *(AFP.)*

LES RENCONTRES FRANCO-GERMANIQUES DE BEAUBOURG

Le difficile dialogue des intellectuels

Un peu comme le serpent de mer, le dialogue franco-germanique n'en finit pas de poindre et de tourner court depuis bientôt deux siècles.

Prenant le relais de Germaine de Staël et de Heinrich Heine, deux philosophes français, Françoise Gaillard et Jacques Leenhardt, ont voulu en renouer une fois de plus les fils.

Organisées par l'Association dialogue entre les cultures (ADEC), en coproduction, notamment, avec l'Institut Goethe, les centres culturels autrichien et suisse, une série de rencontres franco-germaniques se déroulent, depuis le 20 février, à Faison de trois par semaine, au Centre Pompidou (entrée libre) et dans les divers instituts en question (sur invitation).

Plus de six cents personnes tentaient en vain, le premier jour, de s'introduire dans la grande salle du Centre Pompidou archicomble, où une brochette de philosophes débattaient sur « La rationalité et ses enjeux ». C'est avec véhémence que Jacques Derrida, accusé par ses confrères germaniques de néonietzschéo-heideggerianisme, apostropha ceux-ci en les traitant de *« terroristes »*. Quant à Jürgen Habermas, la vedette allemande, il avait préféré se réfugier dans l'assistance plutôt que de prendre place aux côtés de son collègue et compatriote Peter Sloterdijk.

En dépit de la défection de Günter Grass, suivie de celle de son interlocuteur présumé Alain Robbe-Grillet, les étoiles n'auront pas manqué (Frederick Tristan, Michel Deguy, Hans Jürgen, Syberberg, Fritz Raddatz...) tout au long de ce colossal « brainstorming » qui s'achèvera le 15 mars (avec, notamment, l'intervention fort attendue d'Otto Schily), et où il aura été question d'à peu près tout, de l'importance de la femme en tant que paria, ferment radical de la culture allemande, à l'attitude divergente des Allemands, un peu trop échaudés par leur histoire récente, et des Français, fortifiés par leur cartésianisme face au rationnel et à l'irrationnel.

Il est vrai que certains débats rappelèrent fâcheusement ceux de Vadius et de Trissotin, mais on était, de part et d'autre, entre spécialistes, et le choix des « modules » et des thèmes des différentes rencontres n'était pas précisément fait pour donner un tour concret aux questions.

J.-L. DE RAMBURES.

AFRIQUE

République sud-africaine

Munsieville, une menace pour les « peaux blanches »

Treize personnes ont été tuées en Afrique du Sud depuis la levée de l'état d'urgence, vendredi 7 mars, à la suite d'affrontements avec la police ou de règlements de compte. En outre, neuf autres Noirs sont morts le week-end dernier lors de combats entre factions rivales de Zoulous, près d'Umbumbulu, au sud de Durban. Dans les villes « blanches » du pays, où plusieurs commissariats de police avaient été la cible d'une série d'attentats, les autorités ont désamorcé un début de psychose en arrêtant, dimanche une mystérieuse activiste soupçonnée d'être la première terroriste blanche opérant pour le compte de la branche armée de l'ANC (Congrès national africain). Elle est accusée d'être à l'origine de trois attentats dans des commissariats qu'elle aurait piégés avec des mines-ventouses.

De notre correspondant

Il a suffi d'un cocktail Molotov lancé, le 30 janvier dernier, à travers les vitres d'une habitation blanche pour raviver la peur et faire resurgir les tensions. Les dégâts furent minimes, mais cette « bombinette » a relancé la campagne pour le déplacement des dix mille Noirs résidant à Munsieville, où ils vivent depuis des générations, à proximité de Krugersdorp, à une quarantaine de kilomètres de Johannesburg. Munsieville, un *black spot*, une tâche noire, que les autorités voulaient supprimer depuis longtemps. *« Un cancer »*, comme dit M. Chris Viljoen, conseiller municipal de Krugersdorp, qui doit être éliminé, car il représente une menace pour *« nos peaux blanches »*. Un abcès qui semble d'autant plus gênant qu'il est situé à 400 mètres à peine d'une zone blanche, Dan-Pienaarville, quartier résidentiel qui a poussé ces dix dernières années en bordure de Munsieville.

« On dit qu'on peut choisir ses amis mais pas ses voisins, fait remarquer une vieille dame dans la cité noire. *Les habitants de Dan-Pienaarville ont choisi d'être nos voisins, et maintenant ils veulent que l'on parte. On nous a déjà déplacés une fois de Quelerie-Park jusqu'ici. Nous ne partirons plus. »*

Depuis l'incident du cocktail Molotov, le no man's land, une zone d'herbes folles et de buissons située entre les deux secteurs, est sous la surveillance permanente de l'armée. Des soldats, par groupes de deux, fusil à l'épaule, sont postés tous les 200 mètres pour prévenir d'éventuelles représailles et empêcher que les Noirs ne franchissent la zone tampon.

Munsieville était donc promise à disparaître. Les autorités du pays l'avaient assuré. Soudain, en octobre dernier, le gouvernement est revenu sur sa décision de transférer les habitants de ce ghetto noir dans une autre *township* de Krugersdorp, Kagiso. Décision réitérée à la fin du mois de février, le pouvoir promettant même de débloquer 22 millions de rands (77 millions de francs) pour améliorer les conditions de vie. Rien n'a été fait à Munsieville pendant quarante ans, puisque cette cité devait être rayée de la carte. On s'y entasse dans des taudis, sans eau, sans électricité, sans égout pour la grande majorité des habitants, sans écoles aussi, qui ont été fermées.

Pour les Blancs de Dan-Pienaarville, une promesse est une promesse. Comme le souligne l'un d'eux : *« Ou bien le gouvernement revient sur sa décision, ou nous lui ferons modifier sa politique. Le sang va encore couler à Krugersdorp. »* Une pétition, signée par dix mille personnes, a été envoyée aux dirigeants du pays. Les mouvements d'extrême droite ont sauté sur cet exemple de renoncement aux idéaux de l'apartheid.

« On n'est plus chez soi »

Le conseil municipal a évoqué la possibilité d'installer une zone industrielle entre les deux communautés. Mais l'on a craint que cela n'attire les travailleurs noirs et que la *township* ne s'étende. En attendant, on construira une barrière qui, plus tard, laissera la place à une autoroute.

Mais, au fait, pourquoi Munsieville est-elle si gênante ? A écouter parler les Blancs, les mêmes arguments reviennent sans cesse : l'insécurité, le bruit des tam-tams, la fumée des poêles en hiver. Une peur qui s'est transformée en psychose. On n'ose plus laisser les enfants sortir le soir. On n'ose plus quitter la maison pour les vacances. Cette promiscuité a fait baisser la valeur mobilière des propriétés. *« On n'est plus chez soi, et rien n'est fait pour assurer notre tranquillité. »*

Toutes les portes d'entrée sont maintenant dotées de grilles métalliques. Quelques-uns préfèrent partir, si l'on en juge par le nombre des maisons à vendre. Mais les habitants de Dan-Pienaarville sont des gens modestes qui ont travaillé dur pour s'offrir leur pavillon agrémenté d'un petit jardin. *« Comment maintenant trouver la même chose, au même prix, ailleurs ?* demande l'un d'eux. *Et, en plus, c'est impossible de vendre. » « Prisonnières dans notre maison »*, comme l'expliquent deux vieilles dames qui tiennent leur valise prête au cas où leur domicile serait incendié par les Noirs.

Du côté de Munsieville, on trouve que les Blancs font beaucoup de bruit pour peu de chose. Les Noirs mettent en doute les accusations portées et estiment que cela prouve que *« les Blancs ne sont pas prêts à vivre côte à côte avec les Noirs dans la paix et l'harmonie »*. *« Le racisme dans sa pire expression*, juge un adolescent de dix-neuf ans. *Je me demande ce qu'ils ressentiraient si on leur demandait, à eux, de quitter le lieu où ils habitent. Ici, c'est chez nous. Nous sommes comme un vieil arbre. On ne peut le déraciner et le replanter ailleurs. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

La terreur d'une conseillère municipale noire

De notre correspondant

Munsieville. – Parce qu'elle est persuadée d'avoir servi et de pouvoir encore servir sa communauté, Catherine Kgongoane vit en exil dans sa propre maison, au milieu de ses administrés, à Munsieville. Catherine Kgongoane est l'un de ces conseillers municipaux noirs considérés comme *« des collaborateurs, des vendus au régime »*. Depuis que l'agitation règne dans la township, elle vit terrée dans ses quelques pièces, osant à peine sortir. Elle a dû renoncer à exercer son emploi de puéricultrice dans une crèche. Elle bénéficie de la protection constante d'un policier armé qui, posté derrière les rideaux, scrute les allées et venues.

Sa maison a déjà été endommagée par des jets de pierres. Jusqu'à présent, elle a eu plus de chances que son collègue, dont l'habitation a été réduite en cendres. Mais elle s'attend au pire. Cette dame, âgée de soixante-deux ans, raconte qu'elle vit complètement isolée, ses voisins n'osant pas lui adresser la parole de peur de représailles. *« Si je n'avais plus de toit, ils ne me recueilleraient même pas. »*

La démission alors ? Non, parce que des électeurs ont placé leur confiance en elle, et parce qu'elle estime qu'elle peut améliorer le sort des siens. Catherine Kgongoane veut continuer à se battre pour les autres, contre la menace de déplacement, pour la réouverture de l'école Saint-Mary, pour que les Noirs continuent d'être enterrés à Munsieville. Et, cela, au risque de sa vie.

Combien de conseillers municipaux noirs ont payé de ce prix leur entêtement ? Catherine Kgongoane ne veut pas céder au climat de terreur qui règne dans de nombreuses townships. Elle est convaincue qu'il y a une autre issue que celle du chaos. La preuve : *« Avez-vous lu le discours du président Botha ? »*, demande-t-elle sur le pas de sa porte.

M. B.-R.

Ouganda

• *Appel à l'aide internationale.* – Le gouvernement de M. Yoweri Museveni a lancé un appel à l'aide internationale, lundi 10 mars, pour financer le coût (160 millions de dollars) de la réinstallation des populations déplacées au cours de cinq années de guerre civile et de la réhabilitation des zones dévastées. – *(AFP.)*

Inde

M. Rajiv Gandhi a « démissionné » deux chefs de gouvernement

En quarante-huit heures, les ministres-en-chef des Etats du Maharashtra et du Cachemire ont été *« démissionnés »* par M. Rajiv Gandhi. Du jamais vu, qui illustre les difficultés intérieures grandissantes auxquelles se heurte le premier ministre indien. Le premier des congédiés, M. Shivajirao Patil Nilangekar, a été pris en flagrant délit de trafic d'influence ; le second, M. Gulam Mohamed Shah, s'est révélé incapable de mettre un point final aux graves affrontements hindo-musulmans, les premiers de cette ampleur, qui déchirent depuis trois semaines les vallées de Jammu et Cachemire (*le Monde* des 9 et 10 mars).

Maharashtra : licencié pour abus de diplômes

De notre correspondant

New-Delhi. – Licencié pour un doctorat : c'est la triste situation dans laquelle se trouve, depuis trois jours, le ministre en chef du Maharashtra, l'Etat le plus riche, après le Pendjab, de l'Union indienne. M. Shivajirao Patil Nilangekar, c'est son nom, est impliqué jusqu'au cou dans ce qui est devenu, à la « une » des journaux, le *« scandale des diplômes »*. Il s'agit de faux, évidemment, de ceux qu'un certain nombre de médecins « indiens », dont le père est influent ou prospère, ont obtenus à la fin d'études trop médiocres pour mériter un authentique certificat d'aptitude.

Scénario classique : M. Nilangekar, personnellement neutre, sans une once de charisme, a une fille pas trop douée qui veut devenir gynécologue. La jeune femme avait déjà raté deux fois son doctorat quand le père devint, il y a huit mois, ministre en chef à Bombay. L'examinateur de l'université médicale de Bombay fut informé qu'il aurait l'honneur de corriger la copie d'un proche parent de « Son Excellence ». On ignore ce qui lui fut promis – l'accusé nie farouchement, – mais un témoin affirme l'avoir entendu se rappeler au bon souvenir du ministre en chef, *« le nécessaire »* ayant été fait...

Apparemment, le travail de la demoiselle était encore une fois médiocre, mais les notes furent excellentes : en novembre dernier, elle fut proclamée gynécologue. Hélas, un camarade étudiant, recalé, lui, entreprit de porter plainte pour fraude. Une enquête fut ordonnée par la Haute Cour de Bombay. Elle vient de rendre son verdict : *« Il y a bien eu tricherie et il y a tout lieu de croire que M. Nilangekar est intervenu en faveur de sa fille. »* Stupéfaction de l'intéressé qui faisait tout, depuis un mois, pour désamorcer la bombe. Sa fille a même offert gentiment de repasser son examen...

Depuis samedi, M. Nilangekar expédie les affaires courantes jusqu'à ce que le parti de M. Gandhi *lui trouve un remplaçant*. Dimanche, *l'Hindoustan Times*, pourtant proche du Congrès-Indira, sort une autre affaire de faux diplômes dans laquelle le chef ministre est encore plus directement impliqué, et où l'on s'aperçoit que M. Nilangekar, autodidacte honteux, rêvait, lui aussi, de passer pour une bête à concours.

C'était en 1983 – il avait déjà *plus de cinquante ans*, – il convoitait, noblesse oblige, un doctorat de sciences politiques. D'après le journal, le politicien, qui n'était alors que ministre local, engagea un « nègre » pour les recherches, choisit un ami comme guide de thèse et en fit embaucher un troisième comme examinateur. Mais quelqu'un refusa le « service » sollicité par l'influent politicien, et l'affaire tomba à l'eau. Elle vient de ressortir.

Homme d'honneur malgré tout, M. Nilangekar jure qu'il est innocent et qu'il a pris la décision de démissionner *« tout seul »*, le *« haut commandement du parti »* (lire M. Rajiv Gandhi) *« ne l'ayant pas « influencé »*. Simplement, quand il a présenté cette demande de mise en préretraite, le premier ministre l'a *acceptée*.

P. C.

Cachemire : une histoire de famille sur fond de violence religieuse

De notre correspondant

New-Delhi. – Le Cachemire, Etat « sensible » du nord de l'Inde – frontalier du Pakistan et de la Chine, – est désormais administré directement par New-Delhi. Des élections devront avoir lieu dans un délai de six mois. Installé au pouvoir en juillet 1984 par Indira Gandhi, M. G.M. Shah n'a jamais été populaire et, d'après ses anciens alliés eux-mêmes, *« la corruption et le népotisme »* avaient atteint sous son règne *« des niveaux jamais vus »*. Successeur de M. Farouk Abdullah, son propre beau-frère, à la tête du seul Etat de l'Union dans lequel les musulmans sont majoritaires (66 %), M. G.M. Shah ne devait sa survie politique qu'à la volonté de New-Delhi.

Dirigeant d'un parti historique d'opposition locale, la Conférence nationale, M. F. Abdullah avait eu le tort, aux yeux d'Indira Gandhi, de ne pas se contenter du Cachemire et d'avoir voulu se tailler la stature de chef de l'opposition à l'échelle nationale. Sa chute fut organisée par l'ancien premier ministre, conseillé par M. Arun Nehru, aujourd'hui ministre de l'intérieur, et avec l'assentiment de M. Rajiv Gandhi, qui était alors à la tête du parti gouvernemental. Pratique à présent interdite par la loi « antidéfection », le Congrès-Indira acheta littéralement une quinzaine de députés du groupe Farouk, et le gouvernement de celui-ci se retrouva minoritaire à l'Assemblée locale.

Avec seize députés seulement, et le soutien des vingt-six représentants du Congrès-I, M. G.M. Shah prit la place de son beau-frère, qui contrôlait pourtant encore trente-trois sièges *à lui seul*. Il n'y eut pas de nouvelles élections et on parla de scandale. Aujourd'hui, la presse, unanime, salue *« la réparation d'une injustice »*.

Personne ne pensait, en effet, que, face aux urnes, M. G.M. Shah – et ses quinze « défecteurs » – avait la moindre chance de résister au parti de son beau-frère. Outre sa mauvaise gestion, les congressistes lui *reprochaient d'avoir partie liée* avec les *« éléments pro-pakistanais »* de la région et de jouer avec les sentiments religieux des deux grandes communautés du Cachemire pour rester au pouvoir. Bref, les hindous *minoritaires, et notamment* les dizaines de milliers de pandits (sages) restés dans la vallée de Jammu, ne se sentaient plus en sécurité.

A la suite des rumeurs de massacres et des maladresses successives commises à leur endroit, les musulmans furieux s'en étaient pris, ces dernières semaines, à certains quartiers et villages hindous des deux vallées. Le couvre-feu fut imposé dans plusieurs localités, la troupe reçut l'ordre de tirer à vue, et un demi-millier de fauteurs de trouble sont actuellement en prison.

Rendu indirectement responsable de la situation, le Congrès I du Cachemire, qui recrute essentiellement chez les hindous, sentit sa base électorale lui échapper.

PATRICE CLAUDE.

Afghanistan

● *M. Cordovez à Islamabad.* – Le médiateur des Nations unies dans le conflit afghan a rencontré, dans la capitale pakistanaise, le président Zia Ul Haq et le premier ministre, M. Junejo. A l'issue de ces entretiens, il a déclaré, lundi 10 mars, que *« le doute qui existait, jusqu'à présent, sur l'existence d'un calendrier de retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan est levé »*, ce qui devrait, a-t-il ajouté, faciliter une *« formule de compromis »* entre Kaboul et Islamabad. – *(AFP.)*

Malaisie

● *Protestation.* – Apprenant l'exécution, le 4 mars, de Sim Kie Chon, condamné à mort aux termes d'une loi d'exception (l'application de la peine de mort étant automatique en cas de détention d'arme), la FIDH (Fédération internationale des droits de l'homme) a jugé, dans un communiqué récemment diffusé à Paris, *« particulièrement scandaleux »* la pendaison du condamné *« dont les recours en grâce ont été rejetés »*. La FIDH rappelle que *« le seul fait précis relevé contre Sim Kie Chon consiste, en effet, à avoir été trouvé en possession d'un revolver et de cinq cartouches le 13 décembre 1981 »*.

Chine

POUR LA PREMIÈRE FOIS AU « TIBET SOCIALISTE »

Plus de dix mille fidèles ont célébré la réincarnation du Bouddha

De notre envoyé spécial

Xiahe. – Pendant que des dizaines de lamas groupés sur *les toits avoisinants psalmodient* des sutras (prières) d'une voix grave, le sixième bouddha vivant du monastère tibétain de Labrang (1), Jamiang Rimpoche, s'approche des traditionnelles sculptures en beurre de yak coloré pour les arroser d'eau lustrale. Plus de dix mille fidèles tibétains sont rassemblés sur la place devant le monastère, dans la nuit glaciale, à plus de 3 000 mètres d'altitude, pour assister à la première fête marquant la réincarnation du bouddha célébrée ici depuis 1959, l'année du soulèvement du Tibet et de la fuite en Inde du dalaï-lama.

Labrang est l'un des six plus *grands monastères tibétains*. Il a été fermé en 1959 au moment de la répression, qui aurait fait ici de nombreuses victimes bien que personne n'ait envie de parler de ces événements dans une ville *bien contrôlée* par la *gonganju* (la sécurité). Les lamas furent envoyés « participer à la production ». *Mais, nous ont dit* plusieurs d'entre eux, ils ont poursuivi clandestinement chez *eux leurs activités religieuses.*

Labrang a été ravagé pendant la *révolution culturelle*, les deux tiers des bâtiments qui couvraient plus de 200 hectares et *abritaient plus de trois mille* lamas ont été détruits. Auparavant, ce monastère, fondé en *1708, contrôlait directement* cent huit centres religieux et vingt mille lamas dans cinq provinces et même à *Pékin. Réouvert* en 1981 sous la tutelle du bureau des affaires religieuses, qui le subventionne, il ne compte plus que cinq cent trente lamas – dont beaucoup de jeunes – et un certain nombre de bonzillons. Ses six instituts d'études (théologie, médecine traditionnelle, etc.) ont repris leurs activités.

La cérémonie, créée par le fondateur du lamaïsme en 1409, suit de peu la célébration du *Nouvel An* tibétain, qui, exceptionnellement, tombait cette année le même jour que le Nouvel An chinois. *Elle a été l'occasion* de l'exposition à flanc de colline d'une immense peinture *sur toile du Bouddha* (ou Tanka), de danses de lamas et de nombreuses autres cérémonies, dont une devant un monument commémorant la visite d'un précédent dalaï-lama dans une joyeuse pagaille, les lamas se *bousculant* pour se rapprocher des objets sacrés, alors que des moines plus âgés tentaient de *maintenir l'ordre* à coups de chapelet.

Ces festivités ont déclenché une extraordinaire ferveur populaire de la part des citadins de Xiahe, mais aussi de paysans et de nomades venus par milliers, parfois de très loin en camion, à cheval ou à pied. Les rues étaient pleines de ces familles vêtues de manteaux en peau de mouton, avec toques de fourrure et brocart, bijoux en argent. *Portant* parfois le poignard au côté, les hommes faisaient leurs emplettes.

De moins en moins de sinophones

Les ruelles du monastère, les salles de prière, celles où grincent *les moulins à prière, étaient* pleines de fidèles qui semblaient vouloir rattraper les années pendant lesquelles ils n'avaient pu exercer librement leur culte. Des pèlerins faisaient le tour des bâtiments, s'agenouillant et se couchant à plat ventre à chaque pas en psalmodiant des prières. Les autels étaient remplis d'offrandes : *tissus*, mottes de beurre... Dès qu'ils voyaient une salle entrouverte pour les *visiteurs étrangers*, des fidèles se glissaient à l'intérieur pour faire leurs dévotions devant les bouddhas *à côté* desquels on voyait toujours des chromos ou des photos du dalaï-lama.

Dans ces montagnes situées à *plus de 1 000 kilomètres* à vol d'oiseau de Lhassa, à des semaines de marche, et en dépit de la rupture des relations traditionnelles entre les monastères, les cérémonies ont donc repris comme dans la capitale du Tibet. La, devant les reporters de la presse chinoise, les mêmes festivités *ont* eu lieu en présence de deux cent mille personnes, du panchen-lama, l'autre chef spirituel *du lamaïsme tibétain, et* du secrétaire local du Parti communiste. Le panchen-lama, traditionnellement pro-chinois et qui réside habituellement à Pékin, s'est félicité du *« succès de la cérémonie de la grande prière, qui montre que la politique de liberté religieuse du PC est non seulement correcte, mais digne de confiance »*. A cette occasion, des offrandes valant des centaines de milliers de yuans ont *été déposées aux monastères et*, pour la première fois depuis plus de vingt ans, des examens théologiques *de haut* niveau ont eu lieu.

Pékin veut donc que le visage du Tibet apparaisse de plus en *plus* « normalisé ». *La région*, longtemps fermée et contrôlée par l'armée, est graduellement *ouverte aux touristes, qui pourront*, dès le printemps, visiter quatre sommets, la haute vallée *du fleuve Bleu, et faire une tournée* sur le plateau tibétain en autocar. Les autorités chinoises *se sentent apparemment assez* sûres d'elles-mêmes pour autoriser de tels grands rassemblements de *Tibétains sur un* thème religieux facilement mobilisateur ici. Mais, en même temps, en permettant à nouveau un certain degré de culture locale, ils contribuent à resserrer la cohésion d'une population qui fut si violemment traumatisée il y a un quart de siècle, et dont le chef spirituel se refuse toujours à *rentrer au bercail.*

En effet, n'étant plus obligés d'aller à l'école chinoise, les jeunes se précipitent à nouveau vers *les lamaseries à la recherche* d'un savoir qui n'a que de très lointains rapports avec celui diffusé dans *les* manuels du ministère de l'éducation nationale. Qui plus est, le nombre de Tibétains sinophones dans la *région* de Xiahe (peuplée à 70 % par des Tibétains), déjà peu élevé, ne cesse de se réduire.

PATRICE DE BEER.

(1) En chinois *labulengsi*, dans la préfecture autonome tibétaine du Gannan, province du Gansu, dans le nord-ouest de la Chine.



هكذا من الأصل

politique

AU GRAND JURY SPÉCIAL RTL-« LE-MONDE »

M. Le Pen : « M. Chirac parle le double langage »

M. Jean-Marie Le Pen, qui était, lundi 10 mars, l'invité du Grand jury RTL-*le Monde*, a notamment déclaré, à propos du meurtre d'un sympathisant socialiste, commis le 7 mars à Croissy-sur-Seine (Yvelines) par un membre de son parti : *« La connaissance de ce dossier, théoriquement secret, est faite à sens unique par des indiscrétions du parquet à l'égard d'un certain nombre d'informateurs et il est difficile de savor ce dont il s'agit vraiment avant d'avoir connaissance du dossier d'instruction et de l'enquête policière. Pour l'instant, nous n'avons que les assertions d'un des protagonistes : un des amis de la victime.*

Il y a sur le sujet une position de principe : il est évident que le Front national condamne de la manière la plus formelle, la plus expresse, ce genre d'agressions même quand elles ne conduisent pas à la mort (...) *Il n'est pas démontré par l'enquête que ce coup de couteau ait voulu être criminel. En toute hypothèse, il pèse sur cette affaire une suspicion qui ne sera levée que quand on connaitra la personnalité exacte de l'agresseur* (...).

« Complaisance »

» Ce que nous savons, par notre enquête, c'est que cette équipe ne faisait pas partie de nos équipes de colleurs d'affiches. En revanche, cette équipe, qui est extérieure, a tenté de s'imposer pour assurer, soi-disant, la protection de nos équipes ; elle a été invitée à s'écarter. Quand on sait qu'elle s'est présentée à nos colleurs d'affiches après le très grave incident qui s'était produit, et donc alors que ces hommes savaient qu'ils avaient au moins blessé un autre homme – qui n'est d'ailleurs pas un militant mais un sympathisant du Parti socialiste – il y a quelque chose d'étonnant. (...)

» Dans ce domaine, je ne me sens pas plus responsable des actions criminelles commises par quelqu'un, eût-il la carte du Front national dans sa poche, que ne devrait se sentir responsable M. Quilès, ministre de la défense, alors que l'assassin – ou le meurtrier – est un sergent-chef de son armée. »

Interrogé sur les prises d'otages français au Liban, le président du Front national a répondu : *« On ne peut pas faire appel à l'union nationale uniquement quand ça va mal pour le gouvernement. Nous payons au Liban dix ans de politique de lâcheté, de renoncement et de reculade. Nous payons en particulier l'abandon de la seule structure qui maintient la paix et l'harmonie dans ce pays, à savoir la société chrétienne.* (...)

» Si les gouvernements européens avaient entendu la proposition du président Reagan, qui consistait à user de rétorsions militaires, s'il le fallait, à l'égard de Kadhafi, qui est en quelque sorte le théoricien et le praticien de ce terrorisme, sans doute ne connaîtrions-nous pas maintenant les problèmes que nous rencontrons au Tchad ni, plus généralement, ceux du terrorisme qui se développe. Il faut que nos concitoyens sachent qu'il y a en France 55 millions d'otages, dont 49 millions de Français et que, si on entame un dialogue avec le terrorisme, c'est toujours au bénéfice du terrorisme. Pour une fois, je me trouve donc en accord avec les déclarations – tardives – de M. Fabius : on ne discute pas avec le terrorisme. En revanche (...), *il faut user des moyens dont dispose une puissance nationale, c'est-à-dire s'appuyer sur les moyens diplomatiques, sur les alliances, sur les contraintes financières, commerciales et économiques et, éventuellement, quand il s'agit de la dignité de la nation et de la sécurité des nationaux, user de méthodes de rétorsion, la cas échéant militaires.* (...) *François Mitterrand a rencontré deux fois M. Kadhafi. Il me semble que c'est la démonstration d'une complaisance, pour ne pas dire plus, envers le principe même de l'usage du terrorisme comme méthode de combat international. »*

A propos de l'exil en France de Jean-Claude Duvalier, M. Le Pen a estimé que l'ancien dictateur d'Haïti *« n'a pas de sang sur les mains »*.

Evoquant l'après-16 mars, le chef de file de l'extrême droite a indiqué : *« A partir du moment où le président de la République a décidé d'être le président des socialistes dans cette campagne électorale, il nous paraît que toute cohabitation est impossible et qu'il faut lever au plus tôt l'équivoque qui résulterait d'une présidence socialiste et d'un premier ministre qui ne le serait pas.*

» Il y a alors trois hypothèses. Ou bien le président de la République et le Parti socialiste remportent les élections, et cela continue comme avant. Ou bien, ce qui est très possible, le président socialiste trouve un premier ministre – peut-être M. Chirac, socialisant, qui, dans le fond, a repris les idées qu'il avait il y a sept ou huit ans, quand il voulait repeindre la France aux couleurs du socialisme, – et, à ce moment-là, on aura escroqué l'opinion des électeurs de droite, mais on pourra, au Parlement, faire apparemment, et pour un temps limité, une politique en accord avec le président de la République. Ou bien, si, comme je l'espère, se dégage une large majorité d'opposition, celle-ci voudra aboutir à une cohérence et mettra le président de la République, s'il ne se décide pas lui-même à le faire, dans la position institutionnelle de devoir quitter son poste. Il se trouverait en quelque sorte, par une étonnante assonance historique, « millerandisé ».

« Nouveau philosophe »

Invité à commenter l'attitude de M. Jacques Chirac, qui a exclu toute alliance avec le Front national en soulignant notamment la *« philosophie raciste »* sur laquelle celui-ci fonde ses thèses, M. Le Pen a déclaré : *« Ce ne serait d'ailleurs pas la première fois que M. Chirac mangerait son chapeau. Je constate que, dans un certain nombre d'endroits, la cruelle nécessité des chiffres s'est fait sentir. En Corse, par exemple, il y avait des élus régionaux du Front national. Eh bien, M. de Rocca Serra, qui n'a pas été, à ma connaissance, exclu du RPR par M. Chirac, a constitué avec M. Arrighi un majorité à l'Assemblée régionale de Corse, majorité qui semble d'ailleurs avoir fait merveille puisque la Corse semble, apparemment du moins, revenue à la paix. Par conséquent, je peux-vous prédire que ce que M. de Rocca Serra a fait, il y a énormément de responsables UDF et RPR qui, dans les régions, se préparent à le faire, parce qu'il n'y a pas d'autres moyens de conquérir la majorité.* (...)

» Je viens d'apprendre que M. Chirac est un nouveau philosophe. Je lui connaissais beaucoup de talents, mais je ne l'avais pas vu beaucoup se manifester dans ce domaine. Personnellement, je voudrais bien qu'il précisât à son public en quoi nos philosophies diffèrent, en particulier si c'est dans l'attitude concrète que nous devons avoir à l'égard du phénomène de l'immigration. M. Chirac parle, sur ce sujet comme sur d'autres – celui de la sécurité notamment, – le double langage. Il y a la plate-forme « En arrière toute ! » UDF-RPR. Et il y a les déclarations tonitruantes au Figaro-Magazine *ou dans certaines régions, surtout dans des régions où l'immigration pèse d'un grand poids. C'est ainsi, par exemple, qu'il est allé à Montpellier solliciter – quel cynisme ! – les voix des rapatriés et des Français musulmans.* (...)

« Une cinquième colonne terrifiante »

» M. Chirac nous accuse de racisme, mais il le fait à l'abri de sa fonction parlementaire et de son immunité. Si M. Chirac était un quidam, un citoyen comme les autres, je l'aurais, sur ce sujet, poursuivi devant les tribunaux, et M. Chirac aurait été condamné. Il le sera par le corps électoral et par la perte de ses ambitions, pas plus tard que dans les années qui vont venir. (...) »

Interrogé sur son programme économique, le président du Front national a affirmé :

« On a franchi la barrière entre l'économie libérale et l'économie socialiste sous Barre et sous Giscard : et aussi paradoxal et aussi extraordinaire que cela puisse paraître, on a, malgré les nationalisations, avancé moins vite vers le socialisme sous Mitterrand, Marchais, Mauroy et Fabius que sous Giscard, Chirac et Barre (...). *Dans un pays qui a trois millions de chômeurs et six millions et demi de fonctionnaires, qui sont les seuls à bénéficier d'une véritable protection sociale, il n'est d'autre protection sociale pour le peuple français que la création de la prospérité. La relance de l'économie est seule capable de donner des emplois. »*

M. Le Pen a estimé, d'autre part que *« pour permettre l'embauche, il faut une liberté du débauchage »* et, à propos de l'immigration, que *« la présence d'étrangers dans notre pays, dont certains d'ailleurs reçoivent leur formation militaire dans d'autres pays que le nôtre, alors qu'ils ont une option à la nationalité française, constitue un danger mortel sur le plan de la sécurité intérieure et même extérieure de notre pays. Qu'arriverait-il si l'un des pays dont ils sont les ressortissants ou un grand mouvement religieux révolutionnaire trouvait en eux des complices et des soldats déjà implantés sur notre sol, capables de faire une guerre révolutionnaire et de constituer une cinquième colonne terrifiante dans le dos de nos propres troupes ? »* a-t-il demandé.

INTIMIDATION (suite)

M. Le Pen, qui dénonce le *« terrorisme intellectuel »* en le pratiquant volontiers, a également profité de cette émission pour prendre une nouvelle fois à partie notre collaborateur Alain Rollat, dont les analyses n'ont pas l'air de plaire à son parti, qui, naguère, en vantait pourtant la rigueur dans son propre hebdomadaire. Se livrant à des allégations mensongères, le chef de file de l'extrême droite a notamment accusé Alain Rollat d'*« ameuter »* les populations contre le Front national, d'*« organiser des réunions anti-Le Pen »*, d'inciter à la violence contre son mouvement.

Alain Madelin : libéral, avec autorité

Alain Madelin délégué général du PR, est l'un des espoirs de l'opposition pour l'après-mars 1986. Après avoir participé à l'élaboration de la plate-forme RPR-UDF, il est parmi ceux qui négocient avec le RPR l'application de ce texte.

Alain Madelin est un homme inquiétant. Il a beau avaler *« trois ou quatre livres par jour »*, quand vous avez du mal à ingurgiter votre *Monde* quotidien, sa boulimie le taraude encore. Député UDF d'Ille-et-Vilaine, numéro deux du Parti républicain, il ressemble à ces gosses tumultueux toujours frustrés. Sa légende – il en a déjà une, soigneusement entretenue par lui-même et ses amis – le présente poussant dans les couloirs de l'Assemblée nationale des caddies bourrés d'épais volumes, ses victuailles pour la semaine.

Cet homme est un consommateur maniaque d'idées. Il les chasse à la pointe de son stylo dont il barbouille les marges de ses bouquins. Il les croque comme des bonbons, douceurs apaisantes pour son esprit en ébullition. Parfois fatigué des trépidations politiques, il se voit directeur de la Bibliothèque nationale. Rêve furtif. Ce hussard fringant vient d'aspirer l'*Histoire des Constituants*, de Lamartine, comme l'on mène un raid. Il lit les dernières parutions à marche forcée. Il crapahute sur la Déclaration des droits de l'homme.

Alain Madelin engrange. Comme un hamster accumule sa nourriture, il fait provision de concepts. Il traque, pour les faire siennes, les idées libérales. Il faut le voir citer ses maîtres Friedrich A. Hayek, Milton Friedman, Benjamin Constant, Bertrand de Jouvenel, évoquer ses frères en libéralisme, Henri Lepage, Pascal Salin, Philippe Nemo, Jean-Marie Benoist, Christian Atias.

L'écharpe qui virevolte sur ses épaules cacherait-elle un potache attardé ? L'un de ces « conceptuels » égarés dans les champs de mines de la politique ? Soyons sérieux. Voilà cinq ans qu'Alain Madelin combat hardiment le socialisme en ses œuvres à coups d'amendements dans les travées de l'hémicycle du Palais-Bourbon. On l'a vu pourfendre les projets de lois sur la presse et l'enseignement, inventer mille et une embûches pour enrayer la machine parlementaire. Homme d'action – homme d'excès ? – il fut « censuré », en février 1984, par la majorité de l'Assemblée nationale, en compagnie de Jacques Toubon et François d'Aubert pour s'être interrogé sur le passé de François Mitterrand au cours de l'une de ces mêlées confuses qu'affectionna cette législature.

Si jeune, trente-neuf ans et déjà martyr ? Allons ! C'est un bretteur, un redoutable. C'est lui que son ami François Léotard a désigné pour négocier, avec l'UDF et le RPR, la fameuse plate-forme de gouvernement commune. De la belle ouvrage, selon son cœur, garantie libérale.

C'est lui, encore, qui s'est promu PDG d'une véritable « usine » à projets de loi pour l'après-mars. Les tiroirs de son bureau débordent de ces textes, décrets, règlements, destinés à remettre notre France bureaucratique à l'heure de la *« liberté »*. C'est dit ! Alain Madelin ne réfléchit pas à vide. C'est un pragmatique, un *« pointilleux »*.

Le *savez-vous ?* Les conseils des ministres sont déjà programmés. Mars, avril, mai... Il a tout planifié, organisé. Que les futurs ministres ne se rongent pas les sangs. Leurs mercredis sont tout mâchés. La procédure, le contentieux éventuel, tout a été étudié au millimètre. Foi de Madelin !

Ce libéral serait donc un prévoyant, un autoritaire et même, risquons le mot, une sorte de dirigiste. Un homme à poigne. Les journalistes supposés proches en savent quelque chose. Ce fut, peut-être, l'un des plus jeunes militants de France. Les événements d'Algérie le jetèrent dans l'action, à quinze ans, collégien au lycée Voltaire à Paris, suffoqué, révolté par le drame des harkis. Il ne s'en tint pas aux distributions de tracts. Il flirta avec l'OAS, se frotta aux armes. Bonjour l'école buissonnière !

Puis ce fut *Occident*, mouvement d'extrême droite, la haine du communisme, le goût pour les coups et les actions commando. Certains n'ont pas amnistié ces égarements d'un jeune homme. Pierre Joxe a ponctué quelques-unes de ses interventions à l'Assemblée d'un *« matraqueur ! »* qui se voulait sans appel. Histoire de ne pas laisser refroidir la petite histoire.

M. Alain Madelin, qui « décrocha » à vingt ans, n'a nulle envie d'aller à confesse : *« Je peux regretter un certain nombre de conneries, dit-il, je ne regrette pas d'avoir été passionné »*. C'était les années 60... C'était au moment où la France s'ennuyait *(sourire)*. *J'ai eu le sentiment de vivre une aventure, de faire joujou. »* Fermez le ban.

Contre-courant

En tout cas, ce militant nage à contre-courant. Mai 68 le laisse idiot. Il adhère aux républicains indépendants qui deviendront sa famille politique. Le jeune Madelin tempère son énergie comme il peut. Il commence des études techniques *(« Tu seras ingénieur, mon fils »)*, suit les cours du soir d'une école de publicité, butine en fac de lettre et fait finalement son droit. En 1971, M[e] Madelin, revêtu d'une robe noire à bavette blanche, prête serment au barreau de Paris.

Ses confrères n'ont guère gardé le souvenir de ses plaidoiries. C'est qu'il travaille à son cabinet. Il se spécialise dans le droit des sociétés et le droit du travail. Mais surtout, le jeune avocat s'active aux républicains indépendants et à l'Institut d'histoire sociale et de soviétologie. Il commence à fréquenter Boris Souvarine, qui lui ouvre sa bibliothèque sur l'histoire du communisme et du socialisme, sur l'histoire ouvrière. Il s'intellectualise, se passionne pour les dissidences marxistes, pige dans la revue *Etudes sociales et syndicales*, croise Georges Albertini, homme d'influence et maître de l'anticommunisme qui fut proche de Guy Mollet, Georges Pompidou et Marie-France Garaud.

Aux élections législatives de 1973, il livre bataille à Malakoff contre Guy Ducoloné, député communiste. Un *« témoignage »*. Dès 1976 – il a trente ans, – il s'intéresse à la circonscription de Redon. Il a deux ans pour convaincre. Sa *stratégie* : il *« squeeze les notables »* et se consacre aux *« petites gens »*. Ainsi devient-il député. La chance a bien souri à ce jeune homme hier sans le sou dont le père fut OS chez Renault.

Son parti est au pouvoir. Valéry Giscard d'Estaing règne à l'Elysée. Peut-il demander plus, mieux ? Il ne demande rien. *« Les phénomènes de cour,* dit-il, *me donnent de l'urticaire. »* Avec ses amis François Léotard, Gérard Longuet, Jean-Pierre Pierre-Bloch, Pascal Clément et François d'Aubert, il s'embarque pour le Cambodge. Ce sera son *« voyage jusqu'au bout du totalitarisme »*.

Chez lui, la pâte libérale commence à lever, le goût du paradoxe en plus. En 1978, il dépose, avec d'autres, une proposition de loi en faveur des radios libres. Prémonitoire. L'année suivante, il proteste, *mezza voce*, contre l'inculpation de François Mitterrand, premier secrétaire du PS, pour une participation à Radio-Riposte. En 1980, il grogne en commission des lois contre le projet Sécurité et Liberté d'Alain Peyrefitte et s'indigne de la rencontre de son président, à Varsovie, avec Leonid Brejnev...

A l'entendre aujourd'hui, on se demande s'il fut un jour dans la majorité. Le choc de 1981, ultime révélation, fera de lui un *« non-aligné »*, le grand prêtre du libéralisme, auteur d'un bréviaire rapide paru en feuilleton dans *le Figaro-Magazine*. Il s'en va, petit tambour, prôner les dénationalisations et la privatisation des médias ; plaider la désectorisation de l'école et le « chèque-éducation » – son côté Ivan Illich. Il vibre pour l'Etat minimum, l'esprit d'entreprise, le risque ; se déclare partisan d'une société multiculturelle (libre circulation des hommes et des idées oblige).

Voilà son programme. Même ses fans sont parfois sceptiques. Une militante dit de lui : *« Il est trop »*, comme elle dirait : *« Il est chou. »*

Mais il n'en démord pas : le libéralisme est à prendre ou à laisser. Et il est homme à aller au clash sur un projet de loi malmené, caviardé. Les manettes du pouvoir l'intéressent moins que le pouvoir des idées. *« Il ne faut pas se plier aux opportunités politiques,* dit-il. *Il ne faut jamais sacrifier la morale, les valeurs, au court terme. »* Serait-il de la race de ces ministres qui ne savent pas « fermer leur gueule » ?

LAURENT GREILSAMER.

STING AVEC BECKETT

Selon le ministère de la culture, plus d'un millier de personnalités du monde de la culture ont à ce jour signé l'appel international récemment lancé par Samuel Beckett, Arthur Miller, Ingmar Bergman, Elie Wiesel et une douzaine d'autres artistes ou écrivains prestigieux en faveur de la poursuite de la politique culturelle menée en France depuis 1981 (*le Monde* daté 2-3 mars).

Au nombre des nouveaux signataires, le chanteur anglais Sting a rejoint les trois prix Nobel de littérature (Samuel Beckett, Gabriel Garcia Marquez et Claude Simon) pour soutenir le *« formidable élan culturel »* de la France.

On trouve encore parmi les signataires : Folon, Luigi Comencini, Martin Scorcese, Jean-Claude Pecker, Paul Veyne, Dominique Jamet, Patachou, Robert Pinget, Edmond Jabès, Joris Ivens, Gilles Perrault, Edouard Pignon, Bulle Ogier, Richard Peduzzi, etc.

● *Une Néo-Zélandaise expulsée de Polynésie française.* – Une citoyenne néo-zélandaise, M[me] Anne Maignot, a été expulsée de Polynésie française, samedi 8 mars, pour avoir pris la parole en public au cours de la manifestation organisée le samedi précédent par les indépendantistes tahitiens contre les essais nucléaires français dans le Pacifique. C'est la deuxième expulsion après celle, pour le même motif, de M[me] Dorothée Piermont, représentante du parti Vert ouest-allemand à l'Assemblée européenne (*le Monde* du 6 mars).

RECTIFICATIF. – M[me] Christine Mora et M. Jean-Michel Testu, députés (PS) d'Indre-et-Loire nous ont précisé : *« nous n'avons jamais eu connaissance de la pétition de soutien au commandant Beau, et n'avons donc pas eu à la signer »*, contrairement à ce qui était indiqué dans nos éditions datées, 9 et 10 mars.

A l'UDF : les barristes de circonstance, et les autres

Au sein des formations de l'UDF, au-delà des déclarations officielles, chacun s'interroge sur son attitude au soir du 16 mars. Au Parti républicain, les cohabitationnistes, derrière M. François Léotard, se veulent *« incontournables »* et négocient ferme avec le RPR pour partager demain *« l'épreuve des responsabilités gouvernementales »*. Les barristes, en revanche, ont du mal à s'accommoder des positions les plus intransigeantes de l'ancien premier ministre.

Au CDS, alors que M. Pierre Méhaignerie, président, et M. Jacques Barrot, secrétaire général, s'efforcent de réaliser une difficile synthèse entre leurs ambitions partisanes et leur hostilité – barrisme oblige – à la cohabitation. M. René Monory, premier vice-président ne craint pas de mettre *« les pieds dans le plat »* en affirmant non seulement que le soutien à un gouvernement de cohabitation est un devoir mais aussi que, pour sa part, il ne négligerait pas de participer à un tel gouvernement.

Au Parti radical, M. André Rossinot semble rester sur la ligne du soutien sans participation, ce qui ne l'empêche pas, pour marquer face au RPR les ambitions de l'UDF, de signifier qu'il ne faudrait pas exclure du choix d'un premier ministre une personnalité issue de la confédération giscardo-léotardo-barriste.

M. Bariani : réalisme

Le président des radicaux valoisiens qui rêve d'être, dans l'après-16 mars, celui qui réussira la réunification de l'ensemble de la famille radicale n'a jamais caché sa sympathie pour M. Barre. Il ne s'affiche pas pour autant au côté de l'ancien premier ministre. Ce que n'hésite pas à faire M. Didier Bariani. Le maire du vingtième arrondissement de Paris, candidat en Seine-Saint-Denis qui n'est jamais passé pour un barriste, loin s'en faut, et a mis à maintes reprises son parti en garde contre tout suivisme à l'égard de M. Barre. Peu importe ! Aujourd'hui, il s'affiche avec l'ancien premier ministre tout en envisageant une participation, pour lui, ou pour d'autres de ses collègues radicaux, au gouvernement de l'après-16 mars.

Au nom d'un certain « réalisme », sur lequel il s'explique : *« A partir du moment où, dans toute la région parisienne, le RPR a préféré le choix des listes distinctes, il est normal que chaque liste veuille bénéficier du soutien d'une personnalité nationale qui est la plus proche d'elle et la mieux à même de l'aider à réaliser le meilleur résultat. C'est dans la logique du système »*, dit-il.

Une logique qui fait apparaître sur ses brochures électorales, en grand, Raymond Barre mais aussi, dans les pages intérieures, François Léotard, Simone Veil et Jean-Claude Gaudin. M. Bariani explique encore que, s'il n'a jamais voulu que son parti *« s'identifie »* avant l'heure à un présidentiable, il n'a jamais, pour autant, été *« hostile »* à M. Barre.

M. Bariani a été *« sensible »* au fait que l'ancien premier ministre ait accepté de lui apporter son soutien *« sans réticence et sans poser de conditions »*. Mais comme il ne veut pas, affirme-t-il, tomber dans le *« cynisme »*, il se sentira désormais *« lié »* à lui par un *« devoir de loyauté »*, ou du moins de *« correction »*, rectifie-t-il très vite ; un devoir qui n'implique pas pour autant d'adopter à l'avenir *« toutes »* les positions de M. Barre. Simplement, confie-t-il, *« si j'étais amené dans l'avenir à prendre des positions différentes, je me sentirais tenu de le consulter et de l'informer préalablement »*. *« Ce qui ne sera pas le cas de tous ceux qui se disent aujourd'hui proches de M. Barre »*, remarque t-il fièrement. Et le maire radical du vingtième d'ajouter qu'il n'a *« jamais agi autrement avec Jacques Chirac »*...

Barriste le temps d'une campagne, M. Bariani n'envisage pas de se tenir à l'écart d'une « expérience » de cohabitation *« Il n'y a pas de raison,* note-t-il, *que le Parti radical soit exclu des responsabilités gouvernementales. »* Pour autant il reste prudent quant aux chances de réussite d'une telle expérience : *« Ce sera,* dit-il, *le choc de deux volontés, celle de François Mitterrand de ne pas être un président au rabais face à la détermination de l'actuelle opposition de ne pas accepter une alternance minorée, une alternance au rabais. » « L'opposition ne devra céder en rien »*, ajoute-t-il avant de reconnaître que, dans ces conditions, *« il y a fort à parier que cette formule soit précaire et que l'on aille rapidement vers un affrontement des volontés politiques ; il appartiendra alors au chef de l'Etat de faire l'opinion juge »*.

S'il envisage, sans l'exprimer nettement, de participer à un gouvernement de cohabitation, M. Bariani n'en oublie pas pour autant le Parti radical, dont il fut le président... d'autant qu'il a été décidé que, dorénavant, une charge ministérielle serait incompatible avec la fonction de président du parti. Alors, si M. Rossinot venait à être appelé au gouvernement, ne serait-il pas tenté lui, de reprendre en main les destinées du Parti radical ? M. Bariani refuse aujourd'hui de répondre : *« Nous prendrons alors la meilleure solution d'alternance »*, se contente-t-il d'expliquer.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

POINTS DE VUE

Vive la politique !

par JEAN-FRANÇOIS TRANS (*)

LA gauche défend son bilan : de la gestion de l'économie aux libertés, il contredit à peu près complètement les précisions apocalyptiques faites en leur temps par les partis conservateurs. Ceux-ci se voient même contrés sur leur terrain privilégié : le royaume des chiffres, des courbes et des statistiques. Quelle que soit l'issue de ces élections, on peut sans excès prédire la victoire morale de la gauche socialiste acquise au triple prix de la durée, de la compétence et de l'effort.

Et à quoi pourrait bien servir de nier ici ou là telles erreurs ou carences alors que l'essentiel reste vrai, et pour longtemps : les socialistes ont montré leur aptitude à gouverner, contredisant par là le refrain de l'ancienne majorité qui tenait en quelques mots : « Ce sont des incapables, mais ne leur offrez surtout pas l'occasion de prouver le contraire. » L'argument ne vaut plus rien. L'alternance est maintenant inscrite au cœur d'un système dont la droite n'est plus le propriétaire viager. Le débat politique, le vrai, gestion face à gestion, peut enfin avoir lieu.

Mais la vie, ce n'est pas que cela. Et la démocratie non plus d'ailleurs, même si le débat politique en est la veine aorte. Là, nous le pressentons, est lancé un défi majeur à nos sociétés, au moins égal à celui du chômage, de la pauvreté ou de l'expérimentation biogénétique. La démocratie, en tant que système nécessairement inachevé, suppose son renouvellement incessant.

Or nos sociétés sont aujourd'hui au bord d'un vide : la démocratie ne peut en effet se réduire au seul rythme des joutes électorales, au risque alors de les voir bientôt assimiler, pour reprendre le mot d'Alain, à des « orchestres de foire ». Or le syndicalisme va mal, le mouvement associatif traditionnel est en voie d'extinction et les partis politiques tournent largement sur eux-mêmes. Certes des mouvements spontanés, de SOS-Racisme aux Restaurants du cœur, naissent ici pour contenir la xénophobie et là pour interdire la faim, mais leur fonction, si essentielle pourtant, ne nous renseigne pas sur leur longévité.

Quant à la parole politique, combien de nos citoyens téléspectateurs doivent la résumer à des propos obscurs, tenus dans des cénacles d'experts à vocation restreinte d'une part, et autrement aux imprécations rigolardes de Coluche convoquant « tout ce qui compte » à parrainer en chœur ses restaurants.

Mais ne faisons pas la « fine bouche ». Il s'agit là d'une action concrète et il vaut mieux encore une réponse, à un vrai problème que pas de réponse du tout.

Si la politique déferle aujourd'hui au son des roulements de tambour, elle s'est paradoxalement camouflée derrière le masque des débats d'experts ou la façade cathodique des grands médiateurs, avec pour conséquence l'effacement des enjeux, l'oubli des idées et l'érosion des volontés de transformation sociale, enfin l'énervement du débat politique lui-même.

Américanisation

Depuis quelques années, la France a découvert, étourdie, la profusion des images. Elles s'est américanisée dans le mauvais sens du terme en imitant un modèle et en omettant les contre-pouvoirs qui l'équilibrent.

La vacance des structures intermédiaires de médiation, de représentation et d'expression si nécessaires à la vie publique, devient donc une préoccupation capitale. De leur existence, et surtout de leur force, dépend, par exemple, la réussite des lois de décentralisation ou d'expression des salariés ; elles constituent sur un plan plus général, un instrument indispensable de mobilisation ou tout simplement d'éveil. Difficile enfin d'imaginer sans elles la défense de l'environnement ou une nouvelle politique certaine, le contrôle de la bureaucratie anonyme ou de l'arbitraire des plus forts ; impossible enfin de mener au quotidien la défense des droits de l'homme.

Nous défendons notre bilan et c'est bien, mais il nous faudra aussi répondre à cet avenir-là, car si nous ne le faisons pas, qui le fera ? Certainement pas les tenants d'une plate-forme régressive et frileuse qui régente la peur et additionne les égoïsmes. Ce que l'électorat attend de nous, ce ne sont ni les certitudes du gestionnaire avisé, ni le fatras indigeste de ceux qui prennent leurs dogmes pour des idées, le tout se conjuguant dans le même mépris de la vie réelle. La politique demande à l'opposé la réconciliation du pragmatisme et du symbole, de la compétence et de l'espoir. Si la gestion de l'économie n'appelle en effet plus que l'alternance, comment affirmer que l'alternative pourtant au cœur de l'évolution des sociétés serait dorénavant interdite dans tous les autres domaines de la vie ?

Les socialistes sont pour des raisons d'histoire et de présence dans le peuple les premiers auxquels incombe ce travail de valorisation de la démocratie qui commande à la fois la réhabilitation de la politique et donc une perception consciente des enjeux : instaurer partout où c'est possible de nouveaux rapports entre les institutions et les hommes, accélérer la proportion des élites, imaginer mille réseaux de solidarité, engager les Français dans l'aventure de l'Europe, permettre enfin que la communauté des citoyens entre dans une modernité lourde de bouleversements considérables, non pas délestée de ses pouvoirs mais au contraire dotée d'un surcroît de puissance.

Notre tradition politique comme la Constitution confèrent aux partis politiques un rôle-clé. Il en va ainsi tout particulièrement du Parti socialiste.

C'est dans ses rangs, en tant que formidable acquis de la gauche française, que peut s'élaborer une nouvelle raison de vivre l'action politique sans quoi celle-ci dépérira pour le plus grand bien de tous les conservatismes. Culture d'opposition, culture de gouvernement, le débat est déjà derrière nous. C'est une nouvelle culture militante dont il faut maintenant explorer les contours. Là est la chance du Parti socialiste dont les évolutions, voire les changements, sont dorénavant requis par le formidable et double impératif d'accompagner le futur dans la fidélité à son histoire.

(*) Pseudonyme de MM. Jean-Yves Le Drian, Jean-Michel Gaillard, François Hollande et Jean-Pierre Mignard, membres du Parti socialiste, animateurs des « transcourants ».

Faire avec Mitterrand

par BERNARD RIDEAU (*)

SOCIALISTE, je serais perplexe. Comment comprendre les récentes déclarations de l'élu du 10 mai 1981 ? A entendre le chef de l'Etat, de concert avec les propos d'un Bernard Tapie, l'esprit d'entreprise est désormais la panacée hexagonale. Que n'a-t-il pas fait depuis cinq ans pour modifier les mentalités ? Qu'il est devenu aimable le parfum du profit au petit soir : le profit, c'est la clef de l'investissement, donc du chômage. Modernité, modernité...

Où sont donc passées les luttes contre les privilèges, le monopole de la solidarité, le mythe de l'égalitarisme et la culture pour tous ? La boussole tourne, tourne : la majorité sociologique « populaire » ne fait plus masse.

Je campe dans l'opposition. Celle que l'on appelle la droite. Le terme est moins lourd à accepter que la « réaction » d'antan. En réalité, je ne suis qu'un « libéral », celui qui mise sur l'individu et se méfie du collectivisme, qu'il soit colbertiste ou marxiste.

On reprochait naguère à Giscard son « socialisme rampant » (il promouvait des réformes de société). Le libéralisme, dans l'acception économique de François Mitterrand, ne m'ébranle nullement. Chacun sait que le président est « pragmatique ». De l'Elysée, on voit plus large : le XIX[e] siècle s'estompe, et le XXI[e] devient une obsession.

Peut-être dans une sorte de cauchemar, l'ancien chef socialiste réalise un bon paquet de rêves que nourrissait son prédécesseur : faire sauter des blocages qui opposaient farouchement des catégories de Français qui pensaient encore comme à l'époque de Zola. En près de quatre ans (date de départ : juin 1982, après le premier plan de rigueur), François Mitterrand a ouvert de nombreux verrous libérant des consensus : les institutions, la défense, le commerce, le nucléaire, l'entreprise, l'enseignement aussi (dans quel contexte, il est vrai !), la maturité économique dégagée de la gangue idéologique.

Etait-ce son projet initial ? Faut-il verser ces pièces au dossier de l'accusé dans le procès qu'il ne peut éviter ? Il occupe la fonction : il est donc inculpé.

Si le RPR et l'UDF gagnent les prochaines élections législatives, se posera un problème à la fois vrai et faux. Un vrai problème parce que, dans deux ans, le rendez-vous du renouvellement présidentiel est obligatoire. Un président et un premier ministre, l'un ou l'autre, ou les deux, candidats potentiels, formeraient un couple qui ne donnerait guère de chances au ménage. A qui profiterait le divorce ?

Au jour le jour, cette issue ne manquerait pas d'être disputée, aménagée. Avec, pour le premier ministre, un handicap supplémentaire : ajouter aux arrangements incontournables avec le président les compromis de circonstance avec les « tendances » de la majorité parlementaire qui le soutiendraient au Parlement.

Faux problème

La coexistence entre un président et un chef de gouvernement d'assises électorales opposées peut devenir un faux problème si chacun s'en tient à une attitude démocratique stricte et de bonne intelligence institutitionnelle. L'intérêt politique (la France ne peut se permettre deux années d'happening au sommet de l'Etat) prendra-t-il le pas sur l'enjeu politicien (gagner la « pool position » pour l'élection présidentielle) ?

Une majorité de Français ont compris qu'il convient de respecter un code constitutionnel qui installe un président à l'Elysée pour sept ans et un premier ministre à Matignon sans garantie de temps de séjour. Autant ont compris qu'une réduction de ce septennat à un quinquennat, mieux adapté à nos rythmes, serait une bonne chose. Mais on ne change pas les règles en cours de partie. Il faut donc faire avec François Mitterrand.

En vérité, deux années terriblement difficiles nous attendent. La France risque de prendre dix ans de retard. Ou, à l'inverse, gagner dix ans de maturité. Les électeurs s'exprimeront, le 16 mars, sans se nantir de la moindre certitude sur l'avenir. Tout est instable.

Les Français, de droite ou de gauche, sont inquiets. Il nous faudrait quelques responsables de notre vie politique prêts à sacrifier deux ans de leur carrière, voire toute leur carrière, pour que la France ne soit pas la première victime de l'avidité du microcosme cher à Raymond Barre auquel, quoi qu'il en dise, il livre beaucoup.

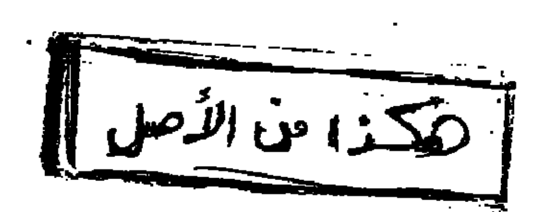
Pourtant, la position de l'ancien premier ministre de VGE a, au moins, le mérite d'être claire jusqu'à paraître entêtée : il importe de sauvegarder, au-delà du méli-mélo 86-88, la fonction présidentielle. Il a raison sur ce chapitre. Les désaccords entre l'Elysée et Matignon, observés notamment en mai 1968 (de Gaulle-Pompidou), en 1971-1972 (Pompidou-Chaban) et en 1975-1976 (VGE-Chirac), n'ont jamais été bénéfiques à la France.

Un ticket président-premier ministre trop antagoniste ouvrirait donc la porte à une aventure mal préparée. Mais attention : les Français ont grandement gagné en maturité. Les sondages sécrètent de la légitimité (François Mitterrand a moins à craindre de ce côté-là, comme les baromètres l'indiquent depuis quelques mois). Reste la légalité. C'est-à-dire l'ordre et la sécurité. De la dynamite qu'il ne faut jamais laisser entre les mains de terroristes...

N'oublions pas que la préoccupation majeure des Français, depuis bientôt douze ans, est l'emploi. L'emploi, c'est l'entreprise. Le rêve mitterrandiste de 1981 (créer des fonctionnaires) et encore latent en 1986 (ces belles forêts que les jeunes pourraient sauver...) est un leurre, confronté à la dure réalité de la compétition internationale. Nos grandes firmes industrielles, nos PME créatives contiennent de plus en plus mal leur agressivité, toutes engagées dans la guerre de la compétitivité. Et leurs collaborateurs piaffent, soudés de plus en plus à leurs dirigeants. L'aspiration au « moins d'Etat » vient principalement de là.

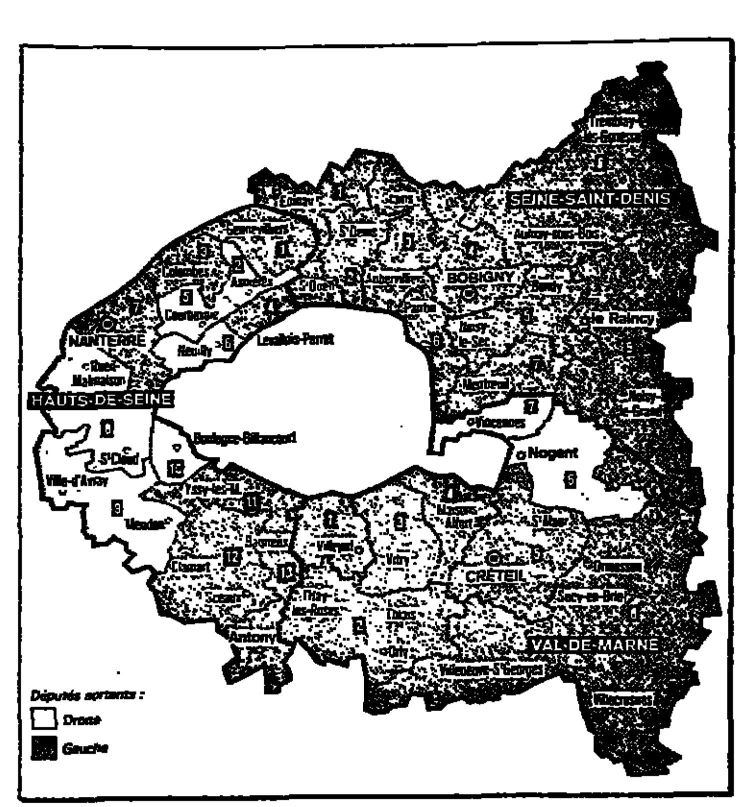
De même, le renouvellement de la dialectique syndicale est conditionné par cela. Evan Galbraith, récent ambassadeur des Etats-Unis à Paris, déclarait ces jours-ci que, si la France ne ratait pas un tournant résolument libéral, elle serait très vite le leader de l'Europe. C'est un discours auquel j'adhère. François Mitterrand, sans doute malgré lui, a beaucoup donné à ce tournant libéral.

(*) Conseil en communication, ancien chargé de mission de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée.



ILE-DE-FRANCE (I)

La fin de la « ceinture rouge »



La « ceinture rouge » n'existe plus. Dans les trois départements qui enserrent Paris, le Parti communiste ne s'est jamais véritablement remis de sa chute lors de l'élection présidentielle de 1981. Le Parti socialiste est aujourd'hui en mesure de lui ravir la première place.

La proportionnelle s'alliant à cet effondrement des communistes, la droite retrouve une vigueur qu'elle ne connaissait plus depuis longtemps. Son combat n'est plus inutile, même dans les fiefs rouges. Toutes les voix compteront, même celles des électeurs de Saint-Denis et de Nanterre... Le RPR, qui a su, mieux que l'UDF, profiter des reculs communistes aux municipales et aux cantonales, a voulu faire fructifier ses conquêtes. Il a donc refusé toute liste d'union malgré les demandes de ses alliés, et au grand désappointement de M. Alain Poher, qui, pour la première fois depuis longtemps, a dû choisir son camp au sein de l'opposition.

M. Alain Griotteray, qui mène la liste UDF dans le Val-de-Marne, en a bien besoin. Très marqué à droite, il a pris en deuxième position M. Jean-Jacques Jegou, un homme, qui, bien que membre du CDS, ne passe pas pour un centriste ; il a aussi fait alliance avec le maire de Saint-Maur, M. Jean-Louis Beaumont, qui n'a jamais caché son souhait d'une droite dure. Le soutien de M. Poher et de M. Raymond Barre, dont se réclame maintenant M. Griotteray, suffira-il pour lui permettre de mordre sur l'électorat centriste ?

L'enjeu est d'importance, car la tête de liste du RPR, M. Robert-André Vivien, devrait avoir aussi quelque mal à attirer les voix modérées, d'autant que M. Roland Nungesser, qui le suit sur la liste chiraquienne et qui a un profil plus modéré, se fait bien discret dans cette campagne. Voilà qui ravit le PS, qui espère, grâce à la présence de M. Roger-Gérard Schwartzenberg, attirer à lui les centristes. M. Didier Bariani, qui est passé du vingtième arrondissement de Paris à la Seine-Saint-Denis pour y mener la liste de l'UDF, lui aussi plus chiraquien que barriste, a cependant fait appel au soutien de l'ancien premier ministre. Il en avait besoin pour calmer les aigreurs des élus locaux qu'il venait chapeauter, et pour tenter de limiter l'impact de M. Robert Pandraud, autre « parachuté » à la tête de la liste RPR.

Mais l'influence des chiraquiens est déjà telle que c'est entre eux, les socialistes et les communistes que se joue la partie dans ce qui reste un fief du PC. La bataille est plus serrée entre les deux grandes formations de la droite parlementaire dans les Hauts-de-Seine. Ayant pu limiter leurs pertes en 1986, elles s'efforcent d'abord l'une comme l'autre de faire réélire leurs députés sortants, ce qui n'a pas été sans grincement de dents chez les jeunes élus du RPR, qui aux dernières municipales avaient réussi à ravir des mairies au PC. Leur mentor, M. Charles Pasqua, a eu quelque mal à leur faire admettre qu'il leur fallait d'abord « digérer » ! Le président du groupe parlementaire chiraquien au Sénat a lui-même fort à faire. Si son homologue de l'Assemblée nationale, M. Claude Labbé, devrait facilement devancer son concurrent de l'UDF, M. Charles Deprez, en revanche, aux régionales, M. Jean-Pierre Fourcade compte bien, fort de sa notoriété, renverser le courant en sa faveur et au détriment de M. Pasqua. Là comme ailleurs, les électeurs voteront-ils différemment le même jour ?

Le Front national entend bien perturber les jeux de ces grands partis. Il a, affirment ses responsables, volontairement mené une campagne discrète. Fort de ses résultats antérieurs, il a cette fois surtout cherché à asseoir sa crédibilité. D'où le choix de ses candidats. Dans les Hauts-de-Seine, c'est M. Jean-Pierre Stirbois, le second de M. Le Pen, qui mène la liste ; en Seine-St-Denis, c'est le docteur François Bachelot, un cancérologue venu à la politique par la défense de la médecine libérale, dont l'éternel nœud papillon veut donner confiance aux professions libérales et aux chefs d'entreprise, qu'il souhaite convaincre. En Val-de-Marne, M. Olivier d'Ormesson, un ancien député centriste qui a rallié M. Le Pen lors des élections européennes de 1984, s'appuie essentiellement sur le réseau de notables qu'il a su se constituer en quarante ans de vie politique.

« Bob » Pandraud et la thérapie de la paire de claques

Le Seine-Saint-Denis avait peur. Aubervilliers frissonnait, Pantin tremblait, Bobigny claquait des dents. A la nuit tombée, femmes seules et personnes âgées se calfeutraient. On suait d'angoisse dans le béton. Les loubards toxicomanes imposaient leur loi dans les cités. Et les statistiques d'agressions s'envolaient follement vers les sommets de la paranoïa.

Heureusement, « Bob » est arrivé. Avec, en guise de fouet et de grand chapeau, deux idées choc. *« Une bonne paire de claques pourrait souvent sauver des jeunes de la toxicomanie. »* Et *« pas de pitié pour les délinquants immigrés ».* « Bob », c'est M. Robert Pandraud, directeur de cabinet de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville, et tête de liste RPR pour les élections législatives en Seine-Saint-Denis. En quelques semaines et quelques manchettes bien senties dans son journal électoral, il a placé toute la campagne, dans le département, sous le signe de la trique.

Ne croyez pas que « Bob », à pétrir ainsi l'angoisse banlieusarde, éprouve quelque malsain plaisir. *« Je parle de ce que je connais »,* explique-t-il modestement. Et la sécurité, pour connaître, il connaît. De ses treize ans au ministère de l'intérieur (directeur central de la sécurité publique, puis directeur de cabinet de M. Poniatowski, avant d'être nommé directeur général de la police nationale), il a gardé, dans la « grande maison », d'indéfectibles amitiés. Les ministres passaient : il restait, irremplaçable. Pas un recoin où il n'ait créé une section, muté, nommé, promu. Jusqu'en 1981, où il s'en va rejoindre Jacques Chirac — rencontré lors du court passage place Beauvau, en 1974, du maire de Paris. Et certains syndicalistes policiers, longtemps après mai 1981, le soupçonnaient encore de « tirer les ficelles » de l'ébullition policière contre la gauche.

Policiers colleurs

Le « premier flic de France-bis » est donc arrivé en Seine-Saint-Denis bardé de quelques principes d'honnête père de famille : *« Une société sans sanction n'a pas de bonne prévention. »* C'est-à-dire, traduit en clair : *« Prenez un jeune chapardeur, et faites-le engueuler par un inspecteur de police. Huit fois sur dix, ça marche. Mais la troisième fois, s'il n'y a pas de sanction, ça ne marche plus. »*

Au service de ces principes, M. Pandraud a reçu un soutien inattendu : *« Une cinquantaine de fonctionnaires de police ont pris sur leurs congés pour venir m'aider, parfois même en venant de province. Vous voyez que je n'ai pas laissé un si mauvais souvenir ! »*

Un croquemitaine, alors ? *« Encore plus à droite que le Front national »,* comme l'affirment ses adversaires socialistes ? Dans ce département où le mouvement de Jean-Marie Le Pen a atteint aux élections européennes de 1984 le score de 16 %, aucun candidat ne pouvait rester indifférent aux sirènes sécuritaires. *« Mais je suis le candidat le plus attaqué par le Front national »,* réplique M. Pandraud. Les militants lepénistes ne manquent en effet pas une occasion de rappeler que le directeur de cabinet de Jacques Chirac, après la fête de SOS-Racisme place de la Concorde, l'été dernier, a reçu personnellement Harlem Désir pour lui accorder des délais de paiement... et — horreur ! — lui a même ménagé une courte entrevue avec le maire de Paris.

Ainsi nanti d'un incontestable brevet d'antiracisme, M. Pandraud peut se permettre de proposer de ramener *« rapidement de 18 à 6 % le taux de la population immigrée dans le département ».* Rapidement ? Bigre ! On voit déjà les rafles, les bateaux surchargés, le grand coup de pied fantasmatique. Emoi dans la gauche du département, qui évoque, sans délicatesse excessive... les déportations de la dernière guerre. Allons, allons, pas d'affolement : *« Rapidement, cela veut dire avant la fin du siècle »,* précise M. Pandraud, soudain — et en privé — redevenu prudent comme l'Auvergnat qu'il est, et circonspect comme le haut fonctionnaire qu'il n'a jamais cessé d'être.

Coup de poing

Même ainsi corrigée des variations électoralistes, la proposition reste on ne peut plus imprécise. Une pincée d'expulsion de clandestins, un zeste d'« aide active au retour » pour les autres, une obstruction sans faille au regroupement familial — *« je suis contre »* — et des tentatives de répartition dans les communes où les immigrés sont le moins nombreux, — on souhaite bonne chance à M. Pandraud dans ses négociations avec les maires de droite de ces communes-là : M. Pandraud est bien en peine de chiffrer précisément sa promesse.

Qu'importe : le ton est donné. Et, dans une campagne nationale dont ces thèmes-là sont absents, la Seine-Saint-Denis sera le seul département où l'on s'empoignera sur la sécurité. La liste du PCF, conduite par M. Jean-Claude Gayssot, secrétaire du comité central, emboîte le pas : au douzième coup de minuit, dans la nuit du 20 février, vingt-deux candidats communistes investissent les vingt-deux commissariats du département. L'opération, mi-coup de poing, mi-relations publiques, cherche évidemment à souligner l'*« insuffisance des effectifs ».* L'horreur absolue est découverte à Aulnay-sous-Bois, où *« cette nuit-là, il n'y avait pas de police-secours »,* s'indigne M. Gayssot.

« La plupart des délits ne sont pas commis à minuit, réplique M. Gilbert Bonnemaison, tête de liste du PS et vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance, *mais entre midi et 22 heures. »* N'empêche, emporté par le torrent sécuritaire, M. Bonnemaison est obligé de rappeler à ses auditoires que *« depuis 1981, on construit six cent soixante-dix places de prison par an ».* Ou encore que *« c'est à Epinay, ville dont je suis le maire, qu'ont été introduits les premiers ordinateurs dans un commissariat de police ».*

A ceux qui l'interpellent, dans ses réunions ou sur les marchés, M. Bonnemaison détaille inlassablement les résultats de la politique de prévention menée dans sa commune : *« Les cambriolages ont diminué de 25 % de 1984 à 1985, ainsi que les vols à la roulotte. »*

D'une façon surprenante, M. Robert Pandraud, lui, ne cite pas de statistiques à l'appui de sa peinture de la situation de la Seine-Saint-Denis. Il est vrai qu'il se refuse, lui, à pratiquer la *« démagogie intello ».*

DANIEL SCHNEIDERMANN.

La résistance communiste

Place du Colonel-Fabien, les résultats de la Seine-Saint-Denis seront regardés de très près le 16 mars au soir. D'abord pour avoir une idée du rapport de forces avec les socialistes. Si, pour la première fois depuis la Libération, le PS obtient plus de voix que le PC, dans ce département symbole, comme cela est actuellement très sérieusement envisagé, il faudra bien en tirer les leçons. Ensuite pour mesurer les retombées électorales de la politique voulue par la direction du parti. Une saine émulation a constamment aiguillonné les fédérations de la Seine-Saint-Denis et celle de la Haute-Vienne ; la banlieue parisienne a toujours réussi à devancer de quelques points le Limousin. Que se passera-t-il si le 16 mars, comme cela est envisageable, M. Marcel Rigout, une des figures de proue des « rénovateurs » fait mieux que M. Jean-Claude Gayssot, le nouveau « poulain » de M. Georges Marchais ? La critique ne manquera pas de fleurir. D'autant que, notamment parce que le phénomène du « vote utile » jouera moins aux régionales qu'aux législatives, M. Jack Ralite, ancien ministre, pourrait pour le conseil régional obtenir un meilleur score que M. Gayssot pour l'Assemblée nationale.

Flèche de tout bois

Les communistes, qui ont toujours été des chauds partisans de la proportionnelle, risquent de payer cher son introduction dans les trois départements de la petite couronne parisienne. Quand leur influence y était très forte, ils ont largement profité du scrutin majoritaire : en 1978, ils avaient remporté tous les sièges de député en Seine-Saint-Denis ; en 1981, ils avaient eu cinq élus dans les Hauts-de-Seine, alors que les socialistes qui les avaient devancés de plus de neuf points au premier tour (en moyenne départementale) n'en obtenaient que deux. Aujourd'hui, le PC est très loin de pouvoir espérer de semblables résultats. Dans les Hauts-de-Seine, il se bat pour trois sièges, mais n'est même pas sûr d'en obtenir deux ; en Seine-Saint-Denis, il en espère quatre, mais seul trois sont assurés. Même situation dans le Val-de-Marne mais en descendant d'un cran. La liste de M. Georges Marchais n'arrivant qu'en troisième position dans son propre département, c'est une époque qui se termine, un monceau de mythes qui s'écroule.

Pour tenter de faire face à cette tragique évolution, les communistes font flèche de tout bois. M. François Asensi, pourtant en délicatesse avec la direction, a été maintenu en deuxième position sur la liste de Seine-Saint-Denis : lui seul était capable de se battre dans son ancienne circonscription, qui, en plus ne dispose d'aucun représentant en position d'être élu sur les autres listes. Mme Hélène Luc, troisième sur la liste du Val-de-Marne, est aussi la seule représentante de l'ancienne circonscription de M. Charles Fiterman.

Même à la proportionnelle, ce sont des arguments fréquemment utilisés. Les maires sont aussi largement mis à contribution : ils figurent tous au nombre des candidats derrière M. Georges Marchais ; partout fleurissent les affiches où sous leur photo on lit ce slogan *« le 16 mars renouvelez-moi votre confiance ».* Dans les villes encore dirigées par des communistes (39 sur 123 en petite couronne), le « communisme municipal » est mis en œuvre : chasse aux abstentionnistes des derniers scrutins, signature de pétitions dans les cages d'escalier, grand jeu auprès des associations. Leurs opposants, qu'ils soient de droite ou de gauche, craignent, parfois même que la fraude soit, comme aux municipales, utilisée ; les uns et les autres, mais en ordre dispersé, sont bien décidés à faire le nécessaire pour surveiller les bureaux de vote.

Dans les communes perdues ces dernières années, la campagne est plus difficile pour le PC. Dans certaines, comme Antony ou Villeneuve-Saint-Georges, il a même pratiquement disparu. Il semble devoir, dans certains cas, pratiquer la politique de la terre brûlée : laisser à l'adversaire ce qu'il a conquis pour se replier sur les « bastions ».

Reste alors à jouer sur la campagne départementale. Les autres y ayant eu recours, le PC a lui aussi utilisé l'affichage publicitaire. Avec alors un dernier argument : seul le PC est en état de conserver à la gauche un siège que le PS est sûr de perdre. A tout prix il faut persuader l'électeur que la principale bataille se joue entre le RPR et le PC, même si les sondages montrent que les socialistes sont les meilleurs challengers de la droite. Pour les communistes, les socialistes ont fait le plein de leurs voix, alors que, eux, dans ces départements où ils ont été longtemps dominants, ont encore une marge d'électeurs potentiels importante : tous ceux qui les ont abandonnés lors des derniers scrutins.

Les socialistes sont, eux, convaincus qu'ils sont au contraire en train de mordre sur cette frange de l'électorat, grâce au « vote utile », même si les communistes expliquent que dans cette banlieue, anciennement rouge, le vote utile, c'est eux. Le PS, en tout cas, est confiant : la proportionnelle lui permet, cette fois, de récolter une partie de l'héritage communiste. La droite n'est plus la seule à pouvoir prétendre être en situation de vaincre les communistes, comme elle l'était aux municipales et aux cantonales. Son objectif est simple : être, au soir du 16 mars, le premier parti de gauche en petite couronne, voire le premier parti tout court. Mais, en tout état de cause, si le « rouge » ne règne plus, le « rose » ne pourra prétendre seul lui succéder.

THIERRY BRÉHIER.

RÉGIONALES

Président du conseil régional : Michel GIRAUD (RPR)

Nombre de sièges à pourvoir : 197

PARIS : 42	VAL-D'OISE : 18
SEINE-ET-MARNE : 18	HAUTS-DE-SEINE : 27
YVELINES : 23	SEINE-SAINT-DENIS : 26
ESSONNE : 20	VAL-DE-MARNE : 23

LÉGISLATIVES

NOMBRE DE SIÈGES A POURVOIR

HAUTS-DE-SEINE : 13	VAL-DE-MARNE : 12
SEINE-SAINT-DENIS : 13	

DÉPUTÉS SORTANTS

HAUTS-DE-SEINE

Jacques Brunhes (PC)
Georges Tranchant (RPR)
Dominique Frelaut (PC)
Parfait Jans (PC)
Charles Deprez (UDF-PR)
Florence d'Harcourt (app. UDF)
Jacquel. Fraysse-Cazalis (PC)
Jacques Baumel (RPR)
Claude Labbé (RPR)
Georges Gorse (RPR)
Guy Ducoloné (PC)
Georges Le Baill (PS)
Philippe Bassinet (PS)

SEINE-SAINT-DENIS

Gilbert Bonnemaison (PS)
Pierre Zarka (PC)
Muguette Jacquaint (PC) suppléante de Jack Ralite, ancien ministre
Maurice Nilès (PC)
Véronique Neiertz (PS)
Claude Bartolone (PS)
Louis Odru (PC)
François Asensi (PC)
Jacques Mahéas (PS)

VAL-DE-MARNE

Georges Marchais (PC)
Pierre Tabanou (PS)
Paul Mercieca (PC)
René Rouquet (PS) suppléant de Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées
Laurent Cathala (PS)
Roland Nungesser (PRP)
Robert-André Vivien (RPR)
Paulette Nevoux (PS)

REPÈRES

HAUTS-DE-SEINE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 853119 ; abst., 19,81 % ; suff. ex., 675274. MARCHAIS, 109047 (16,14) ; MITTERRAND, 158852 (23,52) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 176373 (26,11) ; GISCARD D'ESTAING, 168480 (24,94) ; CHIRAC, 139222 (20,61) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 164437 (24,35).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 855057 ; abst., 30,85 % ; suff. ex., 585608. PC, 117657 (20,09) ; PS-MRG, 171485 (29,28) ; UDF-RPR, 260816 (44,53).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 816267 ; abst., 42,62 % ; suff. ex., 460103. PC, 52977 (11,51) ; PS, 81692 (17,75) ; UDF-RPR, 204837 (44,51) ; FN, 65090 (14,14).

SEINE-SAINT-DENIS

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 745572 ; abst., 20,76 % ; suff. ex., 579565. MARCHAIS, 158080 (27,27) ; MITTERRAND, 141809 (24,46) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 155794 (26,88) ; GISCARD D'ESTAING, 113043 (19,50) ; CHIRAC, 89823 (15,49) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 105053 (18,12).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 746516 ; abst., 34,59 % ; suff. ex., 479882. PC, 174315 (36,32) ; PS-MRG, 149245 (31,10) ; UDF-RPR, 129507 (26,98).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 710740 ; abst., 49,57 % ; suff. ex., 349799. PC, 76406 (21,84) ; PS, 63071 (18,03) ; UDF-RPR, 110722 (31,65) ; FN, 55898 (15,98).

VAL-DE-MARNE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 716445 ; abst., 19,09 % ; suff. ex., 570640. MARCHAIS, 121964 (21,37) ; MITTERRAND, 140645 (24,64) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 154962 (27,15) ; GISCARD D'ESTAING, 124553 (21,82) ; CHIRAC, 103583 (18,15) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 121640 (21,31).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 718242 ; abst., 30,89 % ; suff. ex., 491286. PC, 127779 (26) ; PS-MRG, 155130 (31,57) ; UDF-RPR, 175863 (35,79).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 695246 ; abst., 44,64 % ; suff. ex., 377130. PC, 68650 (18,20) ; PS, 68952 (18,28) ; UDF-RPR, 140374 (37,22) ; FN, 52479 (13,91).

LA CAMPAGNE DU PRÉSIDENT DU RPR

Avec M. Hersant, sans M. Dassault

Léger vent de déception, lundi 10 mars à Beauvais, pour les trois mille personnes qui s'étaient massées sous un grand chapiteau. La vedette, M. Jacques Chirac, était bien là. M. Robert Hersant, second sur la liste des législatives, aussi. Mais il ne souffla mot.

En revanche, la tête de liste, M. Marcel Dassault, grippé, était absent. M. Jean-François Mancel, président du conseil général de l'Oise, RPR (troisième sur la liste des législatives), lut un message écrit par l'auteur du « Café du Commerce », dans lequel comme à son habitude, le député sortant se faisait le chantre de l'unité nationale.

M. Chirac, après avoir évoqué l'assassinat de Michel Seurat, a répondu aux attaques des socialistes, quant à la présence de M. Hersant sur la liste de l'opposition unie dans l'Oise. *« Pas eux. Pas ça »*, a-t-il dit, ajoutant : *« Ils se sont disqualifiés pour parler de la liberté sur l'information. Ils ont fait la preuve de leur hypocrisie. »*

A propos du chômage, M. Chirac a assuré : *« Les socialistes ont voulu s'attaquer au mal, en pensant que le travail était une quantité donnée. Avec eux, il faut toujours réduire, réduire le temps de travail, réduire l'effort. Ces gens-là sont des réducteurs qui font dans le petit, dans le tout petit. »*

Il a conclu : *« Le socialisme est une idée qui a échoué en tout. »*

M. Mitterrand « ne mangera pas son chapeau »

Le même jour à Amiens, M. Chirac a soutenu la candidature de M. André Audinot, directeur général du *Figaro*, député sortant de la Somme (non-inscrit). Le président du RPR était accompagné de MM. Philippe Malaud, président du CNIP, Max Lejeune, président du PSD et François Léotard, secrétaire général du PR.

M. Chirac a affirmé : *« Il ne faut engager aucun débat qui puisse déstabiliser ou décrédibiliser les institutions. Il ne faut jamais attaquer les fondations de la maison.*

» Notre Constitution prévoit que le gouvernement gouverne et que c'est à lui de déterminer et de conduire les affaires de la nation. Elle prévoit que les pouvoirs du président sont dus pour l'essentiel à l'acte d'allégeance que la majorité fait à son égard. C'est un pouvoir politique et non pas un pouvoir constitutionnel. Ce qui fait que le jour où le président a perdu sa fonction de chef de la majorité il perd en même temps l'essentiel de ses pouvoirs. »

M. François Léotard a mis en garde contre les *« divisions factices »* de l'opposition. *« Ne faisons pas une fausse alliance*, a-t-il dit, *fondée sur des arrière-pensées entre des courants profondément protagonistes. Il faut approfondir notre dialogue et aboutir à l'idée d'un partenariat loyal. La première mi-temps 81-86, nous l'avons jouée ensemble. La deuxième, elle commence dans une semaine. Il faudra la jouer et surtout la gagner ensemble à égalité de droits, de devoirs et de responsabilités. C'est l'alternance franche que nous souhaitons. »*

Enfin, M. Chirac, invité du « Club de la presse » d'Europe 1, a déclaré, lundi 10 mars : *« J'ai dit quelles étaient les conditions qui devraient être remplies pour qu'un premier ministre accepte ces fonctions, mais j'ajoute qu'il n'appartiendra à personne de priver les Français de leur victoire et de ses conséquences, dans l'hypothèse d'une victoire de l'opposition. Il n'appartiendra à personne de mettre la nouvelle majorité, le cas échéant, devant le fait accompli. Je dis simplement qu'il n'y aura pas de premier ministre qui n'aurait pas la confiance de la majorité, c'est la Constitution qui le dit. »*

M. Chirac a affirmé qu' *« il n'avait pas l'intention de faire manger son chapeau »* à M. Mitterrand.

A TOULOUSE

Cohabitation... de réunions publiques le 13 mars

De notre correspondant

Toulouse. — De mémoire de Toulousain, il y a longtemps qu'on n'avait pas vu cela : deux réunions publiques le même jour au même endroit, à la même heure ou peu s'en faut, et avec des acteurs de premier plan. D'un côté, une escouade de ministres conduite par le premier d'entre eux, le premier secrétaire du parti gouvernemental, plus quelques vedettes des arts et du spectacle. De l'autre, le maire de Toulouse, étoile montante au firmament politique de sa région, qui pourrait bien nourrir désormais une ambition nationale. Pour la soirée du jeudi 13 mars, M. Dominique Baudis promet une brochette de *« personnalités du spectacle, du sport, de la télévision et de l'économie »*.

Indifférente ou blasée, Toulouse ne montre aucune fièvre. Tout au plus s'interroge-t-on sur la soirée du maire, qui ménage ses effets. Impossible de savoir quel sera le plateau de la soirée. Le sérail bruisse de mille informations : tel présentateur vedette de la télévision serait de la fête, tel maire d'une grande ville voisine viendrait apporter son soutien... C'est promis, M. Baudis lèvera le voile sur son plateau jeudi soir seulement, quelques heures à peine avant le rendez-vous du Parc des expositions, où il a fait louer une salle de 4 600 mètres carrés.

Mais ce sont les socialistes qui avaient les premiers choisi les lieux : quatre salles louées à la société du Parc des expositions de Toulouse, 17 500 mètres carrés *« pour être à l'aise et n'avoir pas de vis-à-vis »*, dit-on à la fédération de la Haute-Garonne. En principe, les publics respectifs ne devraient pas se confondre, les deux réunions à quelques centaines de mètres de distance auront des accès différents et des horaires légèrement décalés. Les forces de police et les services d'ordre respectifs — le PS annonce 300 militants pour cette tâche — veilleront au grain.

Des hommes sandwiches

Près de 15 000 personnes sont attendues par les socialistes. Une centaine d'autocars devraient conduire au Parc des expositions le public de Toulouse et de la région. Un Airbus spécialement affrété amènera de Paris 200 personnalités politiques et du monde des arts. Si le PS de la Haute-Garonne a laissé à Paris la responsabilité du décor (celui qui a déjà été utilisé au Grand-Quevilly), il a fait un effort considérable d'information, 100 000 tracts, près de 15 000 affiches, des encarts publicitaires dans la presse.

Pour sa part, M. Baudis a mis un peu de couleur américaine dans cette campagne en lançant des hommes sandwiches à travers la ville pour annoncer sa réunion. Mais *« Affichage, j'enrage »*, proclament des placards apposés par les services municipaux : le maire de Toulouse s'est interdit tout affichage militant.

Le temps de deux réunions publiques, Toulouse expérimentera jeudi soir une certaine forme de relative cohabitation. Le Salon agricole, dès le lendemain, ramènera tout le monde à des préoccupations plus terre à terre.

GÉRARD VALLÈS.

Le médecin, le candidat et ses anciens malades

Un docteur en médecine, candidat aux élections législatives et régionales, peut-il faire état de son titre et de ses fonctions lors de la campagne électorale ? On voit mal quel argument pourrait s'y opposer. Peut-il aller plus loin et se rappeler au bon souvenir de ses anciens malades ? La question est sans doute plus délicate. Elle est publiquement posée aujourd'hui par le professeur Jean Loygne, éminent chirurgien (hôpital Saint-Antoine), conseiller de Paris et l'un des plus fermes opposants — avec le professeur Bernard Debré (hôpital Cochin), aujourd'hui candidat sur la liste RPR d'Indre-et-Loire — aux différentes réformes mises en chantier depuis 1981 à l'hôpital.

Le professeur Loygne est candidat aux élections régionales et législatives sur la liste UDF de Paris, conduite par M. Jacques Dominati, respectivement en sixième et en dernière position. Dans une courte lettre adressée à ses anciens malades, il écrit : *« Le programme de cette formation auquel j'ai eu l'occasion de participer en ce qui concerne la santé a mon adhésion totale. (...) Vous avez manifesté dans le passé votre confiance dans le chirurgien, j'espère que vous voudrez bien me la maintenir pour la défense des valeurs essentielles de notre profession et du programme libéral nécessaire au redressement de la France. »*

Un problème ? Le professeur Loygne n'en voit guère, ne serait-ce que compte tenu des *« nombreuses réponses très laudatives »* que cette missive lui a values. Au Conseil national de l'ordre des médecins, on indique que si une telle démarche est *« contraire aux usages »*, elle ne tombe, en revanche, sous le coup d'aucun article du code de déontologie.

« Cette démarche me déplaît beaucoup, nous écrit un lecteur, ancien patient du professeur Loygne, *car il a évidemment pris mon nom dans mon dossier médical. Or je croyais que celui-ci était confidentiel. Le fameux secret professionnel serait-il malade lui aussi ? (...) Réflexion faite, je renonce, en le regrettant, à vous indiquer mon adresse. Sans doute suis-je pusillanime. Mais sait-on jamais : ces « grands patrons » ont le bras long, et je n'ai pas envie, à mon âge, de recevoir des coups. »*

Les rapatriés du RECOURS soutiennent M. Chirac

M. Jacques Chirac a reçu, le dimanche 9 mars, la délégation des Associations nationales de rapatriés (ANFANOMA, FNR, France-Afrique, GNPI, NAFA, RANFRAN) conduite par le président de leur comité de liaison, M. Jacques Augarde. Selon un communiqué, le président du RPR a estimé que l'indemnisation des Français musulmans est prioritaire. Il a souhaité que *« le futur gouvernement mette en œuvre le plus rapidement possible des dispositions significatives »* et il a estimé nécessaire le maintien d'un secrétariat d'Etat. Les rapatriés avaient notamment insisté sur *« l'insertion des musulmans français, l'application de la loi d'amnistie, une application plus efficace des décisions des commissions d'aménagement des prêts, le règlement des régimes complémentaires de retraite, enfin et surtout le vote d'une loi définitive d'indemnisation »*.

La veille, à Toulouse, M. Chirac avait présidé un « déjeuner républicain » de deux mille convives. A l'issue de celui-ci, le mouvement de rapatriés du RECOURS a estimé que *« les engagements pris et les hommages rendus doivent conduire les rapatriés à soutenir le plus activement possible l'opposition parlementaire en général et Jacques Chirac en particulier, le 16 mars. »* Le maire de Paris, après avoir exposé ses solutions pour régler les problèmes des rapatriés ainsi qu'il les avait présentées à Montpellier (*le Monde* daté 2-3 mars), a déclaré que *« l'œuvre de colonisation était une page indissociable de l'histoire de France, qui n'avait pas à en rougir »*.

M. Chirac venu soutenir à Toulouse la liste officielle du RPR que conduit M. Jean-Paul Séguéla, a fait allusion aux dissensions qui se sont manifestées au sein de l'opposition, où un responsable RPR, M. Jean Diebold a rallié la liste du maire d'opposition, et M. Dominique Baudis a été exclu du mouvement chiraquien. Selon M. Chirac, *« en débauchant des militants RPR, M. Baudis a fait montre d'une attitude peu élégante, que je mets au compte de l'inexpérience politique »*.

[La prise de position des dirigeants du RECOURS, qui appellent à voter aujourd'hui pour l'opposition en général et pour M. Chirac en particulier, après avoir, au printemps 1981, soutenu les socialistes et M. Mitterrand, consacre une rupture politique au sein de ce mouvement de rapatriés. Le secrétaire général, M. Claude Laquière, en procès avec les deux autres principaux leaders, MM. Guy Forzy et Jacques Roseau, a rassemblé autour de lui plusieurs dizaines de membres du mouvement qui se sont refusés, pour leur part, à donner des directives électorales.]

Propos et débats

M. Chevènement : pas faits

Pour M. Jean-Pierre Chevènement, qui tenait une réunion publique à Toulon, lundi soir 10 mars, les enjeux ne sont pas faits ». « Vous n'êtes pas des sondés, vous êtes des citoyens », *a-t-il lancé aux huit cents personnes présentes. M. Chevènement a ensuite dénoncé* « le déchaînement des pulsions égoïstes » *de la droite.* « En cinq ans de gestion socialiste, je ne connais pas d'affaire Boulin, je ne connais pas d'affaire Fontanet, je ne connais pas d'affaire de Broglie. ».

M. Le Garrec : coupable

M. Jean Le Garrec a déclaré à Lille que le PS avait, avant 1981, « sous-estimé les problèmes industriels et l'environnement économique international ». « Je plaide coupable, *a-t-il expliqué,* on peut nous le reprocher, mais quand on est pendant vingt-sept ans dans l'opposition, il est très difficile d'avoir une estimation exacte » *des dossiers. M. Le Garrec a également considéré que le PS sortira* « en tout état de cause » *renforcé après le scrutin du 16 mars.*

M. Poujade : le président

M. Pierre Poujade, président national de l'Union de défense des commerçants et artisans, est toujours dans la majorité présidentielle. Il a lancé « un appel solennel » *aux travailleurs indépendants, pour qu'ils apportent leur soutien aux candidats de la majorité présidentielle.* » « Revenir aux renégats et imposteurs de l'ancien régime serait de l'autodestruction », *a-t-il ajouté.*

M. Jospin : collectivité

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a affirmé, lors d'une réunion publique, lundi 10 mars à Paris : « Sur un certain nombre de questions, nous n'avons pas agi tellement ou seulement en socialistes, nous avons agi (...) comme un gouvernement conscient des progrès nécessaires et de l'intérêt du pays. »

M. Jospin a cité la décentralisation, la libération des ondes, l'abolition de la peine de mort, la modernisation, pour souligner : « Jamais les socialistes n'ont autant travaillé pour la collectivité, et jamais la droite n'a autant envisagé de travailler pour elle-même. »

M. Depaquit : P.S.

« Le 16 mars, je voterai pour les listes présentées par le PS », *nous indique M. Serge Depaquit, ancien secrétaire national du PSU. Electeur de M. Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle de 1981,* « à l'époque sans espoir excessif et donc aujourd'hui sans désillusion », *il considère toujours que* « ce choix a été le bon », *sans renier ses* « combats antérieurs ».

Estimant que la politique suivie n'a pas été en tous points exemplaires — « J'aurais souhaité une action favorable au désengagement des blocs, un profond changement des mœurs de l'Etat, je songe entre autres à l'affaire Greenpeace », — *deux raisons* « simples et décisives » *expliquent le choix de l'ancien dirigeant du PSU. M. Depaquit souhaite qu'au soir du 16 mars la gauche soit* « en position de rebondir et d'agir pour l'ouverture d'une nouvelle donne, sans doute à travers l'élection présidentielle ».

DANS LE CENTRE

Le dernier marathon électoral de M. Fabius

(De notre envoyé spécial.)

Saint-Amand-Montrond. — Le dernier marathon électoral du premier ministre, le lundi 10 mars, dans la région Centre, a été dominé par l'affaire des otages du Liban, mais M. Laurent Fabius n'a pas, pour autant, oublié ses devoirs de chef du gouvernement en campagne au côté, notamment, de deux de ses ministres, MM. Jack Lang et Alain Calmat, chefs de file des socialistes respectivement dans le Loir-et-Cher et dans le Cher.

Après une étape à La Riche, dans la banlieue de Tours, où il a été accueilli par des socialistes chaleureux et par des cégétistes hostiles, M. Fabius a passé un long moment à Romorantin-Lanthenay, dans le Loir-et-Cher, municipalité conquise par les socialistes en avril 1985 grâce à la division de la droite. Le chanteur Bernard Lavilliers était là, venu, lui aussi, soutenir M. Lang et dire aux journalistes qu'il serait *« dommage »* d'*« arrêter le spectacle au milieu, au moment où ça commence à swinguer »*.

M. Fabius s'est rendu, ensuite, à Issoudun, la ville de M. André Laignel, député de l'Indre, trésorier et directeur de campagne du PS. Il est allé saluer M. Roger Fajardie, dans sa petite mairie de La Groutte (Cher), avant de visiter l'école communale d'Alain-Fournier à Epineuil-le-Fleuriel, au pays du *Grand Meaulnes*. Le soir, à Saint-Amant-Montrond, malgré la chaleur de l'accueil et la présence d'artistes — Catherine Lara, Danièle Delorme, Yves Robert, — M. Fabius, sous le coup des nouvelles de Beyrouth, s'est efforcé, sans y parvenir vraiment, de retrouver, pour soutenir le ministre délégué à la jeunesse et aux sports, le ton de ses précédents « banquets républicains ». — P. J.

EN SEINE-ET-MARNE

L'union des libéraux n'est pas l'UDF

Qui a le droit de se réclamer de l'UDF en Seine-et-Marne ? Pas la liste Union des libéraux pour la Seine-et-Marne : c'est du moins la conclusion du tribunal de grande instance de Melun, qui vient de condamner MM. Louis Augier et Armand Ghislain de Maigret (premier et second de la liste pour les régionales et M. José Parenté (tête de liste aux législatives) à faire disparaître toute référence à ce titre ou à ce sigle sur leurs tracts, affiches, professions de foi et bulletins de vote.

En engageant une action en référé contre M. Michel Maillot (CDS), candidat aux élections régionales sur la liste Avenir de Seine-et-Marne, soutenue par M. Raymond Barre, MM. Augier et Ghislain de Maigret entendaient faire approuver par le tribunal la réunion du 14 février dernier au cours de laquelle l'UDF départementale avait porté à sa présidence M. Ghislain de Maigret à la place de M. Michel Maillot. Le tribunal de grande instance de Melun s'est déclaré incompétent sur ce dossier. Mais il a contesté à la liste Union des libéraux pour la Seine-et-Marne le droit de se prévaloir du soutien de l'UDF, condamnation boomerang assortie d'une astreinte de 500 F par infraction constatée.

En utilisant le sigle UDF sur des affiches où ses dirigeants, MM. José-Bernard Parenté (législatives) et Louis Augier (régionales) figurent en compagnie de François Léotard, la liste Union des libéraux jouait sur une certaine ambiguïté, laissant supposer qu'elle avait reçu l'investiture de l'UDF. Les intéressés ont décidé de faire appel.

CHRISTIAN-LUC PARISON.

EN ARIÈGE

Henri Cuq : un commissaire à l'Assemblée ?

De notre envoyé spécial

Foix. — Un policier à l'Assemblée nationale, sur les bancs des députés ? Peut-être. Il ne tient qu'aux électeurs de l'Ariège d'envoyer au Palais-Bourbon Henri Cuq, quarante-trois ans, commissaire divisionnaire en détachement à la mairie de Paris. Un collaborateur de Jacques Chirac. Mieux, un fidèle d'entre les fidèles, depuis 1972 : *« J'ai des relations très profondes avec Jacques Chirac, un sentiment filial. »*

Directement départemental des renseignements généraux en Corrèze, Henri Cuq y fait alors la connaissance du fondateur du RPR, qui fera de lui, en 1977, un chargé de mission à la mairie de Paris. De 1979 à la fin de 1984, il est chef de cabinet de Jacques Chirac. Ensuite, directeur de la délégation générale à l'amélioration de la protection des Parisiens : *« De la prévention surtout, puisque les pouvoirs de police du maire, c'est zéro. »*

La télé-alarme à domicile pour les petits vieux (et les autres s'ils le souhaitent), c'est lui ; la télésécurité pour les professions menacées, lui encore ; l'accompagnement des personnes âgées à leur bureau de poste ou à leur banque, lui toujours.

Henri Cuq l'Ariégeois — La Bastide-de-Besplas, village qu'il n'a jamais complètement quitté est le berceau de sa famille — retourne au pays, poussé par une colère de commissaire : *« Je suis venu à la politique car j'ai été choqué par ce que j'ai vu depuis 1981. J'ai vu : la mainmise de syndicats entièrement politisés sur le fonctionnement de la police ; les prémisses de l'autogestion ; les dénonciations à caractère politique ; le laxisme badintérien prolongeant la pagaille qui régnait dans la police. Je considère que c'est insupportable. »*

Il entre au RPR, le *« poil hérissé »* par tout cela. On songe pour lui à l'Ariège, à la Corrèze. Finalement, ce sera l'Ariège. *« J'ai préféré la difficulté. »* Car l'Ariège est socialiste, on ne peut plus. *Depuis quarante ou cinquante ans, j'en suis sûr. Quelques spécialistes font même remonter la chose à quatre-vingt-quatre ans ! »*

Nouvelle colère. Le socialisme en général, non. Mais ce socialisme-là, celui de gens *« qui en sont restés à la séparation de l'Eglise et de l'Etat »*, et *« considèrent les Ariégeois comme des sous-développés »*, osant dire que *« l'Ariège n'a besoin de personne pour s'en sortir »*, alors là, cent fois non. Du reste, *« c'est la FEN qui administre le département »*.

Fort de toutes ces indignations, de toutes ces certitudes, pas grondantes, calmement détaillées, pas un mot plus haut que l'autre, mais bien ancrées, Henri Cuq y va. Si le RPR réussit sa percée, on va voir ce qu'on va voir, dans ce département de l'Ariège socialiste depuis... toujours, en quelque sorte.

MICHEL KAJMAN.

MOSELLE : PAS DE MATÉRIEL ÉLECTORAL POUR LE FON

Metz. — Les électeurs mosellans ne pourront pas, pour le scrutin des législatives, voter le 16 mars pour la liste dissidente du Front national conduite par Mlle Danielle Peiffert, affirme la préfecture de la Moselle après avoir constaté que ses candidats, légalement enregistrés quelques minutes avant la clôture des inscriptions, n'ont pas remis dans les délais impartis de nouvelles professions de foi et de nouveaux bulletins de vote.

Pour les services préfectoraux, seuls les documents électoraux transmis aux mairies par leurs soins pourront être utilisés. Cette analyse contestée par l'intéressée qui figurait en vingtième position sur la liste de M. Jean-Marie Le Pen aux européennes de 1984, constitue le dernier épisode en date du litige opposant, en Moselle, la liste du Rassemblement national, conduite par M. Guy Herlory, à celle du Front d'opposition nationale (FON) menée par Mlle Peiffert qui a été déboutée par le tribunal de grande instance de Metz. Ce dernier lui a interdit l'utilisation de ce libellé et du sigle FON, ordonnant la saisie de tous les tracts et affiches portant la mention Front d'opposition nationale, sous peine d'une astreinte de 10 francs par jour et par infraction. — *(Corresp.)*

● *Allier : dissidence au conseil général.* — Après leur échec dans la constitution d'une seconde liste au côté de celle menée par le tandem Hector Roland (RPR)-Jacques Lacarin (UDF), les dissidents de l'opposition dans l'Allier n'ont pas abdiqué. En dépit des appels à l'union du sénateur Jean Cluzel (CDS), deux de ses vice-présidents au conseil général, Jean Gravier, en congé du RPR et Georges Frelastre (radical valoisien), ont fait connaître, dans un communiqué, qu'ils *« ne prendront pas part au scrutin du 16 mars, laissant les électeurs se déterminer en conscience et en fonction de l'intérêt général »*.

MM. Jean Gravier et Georges Frelastre, qui ne cachent pas leurs sympathies pour M. Raymond Barre, ont annoncé la création dans l'Allier de trois comités de soutien à l'action de l'ancien premier ministre. — *(Corresp.)*

BIBLIOGRAPHIE

RETOUR A LA CONSTITUTION

En cette période d'interrogations constitutionnelles — suscitées par la cohabitation éventuelle entre un président de la République et une majorité de députés de tendances différentes, — MM. Pierre Avril et Jean Gicquel ont souhaité, dans leur dernier ouvrage commun, revenir aux fondements de la science constitutionnelle, en proposant une définition de chacun des termes utilisés dans le cadre de cette spécialité.

Ces deux éminents constitutionnalistes, ainsi animés d'un esprit vulgarisateur, effectuent, dans l'ordre alphabétique, un balayage du droit constitutionnel « positif », c'est-à-dire « effectivement en vigueur » en France et à l'étranger, notamment aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

V. D.

★ *Droit constitutionnel*, de Pierre Avril et Jean Gicquel, Presses universitaires de France, collection « Lexique », 136 pages, 40 F.

POLITIQUE

EMPLOI

Pas de promesses

A force d'habileté dans la présentation, les mesures avancées par l'opposition perdent de leur originalité et, quelquefois, de leur pertinence. L'autorisation administrative de licenciement sera supprimée, sauf en cas d'aide financière de l'Etat, c'est-à-dire dans la quasi-totalité des situations.

L'allégement des charges sociales, pour favoriser l'emploi des jeunes, risque d'anéantir l'effort entrepris depuis 1985 pour la formation en alternance, voulue par le CNPF et conduite avec l'accord de confédérations syndicales. Quel chef d'entreprise ne choisirait pas la solution la plus facile consistant à embaucher à moindre coût sans effort de formation ? Des *assouplissements pour le temps de travail*, son organisation, les contrats à durée déterminée et l'intérim seront décidés par l'Etat au détriment, bien souvent, d'une politique contractuelle acceptée par les partenaires sociaux, ou de règles existant déjà.

Dans certains cas, des concessions de langage ou de formulation habillent de neuf des mesures déjà pratiquées. Dans d'autres cas, on vise les maillons faibles de la chaîne : les travailleurs immigrés et les obligations sociales des entreprises de plus de dix, onze ou cinquante salariés.

SALAIRES ET RELATIONS SOCIALES

Des clivages apparemment atténués

Sur les salaires et les relations sociales, l'heure n'est plus aux grandes remises en cause, et les clivages se sont en apparence atténués. Le Parti socialiste entend, pour l'essentiel, consolider et poursuivre ce qu'il a accompli pendant cinq ans, tandis que l'UDF et le RPR ont atténué certaines de leurs propositions initiales (par exemple sur le SMIC et le « monopole syndical »). L'attachement à la politique contractuelle fait ainsi partie du credo commun, l'opposition entendant élargir le champ d'application des accords d'entreprise, ce qui signifie que ceux-ci pourraient déroger au code du travail.

Le PS reste flou sur la manière dont il entend *« approfondir »* le rôle des administrateurs salariés dans les conseils d'administration des entreprises nationalisées. Mais ce flou est avant tout une réponse au RPR et à l'UDF, qui veulent abroger immédiatement la loi de démocratisation.

Sur les salaires, il n'y a guère d'innovation. Quand la plate-forme RPR-UDF préconise le développement de la *« part variable ou individualisée du salaire »*, elle fait écho à une pratique qui se développe déjà largement dans les entreprises et qui ne dépend pas de l'Etat. Nul doute qu'elle se poursuivra quelle que soit la majorité. Mais l'opposition maintient le rôle de l'Etat sur la fixation du *SMIC* en prévoyant une réforme de son mode de calcul.

PROTECTION SOCIALE

Le choix des bénéficiaires

En matière de protection sociale, le PS et l'opposition semblent, à première vue, rester fidèles à leur image traditionnelle, les socialistes mettant l'accent sur la solidarité, l'opposition sur la limitation des prélèvements sociaux et la responsabilité individuelle.

En effet, le PS annonce deux programmes supplémentaires : le premier destiné à aider les salariés frappés par les mutations technologiques ou économiques ; le second à assurer un revenu minimum à ceux qui passent entre les mailles du filet de la protection sociale. Le coût de cette dernière mesure a été évalué à 14 milliards de francs à l'Etat et les collectivités locales.

En revanche, l'opposition veut faire contrôler par le Parlement l'évolution des dépenses sociales, *« responsabiliser »* les assurés en les informant du coût de leur protection collective, les inciter à se garantir individuellement.

Mais ces images ne sont qu'en partie exactes. Sans doute le PS parle-il plutôt de *« stabiliser »* les prélèvements obligatoires que de les réduire (la réduction est renvoyée à *l'époque où la croissance économique* sera plus forte). Mais, ces dernières années, les socialistes au pouvoir ont serré les dépenses sociales au point d'être accusés aujourd'hui par l'opposition ou les communistes d'avoir organisé la pénurie. La droite, de son côté, a sensiblement infléchi son discours pour ne pas effrayer les électeurs attachés à la Sécurité sociale et pour ne pas se lier les mains.

D'autre part, si la *Plate-Forme commune de l'opposition comporte* peu de dépenses sociales nouvelles, sauf le développement de l'allocation parentale d'éducation ou les droits à la retraite pour les mères de famille, il n'en va pas de même pour les programmes des différents partis. Celui du RPR en particulier en prévoit beaucoup : attribution d'un demi-SMIC au troisième enfant pour toutes les familles à un seul revenu, ouvrant en même temps les droits à la retraite ; suppression du plafond de ressources pour le complément familial et l'allocation de rentrée scolaire ; prise en compte des annuités de cotisation au-delà de trente-sept ans et demi pour la retraite. A cela il faut ajouter les moins-values entraînées par la suppression du plafond du quotient familial et la suppression de la *« pénalisation »* (par le montant des cotisations sociales) des médecins à honoraires libres.

Ce programme ne coûterait sans doute pas moins que celui du PS. Mais les bénéficiaires ne seraient pas les mêmes.

POLITIQUE ECONOMIQUE

La désinflation et la croissance

Au sein du gouvernement Fabius, l'idée de la rigueur continue de prévaloir. Le ralentissement de l'inflation reste la priorité absolue, avec comme *objectif des hausses de prix* aussi faibles qu'en RFA.

Tel est le schéma. Il implique que, pendant encore un certain temps, le pouvoir d'achat ne progresse pas ou très peu, l'essentiel du bonus pétrolier étant dévolu aux entreprises pour leurs marges et leurs *investissements, voire leur* désendettement.

Une autre question se pose, même si elle n'a pas de réponse : le gouvernement continue-t-il de faire sienne l'idée qui prévalait sous Pierre Mauroy et Jacques Delors selon laquelle la France a intérêt pendant quelques années à contenir sa demande intérieure en dessous des taux de progression étrangers pour profiter de la reprise mondiale ce qui stimulerait nos exportations et en limiterait nos importations ?

Du côté de l'opposition, la réponse est *nette : la croissance est prioritaire*. Elle sera égale ou supérieure à celle des pays étrangers.

L'impasse est faite sur les risques d'un dérapage des prix lorsque seront libérés — très rapidement — les services et le commerce. L'opposition minimise le danger, estimant *semble-t-il* qu'avec les taux d'inflation actuellement atteints une légère accélération ne serait pas dramatique. Elle oublie ce faisant que l'inflation en RFA ne cesse de se réduire.

Mais il est vrai qu'au RPR et à l'UDF on se déclare fermement décidé à ne pas retomber dans les erreurs des années 70, qui avaient vu les salaires s'envoler.

PRIX, BUDGET, FISCALITÉ

Beaucoup de promesses

Le programme du PS annonce la poursuite de la libération des prix. M. Fabius a déclaré que sur ce point il n'avait pas de divergence de fond avec la droite et que le désaccord portait sur la méthode (libération totale et immédiate).

Le PS annonce par ailleurs une idée importante pour équilibrer durablement les comptes de la protection sociale : créer un prélèvement proportionnel sur l'ensemble des revenus, y compris sur ceux des revenus mobiliers. Aucun taux n'est indiqué, mais, à l'époque où Jacques Delors avait lancé l'idée, il était question d'un prélèvement de 2 %. Le PS s'est-il laissé convaincre de l'intérêt de ce prélèvement, qui avait été fortement combattu par certains socialistes, notamment parce qu'il était proportionnel et non progressif ?

L'opposition, quant à *elle*, libérera immédiatement tous les prix. Les médicaments devront faire l'objet d'engagements vis-à-vis de la puissance publique. Les textes nouveaux réglementant la concurrence ne seront mis au point que plus tard (on conservera pendant un temps le dispositif sur la concurrence des ordonnances de 1945).

Le RPR et l'UDF annoncent d'importantes réductions des dépenses. Les formes qu'elles prendront sont trop générales dans les programmes pour qu'on puisse dire si elles sont réalistes. Sur un point tout de même — la réduction du nombre des fonctionnaires, — le programme UDF-RPR tombe dans la facilité.

Dans ces conditions, les réductions d'impôts promises — auxquelles le RPR est très attaché — risquent d'entraîner un gonflement du déficit public, idée énergiquement combattue par *l'UDF*, et notamment par son aile barriste.

LES PROGRAMMES ÉCONOMIQUES

Que contiennent les programmes de la gauche et de la droite en matière économique, sociale et financière pour les élections législatives du 16 mars ? Nous avons regroupé dans le tableau ci-dessous les principales propositions du Parti socialiste, du Parti communiste, de la plate-forme commune RPR-UDF et celle du Front national.

	PS	PC
EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL	— Aménagement et réduction du temps de travail en allongeant la durée d'utilisation des équipements et avec accord syndical au niveau des branches. — Aides à la création de PME-PMI (plus de 100 000 en 1985).	— Un emploi pour un million de chômeurs, 5 % du temps de travail passé à la formation ; qualification d'un million d'OS en cinq ans. — Transformer les TUC et les stages actuels avec notamment augmentation de la rémunération (2 500 F par mois). — *Décloisonner* enseignement professionnel et enseignement général. — Réforme de l'assiette des prélèvements sur les entreprises pour le financement de la formation (cf. protection sociale). — Rejet de la « flexibilité ». — Politique d'aménagement et de diminution du temps de travail. — Refus des suppressions de postes dans un groupe sans [illegible] parallèle de créations identiques d'emplois dans la région. — *Chômage : indemnisation minimum* de 2 500 F *par mois à tous* et une revalorisation des allocations.
SALAIRES ET RELATIONS SOCIALES	— Maintien et développement de la politique contractuelle. — Maintien d'une évolution du SMIC plus rapide que la moyenne des revenus. — Extension des lois Auroux aux PME et à l'administration et approfondissement du rôle des salariés dans les conseils d'administration du secteur public. — *Maintien de l'autorisation administrative de licenciement.*	— Progression du pouvoir d'achat des bas et moyens salaires. Garantie du pouvoir d'achat pour les salariés couverts par les conventions collectives. — Amélioration et reconnaissance des qualifications, harmonisation des grilles de salaires des différentes branches. — Droits et pouvoirs effectifs de contrôle des salariés et des élus sur *l'utilisation* des *fonds* dans les entreprises, des crédits et des [illegible] publiques.
PROTECTION SOCIALE (santé, retraite, famille)	— Modification du financement de la Sécurité sociale (cotisations proportionnelles au revenu). — Création d'une aide à la mutation (pour les changements d'entreprise, de profession, de résidence). — Revenu minimum garanti (par complément des aides existantes). — Favoriser le redressement démographique.	— Création d'un prélèvement social sur les revenus des capitaux. — Cotisations employeurs modifiées pour avantager l'emploi et l'investissement. — Suppression des plafonds de cotisation. — Autonomie accrue des conseils d'administration des caisses de Sécurité sociale. — Santé : *suppression du forfait hospitalier, amélioration des remboursements* (optique, prothèses...), généralisation progressive du tiers payant, congé maternité de six mois. — Famille : allocations familiales de 700 F par enfant dès le premier. — Retraites : amélioration du pouvoir d'achat.
POLITIQUE ÉCONOMIQUE	— Poursuivre l'effort engagé en matière d'investissement industriel. — Ne pas répercuter dans les prix la totalité de la baisse actuelle du dollar et du pétrole. Utiliser cette marge de manœuvre pour obtenir une croissance plus rapide en favorisant l'investissement industriel. — Poursuivre la réalisation des objectifs du IX[e] Plan et notamment de ses programmes prioritaires concernant la modernisation, la recherche, la formation...	— Relance économique. Développement de l'emploi. — Produire plus et mieux. — Modernisation sans chômage.
PRIX, BUDGET, FISCALITÉ	— Poursuivre progressivement la libération des prix des secteurs concurrentiels. — *Maintenir le déficit budgétaire* en dessous de 3 % du PIB. — Aller vers un prélèvement social proportionnel assis sur l'ensemble des revenus. — Réformer la taxe d'habitation pour la rendre plus équitable. — Stabiliser le taux des prélèvements obligatoires et, en fonction de l'accélération de la croissance, le diminuer. — Utiliser pleinement la fiscalité dans la lutte contre les inégalités.	— Prix : engagements concertés entre entreprises, banques, distributions et pouvoirs publics dans les régions et les branches. — Budget : développement et amélioration des services publics essentiels (école, santé, recherche...). — Fiscalité : supprimer les privilèges accordés aux revenus financiers ; pénaliser les utilisations improductives du capital ; améliorer et développer la taxe professionnelle ; doubler l'impôt sur les grandes fortunes ; augmenter l'impôt sur les deux cent mille plus hauts revenus ; supprimer les privilèges de l'emprunt Giscard ; réduire les avantages des emprunts socialistes ; alléger la taxe d'habitation pour les bas revenus ; tenir compte dans l'imposition sur les revenus des dépenses supplémentaires pour les foyers où l'homme et la femme travaillent.
ÉPARGNE, MONNAIE, BANQUES	— Maintenir une politique monétaire d'accompagnement de la désinflation. — Continuer de garantir à l'épargne populaire un taux de rendement réel positif. — Conserver au système bancaire français son rôle international (garantie de l'actionnaire public).	— Monnaie : opposition à la seule régulation par les taux d'intérêt. — Banques : les crédits les moins chers affectés au développement des emplois et des productions avec priorité à la reconquête du marché intérieur. Réduction des intérêts versés pour des emprunts anciens à la consommation ou à l'achat de logement. Moratoire pour les familles dont un des membres est au chômage. — Epargne : coup d'arrêt au développement des marchés financiers ; élargissement des formules type épargne-logement à l'achat d'une voiture et d'un équipement ménager.
FINANCES EXTÉRIEURES	— Assurer un excédent de la balance des paiements courants. — Renforcer le rôle de l'ECU. — Utiliser une partie de la marge de manœuvre apportée par la baisse du coût de l'énergie, pour réajuster la dette du tiers-monde.	— Priorité à la reconquête du marché intérieur, coopération avec le tiers-monde (crédits nouveaux). — Défense de nos capacités de production au sein de la CEE, face notamment à la RFA. — Garantie des revenus aux exportations des pays en voie de développement, moratoires sur les intérêts ou annulations de dettes.
AGRICULTURE	— Refus d'un retour au libéralisme qui entraînerait la disparition d'un grand nombre d'exploitations agricoles. — Poursuivre la réforme engagée de la politique agricole commune et maintenir une croissance moyenne des revenus agricoles analogue à celle des autres revenus. — Maîtriser le volume des productions dans des limites compatibles avec l'écoulement des excédents sur le marché mondial.	— Revenu des paysans revalorisé. — Crédit agricole réorienté pour réserver la terre aux agriculteurs ; alléger leurs charges financières ; favoriser l'installation des jeunes ; développer de nouvelles coopérations *agriculture-industrie* (agro-alimentaire).
L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE	— Utilisation du secteur public pour la réalisation des grands programmes de technologies avancées (espace, aéronautique, biotechnologie). — Poursuite de la conquête du marché intérieur pour un certain nombre de secteurs clefs (machine-outil, filière bois, etc.). — Développement du programme Eurêka.	— Moderniser les industries et développer des productions nouvelles (électronique et télécommunication, acier et biens d'équipements, automobile et équipementiers...). — Rôle moteur des nationalisées (recherche et développement de productions nationales). — Maintenir la diversité des formes de commerces.
ÉNERGIE ET TRANSPORTS	— Maintien de la politique d'amélioration du niveau d'autosuffisance énergétique. — Poursuite, malgré la baisse du prix du pétrole, de la politique d'économie d'énergie. — Développement du réseau TGV. — Priorité aux transports en milieu urbain.	— Défense du potentiel nucléaire-charbon ainsi que la filière chimique et pétro-chimique française (carbo-chimie dans le Nord, engrais en Aquitaine, gaz de Lacq) ; développement des coopérations internationales dans ces domaines.
LOGEMENT ET TRAV. PUBLICS	— Maintien de la protection des locataires assumée par la loi Quilliot. — Rééchelonnement de la dette des organismes d'HLM, augmentation du nombre de réhabilitations des HLM, amélioration de la sécurité et de l'entretien dans les grands ensembles.	— Construction supplémentaire en deux ans de 50 000 logements sociaux de qualité (locatif ou accession à la propriété, individuel ou collectif), rénovation de 50 000 autres, entraînant la création de 200 000 emplois dans le BTP. — Contrôle par les comités d'entreprise de la destination du 1 % logement. — Réforme des modalités de crédit.

Le Monde

MEDECINE

Les priorités de la grossesse

Le gouvernement vient d'adopter trente-six mesures pour améliorer l'environnement des femmes enceintes et des conditions de l'accouchement.

« A *une époque où la maternité n'est plus du tout valorisée, être enceinte n'est plus un état digne d'intérêt, sinon d'un point de vue médical. Dans la vie professionnelle, l'employeur préférerait vraiment ne pas avoir à s'y intéresser. Dans la vie quotidienne, cela suscite plus d'agressivité que d'égards – en tout cas dans les grandes villes (...). Le problème est culturel. Avec la disparition des traditions de naissance et le cantonnement de la grossesse au domaine médical, aucun rite n'a pris le relais.* » A en croire le docteur Gutherz, auteur d'un volumineux rapport qui vient d'être rendu public, la grossesse et l'accouchement ne sont plus ce qu'ils étaient.

Tant mieux, si l'on se place sur un plan strictement médical – la chute des taux de mortalité néonatale et périnatale est là pour en témoigner. Dommage, si l'on considère l'environnement dans lequel se produisent des événements aussi importants.

Consciente de cette « dégradation », Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, avait demandé au docteur Gutherz, le 25 septembre 1985, d'élaborer soixante-dix propositions visant à « *améliorer l'environnement de la grossesse et de l'accouchement* ». « *Je souhaite,* avait-elle dit en lui confiant cette mission, *que la société tout entière se sente solidaire des femmes enceintes et concernée par la qualité de leur environnement.* »

Même si les trente-six propositions retenues en définitive par le ministre des affaires sociales, de l'aveu même de celui-ci, ne bouleverseront pas « *du jour au lendemain les conditions dans lesquelles une femme peut vivre sa grossesse et son accouchement* », certaines d'entre elles, de par leurs conséquences pratiques immédiates, doivent à l'évidence être soulignées. Par exemple, une carte de priorité est maintenant délivrée en même temps que le carnet de maternité rose par le médecin ou la sage-femme. Cette carte donne droit, depuis le 1er mars, à voyager en première classe (sans supplément) dans le métro, dans le RER et dans les trains de banlieue.

De même, une priorité doit être dorénavant accordée aux femmes enceintes aux caisses des supermarchés, aux guichets des bureaux de poste et dans les administrations. Des caisses rapides vont être créées pour les femmes enceintes et les mères avec de très jeunes enfants dans les grands magasins et grandes surfaces.

De plus, des lieux pour changer les bébés vont être installés dans les jardins publics et dans certains magasins. Quant aux femmes immigrées, elles pourront bénéficier dans les maternités de la présence d'une interprète.

D'autres mesures ont une consonance nettement plus « médicale ». Ainsi Mme Dufoix préconise-t-elle, comme le lui recommandait le rapport Gutherz, l'étude en obstétrique des effets de l'auriculothérapie, de la réflexothérapie, de l'haptonomie (il s'agit d'une méthode de relaxation que l'on appelle également « training autogène »), des activités en piscine et du yoga. En outre, « *il conviendra de former le personnel sur toutes les techniques complémentaires de la préparation psycho-prophylactique. Des instructions seront données pour assurer la formation dans les domaines suivants : acupuncture, sophrologie, haptonomie, chant prénatal* ».

En ce qui concerne les suites de l'accouchement, l'accent est mis sur l'importance de la relation entre la mère et le nouveau-né. Par exemple, la mesure n° 33 indique qu'il convient de « *laisser l'enfant avec sa mère tant qu'elle le désire* ». A cet égard, le gouvernement entend favoriser le développement des chambres où les mères peuvent dormir avec leur enfant. Autre recommandation à l'adresse des personnels médicaux et paramédicaux : « *Ne pas se substituer à la mère (qui le désire) dans les soins quotidiens, mais la seconder seulement, y compris en cas de prématurité* ».

Frères et sœurs indésirables

Des mesures, de caractère plus social, ont également été adoptées. Afin d'éviter de défavoriser les femmes qui travaillent au rendement, le salaire de référence servant à déterminer les prestations de congé maternité ne sera plus celui du dernier mois de traitement, mais la moyenne des salaires des trois derniers mois. D'autre part, un congé supplémentaire flottant de deux semaines, indemnisé et pris à tout moment de la grossesse, est attribuée aux femmes enceintes (le rapport proposait que ce congé mobile soit de quatre semaines).

S'il est vrai que Mme Dufoix a retenu un bon nombre des principales mesures figurant dans le rapport Gutherz, certaines recommandations ont tout de même été laissées de côté. Par exemple, le rapport recommandait d'allonger le congé accordé au père de trois jours à une semaine. « *Ce congé,* pouvait-on lire, *pourrait être utilisé soit pour s'occuper des autres enfants (et éviter ainsi les placements) pendant le temps d'hospitalisation de la mère, soit lors de son retour à la maison.* »

Autre mesure non adoptée : celle qui visait à abroger, « *d'urgence* », l'interdiction faite aux enfants de moins de quinze ans de pénétrer à l'intérieur des maternités. « *Rien n'est plus triste,* écrivent les rapporteurs, *qu'un petit garçon ou une petite fille attendant devant la porte d'une maternité, sans voir sa maman pendant plusieurs semaines (si elle est enceinte et hospitalisée pour diabète ou cardiopathie), ou bien sans voir son petit frère ou sa petite sœur qui vient de naître, avant le cinquième ou le septième jour, ou plus encore* ». Au ministère, si l'on se déclare d'accord, sur le fond, avec cette recommandation, on indique qu'il n'appartient pas au gouvernement de prendre une telle mesure, cette autorisation relevant de la décision de chaque directeur de maternité.

Un dernier point : les mesures adoptées par Mme Dufoix ont un coût non négligeable. Aucune ligne budgétaire n'ayant, apparemment, été dégagée pour les financer, on aimerait avoir la certitude que ces mesures de bon sens ne resteront pas lettre morte. Un souhait qui s'adresse tout autant à Mme Dufoix qu'à son éventuel successeur au ministère des affaires sociales.

FRANCK NOUCHI.

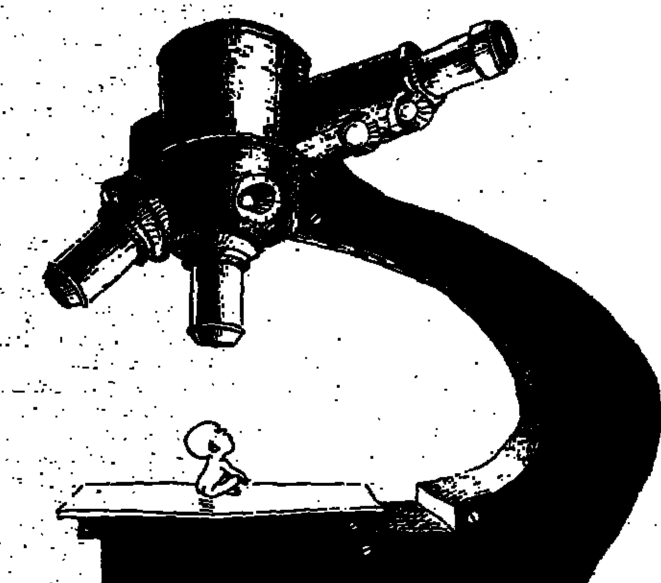
La balance et le pèse-bébé

Les femmes enceintes doivent-elles suivre un régime alimentaire particulier ? Deux soucis majeurs : le poids du nouveau-né et la «ligne» de la future mère.

PARMI les innombrables questions que se posent les femmes enceintes, ou celles qui sont désireuses de le devenir, il en est deux qui reviennent très souvent : faut-il suivre, dès qu'on est enceinte, un régime alimentaire particulier qui influe favorablement sur la santé du nouveau-né ? La grossesse expose-t-elle à un risque d'obésité ? Est-elle compatible avec une « préservation de la ligne » ? C'est à ces questions – et à bien d'autres – que tentait de répondre un récent colloque international organisé à Paris sous la présidence des professeurs Jean Rey (hôpital Necker-Enfants malades) et Emile Papiernik (hôpital Antoine-Béclère, Clamart).

L'enfant d'abord. S'il est vrai que la mortalité périnatale est d'autant plus importante que le poids de naissance est faible et que c'est dans les milieux sociaux les plus défavorisés que l'on trouve le plus d'enfants hypotrophiques, on ne peut pas pour autant conclure qu'il existe une relation significative entre l'alimentation de la mère pendant la grossesse et le poids de naissance des enfants.

On sait qu'en période de famine se produit une diminution de la fertilité, une augmentation du taux d'avortement et des retards de croissance fœtale. Et qu'il est possible, grâce à une réalimentation satisfaisante au cours du troisième trimestre de la grossesse, de corriger ces retards. En revanche, il n'a jamais pu être prouvé – en tout cas dans les pays développés – que des apports caloriques très élevés ou des suppléments très importants de protéines pendant la grossesse peuvent améliorer le développement de l'enfant.



Anne Valla

Plus encore, le risque serait, pour la mère cette fois-ci, de prendre trop de poids. A *tel point,* estime le docteur P. Rosso (Pontifical Catholic University, Santiago-du-Chili), que l'on considère qu'une femme correctement nourrie prend environ 12 kg avant de donner naissance à un enfant de poids normal, il y a tout lieu de penser que les femmes obèses pourraient limiter sans inconvénients leur prise de poids à 7 kg.

Une surcharge pondérale peut en effet exposer la mère à un certain nombre de complications (hypertension artérielle, diabète, recours plus fréquent à la césarienne). Outre une surveillance médicale accrue pendant la grossesse, les femmes obèses auraient donc tout intérêt à suivre un régime alimentaire modéré bien supplémenté en vitamines et en fer.

Reste à savoir si la grossesse expose au risque d'apparition d'une obésité. Selon le docteur Paul Sachet (hôpital Bichat, Paris), pour 20 % des femmes qui consultent en raison d'un surpoids la cause est entendue : « *C'est la faute à la grossesse.* » Avant d'être enceinte, leur poids était normal et c'est la grossesse qui a « *tout déclenché* ».

En réalité, et c'est ce que montrent la plupart des études, il semblerait que ce soient essentiellement les femmes présentant un surpoids lors de la conception qui sont les plus exposées au risque d'obésité. En outre, la prise de poids à l'issue de la grossesse serait d'autant plus importante que l'intervalle entre les grossesses est long (du moins chez les femmes de forte corpulence). Quant au vieil adage selon lequel la surcharge pondérale s'aggrave avec le nombre de grossesses, il n'est vérifié que chez moins de 20 % des femmes.

Chez certaines femmes relativement typées, la grossesse peut donc être considérée comme un facteur de risque d'obésité. Dans ces cas bien précis, il est possible, grâce à une restriction calorique modérée (environ 1 800 calories par jour), de prévenir – tout au moins en partie – l'apparition d'une obésité, sans pour autant nuire au fœtus. A l'inverse, une restriction beaucoup plus sévère (de l'ordre de 1 200 calories) expose au risque de faible poids de naissance de l'enfant. Prudence donc !

La taille du père

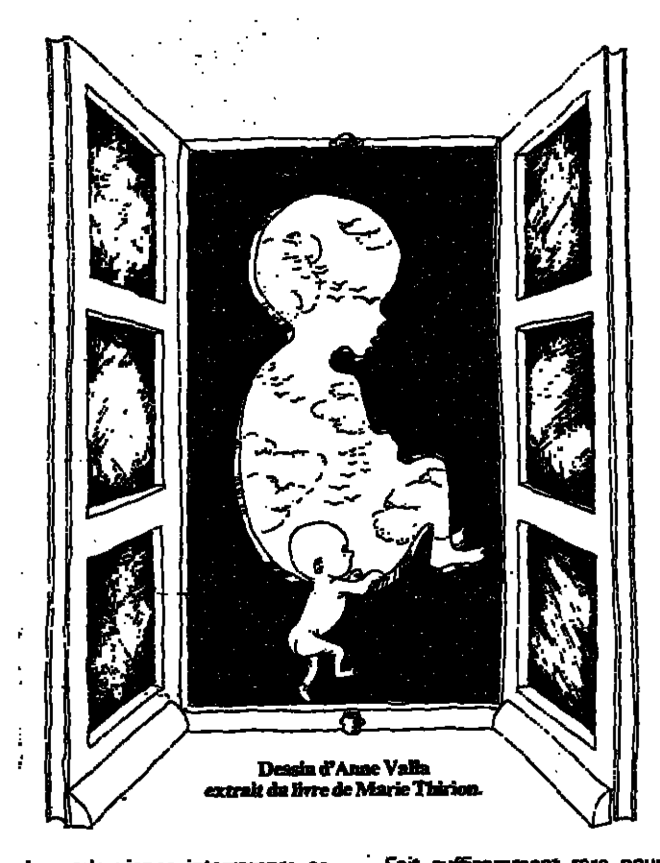
Toutes ces données n'en demeurent pas moins encore fragmentaires. Ainsi que se le demandait le professeur Papiernik, pourquoi certaines femmes enceintes prennent-elles plus de poids que d'autres ? Le poids et la taille du père ne jouent-ils pas également un rôle dans cette prise de poids de la mère ainsi que dans le déterminisme du poids de naissance du nouveau-né ? « *Bon nombre de régulateurs du poids de naissance restent encore à découvrir,* conclut le professeur Papiernik, *ce qui oblige à rester très prudent quant aux conseils que l'on est susceptible de donner.* »

F. N.

BIBLIOGRAPHIE

Des nouveau-nés très compétents

DE même qu'il existe une littérature de gare, il existe une littérature des femmes enceintes ou des futures mamans, comme on voudra, un genre qui va du livre de recettes le plus rudimentaire au traité de vulgarisation psycho-physiologique le plus ésotérique. Un souci majeur : sé-cu-ri-ser : « *Tout se passera bien pourvu que vous respectiez – à la ligne – les préceptes qui vont suivre...* ». Des ouvrages que l'on se transmet de mère en fille. Jusqu'à ce qu'un bréviaire plus à la mode vienne interrompre ce legs et qu'aussitôt une nouvelle génération d'enfants soient élevés sous la férule du dernier *best-seller*.



Dessin d'Anne Valla *extrait du livre de Marie Thirion.*

De temps à autre, heureusement, des ouvrages ont le mérite de remettre les pendules à l'heure. A l'époque d'un certain retour aux pratiques « naturelles » et du souci – ô combien légitime – d'assurer avant tout la sécurité des nourrissons, le livre de Marie Thirion *les Compétences du nouveau-né,* permettra à ceux que le mystère de la vie fascine de mieux comprendre ces petits d'homme qui, en naissant, acceptent « *de devenir fragiles, de quitter la sécurité* ».

Qui sont-ils ? Quelle est leur histoire ? Comment les aider, eux qui, durant leur vie intra-utérine, n'ont cessé de se préparer à couler des jours heureux et qui, dès qu'ils naissent, ne connaissent plus que des ennuis. Ils doivent alors faire des « miracles » d'adaptation, de compensations et de réparations.

Cette aventure mouvementée nous est racontée par Marie Thirion, qui remet en cause un certain nombre d'idées reçues sur l'alimentation, le sommeil, ou encore sur l'importance cruciale des relations entre la mère et son nouveau-né.

Marie Thirion s'adresse également aux médecins, leur décrivant en particulier son « examen idéal » du nouveau-né qu'on doit laisser « *souffler un peu* » sur le ventre de sa mère avant de commencer le bilan de santé.

Fait suffisamment rare pour être souligné, chaque étape du développement du fœtus et du nouveau-né est longuement décrite jusque dans ses aspects les plus fondamentaux. Ainsi, la naissance du cerveau, ces mécanismes d'une extraordinaire complexité, qui permettent aujourd'hui de mieux comprendre la phrase de Valéry : « *Maître cerveau sur son homme perché.* »

Comme souvent dans les ouvrages rédigés à la première personne le ton un peu péremptoire pourrait à la longue rebuter le lecteur. Et d'autant plus qu'on aime rarement remettre en cause ses habitudes. Mais ce livre, qui fourmille d'informations, joliment illustré par les dessins d'Anne Valla, renouvelle le genre des guides de la femme enceinte. Agréable et clair, mais aussi précis et rigoureux.

F. N.

★ Ed. Ramsay, 314 p., 99 F.

Médecines parallèles : la fin de l'anathème

Les médecines différentes commencent à se faire une place au sein de l'institution. Non sans provoquer quelques remous. Il n'y aura ni gagnant ni perdant, mais un progrès de la connaissance.

par le professeur PIERRE CORNILLOT (*)

IL reviendra sûrement aux sociologues d'analyser un jour par quel mécanisme collectif les Français se sont progressivement persuadés de l'importance des médecines différentes (naturelles, douces, parallèles, convergentes, alternatives...), mais, en attendant, le fait est là, qu'il faut bien accepter comme tel : un nombre croissant de Français, durant ces cinq à six dernières années, reconnaissent à ces pratiques des vertus indiscutables. 80 à 90 % d'entre eux, au gré des sondages, considèrent désormais favorablement ces médecines au point de souhaiter qu'elles soient reconnues, pratiquées et enseignées.

Le problème majeur qu'un tel phénomène a posé et pose encore à la médecine officielle n'est pas, contrairement à ce que l'on pourrait croire, les conditions parfois surprenantes dans lesquelles se développe le débat, voire la polémique (les affrontements avec Mme Rika Zaraï ou certains articles du *Monde* ont montré que la *gens medica* avait toujours en réserve une langue ou une plume faciles). Non. Le problème de fond pour les défenseurs de la médecine officielle, c'était l'idée même qu'il puisse y avoir débat entre les pratiques médicales reconnues par l'institution et des pratiques médicales « sauvages » émanant du milieu social non médical. Prendre part au débat, c'était accepter implicitement la partialité de ses propres affirmations, la remise en cause des dogmes et des valeurs établies.

Refuser le combat, faire appel à l'union sacrée, agiter l'épouvantail du charlatanisme et de l'obscurantisme a paru, dans un premier temps, la seule mesure de sagesse. Mais le milieu médical était lui-même trop hétérogène pour que puisse s'organiser une telle défense : il s'y trouve toutes les nuances, toutes les sensibilités depuis le farouche partisan des pratiques les plus hétérodoxes jusqu'aux toges les plus vertueusement indignées. Il fallut donc bien descendre dans l'arène, d'autant que d'inquiétants et discrets sondages confirmaient que le mal semblait toucher le corps médical lui-même.

La deuxième attitude de défense a consisté à mettre en doute la réelle valeur thérapeutique de ces pratiques médicales, sur l'argument qu'elles n'avaient pas été soumises aux exigeants critères auxquels se plient les pratiques thérapeutiques officielles. Et de développer une offensive sur le thème : comment ose-t-on enseigner des pratiques dont nul ne sait si elles sont efficaces et sans danger... Evaluons d'abord, formons après, il y va de la santé des Français.

Hélas, hélas, pour avoir placé sur ce terrain la discussion, les défenseurs de la médecine officielle ont permis de mettre en lumière des zones d'ombre qui ne laissent pas d'être inquiétantes :

– pour la plupart, les médecins français sont peu formés à la thérapeutique au cours de leurs études et n'apprennent pas à auto-évaluer l'efficacité de leurs prescriptions ;

– la formation thérapeutique, trop étroitement assimilée à la pharmacologie et à la connaissance du mécanisme biologique d'action des médicaments, persuade le futur médecin qu'en dehors de la chirurgie le médicament est pratiquement la seule ressource thérapeutique en médecine ;

– l'information des médecins sur les médicaments est presque totalement dépendante des laboratoires pharmaceutiques, dont les objectifs commerciaux de vente et de rentabilisation sont nécessairement prioritaires ;

– la mise au point des nouveaux médicaments obéit à la même logique commerciale et donne même, par le jeu de la réglementation, une sorte de droit exclusif aux laboratoires pour mettre ou ne pas mettre sur le marché des produits à vertu thérapeutique sur des arguments sans rapport avec la santé publique ;

– selon la même logique ou par logique apparentée, des moyens thérapeutiques extrêmement prometteurs ont été systématiquement rejetés, tournés en dérision avec l'appui de notables plus ou moins conscients ;

– les conditions mêmes dans lesquelles sont effectués les mises au point et les essais des médicaments sur l'homme en France sont profondément choquantes et requièrent à l'évidence des changements urgents. Certaines de ces pratiques sont complètement en contradiction avec les règles les plus élémentaires de la morale et du respect dû aux malades.

Respect et écoute

On ne peut donc que se réjouir de ce qu'une telle discussion ait pu s'établir sur un sujet aussi brûlant mais il faut bien admettre aujourd'hui que l'irruption des médecines différentes dans l'espace de santé des Français a soulevé une série de questions, dont certaines interrogent directement la médecine en place, ce qui n'était pas prévu au départ. En fait, derrière ce plan de questionnements réciproques, se dessine un événement fondamental : une certaine distance mise par les Français dans leurs rapports traditionnels avec la médecine et une prise de conscience de leur possibilité de choisir et, par là, de reprendre une part de décision sur des pans entiers de leur histoire de vie.

Les temps ne sont probablement pas loin où il sera possible de participer à la réhabilitation humaine et sociale des « événements de vie » que sont la maladie, l'infirmité, la souffrance, la mort. La reconnaissance du droit imprescriptible de chacun d'entre nous à connaître son mal, à participer activement au choix de la solution thérapeutique qui lui convient le mieux, à la mise en œuvre du traitement et à son évaluation, en un mot à gérer son mal et sa mort comme des parts de sa vie qui lui appartiennent en propre, représentera sûrement une formulation nouvelle du droit à la santé.

C'est probablement là que se situe la véritable question qu'une société est en droit de poser à tous ceux qui revendiquent la confiance de ses membres au nom des meilleurs soins possibles ; quelle garantie nous donnez-vous de respecter ce nouveau droit à la santé, qui pour chacun passe avant la rentabilisation des circuits économiques, la vanité professionnelle ou la curiosité scientifique ?

Cette question de confiance concerne aussi bien les tenants d'un pouvoir médical officiel que les partisans de l'une ou l'autre des médecines différentes. La France n'est sans doute ni la première ni la seule démocratie au sein de laquelle une certaine idée, assez paternaliste, de l'Etat-providence, de ses pompes et de ses œuvres cède la place à une conception plus communautaire, plus conviviale, plus responsabilisante de la vie sociale. Les médecins et les autres professionnels de la santé sont-ils prêts à jouer ce nouveau rôle où le savoir et la confiance ne se mesurent plus en termes de pouvoir sur la vie des autres mais en termes de respect et d'écoute ?

S'il en est ainsi, la crise de confiance envers la médecine officielle qu'implique nécessairement un mouvement collectif aussi généralisé en faveur des autres médecines pourra déboucher sur de nouveaux rapports sociaux dans le domaine de la santé. Il reviendra de plein droit aux usagers, parce que plus critiques, de faire la part du charlatanisme et celle de leur véritable intérêt.

Ni gagnants ni vaincus

C'est sans doute à cette seule condition que pourront se définir les nouveaux termes du contrat social soignant-patient et du « colloque singulier » médecin-malade, où l'interlocuteur du professionnel de santé jouera pleinement son rôle, laissant à « l'autre » sa place de conseil et d'expert. Cette place que reconnaissent si facilement aux marginaux de la médecine les usagers qui les pratiquent, cette place que n'auraient jamais dû quitter les représentants de la médecine « officielle ».

Quant à la manière dont les nouvelles médecines feront leur place au sein des institutions, l'histoire est là pour témoigner que les progrès de la science et de la médecine ne se font qu'à coups d'excommunications, de condamnations et de savants replis ; pourquoi vouloir que les hérauts de la vérité d'aujourd'hui se complaisent à espérer la vérité de demain, au point de céder leur place ? Les remous qu'apporte une vérité contradictoire font partie des mouvements naturels qui finissent toujours par avoir raison des idées en place. A terme, il n'y aura ni gagnants ni vaincus, mais seulement un progrès des connaissances.

Il ne faudrait pas que, vues de l'extérieur, ces tempêtes fassent craindre un quelconque effondrement de nos institutions ; les universités et les académies ont été construites pour résister aux grands éclats qui accompagnent tous les événements historiques : leurs locataires y sont coutumiers de tels psychodrames.

(*) CHU de Bobigny. Université Paris-Nord.

Les experts des thérapeutiques alternatives

La Fondation de recherche sur les thérapeutiques alternatives, dont la création vient d'être décidée par Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale (*le Monde* du 5 mars), comprendra outre un conseil d'administration de douze membres, divers comités de recherche et un comité d'experts chargé de procéder à l'évaluation scientifique annuelle des travaux cliniques et pharmacologiques et des recherches fondamentales.

Dans ce comité d'experts figureront notamment le professeur Hanton (professeur de pharmacognosie à Strasbourg), le professeur Pierre Cornillot (CHU de Bobigny), M. Robert Dantzer (INSERM, unité de psychobiologie des comportements adaptatifs), le professeur Bernard Dupuis (CHU de Lille), le professeur Jean-Paul Escande (hôpital Tarnier, Paris), le professeur François Grémy (CHU de Montpellier), le professeur Lucien Israël (hôpital Avicenne, Bobigny), le professeur Henri Laborit, M. Jean-Marie Pelt (faculté de pharmacie de Nancy), le docteur Jean-Claude Salomon (CNRS Villejuif) et le professeur Jacques Benveniste (INSERM). Le professeur Roger Guillemin, prix Nobel de médecine, a accepté de participer à l'évaluation des résultats des protocoles d'études pharmacologiques et cliniques.

Silence, on tue...

APPELONS-LE David, sans plus. Pourquoi d'ailleurs lui donnerait-on un nom puisque personne ne veut plus, aujourd'hui, savoir qui il était ? Il avait sept ans quand il est mort, en juin dernier.

David, certes, était malade. On avait diagnostiqué chez lui une affection du rein dénommée par les spécialistes « néphrose lipoïdique ». Une pathologie lourde qui nécessite l'emploi régulier, pendant plusieurs années, de médicaments corticoïdes dont on sait qu'ils peuvent, entre autres inconvénients, modifier la physionomie. Mais une pathologie, tous les spécialistes l'assurent, aujourd'hui totalement curable.

David habitait dans la région parisienne. Ses parents avaient un médecin généraliste. Le diagnostic fut fait en son temps et l'enfant soigné à la fois à l'hôpital de Poissy et dans l'unité de néphrologie pédiatrique de l'hôpital Trousseau à Paris.

La néphrose lipoïdique n'est pas une maladie simple à prendre en charge. Chez les enfants, les phénomènes de croissance rendent souvent difficile l'ajustement de la dose indispensable de corticoïdes. David fit des rechutes. On rééquilibrait le traitement. David allait mieux.

En 1983, il avait cinq ans, son médecin généraliste perdit sa trace. Il adressa alors aux parents une ou deux lettres. Sans réponse. *« Je le revis,* dit-il, *en janvier 1985, dans un état catastrophique, dénutri, n'ayant pas grandi. La mère pourtant était dans un état euphorique, heureuse apparemment que son enfant ne prenne plus de corticoïdes. »* On réussit à convaincre la mère, à hospitaliser l'enfant et tout apparemment rentra dans l'ordre. David pourtant disparut à nouveau du circuit médical. On écrivit, sans succès cette fois.

Le généraliste découvrit alors que, depuis 1983, l'enfant était *« pris en charge »* par un chiropracteur, non médecin. Il prit contact avec lui, tenta en vain de *« reprendre l'enfant ». « Mais il avait,* explique-t-il aujourd'hui, *un pouvoir absolu sur la mère. L'équivalent d'un mage. »* A l'impossible, nul mage n'est tenu. En mai, l'état de David empira. Le mage alors était indisponible. On appela le généraliste au secours. Il était trop tard et David mourut de son insuffisance rénale.

Pratiques sans nom

C'était il y a bientôt un an. *« Scandalisé »* – ce sont ses termes, – le généraliste alerta le conseil départemental de l'ordre des médecins des Yvelines. Le chiropracteur exerce dans le Val-de-Marne. On transmit le dossier à Créteil. Le professeur Albert Bensman, de l'université de néphrologie pédiatrique de l'hôpital Trousseau, apprenant l'affaire, fut, lui aussi, scandalisé. Mais, secret médical oblige, aucun nom, ni celui des parents ni celui du mage, ne fut donné. Quant au médecin généraliste, récemment installé, il préfère que son nom ne soit pas cité. Aucune information judiciaire apparemment n'a été ouverte.

« Il ne m'est pas possible de vous répondre ni sur le fond ni sur la forme compte tenu du secret des délibérations des affaires disciplinaires soumises au conseil de l'ordre, nous a écrit le docteur Puillard, président du conseil départemental de l'ordre des médecins. *Je vous prie d'accepter mes regrets. »*

JEAN-YVES NAU.

Requinquer l'hôpital public

Onze grands patrons tirent la sonnette d'alarme. Les performances des hôpitaux publics sont insuffisantes pour résister à la concurrence du secteur privé.

L'HOPITAL public est devenu depuis quelques années l'objet d'inquiétudes croissantes et, partant, de discussions passionnées, malheureusement trop souvent limitées aux questions budgétaires et aux carrières des personnels. Pour réels que soient ces problèmes, ils ne doivent pas masquer les imperfections majeures du fonctionnement des divers types d'hôpitaux, dont certaines indications laissent craindre une aggravation prochaine.

L'objectif premier doit rester la qualité des soins distribués aux malades, quitte à réfléchir de façon imaginative et courageuse à des solutions permettant d'adapter les activités des services aux progrès de la médecine, sans augmenter de façon significative son coût déjà très élevé. Il devient urgent de réagir contre les lourdeurs administratives et sociologiques, qui tendent à bloquer le fonctionnement de l'hôpital comme celui de tous les grands services publics, amplifiées, dans le cas de l'hôpital, par le conservatisme médical et par des contraintes financières particulièrement pressantes.

Ces difficultés rendent aujourd'hui quasiment impossible la création d'activités novatrices ressenties par l'administration comme une dépense supplémentaire plutôt que comme une chance nouvelle donnée aux malades ou même une source d'économies futures. Il arrive désormais fréquemment que, par souci d'efficacité, des malades suivis dans les hôpitaux publics soient adressés dans des cliniques privées pour y subir des examens hautement spécialisés. Nombre de jeunes médecins, les plus qualifiés et les plus brillants, commencent à rejoindre le secteur privé où les attirent des salaires supérieurs et un plus grand dynamisme. Il y a là le double risque pour les services hospitaliers de confier des responsabilités exagérées à des internes encore peu expérimentés, et de remettre en cause la qualité des futurs cadres.

Changement d'état d'esprit

Il faut promouvoir l'hôpital public qui est seul à même de protéger le libre accès à des soins de qualité, et aussi le seul capable à long terme de former les futures générations de médecins et de créer les conditions de l'innovation. Encore faut-il que l'hôpital puisse surmonter ses difficultés institutionnelles en introduisant la notion moderne de compétitivité. Cette compétitivité, comprise dans le meilleur esprit, passe par la reconnaissance et la promotion des services les plus performants, qui remplissent le mieux la triple mission de soins, d'enseignement et de recherche. Ainsi conçue, la compétitivité représente une source unique d'émulation, incitant chaque service à moderniser ses concepts, ses techniques et son organisation.

L'essentiel de ces changements peut être réalisé sans dépenses nouvelles, si l'on accepte d'évaluer avec rigueur et sérénité chaque activité hospitalière afin de mieux distribuer les moyens aujourd'hui reconduits chaque année dans les mêmes proportions entre les services. Le problème n'est *a priori* pas simple. On pourrait cependant assez aisément s'accorder sur quelques critères modulés selon l'hôpital, le service ou les individus, en fonction des moyens en présence. Le degré de satisfaction des malades, l'utilité et l'efficacité des actes médicaux peuvent être pris en compte. L'attirance aisément quantifiable d'un service pour les malades et leurs médecins traitants est un bon critère. Les capacités de formation et d'innovation peuvent aussi être facilement reconnues.

Ainsi évaluées de façon régulière, les activités les plus directement utiles pour les malades ou porteuses d'avenir doivent être aidées de façon prioritaire. Cet effort de sélectivité ne se conçoit pas sans une plus grande prise de responsabilité de la part des médecins et de leurs collaborateurs au sein de services ou d'ensembles de services. Il ne s'agit pas seulement de leur faire gérer des budgets restreints, comme cela leur est aujourd'hui demandé, mais bien de leur donner une véritable autonomie en harmonie avec l'administration.

Les services devraient pouvoir participer plus directement à leur politique de personnel, de fonctionnement et d'équipement, tout en continuant à bénéficier de la masse critique des hôpitaux. Cette responsabilité dans les dépenses, éventuellement contractuelle, doit être associée à une incitation nouvelle des services à générer des ressources propres issues de leurs activités de soins, de formation ou de recherches. Comme toute entreprise, l'hôpital doit, pour survivre, savoir élaguer ses activités inefficaces, et consacrer une fraction significative de son activité à l'amélioration permanente de la qualité des soins et à l'innovation, sans lesquelles l'expérience internationale a montré que le niveau de la médecine hospitalière et de la formation ne pouvait se maintenir.

Ces réformes impliquent plus, répétons-le, un changement dans les esprits que des moyens nouveaux. Elles représentent le prix nécessaire au respect de la mission de l'hôpital qui est soumise, comme nombre d'autres activités de notre temps, à l'exigence du progrès.

BERNARD AMOR, JEAN-FRANÇOIS BACH, ÉTIENNE BAULIEU, JEAN-PIERRE BENHAMOU, CLAUDE BÉRAUD, HENRI BISMUTH, CHRISTIAN CABROL, CLAUDE GRISCELLI, JEAN-YVES NEVEUX, ÉMILE PAPIERNIK ET RENÉ PARIENTE.

AMADEO MILONE AUX ASSISES POUR LA TROISIÈME FOIS

Les chausse-trapes de la procédure

Pour la troisième fois, la première section de la cour d'assises de Paris a entrepris, lundi 10 mars, de juger Amadeo Milone. Ce jeune homme, âgé aujourd'hui de vingt-huit ans, accusé d'avoir tué, le 27 juin 1980, Françoise Laroche, antiquaire en renom, ne laissera sans doute pas son nom à l'histoire judiciaire, à la manière d'un Landru. Mais il risque fort de l'attacher à celle des surprises et chausse-trapes de la procédure pénale.

Il se trouve, en effet, qu'en raison d'une nomination irrégulière du juge d'instruction qui a eu à connaître le premier de son dossier, l'ensemble des procès-verbaux et des pièces de l'information établis par ce magistrat, M. Roger Daniault, furent annulés par la chambre criminelle de la Cour de cassation. Dès lors, en appication de l'article 173 du code de procédure pénale, ni les magistrats ni les avocats défenseurs de Milone, ou parties civiles contre lui, ne pouvaient faire état de ces pièces.

Mais les uns ou les autres pouvaient-ils tourner la difficulté par le biais de la lecture d'articles de journaux, qui, à l'époque, avaient mentionné que Milone passa un moment des aveux ?

Au nom de l'une des parties civiles, Mᵉ Danièle Merian, lors du premier procès le 12 juin 1985, avait estimé devoir agir ainsi.

La défense, conduite par Mᵉ Jean-Louis Pelletier, poussa les hauts cris. Et c'est ainsi que ce premier procès, que présidait M. André Giresse, dût être renvoyé. Il devait l'être une deuxième fois, le 12 novembre 1985, pour une autre raison. Ce jour-là, Mᵉ Pelletier, invoquant ses obligations, ne s'était pas présenté à l'audience. M. Giresse, jugeant le procédé cavalier et y voyant une manière déguisée pour un accusé de « *choisir ses juges* », c'est-à-dire un refus de comparaître devant lui, avait commis un défenseur d'office, qui devait se récuser.

Ce fut la raison du deuxième renvoi, assorti d'une déclaration de M. Giresse, parlant alors d'une « *entrave manifeste au cours de la justice* », mettant en cause « *les avocats de la pègre, qui font la loi dans les prétoires* ». Et annonçant, pour finir, son départ de la magistrature.

L'événement alerta le Landerneau judiciaire, et ne passa pas sans réactions (*le Monde* des 14, 15, 19, 21 novembre 1985). Aujourd'hui, M. Giresse, en congé spécial, a rejoint la mouvance du Front national. Il est partisan inconditionnel de la sécurité.

M. Xavier Versini, qui lui a succédé, est en charge de l'affaire Milone. Réussira-t-il à la mener à son terme ? Sa manière, fort différente de celle de M. Giresse, lui permet assurément de l'espérer. Il a attaqué son débat comme si de rien n'était, sur le mode *allegro vivace* qui lui est cher. Amadeo Milone n'en a pas paru contrarié. Il s'est volontiers laissé rappeler qu'après le dessaisissement du premier juge d'instruction, il avait refusé toute réponse à son successeur, M. Jean-Louis Debré. « *C'était pour des raisons de forme,* M. le président. *J'étais en cassation.* »

Aujourd'hui, loin d'être muet, Amadeo Milone serait volontiers disert. Du coup, M. Versini a salué « *ce sujet, qui me paraît assez bien disposé* ». On a donc parlé de Milone d'abord. Des faits dont il a à répondre, ensuite. Le garçon n'a pratiquement pas connu son père, et à peine sa mère. « *J'ai dû passer, en tout, deux ans avec elle.* » Il fut un mal-aimé, et paraît en avoir souffert.

> *Peut-on établir la culpabilité de l'accusé sans faire état des pièces de l'instruction ?*

A vingt et un ans, il se retrouve, de son propre aveu, dans une situation « *semi-marginale* », qui lui a déjà valu deux condamnations pour vol. C'est au hasard d'une rencontre, qu'il a connu, dans un restaurant, François Laroche. Il ne conteste nullement avoir compté parmi ses familiers. Comment pourrait-il en être autrement ? On a retrouvé dans l'appartement de l'antiquaire un papier portant le nom et l'adresse de Milone.

Mais ce dernier jure que le 27 juin 1980, jour du crime, il n'a pas mis les pieds dans le somptueux appartement du 3, de la rue François-Iᵉʳ, et ignore tout ce qui a pu s'y passer. Ce n'est donc pas lui qui a adressé à la police, ce soir à 21 h 30, un appel qui fut enregistré et qui signalait qu'un assassinat venait d'être commis.

Cet appel, la cour, le jury, tout le monde a pu l'entendre. On a passé la bande à cinq reprises. Cette voix qui dit : « *Dépêchez-vous. Il est peut-être encore temps* », est-elle la sienne ? Un autre ami de François Laroche, M. Pierre Lubac, l'a reconnue pour telle.

A cette accusation, Milone oppose son alibi : le 27 juin 1980, il se trouvait à Milan. Dans quel hôtel ? Avec qui ? Là-dessus, il reste coi. Ce qui est certain, en revanche, c'est qu'après le crime, il s'est bien rendu en Italie, à Catane (Sicile), dans sa famille, où on fut d'ailleurs surpris de cette arrivée inopinée.

Un piège

Contre lui, il y a encore la déclaration d'une amie, qui affirme l'avoir vu, le lendemain du crime, en possession d'une montre d'un grand bijoutier, et que François Laroche avait effectivement une montre de cette marque, qui n'a pas été retrouvée.

C'est tout cela que le président Versini a rappelé. Comme il a rappelé l'inclination de François Laroche pour les jeunes gens. Et la confidence mystérieuse que l'antiquaire fit à l'un de ses familiers, quelques heures avant sa mort : « *Je vais recevoir un copain. Tu connais.* » « *Tu connais* », sans vouloir en dire davantage.

Ainsi, le procès Milone devenait un procès comme un autre. Pas pour longtemps. Dès la fin de l'interrogatoire, Mᵉ Danièle Merian, partie civile, faisait savoir qu'elle entendait récidiver, comme en juin 1985, en demandant à la cour l'autorisation de faire état des coupures de presse du *Monde* et du *Figaro*, du 28 juillet 1980, relatant les aveux de Milone.

Allait-on, du coup, retomber dans l'ornière ? Car autoriser cette lecture, c'était ou bien autoriser aussi la défense à y répondre – et donc à faire état des fameuses pièces prohibées ; ou bien lui interdire toute réplique, et porter alors atteinte à ses droits.

M. Versini flaira le piège : il annonça qu'il déciderait après l'audition de tous les témoins. Autrement dit, il peut toujours rejoindre la position de Mᵉ Jean-Edouard Bloch, avocat d'une autre partie civile, pour qui « *le dossier, tel qu'il est et les débats tels qu'ils doivent se dérouler, suffisent à établir notre conviction de la culpabilité de Milone* ».

Mais sait-on jamais ?

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

CINQ CIRCULAIRES DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Polices municipales : contrôle limité

Solde de tout compte au ministère de l'intérieur. A quelques jours d'un Comité technique paritaire (CTP) de la police nationale qui, le jeudi 13 mars, doit avaliser divers projets encore en suspens, M. Pierre Joxe vient de signer cinq circulaires aux Commissaires de la République sur les polices municipales. Abordant aussi bien le statut des policiers municipaux, les pouvoirs de police des maires, que les compétences et l'armement des polices municipales, ces textes font suite au rapport d'enquête remis en 1985 à M. Joxe par l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) (*le Monde* du 4 octobre 1985).

Fruit d'une concertation entre le ministère et les syndicats de policiers municipaux, ces circulaires sont cependant quelque peu en retrait par rapport aux recommandations de l'IGPN. Véritable réquisitoire contre le « *dévoiement* » des polices municipales par certains maires au mépris de la loi, ce rapport s'en prenait aux abus dans la doctrine d'emploi (pratique courante d'interpellations, de contrôles d'identité), aux dangers encourus en raison d'un armement excessif ainsi qu'à la confusion parfois entretenue avec la police nationale (uniformes semblables, cartes tricolores).

Tout en s'inspirant d'une philosophie identique à celle de l'IGPN, les circulaires ne proposent pas de solutions catégoriques, face au « *particularisme de mauvais aloi* » dénoncé par les hauts fonctionnaires policiers. Le ministre de l'intérieur explique ce décalage entre les attendus et la décision elle-même par la nécessité d'une concertation avec les maires. « *La logique de la décentralisation exclut toute décision d'autorité* », souligne-t-on place Beauvau, où l'on rappelle que l'Association des maires de France a récemment créé une commission de réflexion sur les polices municipales.

Aussi M. Joxe a-t-il préféré fixer quelques garde-fous dans le cadre des textes existants, plutôt que de modifier radicalement le cadre juridique dans lequel évoluent les polices municipales. S'agissant de l'armement, le ministre de l'intérieur tient donc un double langage : il est contre et le laisse clairement entendre, mais, plutôt que d'affronter les maires en leur supprimant autoritairement le droit d'armer leurs policiers municipaux, il préfère contrôler les pratiques existantes.

« Un pouvoir souverain »

« *Le gouvernement n'étant pas favorable à l'extension de l'armement des fonctionnaires agents des services publics* », écrit M. Joxe, il recommande aux commissaires de la République d'« *attirer l'attention des maires qui en manifesteraient l'intention sur les inconvénients résultant de l'armement éventuel des polices municipales, compte tenu des risques pouvant en résulter* ». Mais, s'agissant des polices municipales déjà armées, le ministre souligne la responsabilité – « *un pouvoir souverain* » – des maires et prescrit que « *en dehors des heures de service, le port de l'arme est prohibé* », « *il appartient au maire de prendre toutes dispositions utiles (installation d'une armurerie ou d'une armoirie forte) pour que les policiers municipaux puissent y déposer leur arme lorsque leur service est terminé* ». Si cette règle n'est pas observé, le fonctionnaire serait exposé à des « *poursuites pénales pour port illégal d'arme* ».

Dans le même ordre d'idées, M. Joxe délimite les compétences des agents de police municipale en rappelant qu'ils « *ne sont pas habilités à procéder à des contrôles d'identité* » et que les contraventions au code de la route qu'ils sont en droit de constater (stationnement notamment) « *ne nécessitent normalement pas la consultation des documents concernant le véhicule ou le conducteur ; le relevé de la plaque d'immatriculation suffit* ».

Il est aussi rappelé que si les « *rassemblements habituels* » dans la vie de la cité (foires, marchés, cafés, etc.) « *relèvent de l'exercice quotidien de la police municipale par le maire* », en revanche, « *lorsque de grands rassemblements d'hommes se produisent à l'occasion de circonstances inhabituelles* », ces événements « *relèvent directement de la compétence du représentant de l'Etat dans le département* ».

Le point sur lequel ces circulaires décevront sans doute les fonctionnaires de la police nationale, c'est la tendance des polices municipales à copier leur apparence et ainsi à brouiller la frontière entre les deux polices, celle de l'Etat et celle des maires. M. Joxe étend, en effet, la carte professionnelle assortie aux couleurs tricolores aux gardes champêtres et ne revient pas sur cette faveur accordée aux policiers municipaux depuis 1983. Et il n'annule pas la circulaire du ministre de l'intérieur de 1972, qui autorise les maires à doter les policiers municipaux de tenues d'uniforme identiques à celles des gardiens de la paix.

E. P.

POUR UNE AFFAIRE DE DROIT COMMUN

Les assises de Haute-Corse en manque... de jurés

La session de la cour d'assises de la Haute-Corse, qui devait s'ouvrir lundi matin 10 mars à Bastia, n'a pas pu avoir lieu en raison de l'impossibilité de réunir les vingt-trois jurés nécessaires pour juger une première affaire de droit commun : l'accusé, Nicolas Magini, quarante-sept ans, avait tué, au mois d'août 1983, près de Bastia, un habitant de cette ville, Eugène Poli, pour des raisons familiales. De nombreux jurés n'ayant pas répondu à leur convocation, le greffe de la juridiction a tenté en vain de réunir pendant toute la journée de lundi les vingt-trois jurés nécessaires à la constitution de la cour.

Mᵉ François de Casalta, conseiller général socialiste de Haute-Corse, a déclaré à la suite de ce dysfonctionnement judiciaire : « *En continuant de la sorte, le principe même du jury populaire, pierre angulaire d'une justice démocratique, risque d'être remis en cause par les détracteurs habituels de la Corse.* »

« *La Corse ne peut se passer du recours à ses juges naturels, garants d'une bonne justice. Cette situation est devenue intolérable. Le manque de civisme de certains citoyens risque d'avoir pour conséquence la paralysie de plus en plus fréquente de l'institution judiciaire et cela pourrait amener ceux qui ne rêvent que de dessaisissement systématique de la cour d'assises de la Haute-Corse, de parvenir à leur fin.* »

Bagarre en gare de Juvisy

TROIS INTERPELLATIONS

Trois personnes ont été interpellées dans la soirée du samedi 8 mars en gare de Juvisy (Essonne), au cours d'une bagarre qui, selon la police, mettait aux prises deux bandes rivales de loubards.

Au commissariat d'Athis-Mons, on indique avoir été alerté vers 20 heures par plusieurs appels téléphoniques qu'une importante échauffourée semant la panique parmi les voyageurs venait d'éclater à la gare de Juvisy. A l'arrivée des policiers, la vingtaine de belligérants encore présents se sont enfuis, et seuls trois d'entre eux ont pu être interpellés. En état d'ivresse, ils ont été placés en garde à vue, puis remis en liberté dimanche matin.

De son côté, le syndicat CGT des cheminots de Juvisy affirme que « *quarante individus se réclamant du Front national ont fait irruption dans la gare de Juvisy et se sont livrés à une ratonnade. Plusieurs usagers ont été blessés. Un cheminot a été poursuivi par ces individus. Il n'a eu que le temps de s'enfermer dans un bureau pour se protéger.* »

Dans l'Essonne

TROIS COLLEURS D'AFFICHES DU FRONT NATIONAL SERONT JUGÉS POUR PORT D'ARMES

Une équipe de six colleurs d'affiches du Front national a été interpellée pendant la nuit du 7 au 8 mars à Igny (Essonne) au cours de laquelle Philippe Brocard, sympathisant du PS, avait été poignardé par Régis Devaux, membre du Front national (*le Monde* daté 9-10 mars).

Trois des six personnes interpellées ont été déférées au parquet. Deux d'entre elles, Eric Lambert, vingt ans, et Henri Cossard, trente ans, doivent comparaître le 21 mars devant le tribunal correctionnel d'Evry pour port d'armes de sixième catégorie (armes blanches). La comparution du troisième, qui est mineur, n'a pas encore fait l'objet d'une décision. Tous trois ont reconnu être propriétaires des armes transportées.

Dans l'un des véhicules de l'équipe de colleurs d'affiches, les policiers ont découvert un coup-de-poing américain, plusieurs manches de pioche, un revolver à grenaille, un poignard et un nerf de bœuf. Les trois autres membres de l'équipe, pourraient ultérieurement être poursuivis pour complicité.

APRÈS LE MEURTRE D'UN COLLEUR D'AFFICHES

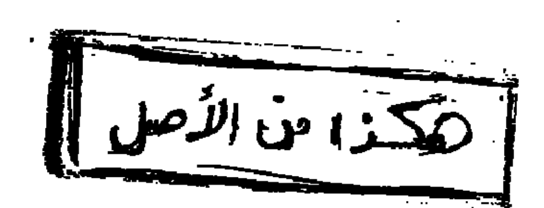
Le porte-parole du PS dénonce la « mauvaise foi » de M. Le Pen

Mᵉ Georges-Paul Wagner, avocat de M. Jean-Marie Le Pen et tête de liste du Front national dans les Yvelines, a affirmé, dans la soirée du lundi 10 mars à Versailles, à propos de la mort du colleur d'affiches socialiste tué par un membre de son parti : « *Le sang d'un Français qui coule est un sang qu'il faut pleurer, quelle que soit sa couleur politique.* » Il a estimé, d'autre part, que « *les médias se sont rués sur ce crime comme des mouches sur le miel, non pas pour rechercher la vérité mais pour atténuer la montée des idées du Front national et élever un peu plus la barrière médiatique entre Jean-Marie Le Pen et le peuple français* ».

Le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne, a dénoncé, pour sa part, « *la mauvaise foi, le goût du mensonge et de la provocation* » manifestés par M. Le Pen après ce meurtre : « *On ne peut prêcher la haine, la violence, l'intolérance, puis ensuite rejeter toute responsabilité dans cet assassinat qui a été commis par un membre du Front national* », a-t-il souligné.

La fédération socialiste des Yvelines s'est indignée, de son côté, de la décision du Front national de maintenir une réunion électorale prévue mercredi à Mantes-la-Jolie : « *Dans le contexte mantois, c'est une véritable provocation à l'émeute dans la logique du Front national, qui cherche à provoquer le désordre pour en tirer profit,* a-t-elle indiqué. *Nous ne demandons pas, toutefois, l'interdiction de cette réunion, aussi odieuse soit-elle, car nous sommes un parti responsable. Nous ne voulons ni donner à M. Le Pen l'occasion d'une nouvelle publicité ni risquer de nouvelles vies face à des nervis qui ont fait leurs preuves, ni lancer dans une aventure dangereuse une communauté à qui nous avons prouvé notre solidarité.* » Les socialistes ont demandé aux habitants de Mantes-la-Jolie de « *prouver dans le silence et la dignité leur attachement aux libertés et leur solidarité avec la victime* », au cours d'un rassemblement mardi 11 mars, à 18 heures, devant le monument aux morts.

A Toulouse, lundi, en fin d'après-midi, deux mille cinq cents personnes environ ont défilé dans les rues pour protester contre la présence dans leur ville de M. Le Pen, qui était venu présider une réunion électorale.





culture

FORMES

D'ATHÈNES A PARIS

Toute la fougue du prolixe Pradier

Flaubert à Louise Colet, le 9 juin 1852 : *« Ce pauvre Pradier, je le regrette ! Aimable et charmante nature ! Qu'il lui a manqué peu de chose, à cet homme, pour être un grand homme tout à fait : un peu de sérieux dans l'esprit et moins de banalité dans le caractère. Il n'en restera pas moins comme le premier sculpteur de son temps. »*

Le premier ? Mais oui. Le premier de la Monarchie de juillet, et l'un des meilleurs de son siècle, en dépit de l'oubli dont il a été victime. De ce Genevois, qui se prénommait naturellement Jean-Jacques – dont il fit, par anglomanie ou anti-rousseauisme, un curieux James, – il n'est guère demeuré qu'une réputation de viveur. Amant, bien avant le grand Victor, de la chère Juliette Drouet, mari de la belle Louise, dont la plastique et la légèreté faisaient une des femmes les plus aimables de Paris, il n'aurait été que ce fortuné coureur de beautés qui préférait la mollesse des chairs à la roideur du marbre. Un épicurien dépravé en somme.

Mais être épicurien, c'était encore un moyen d'être grec – et nul vœu n'a plus obsédé celui qui finit par signer son nom avec un epsilon et qui n'a taillé ou modelé que héros homériques, nymphes d'Arcadie et déesses de l'Olympe. Praticien passé par le Prix de Rome, Pradier courait le risque de se contenter de succéder à Canova dans le cœur des amateurs « classiques ».

Cet académisme, dont on l'accuse par ignorance, il l'a évité grâce à sa fougue et à sa force. Il faut le voir dans ses morceaux de bravoure, marbres pentéliques qu'il attaquait et polissait avec la seule ambition d'égaler Praxitèle. Ou Michel-Ange : son *Polyphème* arquebouté jetant un bloc énorme, son *Ulysse enlevant le corps d'Achille*, groupe admirable, se souviennent du *David* de Florence et du *Moïse* de Rome. C'est héroïque, éloquent et d'une colossale énergie.

Et puis il y a les femmes de Pradier. Phryné, Atalante ou Chloris sont autant d'incarnations de Vénus, qu'il déshabille, courbe, redresse ou allonge avec une souplesse exquise.

Goût du temps pour le bibelot luxueux ? Economie domestique bien comprise ? Sans doute. Mais devant les bacchantes miniatures et les danseuses modèle réduit dont Pradier a orné trop de cheminées louis-philippardes, l'accusation de banalité revient en mémoire. Le producteur alors humilie le poète.

Mignardises sottes, charmantes, trop charmantes *Naissance de l'Amour* ou *Femme ôtant sa chemise*, quel mal avez-vous fait au prolixe Pradier ! Après avoir donné forme aux songes nobles d'une génération éprise de Pindare, le voilà qui satisfait la fantaisie d'une foule de voyeurs concupiscents. Il fait du Panthéon un « peep-show » où Léda aguiche et Lesbie minaude.

Le portraitiste a plus de puissance, et moins de respect, qui montre Rousseau en butor et Maxime Du Camp en bellâtre. Ou Louise Colet en coquette apprêtée. Celle-ci surnommait pourtant le sculpteur Phidias. Excès de zèle ? Sans doute. Car ce Phidias moderne, admirable par moments, fut néanmoins gâché par son temps. Flaubert n'avait pas tort.

La poésie légère

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard. Jusqu'au 4 mai.

MUSIQUE

« MAOMETTO II », de Rossini au Châtelet

Un détective nommé Scimone

Après *le Siège de Corinthe*, en novembre à l'Opéra, voici donc pour la première fois en France *Maometto II*, au milieu d'une pléthorique saison Rossini à laquelle ont concouru tous les théâtres lyriques de Paris. La mode frise l'indigestion.

Ce *Mahomet* avait disparu depuis les représentations napolitaines de 1820 ; déjà remanié pour Venise en 1823, il fut éclipsé par *le Siège de Corinthe*, où le sujet et la musique étaient complètement bouleversés, recomposé sur un livret français, lui-même retraduit en italien... La résurrection de la version originale est un vrai roman policier, qui aboutit à une œuvre de haute qualité, bien supérieure à ses dérivés, comme on a pu le constater en écoutant l'enregistrement réalisé par le « détective », Claudio Scimone (voir *le Monde* des 5 octobre et 17 novembre 1985).

Une virtuosité terrifiante

Celui-ci en a donné, lundi au Châtelet, une interprétation d'une finesse, d'une précision et d'un frémissement qui ont métamorphosé l'Orchestre Colonne, ainsi que les excellents chœurs, retrouvant le véritable souffle de cette partition brillante, vivante et expressive. Rossini y atteint à une exceptionnelle densité musicale, avec un mouvement dramatique qui enchaîne les airs, les ensembles, les chœurs, dans une continuité à couper le souffle, en imposant de plus à ses interprètes une virtuosité assez terrifiante, jamais gratuite cependant.

Cecilia Gasdia en particulier, dans le rôle d'Anna, déployait des lignes d'une admirable pureté, où les vocalises et les agréments mêmesétaient inspirés, avec l'aisance de la jeunesse et une expression dramatique concentrée, à laquelle répondaient la gravité profonde du timbre et le style très noble de Margarita Zimmermann (Calbo), la vaillance éclatante de Chris Merritt (Paolo Erisso), la grandeur et la cruauté quelque peu pompeuses de Simone Alaimo (Mahomet).

Osera-t-on dire cependant que ces opéras donnés en version de concert sont une épreuve qui va contre la nature même du théâtre lyrique ? J'avoue que, vaincu par tant de noblesse, de vertu, d'abnégation et d'héroïsme, je n'ai pu aller jusqu'au dernier acte qui en promettait plus encore...

JACQUES LONCHAMPT.

★ *Maometto II* est redonné en concert les 12 et 14 mars au TMP/Châtelet (20 h 30). L'enregistrement dirigé par Scimone a paru chez Philips (trois disques, 412.148).

42 VOLUMES EN TRENTE ANS

La mise en route de l'Edition Rameau

M. Maurice Fleuret, directeur de la musique au ministère de la culture, a consacré lundi une conférence de presse à la politique menée depuis 1981 en faveur du patrimoine musical. On retiendra d'abord la mise en route de la monumentale édition Rameau, qui comprendra quarante-deux volumes, étalés sur trente ans, et dont le premier volume, les Motets, paraîtra sous peu ; l'édition Debussy (trente-deux volumes) ne devrait demander que dix ans et débute ces jours-ci par la publication des *Préludes pour piano*. Deux immenses travaux critiques qui éviteront à notre patrimoine d'être exploité à l'étranger. D'autres projets concernent des éditions graphiques ou phonographiques de Fauré, Lalo, Berlioz (l'intégrale de ses feuilletons de critique musicale), Chabrier, Magnard, Campra, Lully, Couperin, etc.

L'achat de la collection Meyer

Mais l'événement le plus spectaculaire est l'achat par l'Etat de la collection musicale André-Meyer, deux mille cinq cents pièces (manuscrits, documents iconographiques, instruments anciens) d'un intérêt exceptionnel pour une somme globale de plus de 10 millions de francs. On y remarque en particulier les manuscrits du *Sacre du printemps* et les esquisses de *Pelléas et Mélisande*, ainsi qu'une épinette de Rückers à l'effigie de Diane de Poitiers et de Catherine de Médicis.

Parmi les grands chapitres de cette action figure aussi l'inventaire national des orgues de France, décidé en 1980, actuellement achevé dans la plupart des régions, qui donne lieu à des publications scientifiques très précieuses (l'Alsace, par exemple, n'a pas recensé moins de mille quatre cents orgues). Dans ce domaine, la direction du patrimoine a considérablement accru les sommes consacrées aux orgues classés par les Monuments historiques (de 4,5 millions de francs en 1981 à 16 millions en 1985), auxquelles s'ajoutent celles que la direction de la musique alloue à la restauration ou à la construction des instruments non classés (soit plus de 20 millions de francs depuis 1981).

J. L.

NOTE

VARIÉTÉS

I Muvrini à l'Eldorado

La vogue des musiques régionales est passée depuis près de dix ans mais le groupe corse I Muvrini continue imperturbablement une aventure qui consiste à reconstituer la mémoire d'une communauté à travers ses chants. Après la publication d'un nouvel album (*Lacrime*), où les voix et les sons des septs musiciens et chanteurs, profondément enracinés dans la culture de l'île, surprennent par la beauté des harmonies, le groupe donne deux concerts à l'Eldorado mardi 11 et mercredi 12 mars.

I Muvrini en langue corse signifie les mouflons, les animaux vivant en liberté dans les montagnes d'Europe. Formé il y a onze ans, le groupe a travaillé à partir d'une tradition orale encore vivace, notamment du chant polyphonique la *paghjella*, autrefois improvisé *a capella* au hasard des veillées dans les villages. I Muvrini a su collecter les chansons anciennes, s'ouvrir à d'autres traditions méditerranéennes comme la polyphonie de Sardaigne, et plus largement au folksong d'aujourd'hui, par exemple celui du Catalan Luis Llach et du Guinéen Mory Kanté avec qui les musiciens corses ont donné des concerts.

En regard d'une renaissance gâchée des musiques traditionnelles dans d'autres régions de l'Hexagone par suite du jeu de la mode ou d'une approche trop superficielle, le travail effectué par I Muvrini est exemplaire et se compare avec bonheur aux entreprises réussies en Hongrie, en Irlande et en Sicile.

C. F.

★ A l'Eldorado les 11 et 12 mars, à 20 h 30.

PATRIMOINE

UN GUIDE POUR LES ÉLUS

Qui, que, quoi, dont, où ?

Le Patrimoine, mode d'emploi, tel est le titre d'une brochure fort bien venue, éditée par la Direction du patrimoine au ministère de la culture. En une cinquantaine de pages illustrées, colorées, les cinquante-quatre questions que le maire d'une commune française peut se poser en matière de préservation, de mise en valeur ou d'archéologie sont brièvement traitées sur le ton du conseil pratique.

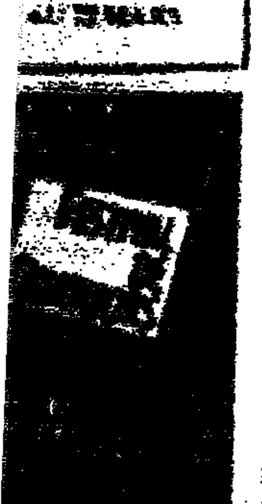
Le mode d'emploi répond, avec les adresses, des différentes directions régionales de l'action culturelle. Cette formule pratique exclut bien sûr les aspects historiques, légaux, administratifs dont on trouvera une bonne présentation dans la collection « Que sais-je ? » (*les Monuments historiques*, par Jean-Pierre Bady).

F. E.

★ Diffusé par la Documentation française.







ROCK

EN TOURNÉE EN FRANCE

Le magicien Elton John

Elton John a repris la route. Après la Grande-Bretagne, le voici en France, deuxième étape d'une tournée mondiale qui s'achèvera fin décembre en Australie. Porté par un nouveau plaisir de jouer, Elton John était au Palais des sports de Lyon, lundi. Il sera successivement cette semaine à Marseille, Montpellier, Nantes, Brest, Lille, avant de se produire à Paris cinq jours durant à partir du 18 mars dans un Palais de Bercy qui affiche d'ores et déjà complet.

Elton John est un fidèle à l'image surchargée de rock-star extravagante et de showman étincelant, de clown illuminé et de compositeur raffiné, de pianiste fou sautillant à la manière d'E.T. et de magicien prompt à saisir les obsessions du moment.

Tout chez lui tient de l'excès, de l'accumulation délirante. L'apparence : des vêtements multicolores sous une queue-de-cheval rousse de style Louis XV, un catogan démesuré noué à l'arrière des cheveux. La musique : une extraordinaire explosion de fantaisie avec une variété de styles survoltés, un rock brûlant, de grandes bouffées de lyrisme, toutes une série de mélodies flamboyantes, de ballades qui éclatent littéralement d'invention et de richesse harmonique.

Reginald Kenneth Dwight, dit Elton John, a trente neuf ans. C'est à l'aube des années 70 qu'il s'est imposé, comblant à l'époque un vide laissé par les Beatles. De ceux-ci, il avait hérité la perfection dans la fabrication, un électisme, et une formidable capacité d'adaptation, un talent qui irradiait. Avec Bernie Taupin, parolier fidèle, auteur de textes sur mesure, sensibles et subtils, Elton John allait offrir quelques titres magnifiques : *Chloé*, *Breaking down Barriers*, *the Fox*, et rejoindre, ce qu'il y a de plus pur dans la tradition de la musique populaire anglaise.

Dix-sept ans après les débuts de son aventure, Elton John est resté un homme libre. Il a évité d'être broyé par l'industrie phonographique. Il a su échapper au rock stérile, fonctionnel, qui a tué tant de musiciens et de groupes. Plus que jamais il affirme sa présence ; son public rassemble à présent plusieurs générations. Et celle qui a entre dix-huit et vingt-cinq ans n'est pas la moins enthousiaste à recevoir les vieux classiques : le fougueux *F. till standing*, l'émouvant *Blue Eyes*, et l'une de ses plus belles ballades *Sorry seems to be the hardest word*.

Au Palais des sports de Lyon le concert a été euphorique de bout en bout. Cent trente-cinq minutes éblouissantes. Ouvrant au piano solo sur une musique limpide, puis montant la tension jusqu'au paroxysme, Elton John a déversé des torrents de mélodies, d'harmonies et de swing.

Soutenu par un groupe transformé en une puissante machine de précision (deux guitares dont le fidèle Davey Johnstone présent à côté du chanteur depuis quatorze ans, un synthétiseur, deux percussions, une section de cuivres et trois choristes), il a jeté son énergie tout son saoul, porté à bout de bras une salle à la fois survoltée et étrangement calme, fascinée par la rigueur et la sophistication de la musique, par la générosité de l'interprète, capable de présenter une chanson récemment écrite (*Paris*) non encore enregistrée.

Comme toujours dans les concerts d'Elton John, la mise en lumière est splendide et elle suit avec invention et finesse les pulsions de la musique.

CLAUDE FLÉOUTER.

THÉÂTRE

Quarante paysages fixes pour piano

La bombe Bob Wilson au milieu des années 70, la mode Bob Ashley un peu plus tard, semblent avoir suscité un genre hybride, « wilsono-ashleyen », dont tous les ingrédients se retrouvent, plutôt bien agencés, dans ces *Quarante Paysages fixes pour piano* qu'accueille pour quelques semaines le Théâtre de la Bastille.

Comme chez Bob Wilson, tout l'art de la mise en scène de Carol Miles (elle a travaillé à *The Civil Wars*) est de déplacer l'intérêt du « qu'est-ce qui se passe » au « comment ça se passe », l'extrême lenteur des mouvements, la modicité des déplacements, l'économie des mimiques passant vite du tolérable au jubilatoire – peut-être parce qu'on a le temps de regarder et le loisir de penser à autre chose. Le décor de Dominique Pichou découpe un espace superbe, trois « intérieurs nuit » vus de l'extérieur comme dans *Fenêtre sur cour*, trois tableaux au carré de la solitude quotidienne, une femme s'habille pour sortir, un homme termine un puzzle, un autre mange. Suspense pervers quand l'une des fenêtres s'obstine à rester obscure ou quand l'un des stores se baisse.

Comme chez Ashley (*Atalanta*), ces clignotements d'action (ou plutôt d'inaction) saisie par intermittence se détachent sur une trame musicale serrée, ininterrompue, d'allure frénétique comme dans un certain cinéma muet et, chargé de symboles « lisibles ». Gymnopédien pour le poétique, atonal pour le bizarre, pentatonique pour le japonais, be-bop pour faire gai, façon Sibelius, Keith Jarrett ou Sakamoto, ce ne sont pas des tableaux, mais des signaux qu'Yvan Blanlœil et Serge Korjanevski ont empruntés aux musiques « branchées » du temps.

Et, bien que les « tapeurs à gage » soient à l'arrière plan – Carole Escoffier, Fabrice Boulanger, pianistes de fond, – ce sont finalement ces images sonores stéréotypées entrelardées d'un bel canto parodique, qui creusent un semblant de spectacle animé derrière le visuel fixe et plat. Au total, quatre-vingts minutes techniquement sans bavures : cette salle-studio est une aubaine pour un théâtre où règne le son.

ANNE REY.

★ Théâtre de la Bastille, jusqu'au 23 mars, 21 heures (à 23 heures, *Inside : Night*, spectacle sans image d'Yvan Blanlœil).

CINÉMA

La mort de Ray Milland

L'acteur et réalisateur Ray Milland est mort lundi, au centre médical de Torrence, près de Los Angeles, des suites d'un cancer. Il avait soixante-dix-huit ans.

Reginald Truscott-Jones, né le 3 janvier 1905, au Pays de Galles, débute dans le cinéma anglais en 1929 sous le pseudonyme de Spike Milland qui devient ensuite Ray Milland. Il va courir sa chance à Hollywood en 1931, mais n'obtient que des rôles insignifiants jusqu'en 1935. Lancé alors dans *Aller et retour* de Wesley Ruggles, il est un jeune premier élégant (*Trois Jeunes Filles à la page*, *la Vie facile*) ou un héros de films d'aventures (*Hula, fille de la brousse* et *Toura, déesse de la jungle*, avec Dorothy Lamour ; *le Voilier maudit*). Il cherche à dépasser ce genre de personnages.

En 1941, Cecil B. de Mille, avec *les Naufrageurs des mers du Sud*, et surtout Billy Wilder, avec *The Major and the Minor*, changent enfin son image. En 1944, grâce à Fritz Lang (*le Ministère de la peur*), Ray Milland accomplit une mutation importante vers le film noir psychologique. L'année suivante, son rôle d'alcoolique luttant contre la déchéance dans *le Poison*, de Billy Wilder, lui vaut un Oscar et divers prix. Il a atteint la quarantaine, il est consacré grand acteur.

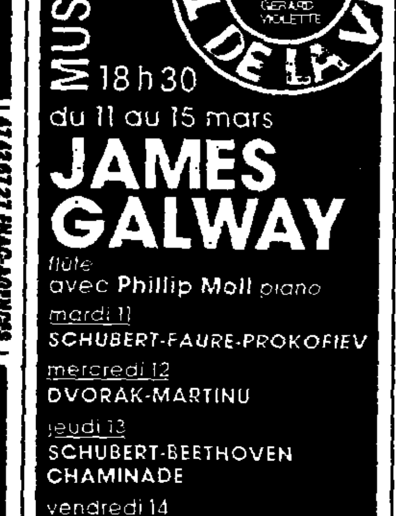
Il compose alors des personnages ambigus au charme trouble, tourne fréquemment avec Mitchell Leisen, Lewis Allen, John Farrow. En 1954, Alfred Hitchcock le dirige dans *Le crime était presque parfait* où, en mari de Grace Kelly préparant un meurtre machiavélique, il prend la dimension d'une force du mal. Il est ensuite l'architecte pervers de *la Fille sur la balançoire* (Richard Fleischer, 1955).

A cette époque, Ray Milland passe à la réalisation : *un Homme traqué* (1955), western insolite, *L'Homme de Lisbonne*, curieux film d'aventures et d'espionnage (1956). Il persiste dans cette voie et, après *le Perceur de coffres* (1958), signe en 1962 un drame d'anticipation sur les conséquences d'une guerre atomique : *Panique année zéro*. Il est l'interprète de ses propres œuvres.

En 1968, il réalise encore *Hostile Witness*. Peu à peu, ses rôles deviennent moins importants. On retiendra pourtant, jusqu'en 1980, ses apparitions dans *Love Story* et *Oliver's Story*, *la Montagne ensorcelée*, *le Dernier nabab* et *Galactica, la bataille de l'espace*.

J.S.







DIGRESSIONS, par Bernard Frank

1 PAULHAN ET LES ASSIETTES

EN attendant la *Correspondance générale* de Jean Paulhan qui pourrait paraître en Pléiade par exemple, Dominique Aury, Jean-Claude Zylberstein et Bernard Leuilliot, à des titres divers, viennent d'éditer chez Gallimard le premier tome d'un *Choix de lettres* (plus de 500 pages, 150 F). Deux autres volumes sont prévus : *Traité des jours sombres* (1937-1947) et *le Clair et l'Obscur* (1948-1968).

Cinquante ans de Paulhan, c'est un bonheur et un cadeau. Comment ne pas éclater de rire quand Jean Paulhan, dans une lettre adressée à Roger Martin du Gard et datée du 6 juin 1932, écrit : « (...) *Quand le jeune Claude Gallimard était boy-scout, on l'a vu, un soir, se lever de table, tout pâle et inquiet. Il avait oublié sa « bonne action » de la journée (c'est un principe boy-scout). Il s'est donc jeté dans la direction de la cuisine, d'où l'on a entendu s'élever, quelques instants plus tard, un grand fracas : il avait voulu aider la bonne à porter une pile d'assiettes. Le rêve de Guéhenno est d'aider toutes les bonnes, évidemment, à porter toutes les piles d'assiettes. Je suis pour les assiettes. Et quand vous me dites que les temps ne sont plus à éborgner les mouches et qu'il y a plus urgent à faire, vous me jetez dans l'horreur. Les temps ne sont à rien du tout, il n'y a rien de plus urgent, aujourd'hui comme hier, et comme il y a mille ans, que de ne pas se laisser bourrer le crâne* (...). »

Cette défense des assiettes contre les maladroits ne doit pas nous égarer. En 1936, Paulhan, devenu conseiller municipal sur une liste socialiste, est, comme on dirait aujourd'hui, du « bon côté », pense « bien ». Il dénonce les fronts, qu'ils soient populaires ou nationaux. Il pense qu'un parti sans science « *(je veux dire sans foi précise) est plus porté qu'un autre à la traîtrise* ». Pour Paulhan, le front remplace la pensée. Il lit sur la figure de Laval ou de Chiappe « une évidente ignominie ». Il parle sans ambages « *de l'immonde* Gringoire ». A Marcel Jouhandeau il raconte, le 9 novembre 1935 : « *Comme je suis électeur sénatorial, je reçois des photos de Laval : à deux ans, il était fin, délicieux, juste assez potelé* ». Et Paulhan de regretter alors que personne ne lui enseigne la façon de voter pour Laval quand il avait cet âge !

En attendant

Mais ces drôleries ne doivent pas nous cacher l'essentiel : la franchise de Jean Paulhan. Il ose dire à ses interlocuteurs, qui sont souvent des chapitres de la littérature française, ce qu'il pense de leur talent et de leurs livres. Paulhan passe pour paradoxal : entre 1917 et 1936, c'est son bon sens qui m'a surpris. Dans notre époque de pénurie mentale et d'inflation verbale, où, quand on avance pourtant avec prudence de simples évidences, elles paraissent aussitôt énormes, elles suscitent courrier colérique, la rectitude de Paulhan nous manque.

Je remarquais l'autre semaine que le succès, les situations acquises, n'admettaient pas qu'on les envisage. A partir du moment où il y a tirage, la critique devait s'imposer à « présentez âme ». Jean Paulhan tenait compte des positions et de ce qu'elles avaient souvent de mérite, mais, chaque fois que l'occasion se présentait, il les mettait à jour. Ainsi, au jeune Raymond Guérin, qui n'avait encore rien publié de mémorable et qui, en août 1936, jugeait Montherlant « *nécessaire* », Paulhan répondait : « *C'est un curieux garçon dru et qui a toujours l'esprit serré (comme on dit les dents serrées). Sans doute a-t-il du génie : c'est ce que pense Grenier (et aussi Hindenburg et Poincaré). Je suis gêné chez lui par un côté pacotille. Mais j'ai tort sans doute (entre nous).* »

2 PARENTHÈSE

EN lisant ces lettres, on s'aperçoit que, en littérature, la générosité, c'était la correspondance. On se lasse des chefs-d'œuvre. Leurs beautés sont attendues, répertoriées. On se dit qu'ils ont été écrits pour nous en mettre plein la vue. Les chefs-d'œuvre ne pensent qu'à eux. Les grandes correspondances sont la divine surprise du cher disparu. L'héritage inopiné de l'oncle d'Amérique. Nous n'en revenons pas que ce monsieur, qui, après tout, n'était pas vraiment notre parent, nous lègue tant de richesses. Il nous aimait donc en cachette ! Nos enfants ne doivent pas se bercer d'un vain espoir : une fois morts nous ne leur ferons pas signe de vie !

Qu'ils profitent bien de nous, ils n'auront plus de nos nouvelles. Les seules lettres que nous écrivons encore sont ouvertes et payées d'avance. Il est perdu le secret de s'adresser à quelqu'un en particulier pour le plus grand bonheur de tous. Il n'est plus question de gaspiller gratuitement son précieux talent. N'écrivant pour ainsi dire jamais de lettres, j'admets facilement que les autres en fassent autant. Et les raisons qui nous incitent à délaisser cette façon de nous exprimer, je les comprends.

Il n'empêche, cette disparition du tissu littéraire n'est pas sans conséquence. Les livres ne sortaient pas de rien, ne vivaient pas en l'air. La correspondance était une espèce de flore intestinale dans laquelle ils reprenaient des forces. Aujourd'hui, les livres sont devenus des « coups » plus ou moins préparés. Un tel a loupé son affaire. Il a mis la plaque à côté. On s'extasiera sur le parcours sans faute de ce « jeune loup ». Disons que, jusqu'à Sartre inclus, la littérature était fondée sur l'idée d'œuvres complètes. Chaque livre était un maillon, un démenti, une succession de retouches. Les ouvrages de l'écrivain se parlaient les uns les autres, même avec agressivité.

3 NOUVELLES BRÈVES

LES journaux se demandent, avec une inlassable patience, s'il y a encore des maîtres à penser. Bien sûr ! Mais n'espérez pas les trouver parmi les deux ou trois pelés, les quatre ou cinq tondus que l'on place périodiquement sur le devant de la scène en vue d'un ultime essayage. Cherchez plutôt du côté de Bernard Tapie !

Il n'est pas grave de bredouiller chez Pivot. C'est sympathique de ne pas avoir envie de claironner ce que l'on s'est donné le mal et le plaisir d'écrire. Mais serions-nous encore capables de nous exprimer d'une façon intelligible sur nos projets et les travaux de nos pères ? Le balbutiement a envahi notre for intérieur : l'écrit.

a) Si vous n'avez jamais lu Emmanuel Bove et si vous ne connaissez pas encore les Editions du Dilettante (11, rue Barrault, Paris 13e), commencez par *Astalion, Alexandre* (avec une prière d'insérer de Raymond Cousse). Cette nouvelle d'une cinquantaine de pages est d'une désolante tristesse. Dieu merci, elle n'a été tirée qu'à 999 exemplaires. Je l'ai beaucoup aimée. Elle a été publiée pour la première fois en 1928. C'est une bonne date. Ce n'est pas 1925, ni 1936. C'est l'époque entre les deux fêtes. Bove, d'ailleurs, c'est un peu ça. Ce sont les années 30 qui, comme certains bordeaux, ne sont pas très bonnes, ni connues. Elles font songer à ces vieux murs sales de Paris ennoblis par les publicités de Cassandre.

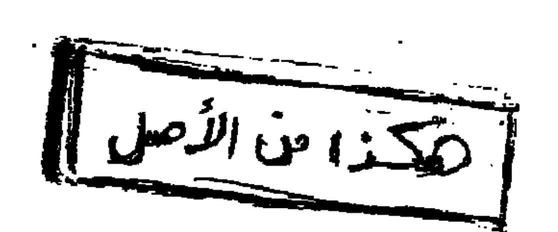
b) *L'Autre Journal* (numéro 2). Il faut acheter l'hebdomadaire de Butel. Ou mieux encore, s'abonner. C'est un journal que l'on sent capable de tout, comme une image qui bouge, comme un cliché manqué. Quand on s'ennuie, on se dit que c'est parce qu'on avait oublié de mettre la pellicule. Bref, *l'Autre Journal*, c'est l'espoir.

c) Chez Larousse, le premier tome du *Dictionnaire historique, thématique et technique des littératures* : qu'elles soient françaises ou étrangères, anciennes ou modernes (sous la direction de Jacques Demougin). Avec un titre pareil, on ne pouvait que se casser la gueule. C'est fait et pas si mal fait. Il sera beaucoup pardonné à ce dictionnaire pour avoir signalé, même en cinq lignes, Cyril Connolly (1903-1976), qui est un des meilleurs critiques anglais du vingtième siècle. Mais pourquoi avoir l'air d'être au courant, cette manie de professeur saisi par la débauche et la modernité. Ainsi, à l'article de Déon (Michel) : « *Il entre dans la revue de Roger Nimier*, la Parisienne. » Nimier n'a pour ainsi dire jamais écrit dans *la Parisienne*. Et *la Parisienne* n'a jamais été sa revue. Mais le *Larousse* des littératures est incollable quand il s'agit de sémiotique et de Julia Kristeva.

4 ÉLECTIONS

ON dit que les élections ne passionnent personne. C'est injuste. La surprise n'est plus la même, c'est tout. En 1981 nous avons eu la victoire de l'opposition : c'était un événement. Maintenant, si c'est l'opposition qui gagne, ce sera un rappel. Nous serons définitivement vaccinés. Ces législatives sont d'autre part une partie de billard : une boule en cache une autre. Il faut jouer fin, par la bande.

Au contraire de la légende, nous sommes une nation trop politicienne pour ne pas retenir nos commentaires, comme on retient son souffle. Si nous faisons semblant de ne pas entendre les propos de nos têtes d'affiche, c'est que nous attendons en amateurs les résultats définitifs de ce superbe carambolage. Pour nous distraire, Dieu merci, nous avons eu un Montand qui a été parfait. Non seulement il serait capable de mordre sur l'électorat des partis traditionnels « rassurants », mais encore sur celui du Front national et du Parti communiste. Quand il a parlé de Reagan qui jouait à la profession d'homme d'État, c'est-à-dire qui était plus véridiquement un homme d'État que ceux qui s'étaient efforcés de l'être, j'ai cru retrouver Diderot et son paradoxe.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE COMPLEXE DE STARSKY, Lucernaire (45-44-57-34), 21 h 45.
L'ASSAUT, Escalier d'or (45-23-15-10), 20 h 30.
MADAME DE SADE - Gémier (42-27-81-15), 20 h 30.
PASSIONS - Tempête (43-28-38-38), 20 h 30.
TECHNIQUE POUR UN COUP D'ÉTAT - Saint-Denis, TGP (42-43-00-59), 20 h 30.
AGAMEMNON - Essat (48-74-44-30), 20 h 30.
LA FEMME ASSISE - Aubervilliers, théâtre de la Commune (48-34-67-67), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : la Traviata.
COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre, 19 h 30 : le Parc ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : Madame de Sade.
ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : les Justes, d'A. Camus.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Oncle Vania.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : Ballet de l'Opéra de Shanghaï (Les chants du Phénix sur le mont Tchi).
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : le Dragon ; 18 h 30 : James Galway (flûte : Schubert, Fauré, Prokofiev).
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Terminus Hôpital.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARCANE (43-38-19-70), I : 20 h 30 : la Presque innomée.
ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : L'Indien cherche le Bronx.
BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : 40 paysages fixes pour piano ; 23 h : Inside Nights.
BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h : le Mahabharata.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours.
CARTOUCHERIE, Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Passions.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), La Resserre, 20 h 30 : Yes, peut-être ; Galerie, 20 h 30 : La Casa de Bernada Alba.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : Richard Wagner ; 22 h : Intervioure.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : Procès d'intentions.
DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes ; 22 h : l'Homme de parenthèse.
EPICERIE (42-72-23-41), 20 h 30 : La vie est un songe – Charlotte la gourmande.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : French Kiss.
ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Un amour infini ; 21 h : Chute libre.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Vieilles Dames.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : la Gagne.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : un Dessin d'Eurydice.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : l'Issue.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : Largo Desolato.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Les larmes amères de Petra von Kant ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : le complexe de Starsky. – II. 19 h : Enfantillages ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. Petite salle : 21 h 30 : Ceux qui vivent ceux qui luttent.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Souvenirs de soleil ; 18 h 30 : le Président ; 22 h : Casse-Pipe.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.
MATHURINS (42-65-90-00). Grande Salle, 21 h : le Résident.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 45 : la Prise de Berg-op-Zoom.
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
MONTPARNASSE (43-20-89-90). Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face. Petite Salle, 21 h : Frédéric et Voltaire.
NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : La panthère repentie.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Deux trous rouges au côté droit.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I : 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II : 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Hôtel Azur.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE L'ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 20 h 30 : L'assaut ou quarante ans d'absence.
TH. 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : le Veilleur de nuit.
TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Beckett de trois côtés.
TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), 21 h : Elles nous parlaient d'amour.
TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Finalement, quoi.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
TINTAMARRE (48-87-33-82) ; 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). Grande Salle, 20 h 30 : Oh les beaux jours ; Petite Salle, 20 h 30 : Pour un oui ou pour un non ; 18 h 30 : Voyage au bout de la nuit.
TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Aviateurs.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : Au suivant ; 23 h : Les jeux de la nuit.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h : La baignoire qui venait du froid.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX-ANES (46-06-10-26), 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), 20 h 30 : A. Carrega.
DEJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : Talila.
ÉGLISE-SAINT-MERRI, 20 h 30 : A. Parra, Groupe Aleph.
ELDORADO (42-08-23-50), 20 h 30 : I. Muvrini.
GYMNASE (42-46-79-79), 21 h : Th. Le Luron.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : P. Bachelet.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Holiday on ice.
PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : A. Gould.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del Centenario.
ZENITH (42-45-11-22), 20 h 30 : Renaud.

La danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : le Cœur suspendu.
PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : le Concours.

Opérettes
Comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89), 20 h 30 : Black and Blue.

Les concerts

MARDI 11 MARS

Radio-France, Grand Auditorium, 18 h : (Taire, Florentz, Lachartre) ; 20 h 30 : R. Ourgandjian (Liszt) ; 22 h 30 : Kagel (Cage, Aperghis).
Eglise St-Thomas-d'Aquin, 21 h : N. Rogers, W. Christie, M.-A. McLeod.
Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris.
Centre culturel canadien, 20 h 30 : T. Gibson (Bach, Berg, Debussy...).
Salle Cortot, 20 h 30 : P. et T. Mooty (Bach, Vincy, Prokofiev...).
Th. de la Bastille, 23 h : Inside Night.
Eglise St-Louis en l'Ile, 20 h 30 : Orchestre de chambre P. Menet (Vivaldi, Boccherini, Rossini...).
Th. des Champs-Elysées, 18 h 30 : Quatuor W. Byrd (Byrd, Mouton, Marenzio).
Nouveau Théâtre Mouffetard, 20 h 45 : A.-L. Musso (Liszt, Villa-Lobos).

Mardi 11 mars

Jazz, pop, rock, folk

BAINS (48-87-01-80), 22 h : Cl. Alvarez.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : J. Milliet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h : Viva Maria.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : S. Guerault.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Big Band Ornicar.
PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Fonsèque and Co.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : Art Farmer Quartet.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : J. Stringle Quintet.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Jazz Raphaël Faus Quartet.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67), 20 h 30 : la Femme assise.
BOBIGNY, MC, (48-31-11-45), 21 h : Marat-Sade. II : 21 h : l'Homme gris.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-64-41), 20 h 30 : le Café.
CERGY, Th. des Arts, 21 h : Phèdre.
CHATENAY-MALABRY, Th. du Campagnol (46-61-33-33), 20 h 30 : Vautrin/Balzac.
CHOISY-LE-ROI, Th. P.-Eluard (48-90-89-79), 20 h 30 : les Cartomanciennes.
CLAMART, CC J.-Arp (46-45-11-87), 20 h 30 : S. Kissis, F. Doublier (Mozart, Verdi, Rossini).
CRÉTEIL, Maison des Arts (48-99-94-50), 20 h 30 : le Monstre Turquin.
GENNEVILLIERS, Théâtre (47-93-26-30), 20 h 30 : Aden Arabie.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Bateau Gabès (45-54-76-16), 22 h : Nana and Co.
LE BLANC-MESNIL, Centre musical (48-65-44-58), 20 h 30 : C. Spangaro (Kolady, Degli Antoni, Vivaldi...).
NANTERRE, Th. des Amandiers (47-29-80-00), 20 h 30 : la Ville.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-17-17), grande salle, 20 h 30 : Technique pour un coup d'État. Petite salle, 20 h 30 : Entretien de M. Descartes.
VINCENNES, Th. D.-Sorano (48-77-64-04), 21 h : la Guéguerre.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

19 h, Hommage à Bette Davis : The Star, de S. Heisler (vo) ; 21 h, Panorama du cinéma hollandais : A Strange Love Affair, de E. de Kuyper et P. Verstraten (vo-stf) (en avant-première).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (42-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
AMERICAN WARRIOR (A., v.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).
LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (45-42-60-33).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Mistral, 14e (43-39-52-43).
BLACKOUT (A., v.f.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City-Triomphe, 8e (45-62-45-76).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
CANEVAS LA VILLE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
COMMANDO (*) (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).
CONTACT MORTEL (A., v.f.) : Gaîté-Boulevard, 2e (45-08-96-45).
CUORE (It., v.o.) : Les Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.
L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
L'ÉLU (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Reflet-Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
ESCALIER C (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Arcades, 2e (42-33-54-38) ; Ciné-Beaubourg, 3e (43-54-42-34) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Olympic-Marilyn, 14e (45-43-99-41) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).
LA GITANE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ (Fr.) : 14 juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-50-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MACARONI (It. v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse (ex-Paramount), 6e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
LA MAIN DANS L'OMBRE (All. v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).
MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.
NATTY GANN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
PADRE NUESTRO (Esp., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
PAULETTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Georges V, 8e (54-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
PEAU D'ANGE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
PLENTY (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
RAMBO II (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).
LA REVANCHE DE FREDDY (A., v.o.) (*) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (54-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (54-22-47-94).
RÉVOLUTION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ROCKY IV (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-35-52-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80)) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).
ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SILVERADO (A.) : V.f. : Opéra Nigth, 2e (42-96-62-56).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).
LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial-Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.
SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50).
LES SUPERFLICS DE MIAMI (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).
TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Clichy, 17e (45-22-46-01).
TURTLE DIARY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40).
L'UNIQUE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26)) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Georges V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Georges V, 8e (54-62-41-46) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LES FILMS NOUVEAUX

LES CONDORS NE MEURENT PAS TOUS LES JOURS, film colombien de Francisco Norden (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38).
CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE, film japonais de Nagisa Oshima (v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
ELENI, film américain de Peter Yates (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
ENEMY, film américain de Wolfgang Petersen (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**), film américain de Michel Winner (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LINK, film britannique de Richard Franklin (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Publicis Saint-Germain, 5e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumond-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR, film français de Jacques Rouffio : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MYSTÈRE, film italien de Carlo Vanzina (v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
L'ORCHESTRE NOIR, film belge de Stephane Lejeune : Utopia, 5e (43-26-84-65).
FESTIVAL DU FILM FANTASTIQUE au cinéma Rex (Paris), 2e (42-36-83-93). *(Se reporter à la rubrique festivals.)*

Les festivals

BUSTER KEATON (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44), 21 h 45 : la Croisière du Navigator.
CINEMA NON STOP (au profit d'Amnesty International), Utopia Champollion (43-26-84-65), 16 h : Mauvaise conduite ; 18 h : Hadda ; 20 h : Amok ; 22 h : Poussière d'empire.
VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 17 h 20 : Pour toi j'ai tué ; 19 h 30 : les Chemins de la haute ville ; 21 h 15 : la Rue sans joie ; 22 h 35 : Tueurs à gage.
KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 18 h 30 : Dodes Caden.
RÉTROSPECTIVE MANUEL DE OLIVEIRA (v.o.), Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; 16 h 15 : Acte de printemps ; 18 h 30 : Benhilde ou la Vierge mère.
OSHIMA (v.o.), Olympic, 14e (45-43-99-41), 21 h 30 : la Pendaison.
RÉTROSPECTIVE ULRIKE OTTINGER (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41 (horaires et programmes à la salle).
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07), Silverado.
XVe FESTIVAL INTERNATIONAL DE PARIS DU FILM FANTASTIQUE (v.o.), Grand Rex, 2e (42-36-83-93), 19 h 30 : l'Abygène (c.m.) ; 19 h 45 : House ; 22 h : Supernatural (avant-première mondiale).
TARKOVSKI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01), 21 h : Stalker.

Les séances spéciales

BELLISSIMA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 21 h.
CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h 30.
LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21), 19 h 50.
LA NUIT PORTE-JARRETELLES (*) (Fr.) Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h. République Cinéma, 11e (48-05-51-33), 22 h 30.
PALE RIDER (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 18 h 45.
PARIS, TEXAS (A. v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82), 19 h 20.
POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25.
STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), 21 h.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 30.

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Les pigeons de la plume

Passion, ivresse, violon d'Ingres, l'écriture leur tient au corps. Chaque année, près d'un million deux cent mille Français mettent le point final à une œuvre écrite. De cette multitude de manuscrits, très peu fleuriront les vitrines des libraires. Moins encore paraîtront sous le bandeau de vrais éditeurs. Qu'advient-il alors de toute cette cohorte d'auteurs voués à l'incognito ? Abandonnent-ils pour autant leur rêve d'être un jour publiés ? Le reportage de Françoise Laborde et de Dominique Cisinski, réalisé pour le magazine « Infovision » de TF1, nous conduit sur les traces de quelques-uns de ces écrivains de l'ombre.

Assorti d'une pointe d'humour, ce document révèle l'envers de la médaille d'un univers dont on ne montre habituellement que les nobles aspects. Bonne idée, donc, de le diffuser à quelques jours de l'ouverture, à Paris, du Salon du livre.

Bourrés d'espoir, convaincus du bien-fondé de leur démarche, souvent naïfs, les enragés de la plume sont des proies idéales pour nombre de professionnels auxquels n'échappe pas l'importance de ce marché. Un opticien témoigne : auteur d'un premier roman, il se laisse séduire par les promesses alléchantes d'une maison d'édition à compte d'auteur, la Pensée universelle. Coût de son contrat : 34 000 F pour la publication de trois mille exemplaires et l'assurance que l'éditeur se chargera de la vente de son roman pendant deux ans. Résultat de l'opération : quatre livres vendus (un par semestre !). Aujourd'hui, les deux mille neuf cent quatre-vingt-seize volumes restants encombrent le logis de ce romancier amateur.

Que dire encore de SOS Manuscrits, cette officine qui attire sa clientèle en lui promettant de lui ouvrir les portes des comités de lecture des grands éditeurs. La gamme des services rendus va de la simple relecture au remaniement complet d'un texte, en passant par les corrections d'orthographe et de syntaxe. Aux pigeons qui s'y laissent prendre, il en coûtera de 5 000 F à 35 000 F. Quant aux créateurs qui ne se sentent pas de talents d'écrivains, ils peuvent s'adresser à des maisons spécialisées qui enregistreront leurs propos, les mettront en forme et les publieront. Une jeune femme y a eu recours : elle a payé 40 000 F pour trente exemplaires. Juste de quoi en distribuer aux membres de sa famille.

ANITA RIND.

★ « Infovision » : la Rage d'écrire, TF1, jeudi 13 mars à 20 h 35 ; à côté de ce reportage, l'émission propose aussi la Guerre de l'ivoire, Fragile Tunisie et Philippines : l'état de grâce.

Mardi 11 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1



20 h 35 Les grands écrans de TF1 : Cigalon.
D'après Marcel Pagnol, réalisation G. Folgoas, avec M. Galabru, A. Ferréol, R. Carel (rediff.).
Les célèbres mésaventures d'un restaurateur, face à la concurrence d'une cuisine bon marché.

22 h 10 La grande aventure de l'industrie.
Série de J.-R. Albertin, J.-P. Cottet, M. Jaeger et G. Lauzun.
Les armes des conquérants. Dernière émission qui traite des enjeux du développement industriel : la question de l'emploi et de l'indépendance.

23 h Journal.

23 h 15 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : Un dimanche à la campagne.
Film français de B. Tavernier (1984), avec L. Ducreux, S. Azema, M. Aumont, G. Mnich, M. Chaumette.
Un dimanche de fin d'été en 1912. Un vieil homme retiré à la campagne reçoit, comme d'habitude, son fils et la famille de celui-ci. L'arrivée, non prévue, de sa fille vient tout bouleverser.

22 h 10 Mardi cinéma.
Pour ses jeux et pour commenter l'actualité cinématographique, P. Tchernia a invité B. Lafont, M.-C. Barrault, L. Wilson, R. Giraud.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : les Dents de la mer.
Film américain de Steven Spielberg (1975), avec R. Scheider, R. Shaw, R. Dreyfuss, L. Gary.
Une station balnéaire est terrorisée par un requin gigantesque. Le grand frisson de la peur collective américaine, avec un monstre quasi symbolique.

22 h 40 Journal.

23 h 10 Emissions régionales.

0 h 5 Prélude à la nuit.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, L'âge en fleur ; 17 h 15, Série : Dynastie ; 18 h, Effraction ; 18 h 55, Mighty mouse ; 19 h 5, Informations.

CANAL PLUS

20 h 35, Bons baisers de Hongkong, film de Y. Chiffre ; 22 h 15, les Compères, film de F. Veber ; 23 h 45, l'Express du colonel von Ryan, film de M. Robson ; 1 h 45, Série : Mike Hammer ; 2 h 30, Superstars : Valérie Kaprisky.

LA « 5 »

20 h 30 Fantastique mardi : Star Trek.
Film de R. Wise (1939).

22 h 30 Jonathan.
Magazine de l'aventure.

23 h 30 Rediffusion des programmes de la soirée.

TV6

De 14 h à 2 h, programme musical.

FRANCE-CULTURE

20 h Musique, mode d'emploi : Yvonne Lefébure par elle-même.

20 h 30 Le journal du corps.

21 h 30 Diagonales, ou l'actualité de la chanson.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 L'orgue, Liszt... et après (en direct du Grand Auditorium) : *Prélude et triple fugue en mi bémol majeur*, de J.-S. Bach ; *Requiem, prélude et triple fugue sur le nom de Bach* (2e partie), de Liszt, *Aria piana*, de Roy ; *Oubayats*, d'Organdjian, par R. Ourgandjian à l'orgue.

22 h 30 L'univers non tempéré (en direct du Grand Auditorium) : œuvres de Kagel, Cage, Aperghis par le trio Le Cercle.

0 h Les soirées de France-Musique.

Mercredi 12 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Feuilleton : Grand-Hôtel.
De J. Kerchbron, scénario et dialogues A.-M. Damamme, avec D. Mesguich, M. Green.
Dernier épisode – ouf ! – d'un feuilleton bien langoureux, malgré mille péripéties.

21 h 30 Par la force des choses : la négligence des hommes.
Série de R. Commien.
Difficile d'aborder en trois heures toutes les catégories de risques naturels. L'idée maîtresse de cette série apparaît très nettement dans ce deuxième épisode : la prévention, seule façon de protéger les populations et les équipements indispensables à l'activité économique. De très nombreux témoignages illustreront cette thèse si chère à Haroun Tazieff.

22 h 30 Performances.
Magazine de l'actualité culturelle de M. Cardoze.
Le géopoliticien Yves Lacoste est invité en direct du café viennois, le soir même de son inauguration au Centre Georges-Pompidou. Ce café a été réalisé à partir de « citations » de cafés viennois anciens, par l'architecte autrichien Karl Mang, à l'occasion de l'exposition Vienne 1880-1938.

23 h Journal.

23 h 15 Halley France.
Emission de M. Chaize et G. Gozlan (à propos du passage de la comète).

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Le grand échiquier.
De Jacques Chancel. La rentrée de Charles Aznavour.
Pour ceux qui aiment Charles le Téméraire, grand défenseur de la chanson française et pourfendeur des vidéoclips américains. Il nous parlera de ses goûts et, surtout, il chantera une vingtaine de ses succès.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Au nom de l'amour (et à 22 h 50).
Emission de Pierre Bellemare.
Le patterning, méthode de rééducation découverte vers les années 50 par le docteur américain Doman ; le principe part d'une intuition : s'il y a lésion cérébrale on peut par une stimulation active rétablir la fonction interrompue en utilisant les structures nerveuses saines que l'homme a en réserve dans son cerveau ; mais pour cela il faut apprendre ou réapprendre aux enfants handicapés les gestes innés que l'enfant sans problème accomplit de lui-même. Une méthode encore méconnue en France.

21 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
Bons baisers d'Australie, reportage d'Alain Le Garrec et Dominique Duchâteau.

22 h 20 Journal.

23 h 10 Cinéma : Un bruit qui court.
Film français de Jean-Pierre Sentier et Daniel Laloux (1982), avec J.-P. Sentier, D. Lanoux, FLorence.
Deux fonctionnaires du ministère du labeur ont été oubliés sur une île déserte où ils ont installé leur propre univers. Fable sociale au comique farfelu. Délire des images et des acteurs.

0 h 40 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 15, Football (en direct d'Auxerres) : France-Espagne ; 22 h 35, l'Antigang, film de B. Reynolds ; 0 h 35, Péril en la demeure, film de M. Deville.

LA « 5 »

20 h 30 Feuilleton : Flamingo road.

21 h 30 Série policière : Inspecteur Derrick.

22 h 30 Big Bang.
Magazine scientifique.

23 h 30 Rediffusion des programmes de la soirée.

TV6

De 14 h à 2 h, programme musical.

FRANCE-CULTURE

6 h, Boris Vian, du jazz à l'opéra. ; 7 h, Culture matin ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : voir lundi ; 9 h 5, Matinée la science et les hommes : la biologie des passions ; 10 h 30, Musique : Miroirs (et à 17 h.) ; 11 h 10, Le livre, ouverture sur la vie : dans le monde scientifique ; 11 h 30, Feuilleton : L'automne à Pékin ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, Avant-première : la Répétition ou l'amour puni, au Théâtre Edouard-VII ; 14 h, Un livre, des voix : « Un jardin en Allemagne », de G.-A. Goldschmidt ; 14 h 30, La littérature tchèque actuelle : Milan Kundera ; 15 h, Musique de chambre : Ravel, par le Quatuor Glinka ; 15 h 30, Lettres ouvertes : magazine littéraire ; 17 h 10, Le pays d'ici : à Gien ; 18 h, Subjectif ; 19 h 30, Perspectives scientifiques : études de linguistique, structures et conversions ; 20 h, Montagne, mode d'emploi : Yvonne Lefébure.

20 h 30 Antipodes : l'écriture et les exils.

21 h 30 Mise en scène imaginaire : « Don Juan ou les mystères du bal », avec Gildas Bourdais.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

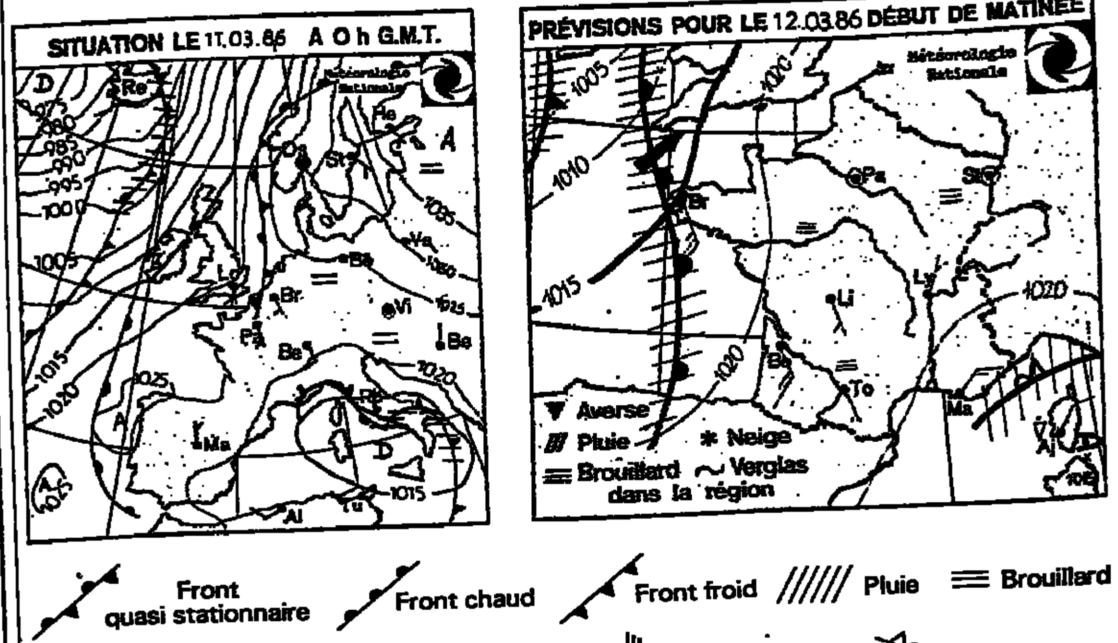
20 h 30 Concert (donné en l'église Saint-Germain-des-Prés, le 21 février) : *le Jugement dernier*, oratorio pour soli, chœur et orchestre, *Judith*, oratorio pour soli, chœur et orchestre, de Charpentier, *Jephté*, oratorio pour soli, chœur et orchestre, de Carissimi, par la Grande Ecurie et la chambre du Roy, le Chœur régional Nord-Pas-de-Calais, l'Ensemble vocal Yves Dulac, dir. J.-C. Malgoire, sol. P. Cantor, Poulenard, A. Mellon, J. Elwes...

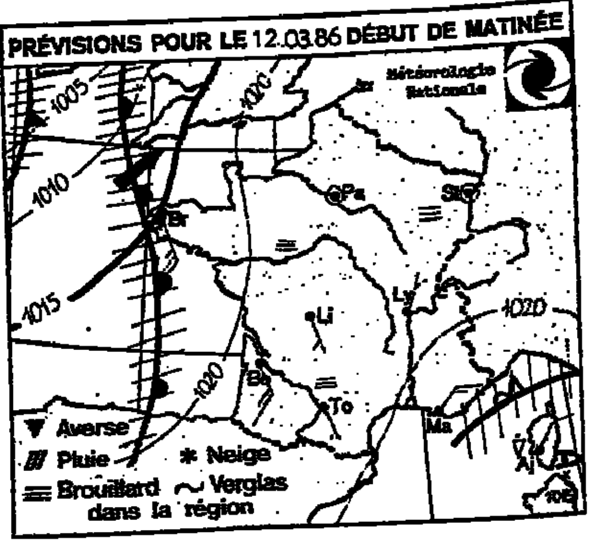
22 h 30 Les soirées de France-Musique : le chant plaintif ; à 23 h 5, Jazz-club en direct du New Morning.

Les programmes des trois chaînes et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 8 mars).

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard — Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

Evolution probable du temps en France entre le mardi 11 mars à 0 heure et le mercredi 12 mars à minuit.

Un thalweg situé sur l'Atlantique s'approche lentement de nos côtes ; il est associé à des perturbations dont l'activité pluvieuse est modérée.

Mercredi matin : Un temps frais et souvent peu nuageux prédominera, excepté de la Bretagne aux Pays de la Loire où les nuages seront abondants.

Quelques gelées se produiront sur le Nord-Est et l'Est, et les quelques bancs de brouillard formés localement au cours de la nuit dans les vallées de la Garonne et de la Loire, ainsi que sur le Nord-Est, se dissiperont rapidement dans la matinée.

Au cours de la journée, les nuages s'étendront vers l'ouest pour atteindre en soirée les régions situées de la Normandie à l'Aquitaine ; ils seront accompagnés de quelques pluies dès midi sur la pointe de la Bretagne ; ces pluies s'étendront le soir de la Basse-Normandie au Bordelais, et le vent de sud se renforcera ; elles s'intensifieront par l'ouest au cours de la nuit de mercredi à jeudi.

Plus à l'est, un temps ensoleillé et doux se généralisera, malgré quelques nuages instables persistant sur la Corse.

Les températures, agréables, atteindront 7 à 10 degrés sur le Nord-Est, 13 à 16 degrés près de la Méditerranée, 10 à 13 degrés sur les autres régions.

Évolution pour la fin de semaine :

La perturbation qui abordera notre pays par l'ouest jeudi se frontalisera en traversant la France vendredi dans un champ de pression en hausse. La fin de semaine verra la prédominance de conditions anticycloniques sur notre pays avec un flux s'orientant peu à peu au sud.

Prévision :

Jeudi 13 mars : Les nuages présents le matin des Alpes à l'Alsace disparaîtront rapidement. Sur le Nord, la Normandie, la Bretagne, les Pays de la Loire, la Charente, le Poitou et l'Aquitaine, le ciel restera toute la journée très nuageux ou couvert. Il pleuvra l'après-midi sur la Bretagne et près de l'Atlantique. Ailleurs, après disparition de brouillards matinaux (fréquents dans le Centre et le Nord-Est), la journée sera bien ensoleillée.

La température approchera au petit matin 4 à 6 degrés de la Bretagne à l'Aquitaine ainsi que près de la Méditerranée, 1 à 3 degrés ailleurs. Elle atteindra l'après-midi 10 à 12 degrés sur la moitié nord, 13 à 16 degrés sur la moitié sud.

Vendredi 14 mars : Une zone de temps très nuageux traversera la France. Elle donnera encore de la pluie le matin sur la moitié ouest ; sur la moitié est, qu'elle atteindra l'après-midi, la pluie sera beaucoup plus rare et la couverture nuageuse plus discontinue. La température évoluera peu.

Samedi 15 et dimanche 16 mars : Le temps sera bien ensoleillé sur tout le pays après dissipation de brouillards matinaux fréquents sur l'Aquitaine, le Centre, la Bourgogne et les régions du Nord-Est. La température sera en légère hausse.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 10 mars, le second le minimum de la nuit du 10 mars au 11 mars) : Ajaccio, 12 et 10 degrés ; Biarritz, 11 et 6 ; Bordeaux, 12 et – 1 ; Bréhat, 9 et 4 ; Brest, 10 et 4 ; Cannes, 13 et 9 ; Cherbourg, 8 et 4 ; Clermont-Ferrand, 11 et – 5 ; Dijon, 7 et – 3 ; Dinard, 11 et 3 ; Embrun, 13 et 2 ; Grenoble-St-M.-H., 14 et – 1 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 14 et – 3 ; La Rochelle, 11 et 4 ; Lille, 10 et 0 ; Limoges, 10 et 0 ; Lorient, 12 et 2 ; Lyon, 9 et – 1 ; Marseille-Marignane, 16 et 7 ; Nancy, 9 et – 4 ; Nantes, 12 et 2 ; Nice, 13 et 9 ; Paris-Montsouris, 12 et 1 ; Paris-Orly, 11 et – 1 ; Pau, 11 et 4 ; Perpignan, 15 et 8 ; Rennes, 11 et 2 ; Rouen, 11 et 2 ; Saint-Etienne, 10 et – 4 ; Strasbourg, 9 et – 2 ; Toulouse, 13 et 3 ; Tours, 12 et 0.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 6 ; Genève, 9 et – 2 ; Lisbonne, 15 et 7 ; Londres, 9 et 3 ; Madrid, 12 et 0 ; Rome, 16 et 7 ; Stockholm, 0 et 0.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 11 MARS

– *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du PS, est invité à l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

– *M. André Lajoinie*, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, est « Face à la rédaction », sur Europe 1, à 19 heures.

– *M. Didier Bariani*, tête de liste UDF pour la Seine-Saint-Denis, participe au journal de 22 heures, sur RTL.

MERCREDI 12 MARS

– *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du Parti socialiste, répond aux questions des journalistes, sur RMC, à 8 heures.

– *M. Pierre-André Wiltzer*, candidat UDF dans l'Essonne, est reçu à l'émission « Parlons vrai », sur Europe 1, à 8 h 20.

– *M. Georges Marchais*, secrétaire général du PCF, est invité à l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

– *M. François Léotard*, secrétaire général du Parti républicain, député UDF du Var, est « Face à la rédaction », sur Europe 1, à 19 heures.

– *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, secrétaire d'Etat chargé des universités, candidat PS-MRG dans le Val-de-Marne, participe au journal de 22 heures sur RTL.

VOYANCE

Le Salon d'Indira

La frêle pensionnaire de l'orphelinat avait des dons... dès l'âge de huit ans. Indira, de père hindou, émigrée en Algérie, prédisait l'avenir et redistribuait le fruit de ses visions – bonbons et poupées – à ses petites camarades. Aujourd'hui, la petite orpheline est devenue Mme Indira, soixante-trois ans, *« la plus grande voyante de France »*, selon le marabout royal d'Arabie saoudite. Elle a fait son chemin. Elle garde le sourire d'une enfant pauvre soudain couverte d'or. Elle donne et elle gagne beaucoup d'argent. Que de clients célèbres eut en effet Mme Indira. Et que d'intuitions foudroyantes... En 1936, elle prédit le départ de Léon Blum et même la déclaration de guerre pour 1939. Quelques années plus tard, elle lit les lignes de la main au prince Fayçal et lui annonce qu'il sera roi.

Globe-trotter revenant au port – Paris depuis 1972, – Mme Indira voit pour 1986 le retour des *« années folles »* : fêtes et plaisirs. François Mitterrand garde sa bonne étoile : santé, deuxième mandat, etc. Le président, avant les législatives, *« annoncera des mesures concernant la télévision, dont une très spectaculaire »* (dénationalisation ?). L'opposition fera un score de 55-56 %, le Front national de 14 à 17 %. Le ministre Georges Fillioud reste. *« Peut-être à un autre poste. »*

Pour son quatrième Festival de la voyance, organisé à Paris du 3 au 16 mars (1), Mme Indira a rassemblé, après les avoir trié sur le volet, cent cinq voyants, médiums, astrologues, tarologues, cartomanciennes, numérologues, radiesthésistes et chiromanciens.

La consultation ne coûte que 155 F – le prix d'un aller-retour dans l'obscur avenir...

D. R.

(1) Salon de l'Etoile, hôtel Napoléon, 38, avenue de Friedland, 75008 Paris.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 12 MARS

« Musée Picasso : pourquoi Picasso est-il génial ? Introduction à l'œuvre de l'artiste », 18 h 30, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny (Paris passion).

« La peinture française au Louvre, le dix-neuvième siècle », 14 h 30, hall porte Denon (Hauts Lieux et découvertes).

« Ingres et Delacroix », 14 h 30, Louvre, porte Denon (G. Leblanc).

« L'abbaye et l'ancien bourg de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, porche église (Arts et curiosités de Paris).

« De l'Ancienne-Comédie aux Cordeliers », 14 h 30, porche église (Paris pittoresque et insolite).

« Louvre : obets d'art Louis XVI et Empire », 14 h 30 et « L'école des Beaux-Arts », 14 h 30. Tél. : Clio 47-34-25-15.

« Le Palais de Justice en activité », 15 heures, 4, boulevard du Palais (AITC).

« Exposition Rembrand, graveur », 14 h 30, Petit Palais, avenue Wilson-Churchill (Approche de l'art).

« Les Maîtres de Barbizon accueillis par l'Institut néerlandais », 15 heures, 121, rue de Lille (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul.

« Hôtels et églises de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (G.-Botteau).

CONFÉRENCES

26, rue Bergère, 20 h 30 : « La Cabbale, ou tradition cosmique ». Institut d'études germaniques, Paris-IV, Grand Palais, cour la Reine, amphi Est, 17 heures : « La Prusse de Frédéric II ».

21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 15 heures et 17 heures « Pierre le Grand et la Fondation de Saint-Pétersbourg ».

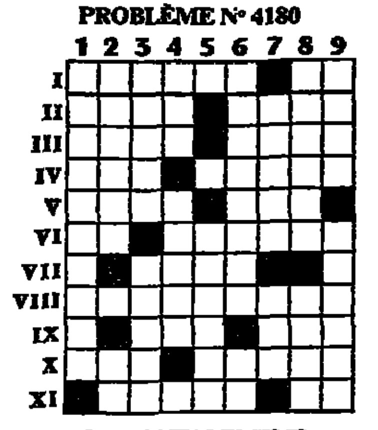
Maison de l'Europe, 35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30, « Journal parlé » sur le thème « L'Europe à la veille et au lendemain des élections législatives », par M. Jean-Pierre Gouzy, président d'honneur de l'Association des journalistes européens.

هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4180



HORIZONTALEMENT

I. Se fait souvent épingler par la mondaine. Attaque de front. – II. Bassin pour la flotte. Incapable de progresser ou parvenu à un niveau supérieur. – III. Comprend des cheiks au compte en banque bien garni. Cœur au ventre ou estomac. – IV. Célèbre caboteur. Celle qui fait payer l'amour vend ce qu'elle n'a pas. – V. Pépin de poire. Commune du Nord. – VI. Négation. Hommes de caractère, mais toujours prêts à composer. – VII. On peut en crever sans en mourir pour autant. – VIII. Qui présente un carré produit du croisement d'une *fasce* et d'un pal. – IX. Baie du Japon. Déesse matinale. – X. Emission hors programme. Berceau d'une marquise qui fit carrière à Versailles et école à Saint-Cyr. – XI. Armait d'anciennes phalanges. Personnel.

VERTICALEMENT

1. Ses rossignols sont souvent très déplumés. – 2. Oiseau ou requin. Langue morte. – 3. Nom grec d'un théâtre français aux confins du Luxembourg. Parti à prendre pour éviter d'être pris à parti. – 4. Pied tordu responsable de bien des démarches incertaines. Pas menus. – 5. Chassent. – 6. Présentation en deux mots d'un Galiléen au pilori. Un lien les unit. – 7. Le masque de fer. Prénom masculin. – 8. Se déclare, mais ne s'impose pas toujours. A cette heure. – 9. Intermédiaire entre le directeur et le sous-verge. Repos de « repus » après le repas.

Solution du problème n° 4179

Horizontalement

I. Garrot. Au. – II. Aguichant. – III. Ciel. Evoe ! – IV. Ho ! Lurons. – V. Et. Etain. – VI. Test. Prêt. – VII. Tu. Thé. – VIII. Erie. Uele. – IX. Tsé-tsé. – X. Ino. Messe. – XI. Noueuse.

Verticalement

1. Gâchette. In. – 2. Agioteur. Nô. – 3. Rue. Itou. – 4. Rillettes. – 5. Oc. Ut. Emu. – 6. Thérapeutes. – 7. Avoir. Esse. – 8. Anonne. Les. – 9. Utes. Tue. Et.

GUY BROUTY.

TRANSPORTS

AIR FRANCE OUVRE UN VOL NON-STOP PARIS-TOKYO

Air France inaugurera le 4 avril un vol transsibérien sans escale entre Paris et Tokyo, qui réduira de deux heures et trente-cinq minutes la durée du vol actuellement le plus rapide (avec escale à Moscou). D'une durée de onze heures quarante, ce vol, baptisé « Le soleil levant », quittera l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle à 15 heures, chaque vendredi, et il atterrira à Tokyo le samedi à 9 h 40.

Dans le sens Tokyo-Paris, le vol partira le samedi à 11 h 45, et se posera à Paris, le même jour à 17 h 25. La durée du voyage sera ramenée à 12 heures quarante, inférieure de deux heures à la durée actuelle du voyage le plus rapide.

Avec l'introduction de ce huitième vol hebdomadaire, Air France aura doublé en quatre ans le nombre de ses vols entre la France et le Japon. Quatre d'entre eux desservent également la ville d'Osaka.

CIRCULATION

RÉGLEMENTATION DE LA VENTE DES VÉHICULES D'OCCASION

Les vendeurs de voitures d'occasion de plus de cinq ans, qui doivent soumettre leur voiture à un contrôle technique depuis le 1er janvier 1986, seront tenus, à partir du 6 mai, de remettre le relevé détaillé du contrôle à l'acheteur de leur véhicule. Le décret a d'ores et déjà été publié au *Journal officiel* du 6 mars. Aucune obligation de réparation du véhicule n'est cependant prévue. L'acheteur doit simplement fournir aux autorités une attestation de passage devant un centre de contrôle agréé pour obtenir un certificat d'immatriculation.

Le but de cette nouvelle mesure est d'assurer une meilleure information du consommateur et aussi de favoriser l'assainissement du parc automobile français et donc d'améliorer la sécurité routière.

TÉLÉPHONE

France-Etats-Unis en direct

La direction générale des télécommunications (DGT) et la compagnie américaine ATT viennent d'ouvrir un service « USA direct » et « France direct » simplifiant les communications téléphoniques PCV entre les deux pays. Il est applicable aux communications établies par un opérateur (PCV, cartes télécom ou cartes de crédit). « USA direct » permet d'obtenir directement et gratuitement à partir de la France un opérateur américain et d'avoir accès aux services manuels offerts par la compagnie ATT sans coût supplémentaire. Les communications sont facturées sur un compte américain PCV ou cartes de crédit. On obtient « USA direct » en composant le 19-00-11. « France direct » permet d'obtenir directement et gratuitement à partir des Etats-Unis un opérateur français et d'avoir accès à un abonné français. Les communications sont facturées sur un compte français (carte télécom ou PCV). « France direct » est obtenu en composant le 1-800-33-11-323.

Ce service permet un gain de temps en supprimant la communication entre les opérateurs des deux pays et facilite le paiement. Des services similaires devraient être créés prochainement avec de nombreux pays, notamment européens.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 11 mars :

DES DÉCRETS

- N° 86-331 du 5 mars 1986 complétant certaines dispositions du livre des procédures fiscales relatives aux conditions d'octroi des intérêts moratoires
- N° 86-334 du 6 mars 1986 portant création de la réserve naturelle de l'île de la Platière (Isère, Ardèche, Loire).

DES CIRCULAIRES

- Du 6 mars 1986 modifiant la circulaire du 9 août 1973 relative à la domiciliation et au paiement des importations et exportations de marchandises.
- Du 6 mars 1986 modifiant la circulaire du 22 mars 1974 relative aux comptes ouverts à des non-résidents et aux dossiers étrangers de valeurs mobilières.
- Du 6 mars 1986 modifiant la circulaire du 9 août 1973 relative aux frais de voyage à l'étranger et au contrôle douanier des moyens de paiement transportés par les voyageurs.

BREF

ASSOCIATIONS

DIALOGUE FRANCO-QUÉBECOIS. – L'Office franco-québécois pour la jeunesse offre aux associations françaises et québécoises la possibilité de nouer des relations entre elles et de s'ouvrir ainsi à la coopération franco-québécoise par l'échange jumelé d'un ou deux membres qualifiés de chaque association. L'Office se charge de mettre en contact les associations françaises et québécoises avec des partenaires de l'autre communauté. Il privilégiera les associations françaises qui n'ont pas accès à la coopération internationale. Les dossiers de candidature doivent présenter un projet de séjour bâti sur la découverte, l'échange et l'intégration. Ils doivent être remis avant le 31 mars pour sélection en avril. Les échanges devraient avoir lieu en septembre ou octobre.

★ **Renseignements auprès de l'Office, 5, rue de Logelbach, 75847 Paris Cedex-17. Tél. : 16 (1) 47-66-04-76.**

IMMIGRÉS ET VIE LOCALE. – Le dernier numéro de la *Lettre d'information de la FONDA* (Fondation pour la vie associative) s'intitule : « Les associations d'immigrés et la vie locale ». Il reprend les débats du colloque qui a eu lieu sur ce thème en novembre 1985.

★ **FONDA : 18, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : 16 (1) 45-49-06-58. *Le numéro* : 45 F.**

ATELIERS

LOISIRS A LA CARTE. – Créée en 1978, à l'initiative de M. Jacques Chirac, l'Association pour le développement de l'animation culturelle de Paris (ADAC) ne compte pas moins de quatre cent cinquante ateliers ouverts à tous et offre la possibilité d'apprendre et de pratiquer toute l'année l'une des cent soixante-dix disciplines qu'elle propose selon les goûts.

Dans le domaine artistique, on peut s'initier à la peinture (sur soie, émail) au dessin, à la miniature persane ou européenne, à l'art floral japonais (Ikebana) ou à celui du vitrail, à la tapisserie japonaise (« K'o-Sseu »), ou à l'enluminure, etc. Ceux qui préfèrent les activités manuelles peuvent apprendre le tissage, la vannerie, la marqueterie ou l'ébénisterie. Les amateurs de beaux livres, la reliure, la typographie.

Une brochure générale regroupant les ateliers par arrondissements et par disciplines est disponible à l'ADAC, 27, quai de la Tournelle, 75005 Paris. Tél. : 43-26-13-54.

VIE ARTISTIQUE

DANSE SACRÉE EN AVIGNON. – Devant le succès obtenu par les deux premières semaines, le Théâtre de la danse en Avignon accueillera du 13 au 18 mars sa troisième semaine de danse, consacrée à l'expression du sens du sacré dans la danse orientale et occidentale. On pourra également assister le 13 mars à une conférence-débat : Symboles, fêtes, liturgies. Des ateliers pour enfants leur feront connaître l'Inde à travers ses histoires, ses gestes.

★ **Renseignements et réservations : Théâtre de la danse, 1 bis, rue Sainte-Catherine, 84000 Avignon. Tél. : 16 (90) 90-86-01-27**

CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Marc LADREIT de LACHARRIERE, Jérémie, Eléonore, Bérangère,

ont la joie de faire part de la naissance de

Clarisse,

le 7 mars 1986.

42, rue Halle, 75014 Paris.

Décès

– 02 Sains-Richaumont.

Jean-Charles Breton et René-Pierre Breton

font part du décès de

Marie BRETON, née Galoisy,

morte dans la foi catholique, le 5 mars 1986, à l'hôpital de Guise (Aisne).

Selon sa volonté, elle a été inhumée dans l'intimité de ses proches, le 8 mars, au cimetière de Germagny (Saône-et-Loire).

– Mme Marie-Louise Chossonnery, Ses enfants et petits-enfants, Le Père Charles Chossonnery, Parents et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul CHOSSONNERY,

survenu à Lyon, le 9 mars 1986.

– Mme Paule Dumichel, ses enfants et petits-enfants, M. et Mme Yvan Andurand, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jean DUMICHEL,

survenu dans sa soixante-dix-septième année.

L'inhumation a eu lieu le 4 mars 1986, à Miramont-de-Guyenne.

2, avenue de la Porte-Brunet, 75019 Paris. Saint-Pardoux-Isaac, 47800 Miramont-de-Guyenne.

– Irène et Andreas Fröhlich et leurs enfants, Mireille Karam, Les familles Karam, Tarazi, Fröhlich, Hachem et Rhaïm,

ont la vive douleur de faire part du rappel à Dieu de leur très cher

Fouad Ghattas KARAM, officier de l'ordre du Cèdre, ancien haut fonctionnaire de l'UNESCO, fondateur et chef de la division de langue et de presse arabes de l'UNESCO, fondateur de la division arabe de la FAO à Rome,

survenu à Paris, le 7 mars 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 mars, à 15 h 45, en l'église Notre-Dame du Liban, 17, rue d'Ulm, à Paris-5e.

Les condoléances seront reçues dans le hall de l'église. Ni fleurs ni couronnes.

8, rue Dupleix, 75015 Paris.

– Mme Michel Louet, son épouse, M. et Mme Philippe Louet, Le comte et la comtesse Régis de Chabannes la Palice Tournon, ses enfants, Ses petits-fils, ses arrière-petits-fils, Ses sœurs, belles-sœurs, Ses neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Michel LOUET, ministre plénipotentiaire (ER), officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, rosette de la Résistance, croix de guerre 1939-1945,

le 9 mars 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 12 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Philippe du Roule.

Ni fleurs ni couronnes.

Priez pour lui.

4, rue de Berri, 75008 Paris.

– Mme Jean-Francis Pecresse, M. et Mme Francis Pecresse et leurs enfants, M. et Mme Michel Agier et leurs enfants, Mme Charles Genevoix, M. Jean Gautret, M. et Mme Gustave Maurice Auger, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 8 mars 1986, de

M. Jean-Francis PECRESSE, commandeur de la Légion d'honneur, ancien président de la Fédération nationale du négoce du tissu, ancien président du Conseil national du commerce, ancien vice-président du Conseil national du patronat français, ancien membre du Conseil économique et social.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 12 mars, à 13 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine, suivie de l'inhumation dans la plus stricte intimité familiale.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à l'Association France-Alzheimer, 49, rue Mirabeau, 75016 Paris.

Neuilly-sur-Seine. Versailles. Paris.

Anniversaires

– Il y a cinq ans, le 12 mars 1981, disparaissait

Albert SAINT MAXEN.

Une pensée (une prière) est demandée en ce jour à ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messes

– Pour le septième anniversaire du décès de

Maryse CHOISY, présidente d'honneur de l'Alliance mondiale des religions (fondée par elle en 1965),

une messe sera dite le 21 mars 1986, à 11 heures, par les RRPP Michel Riquet et Francis Dutronc, en la chapelle des jésuites, 42, rue de Grenelle, à Paris-7e.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

RESULTATS COMPLETS N° 29 – LOTO SPORTIF

N°	Equipe 1	Equipe 2	Résultat	N°	Equipe 1	Equipe 2	Résultat
1	NICE	TOULON	X N 2	9	PARIS-S.G.	RENNES	X N 2
2	BREST	STRASBOURG	X N 2	10	NANCY	NANTES	1 N X
3	AUXERRE	MONACO	X N 2	11	ALÈS	THONON	1 X 2
4	MARSEILLE	METZ	1 X 2	12	MONTCEAU	ST-ÉTIENNE	1 N X
5	LE HAVRE	BASTIA	X N 2	13	ISTRES	RED-STAR	1 X 2
6	BORDEAUX	TOULOUSE	1 X 2	14	CAEN	ROUEN	X N 2
7	LAVAL	LILLE	1 X 2	15	ANGERS	VALENCIENNES	X N 2
8	LENS	SOCHAUX	X N 2	16	ABBEVILLE	R.C. PARIS	1 N X

	NOMBRE DE JEUX GAGNANTS	RAPPORT PAR JEU GAGNANT (pour 5F)
16 bons résultats	39	730 965,00 F
15 bons résultats	1 059	8 030,00 F
14 bons résultats	15 904	530,00 F
13 bons résultats	118 905	71,00 F
Bons résultats aux "7 Numéros de la Chance"	264 567	14,00 F

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Vendredi 7 Mars 1986 : 2 5 6 9 13 14 16

COMMUNICATION

UN ENTRETIEN AVEC M. JEROME SEYDOUX

Le PDG de la « 5 » prépare une société de production européenne

Ils sont tous les deux milliardaires, associés depuis peu dans une *grande aventure*, et contraints d'essuyer des vents forts qu'ils ne prévoyaient pas. Le premier est italien, séducteur, cabotin, habitué des plateaux de télévision qui le grisent, rompu au langage des publicitaires qu'il fascine. Le second est français, discret, un brin austère, estimé dans les milieux d'affaires, mais inconnu au bataillon du show-business. En trois apparitions sur le petit écran, des interviews répétées dans la presse écrite, et quelques pitreries, l'Italien s'est vite fait un nom dans l'esprit des Français, qui, fascinés, ont même inventé pour l'occasion l'adjectif « berlusconien ». Le Français, au contraire, de nature peu disert, est resté pour le grand public quasiment inconnu. Il fallait sans doute la cinquième chaîne pour réunir des hommes aussi différents sinon opposés. *« On s'entend bien,* aiment-ils à répéter, déjouant quelques rumeurs. *On se complète et nous savons tous deux décider très très vite. »*

Petit-fils de Marcel Schlumberger, et héritier d'une des plus grandes fortunes de France, M. Jérôme Seydoux, PDG du groupe des Chargeurs réunis et de France 5, jusqu'alors fort discret, fait le point sur la première télévision commerciale en France, trois semaines après son grand lancement.

« Votre carrière dans la finance, la banque et l'industrie ne vous avait guère préparé à la télévision. Pourquoi cette aventure ?

– Et pourquoi pas ? Ce n'est pas la première fois que je me lance dans un secteur nouveau, et différent du reste de mes affaires. Il n'y a pas, je crois, de domaines réservés, fermés, inabordables. La télévision commerciale en France est une opportunité fantastique pour un entrepreneur. Une de ces occasions uniques qu'on ne peut laisser passer. Alors j'ai foncé. Mais cela fait longtemps que je pensais à la télévision, que j'en parlais autour de moi, et dans les milieux de la presse. C'est un métier passionnant, un dialogue permanent avec les gens. Chacun aime en discuter, donner un avis. Rien à voir avec l'indifférence générale qui est le lot de toute autre activité industrielle !

– La partie, cette fois, est tout de même plus risquée.

– Ce n'est pas si sûr. Ce n'est, en tout cas, pas le risque le plus grand que je prends dans ma vie ! Et monter une télévision accrochée essentiellement sur les Chargeurs et le groupe Berlusconi confère tout de même des atouts importants.

– Dès la signature de la concession, la « 5 » a suscité passions et polémiques. Avez-vous été surpris par ces réactions ?

– Oui. L'importance de ce soulèvement m'a surpris et nous a fait perdre beaucoup de temps. J'ai surtout été très choqué par la xénophobie contenue dans les attaques. C'était sidérant et particulièrement désagréable. Et c'était ignorer qu'aujourd'hui, quoi qu'on fasse, il faut penser au niveau européen... Mais nous n'avions guère le loisir de nous laisser distraire par les procès et polémiques. Nous avions un calendrier étroit, un challenge précis et un travail fou ; et nous gardions les yeux pointés sur la date du 20 février. Nous étions dans une logique d'entrepreneur, à fonds sans l'action. Optimistes, par nature et par obligation. Alors, les déchaînements des journaux...

– N'y a-t-il pas eu une accumulation de fautes ou de maladresses dans la procédure suivie par le gouvernement ?

– Ah ! Si on pouvait refaire l'histoire ! Mais la vie n'est pas ainsi. Quelle que soit la procédure suivie, le choix d'un concessionnaire aurait soulevé un tollé. La France est un pays conservateur, spontanément méfiant à l'égard de ce qui est nouveau. Et on ne bouscule pas ainsi trente années de service public.

– Où en sont vos rapports avec les organisations professionnelles (télévision et cinéma), offusquées dans un premier temps par les termes de votre cahier des charges ?

– Nos discussions progressent. De part et d'autre, les points de vue ont évolué et je suis très confiant. Nous avons proposé aux sociétés d'auteurs de nous limiter à quatre coupures publicitaires dans les films français, et nous nous y tiendrons. Quant au cinéma, il n'est pas impossible que nous annoncions un accord dans les jours qui viennent.

– On vous attend surtout sur le terrain de la production ?

– C'est aussi ce qui m'importe le plus. Mais attention ! Ne faussons pas le dialogue. Ne comptabilisons pas les « heures de programmes » comme on comptabilise des « heures de présence au bureau ». Cela ne voudrait rien dire. La seule chose qui m'intéresse, c'est la qualité, et la qualité coûte très cher. On ne peut plus produire de fictions à moins de 3 millions de francs l'heure. Et c'est vraiment un minimum. D'où l'idée – la nécessité – de construire des programmes sur une base européenne, de rechercher des alliances avec au moins quatre télévisions de nationalités différentes pour monter et produire des fictions de qualité capables de soutenir la comparaison avec les produits américains. Nous travaillons actuellement sur une production à 5,5 millions de francs l'heure, et nous avons beaucoup d'autres projets européens.

Rapatrier d'urgence les émissions faites à Milan...

– Lesquels ?

– Nous les rendrons publics après les élections. Ce qui compte c'est le type de schéma que nous essayons d'élaborer. Nous prévoyons de monter deux types de structures. L'une, temporaire, sera constituée ponctuellement autour de chaque projet, pour organiser et gérer la production, traiter avec les tiers, etc. L'autre, permanente et stable, sera une société européenne au capital important formée par un groupement de télévisions commerciales d'Europe et destinée à chapeauter l'ensemble des projets.

– Quelles sont aujourd'hui vos priorités ?

– Il y en a beaucoup, mais l'urgence c'est évidemment l'amélioration de nos programmes et la préparation de la grille de septembre, sans doute très différente. Il faut rapatrier en France le plus vite possible la totalité des émissions qui sont actuellement enregistrées à Milan et trouver des studios à louer avant de pouvoir en construire nous-mêmes. Et puis, il faut roder, adapter, franciser quelques émissions trop proches encore de leurs modèles italiens. Enfin, mettre au point de grandes émissions de variétés qui ont tant d'attrait pour le public et préparer des magazines d'informations. Une chaîne qui a, comme la nôtre, des ambitions importantes ne peut se passer d'informations.

– Comment se présentent les réactions des annonceurs ?

– Elles sont très bonnes. Nos entrées de commandes dépassent largement nos objectifs, et j'ai déjà gagné un pari sur l'un de mes homologues d'une chaîne publique, persuadé que nous n'atteindrions pas 200 millions de francs de recettes de publicité dans l'année. Non seulement le chiffre est déjà atteint, mais devrait dépasser 500 millions de francs cette année, 1 milliard en 1987.

– En Italie, M. Berlusconi a toujours considéré les chaînes de service public comme ses ennemies les plus inquiétantes. Que se passerait-il en France si, comme le suggèrent certains, les trois chaînes publiques vous opposaient un front commun organisé ?

– Ce pourrait être redoutable.

– Si l'on en croit les partis d'opposition, le paysage audiovisuel pourrait bien évoluer dans les prochains mois. Comment voyez-vous l'avenir de la « 5 » ?

– Je suis confiant et serein. Et ce n'est pas une façade. Trois contrats de concession – ceux de Canal Plus, la « 5 » et TV 6 – ont été conclus sur la base d'un paysage audiovisuel stable avec un service public à trois chaînes. Si une pièce du décor devait évoluer – en raison d'une privatisation d'une chaîne, par exemple, – c'est tout l'équilibre du système qui serait remis en cause, et c'est trois concessions qu'il faudrait donc entièrement réviser.

– Dans quel sens ? Vous verriez-vous ouvrir un droit à de lourdes indemnités ?

– Ce ne sont évidemment pas les indemnités qui m'intéressent.

– Certains parlent de casser ou de faire annuler purement et simplement votre contrat de concession ?

– J'ai conclu un contrat avec le gouvernement français. Et je respecte sa signature.

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN

DU 16 AU 23 MARS A PARIS

Deuxième Semaine française de la communication audiovisuelle

La deuxième Semaine française de la communication audiovisuelle a lieu du 16 au 23 mars au CNIT de la Défense : les premières journées sont destinées aux professionnels (du 16 au 18) le grand public étant accueilli du 19 au 23.

La Semaine, que préside cette année M. Pierre Desgraupes, ancien PDG d'Antenne 2, est organisée par les syndicats professionnels du secteur de la communication (matériels et programmes), par des sociétés spécialisées et par des organismes publics (DGT, TDF, Carrefour international de la communication, mission TV câble). Le délégué général est M. René Bezard, vice-président et délégué général du Syndicat des industries de matériels audiovisuels électroniques (SIMAVELEC) et secrétaire général du Groupement des industries électroniques (GIEL).

La Semaine regroupe d'abord plusieurs salons : le Festival international son et image vidéo, Médiavec (salon professionnel audiovisuel), Parigraph 86 (images de synthèse) et Rue des écoles (information et orientation des jeunes). Mais c'est aussi plusieurs forums et rencontres : TV 86 (convention des télévisions privées), FM 86 (convention des radios locales privées) ; Interact 86 (convention de la communication interactive) tous trois organisés par l'association Forum média, animée par M. Jean-Michel Sauvage ; la mission TV câble organise de son côté un colloque sur l'avancement du câble.

D'autre part, le Carrefour international de la communication – dont les locaux sont voisins du CNIT, met en place un vaste centre de presse, doté de moyens modernes de communication, avec des débats qu'anime l'Association des journalistes médias, que préside Patrice Lestrohan *(l'Evénement du jeudi)*.

Cette grande manifestation, qui a accueilli l'an dernier plus de deux cent mille visiteurs, propose aussi au public un réseau câblé intérieur avec quinze chaînes françaises et étrangères, des prix, des animations, des vedettes de la télévision, du cinéma et du « show-biz »... Un programme attractif malgré les dates retenues, liées à la disponibilité du CNIT. *Le Monde* publiera dans le supplément *Monde Aujourd'hui* (édition datée 16-17 mars) plusieurs pages consacrées notamment à l'économie du secteur de la communication.

Le CNCA réclame davantage d'émissions scientifiques

« La science serait-elle interdite de télévision ? » C'est la question que pose, dans son dernier avis, le Conseil national de la communication audiovisuelle, faisant écho à plusieurs cris d'alarme récents, notamment, dans nos colonnes, celui du journaliste scientifique Nicolas Skrotzky (*le Monde* du 29 janvier). Le CNCA constate que les chaînes, jouant *« une politique d'audience contestable »*, ont supprimé la quasi-totalité des programmes scientifiques, techniques et médicaux. Ceux-ci représentent, pour la BBC britannique, quelque trois cents heures annuelles...

Le CNCA s'insurge contre cette politique, estimant au contraire que *« la science est la grande aventure de notre temps »*, qu'elle est partie intégrante de la culture et que la télévision peut autant, voire mieux que d'autres, aider à comprendre l'environnement, l'évolution des techniques et, donc, donner aux citoyens les moyens d'intervenir dans les choix technologiques et de société.

Le Conseil estime que la recherche d'un fort taux d'audience est *« un mauvais choix »* (*« 3 % d'audience, c'est 1,2 million de téléspectateurs, ce n'est pas négligeable »*) et que la télévision publique devrait prendre en compte les orientations de la loi du 15 juillet 1982 sur la recherche, dont l'article 7 lui fait obligation de *« participer au développement et à la diffusion de la culture scientifique et technique »*.

Le CNCA propose plusieurs actions, notamment la création d'émissions régulières *« à la fois variées dans leur forme et ouvertes dans leur contenu »* ; que les chaînes prévoient un budget spécial pour ces émissions ; que l'on utilise les capacités extérieures (le CNRS audiovisuel par exemple) ; que soient créées des unités de programmes scientifiques.

POINT DE VUE

Pacifier la télévision

par JEAN CLUZEL (*)

NOUS *sommes dans* le deuxième âge de la télévision. Le premier, de sa création à 1985, est celui du public captif. Les téléspectateurs n'avaient le choix qu'entre un, puis deux, puis trois *programmes de la même veine*. Le service public était – sauf aux frontières de l'Hexagone – l'unique fournisseur d'images et de sons. En 1985, et pour quelques années seulement, s'est ouverte une période de transition, marquée par le début de la concurrence avec l'arrivée de Canal Plus, d'une chaîne commerciale « à la main » de l'Etat, qui conserve le monopole de diffusion, le choix des opérateurs et la possibilité d'édicter des réglementations protectrices. Ce second âge est celui de la liberté contrôlée.

Le troisième âge est pour la fin de cette décennie. Les satellites de diffusion directe nous feront entrer dans l'âge adulte de l'audiovisuel, celui de la liberté incontrôlable. Les images et les sons parviendront du monde entier aux téléspectateurs qui choisiront en toute indépendance.

Toute la politique d'intervention active de l'Etat, qui a consisté à produire, puis à réglementer, va donc prochainement s'effondrer ; l'usager choisira et, de ce fait, orientera les programmes tout en arbitrant entre les supports. *Nous nous trouvons ainsi à l'aube d'une prodigieuse compétition audiovisuelle.* La France, comme les autres nations européennes, ne préservera son identité qu'en sachant produire des émissions de qualité dans des conditions financières concurrentielles, mais à condition que les programmes proposés soient suffisamment attractifs.

En cohabitation avec le secteur privé, le secteur public – qu'il n'est pas question de marginaliser, diffusant huit à dix mille heures de programmes par an – se devra donc d'être en position de défendre et d'illustrer la langue et la culture françaises dans une compétition internationale qui se jouera à 36 000 km au-dessus de nos têtes. Un tel enjeu n'est-il pas de taille à mobiliser tous ceux pour qui la France a encore quelque chose à dire ?

L'arrivée de la télévision commerciale était inéluctable. Cinq enseignements doivent être tirés des remous provoqués par la « 5 ».

1. – *Définir un cadre législatif et réglementaire* permettant l'épanouissement de la création cinématographique et audiovisuelle (seuils de programmation propre ; règles concernant la diffusion des films et respect du droit moral des auteurs, selon les termes de la loi du 3 juillet 1985). Ces règles ne devraient pas, comme c'est le cas actuellement, être négociables, mais bien d'ordre public.

2. – *Imposer une certaine régulation du marché publicitaire*, afin de ne pas exacerber la concurrence et de ne pas pénaliser la presse écrite. Il s'agirait, par conséquent, de définir des plafonds horaires de diffusions publicitaires.

3. – *Limiter les abus de positions dominantes* en allant plus loin que la loi de juillet 1977. Ces règles concerneraient tous les médias et, bien au-delà, appelleraient la mise en place d'une législation antitrusts, corollaire indispensable à la libéralisation et à la réduction du rôle gestionnaire de l'Etat.

4. – *Conserver un service public fort et concurrentiel*, afin d'offrir le choix d'un certain niveau de qualité, et de proposer une alternative à la télévision commerciale.

5. – *Mettre le secteur audiovisuel à l'abri des luttes politiques*, d'où la consécration d'une autorité indépendante chargée d'opérer la régulation du secteur privé et le contrôle du secteur public (Haute Autorité de la communication audiovisuelle), pivot du système, doté de moyens juridiques et financiers indispensables au bon exercice de ses missions.

La France a fort bien réussi son entrée dans l'ère de la télévision, mais elle n'a pas eu, au moment voulu, de grand projet de communication audiovisuelle. Mais à partir de la normalisation qui vient de s'amorcer, le temps perdu pourrait être rattrapé, pour peu qu'une volonté affirmée de la part des pouvoirs publics rencontre celle du monde culturel et celle des médias. Le tohu-bohu de l'hiver 85-86 n'aurait pas été inutile. Avec des règles du jeu claires, la guerre des télévisions pourrait certainement cesser.

(*) Sénateur (Union centriste) de l'Allier, vice-président de la commission des finances du Sénat.

BOUVARD-COLLARO : DEUXIÈME ROUND

« Le Petit Bouvard illustré » face à « Cocoricocoboy » ! Philippe Bouvard revient sur la A 2, le 17 mars (le lendemain du jour des élections), avec une nouvelle émission destinée à concurrencer celle de Stéphane Collaro sur TF 1. Pari difficile...

L'émission, qui commence à la même heure, ou plutôt quelques minutes avant – histoire sans doute de lancer l'hameçon avant les « Bébêtes », – va-t-elle tenir la route ou suivre le même mouvement que « le Petit théâtre », dont la formule s'était essoufflée après avoir battu des records d'audience ? (Bouvard avait décidé lui-même de l'arrêter en juin dernier.) On sait que l'enjeu est important : l'audience de cette tranche horaire a des répercussions quasi mathématiques sur l'écoute du journal de 20 heures. L'émission-jeu « la Trappe », qui avait fait suite au « Petit théâtre », avait fait plutôt du mal au journal.

Philippe Bouvard, qui a donc une tâche de « locomotive », a choisi, dit-il, de faire rire « tous azimuts » en transformant le plateau en salle de rédaction d'un magazine audiovisuel dont il sera le rédacteur en chef.

Entouré de comédiens-journalistes (en partie ceux du « Petit théâtre ») et d'assistantes sexy, il suivra l'actualité, mais pas à chaud : sketches, gags, chansons, les émissions sont enregistrées trois semaines à l'avance, un handicap. Pour le 17 mars par exemple, Bouvard a dû prévoir deux versions pour la jeune et jolie journaliste chargée d'interviewer l'actuel premier ministre (interprété par un comédien) : il reste ou il s'en va.

C. H.

« La Lettre de l'éducation » devient autonome

La Lettre de l'éducation, supplément hebdomadaire du *Matin de Paris*, est désormais une publication autonome. Elle a été cédée par le quotidien à l'UES-Médias, qui regroupe divers organismes liés à la Fédération de l'éducation nationale (FEN), actionnaire majoritaire (53 %) du *Matin*, aux côtés de M. Max Théret, depuis le rachat du titre à M. Claude Perdriel, il y a un an (*le Monde* du 6 février 1985).

La cession a eu lieu après que l'UES-Médias eut remboursé au *Matin* les 400 000 F de frais de lancement de l'hebdomadaire. Dès le 8 février, *la Lettre de l'éducation* paraissait d'ailleurs sans son sous-titre *le Matin*, et M. Pierre Roussel, président de l'UES-Médias, succédait à M. François Mosser, directeur des affaires juridiques et sociales du *Matin*, au poste de directeur de la publication.

« Il était entendu que cet hebdomadaire pourrait prendre, à un moment ou à un autre, son autonomie, précise M. Mosser. *La synergie entre les deux titres a pleinement joué : la proposition d'abonnement* à la Lettre de l'éducation, *couplée à un abonnement au* Matin, *a permis de lancer un nouveau titre et a fait connaître le quotidien à un public, composé essentiellement d'enseignements, que le* Matin, *seul, n'aurait pas tenté. »*

Lancée le 19 octobre dernier, *la Lettre de l'éducation*, diffusée uniquement par abonnement, disposerait d'un portefeuille de dix-huit mille abonnés. Elle demeure liée au *Matin* par un simple « accord de service ». La rédaction (trois journalistes) est toujours hébergée dans les locaux du journal, et *la Lettre* est fabriquée dans son imprimerie.

M. Pierre Roussel annoncera, le 12 mars, lors d'une conférence de presse, les projets de développement de l'UES-Médias dans le domaine de la communication (télématique, édition, presse), et notamment ceux qui concernent *la Lettre de l'éducation*. L'UES-Médias espère doubler sa diffusion, d'ici à la fin de l'année, grâce à un numéro promotionnel diffusé à grande échelle et à une meilleure utilisation du réseau de relations et d'informations que représentent les coopératives, les mutuelles et les associations membres du groupe.

L'acquisition à part entière de *la Lettre de l'éducation* par l'UES-Médias ne préluderait cependant pas à un retrait du capital du *Matin*. La situation difficile de celui-ci (sa perte d'exploitation en 1985 est de 20 millions de francs, et le journal continue à perdre plus de 2 millions de francs par mois, tandis que sa diffusion est inférieure à cent mille exemplaires, selon diverses estimations) a conduit M. Max Théret, son PDG, à faire accepter récemment une augmentation de capital.

Outre un prêt de 15 millions de francs consenti par le Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises (CEPME), M. Théret est à la recherche d'une somme de 15 millions de francs. Il négocie actuellement avec plusieurs industriels, l'UES-Médias refusant de souscrire, à nouveau, au capital. Cette augmentation devrait lui permettre de restructurer *le Matin*, après les élections, et de le faire passer à la couleur. Au dernier trimestre de l'année, une autre augmentation de capital (de 10 millions de francs) est prévue.

YVES-MARIE LABÉ.

UNE TRENTAINE DE JOURNALISTES VONT QUITTER « LA TRIBUNE DE L'ÉCONOMIE »

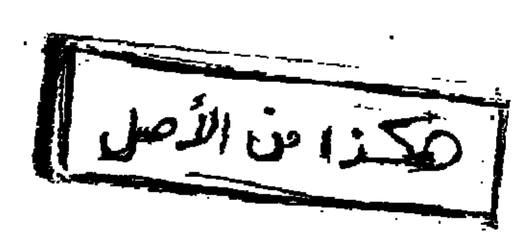
Un accord a été signé, vendredi 7 mars, entre la rédaction du quotidien *la Tribune de l'économie* et son PDG, M. Bruno Bertez, après trois semaines de conflit. Au terme de cet accord, les trente journalistes – sur soixante et onze collaborateurs – qui ont manifesté leur intention de quitter le journal seront licenciés et bénéficieront de quatre mois d'indemnités.

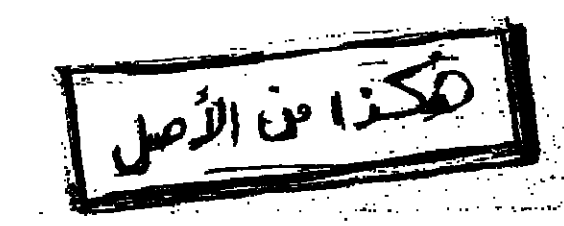
La formule de licenciement qui leur sera appliquée ne relève ni du licenciement économique ni du licenciement pour faute grave, mais de la catégorie « autres motifs ». Ces « autres motifs » se réfèrent au changement du projet rédactionnel de *la Tribune de l'économie* et au départ, le 17 février, de son directeur de la rédaction, Philippe Labarde, considéré comme le garant du projet originel du journal.

Le conflit de *la Tribune de l'économie* s'était cristallisé à l'annonce de ce départ, qui suivait celui du directeur général, Jean-Michel Quatrepoint, et du rédacteur en chef, Jacques Jublin, à l'automne dernier (*le Monde* du 21 février). Pour la rédaction, ils reflétaient un changement de l'orientation du journal. Elle réclamait alors l'ouverture de la clause de conscience. M. Bertez plaidait, quant à lui, pour *« une recherche d'ajustement du journal au lectorat potentiel »*. Ce dernier passait par une plus grande couverture de la vie économique des entreprises et des secteurs, aux dépens de l'analyse des faits économiques internationaux. M. Bruno Bertez estime que *la Tribune de l'économie*, *« qui était un bon journal, sera encore meilleure ensuite »* et ajoute qu'*« une politique constructive sera mise en œuvre, après ces péripéties »*.

Pour les journalistes, l'accord obtenu constitue une victoire, une *« sorte de clause de conscience intermédiaire »*.

Ceux qui souhaitent quitter le journal devront confirmer leur intention de partir avant le 17 mars. La trentaine de départs s'effectuera en trois vagues (mi-mars, 15 avril et 15 mai), certains rédacteurs choisissant de remplir un préavis de un ou deux mois.





SECTEURS DE POINTE

UN NOUVEAU PRODUIT D'IMADOC

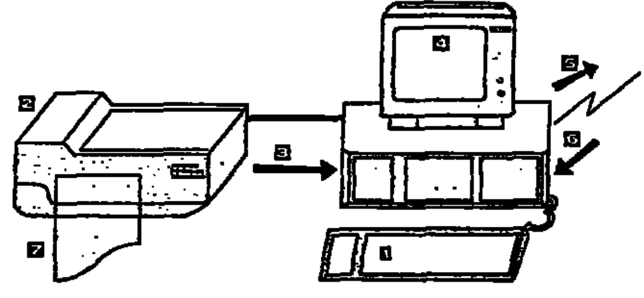
Bureaux sans papier ?

LE bureau sans papier n'est pas encore pour demain, mais peut-être pour après-demain. L'Union des assurances de Paris (UAP) s'y est intéressé, ce qui vient de donner naissance à un produit intéressant, Imadoc. Il a été développé en collaboration par l'UAP, par une petite société de service, Infotel, et par TRT-TI, nouvelle société du groupe Philips qui a repris l'activité du groupe en micro-informatique professionnelle et vient de présenter, en même temps qu'Imadoc et quelques autres produits, de nouveaux micro-ordinateurs de la série P3000 compatibles avec ceux d'IBM.

Imadoc est un poste de travail couplant un micro-ordinateur, qui peut être un des nouveaux produits TRT-TI ou tout autre compatible équipé d'un disque dur, et un télécopieur numérique Thomson. Il permet l'affichage sur écran, l'enregistrement sur disque dur et l'éventuelle restitution sur papier de documents, dactylographiés ou manuscrits. Le document est lu par le télécopieur, puis mémorisé et reproduit sur l'écran. Il peut être transmis à un ordinateur plus puissant, ou à un autre poste Imadoc, pour affichage et impression d'une copie.

Le nombre de points lumineux nécessaires à l'obtention d'une image bien lisible est de quatre millions, ce qui occuperait cinq cent mille octets en mémoire, valeur excessive pour un traitement par micro-ordinateur – et aussi pour sa visualisation sur l'écran : celui-ci ne montre qu'un quart environ du document, mais on peut *déplacer* à volonté la zone visualisée, ou en faire apparaître seulement une partie, en plus gros plan.

Un logiciel de compression d'image créé par Infotel réduit l'information qui doit être mémorisée à quelque dix mille ou vingt mille octets, en utilisant les spécificités de l'image d'un texte, en premier lieu l'abondance du blanc. On peut ainsi stocker quelques centaines de documents sur le disque du microprocesseur, et beaucoup plus sur ceux de l'ordinateur central auquel le micro-ordinateur sera en pratique raccordé.



TELECOPIEUR — MICRO-ORDINATEUR

1) Introduction d'informations qui permettront au système d'identifier le document à traiter ; 2) Lecture et numérisation du document par le télécopieur ; 3) Compression de l'information ; 4) Affichage du document pour contrôle ; 5) Transmission vers une base documentaire ; 6) Retour ultérieur pour consultation ; 7) Impression éventuelle d'un duplicata.

L'idéal serait évidemment qu'on puisse modifier le document en mémoire, au moins quand il s'agit d'un texte dactylographié. Il y faudrait une capacité de reconnaissance des formes qui dépasse les possibilités de l'informatique actuelle. Mais M. Bernard Connes, mathématicien, membre du conseil scientifique de l'UAP et président-fondateur d'Infotel, déclare qu'il envisage cette éventualité.

MAURICE ARVONNY.

★ Imadoc sera commercialisé au second semestre 1986 par TRT-TI, 5, square Max-Hymans, 75015 Paris. Tél. : (1) 43-20-15-02.

LES FORAGES DU JOIDES-RESOLUTION

Puits de science

Le seul navire de forages scientifiques vient de faire escale à Marseille. Cinquante chercheurs et techniciens travaillent sur ce bateau laboratoire.

LE seul navire de forages scientifiques existant dans le monde, le *SEDCO/BP 471* (de son nom officiel) ou plus souvent maintenant *Joides-Resolution*, a fait escale récemment dans le port de Marseille entre deux campagnes de forages, l'une en mer Tyrrhénienne, l'autre dans l'Atlantique, au large du Maroc. Depuis janvier 1985, le *Joides-Resolution* a déjà « travaillé » dans le cadre de l'Ocean Drilling Program (ODP) dans l'Atlantique au large des Etats-Unis et du Portugal, en mer de Norvège et en mer du Labrador, sur la dorsale océanique qui serpente au milieu de l'Atlantique, et tout récemment en Méditerranée.

Il a pris la suite du *Glomar-Challenger*, qui a foré les grands fonds océaniques du 11 août 1968 au 20 novembre 1983 pour le Deep Sea Drilling Project (DSDP), puis l'International Phase of Ocean Drilling (IPOD). Le *Glomar-Challenger* a eu un « rendement » extraordinaire. De 1968 à 1983, il a passé 2 921 jours (soit 52,3 % de son temps) sur les sites de forage et a foré, sur 624 sites, 1 105 puits. Mais le *Glomar-Challenger* – utilisé pendant quinze ans, – était « fatigué » et, surtout, ne pouvait forer avec un « *riser* » (ou tube prolongateur).

8200 mètres d'eau

Le « *riser* » est un tube qui relie de façon parfaitement étanche la table de forage située en surface et la tête de puits posée sur le fond de la mer. Il permet l'utilisation de boues de forage : celles-ci descendent par l'intérieur des tiges de forage qui tournent dans le « *riser* », lubrifient le trépan (outil de forage) et remontent par l'espace annulaire, situé entre la paroi du tube prolongateur et le train de tiges, en entraînant les débris de roche déchiquetée par le trépan. En outre, et c'est là leur rôle essentiel, les boues assurent la sécurité des forages pétroliers : le poids de la colonne de boue est calculé de façon à équilibrer en permanence la pression, parfois fort élevée, qui règne au fond dans le gisement de pétrole ou de gaz.

Le *Joides-Resolution* peut être équipé d'un tube prolongateur, même s'il n'a pas encore utilisé cette possibilité. Il pourra donc, dans l'avenir, forer dans des structures de couches sédimentaires pouvant contenir des gisements d'hydrocarbures. Ce qui était formellement interdit au *Glomar-Challenger*.

Le bateau de l'ODP est aussi plus grand que son prédécesseur. Il prend à son bord cinquante scientifiques et techniciens (au lieu de vingt-neuf). Il peut forer dans 8 200 mètres d'eau (contre 7 100 mètres). Il est très stable, et son système antipilonnement (par pilonnement, les spécialistes entendent les mouvements verticaux imprimés à un engin flottant par les vagues) est particulièrement efficace. Ainsi, pendant le *leg* (ou campagne) 105 (1), le *Joides-Resolution* a-t-il pu continuer à forer alors que la houle était haute de quinze mètres de crête à creux.

La National Science Foundation des Etats-Unis a dépensé 15 millions de dollars (105 millions de francs au cours actuel) pour convertir le navire en fonction des besoins spécifiques des forages scientifiques. D'autre part, 5 millions de dollars (35 millions de francs) ont été dépensés pour construire sept étages de laboratoires et cinq autres millions de dollars pour les équipements scientifiques. Parmi ceux-ci, signalons, entre autres appareils, un microscope électronique à balayage (le seul au monde à être installé sur un bateau) qui donne des images nettes même avec un grossissement de 20 000 ; deux ordinateurs Vax 750, qui sont reliés à cinquante terminaux disséminés dans les laboratoires et les bureaux et qui ont une capacité de stockage de toutes les données obtenues pendant vingt campagnes.

Pendant les *legs*, tout le travail des scientifiques et techniciens consiste à analyser les carottes de roche longues de 9,50 mètres remontées des puits ; photographiées puis découpées, elles sont immédiatement étudiées par des magnéticiens, des paléontologues, des pétrologues, des chimistes, dans des laboratoires superbement équipés. Et les carottes arrivent, en moyenne, toutes les deux heures...

Ainsi les rapports préliminaires de campagne sont-ils prêts avant même que le *Joides-Resolution* ait rejoint son port d'escale à la fin de la campagne.

L'ODP permet diverses études ou met en œuvre des techniques qui n'étaient pas réalisées ou possibles sur le *Glomar-Challenger*. La «réentrée» du train de tiges dans un puits (équipé d'une sorte d'entonnoir de six mètres de diamètre fixé définitivement) abandonné depuis plusieurs jours ou même plusieurs années est facilitée par une petite caméra située juste au-dessus du trépan pendu au bout des tiges. Des mesures physiques (les diagraphies) sont faites dans les puits, comme on le fait couramment dans les forages pétroliers. Un système spécial (un cône cimenté sur le fond de la mer) permet de forer dans le basalte de la croûte océanique même en l'absence de toute couverture sédimentaire : jusqu'à présent, le trépan ne pouvait pénétrer dans le basalte que si le train de tiges était guidé par cinquante mètres de sédiments.

YVONNE REBEYROL.

(1) Chaque campagne, ou *leg*, dure cinq à six semaines. Quatre-vingt-seize *legs* avaient été réalisés par le *Glomar-Challenger*. La première campagne du *Joides-Resolution* a reçu le numéro 101. Ainsi étaient soulignés la continuité du DSDP, de l'IPOD et de l'ODP, et le point de départ du nouveau programme. Actuellement, se déroule le *leg* 108.

La moisson des grands fonds

L'IDÉE de l'Ocean Drilling Program (ODP) a été lancée pour la première fois en 1981. L'International Phase of Ocean Drilling (IPOD), qui, en 1974, avait pris la suite du Deep Sea Drilling Project (DSDP), allait se terminer en 1983. Dans le cadre, d'abord du *DSDP* (1968-1974) puis de l'*IPOD*, le navire de forage *Glomar-Challenger* avait foré les grands fonds océaniques. Il avait tiré des carottes prélevées dans les puits une telle moisson d'informations sur l'histoire de la Terre, des climats et de la circulation océanique, sur la dérive des continents et le renouvellement des fonds océaniques qu'il était souhaitable de donner une suite à un des programmes internationaux les plus fructueux qui aient jamais été menés à bien.

L'ODP, qui doit se poursuivre jusqu'en 1993 (1), coûte chaque année quelque 36 millions de dollars (252 millions de francs au cours actuel), est alimenté, comme les programmes qui l'ont précédé, par la National Science Foundation américaine et par des pays étrangers (Allemagne fédérale, Canada, France, Grande-Bretagne, Japon pour le moment), qui payent chacun une cotisation annuelle de 2,5 millions de dollars (17,5 millions de francs) et qui participent ainsi à l'élaboration et à la réalisation des programmes. La Fondation européenne de la science (dans le sein de laquelle la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Grèce, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse se sont regroupés pour participer à l'ODP), l'Australie et l'URSS pourraient prochainement rejoindre le « club ».

La France joue un rôle particulièrement actif dans ce « club » : deux des huit campagnes de forages de l'ODP – le 103 et le 107 – qui ont déjà été faites ou sont en cours de réalisation ont été proposées et préparées par les scientifiques français. Notons ici que l'ODP est l'occasion d'une collaboration très étroite et très active entre tous les organismes français intéressés par ce genre de programme. On peut dire que le DSDP, l'IPOD dont la France était déjà membre et maintenant l'ODP ont joué le rôle d'un formidable accélérateur pour toutes les sciences françaises de la Terre.

L'ensemble de l'ODP couvre quatre thèmes principaux : l'histoire et les processus de l'ouverture des océans, la genèse et l'évolution de la croûte océanique, les processus de la subduction (la disparition d'une plaque de croûte océanique sous sa voisine), la reconstitution des variations des climats et des environnements du passé, en particulier les mécanismes qui déclenchent une période glaciaire.

Y. R.

(1) Le DSDP était initialement prévu pour durer dix-huit mois. En quinze ans, DSDP et IPOD ont coûté plus de 200 millions de dollars (1 400 millions de francs).

Demain

Les ordinateurs de la poste

Les deux micro-ordinateurs qui vont peu à peu équiper les bureaux de poste sont désormais sélectionnés. Il s'agit du Micral 30, de chez Bull, et du Goupil G4, produit par la société SMT.

Par ailleurs, et à titre d'expérience dans les grands bureaux de poste, cent positions de travail seront équipées par la société CGA avec du matériel IBM.

Ces décisions ont été prises à la suite d'une large consultation d'entreprise qui a été entamée en 1984. Cette consultation concernait une première tranche d'équipements de 3 300 micro-ordinateurs dont 1 600 seront commandés à la société Bull et 1 600 à la SMT (sous réserve de l'accord des organismes de contrôle).

La solution retenue est celle de micro-ordinateurs fonctionnant en réseau local.

Les nouvelles «niches technologiques» de l'industrie américaine

La réduction observée aux Etats-Unis du nombre de créations d'entreprises dans la high tech (haute technologie) traduit davantage l'attitude désormais plus prudente des investisseurs qu'une pénurie réelle de projets.

De nouvelles «niches technologiques» apparaissent en effet, nées des plus récentes innovations qui donnent lieu, malgré la crise, à de nouvelles vagues de créations d'entreprises. Il en est ainsi, par exemple, du secteur des «superminis», ordinateurs de gamme moyenne à hautes performances. L'apparition sur le marché des multiprocesseurs à bas prix permet désormais à des sociétés nouvelles comme Convex ou American Supercomputers de concurrencer des sociétés solidement implantées comme Digital Equipment. Près d'une vingtaine de sociétés nouvelles ont été créés dans ce seul secteur depuis deux ans.

Il est intéressant d'observer que plusieurs de ces nouveaux créneaux de la high tech apparaissent dans des secteurs qui semblent parvenir à maturité alors qu'un gros effort de recherche de base y avait été engagé depuis plusieurs années. C'est manifestement le cas des biotechnologies mais aussi de l'intelligence artificielle, des ordinateurs à processeurs multiples, des réseaux informatiques.

Cette remarque confirme la relation étroite – qui est une caractéristique du système américain de la high tech – entre un effort en recherche sur les technologies de base dans les laboratoires universitaires – qu'il soit financé par les agences fédérales de recherche (cas des biotechnologies) ou par le ministère de la défense et les entreprises privées elles-mêmes (cas de l'intelligence artificielle et des informatiques avancées) – et l'émergence future de nouvelles sociétés dans ce secteur.

★ Extrait d'une note de la mission scientifique de l'ambassade de France à Washington datée du 5 décembre 1985 et reproduite dans la revue *les Problèmes économiques* du 5 février 1986 (Documentation française).

Références



MOËT&CHANDON

MOET ET CHANDON constitue, avec ses filiales françaises et étrangères, le secteur «Champagne et Vins» du groupe MOET-HENNESSY (lauréat de la coupe de France de l'entreprise) qui contrôle également les sociétés HENNESSY, ROC, Parfums DIOR... Le secteur «Champagne et Vins» réalise un chiffre d'affaires de 3,3 milliards de francs et emploie 1600 personnes.

La direction des systèmes d'informations contribue aux performances de la société grâce à un environnement matériel et logiciel de haut niveau : IBM 3083, CICS, TOTAL, MANTIS, LIBRARIAN...

Nous souhaitons aujourd'hui recruter un

Ingénieur système - spécialiste MVS

Collaborateur immédiat du responsable système et exploitation, vous serez chargé de l'ensemble des missions liées à la mise en œuvre de MVS : implantation, métrologie, optimisation, support et formation des études et de l'exploitation.

De formation supérieure (ingénieur, DESS...), vous possédez les compétences techniques nécessaires pour ce poste clé (expérience d'au moins 5 ans comme ingénieur système sur gros site IBM en ayant assuré une migration vers MVS).

Mais vos qualités personnelles et relationnelles seront vos meilleurs atouts pour accroître à terme vos responsabilités.

Le logement à proximité du lieu de travail (EPERNAY) peut, si nécessaire, être facilité dans un premier temps par la société.

Bernard RIQUIER vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MBR/MC/IS.

Ordis - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS

Filiale française d'ELF AQUITAINE, notre société (1840 personnes - C.A. de 1,5 milliard de francs - 13 établissements) est spécialisée dans la fabrication et la vente de produits chimiques dérivés qui sont destinés au grand public et à l'industrie.

Notre système de traitement de l'information participe à l'amélioration de notre compétitivité. Dans le cadre d'un nouveau schéma directeur, nous renforçons nos équipes et recrutons :

2 Chefs de projets

Collaborateur immédiat du Responsable des Etudes, vous animerez une petite équipe. Vous serez chargé d'optimiser les applications existantes et de conduire les futurs développements dans les domaines commercial et administratif.

Interlocuteur permanent des utilisateurs, vous saurez réaliser des applications utilisant largement les techniques de télétraitement et de base de données (la connaissance du DPS 7, GCOS 7, TDS et FORMS est impérative).

De formation supérieure (ingénieur - MIAGE), vous possédez une expérience d'environ 3 ans en tant que chef de projet.

A l'aise dans l'animation des hommes et la résolution des problèmes techniques, vous pourrez valoriser dans ce poste votre esprit d'entreprise. (Réf. MNH/CE/CP)

1 Responsable système

Rattaché au Responsable Informatique, vous devrez assurer la mise en œuvre des logiciels de base, leur adaptation et leur maintenance avec le souci de l'évolution et de la cohérence de la configuration.

Vous serez en outre chargé d'animer l'équipe d'exploitation, de décider des mesures à prendre en cas d'incidents, d'en analyser les causes, de maintenir et d'automatiser les procédures.

De formation supérieure (DUT ou équivalent), vous possédez une bonne expérience du DPS 7, du système GCOS 7 et des problèmes de réseau (TDS). (Réf. MNH/CE/RS)

Lieu de travail : LA DEFENSE.

Nadine HOLLANDER vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence du poste choisi.

Ordis - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS

MSA CONSEIL

Nous intervenons dans des sociétés de tout premier plan pour assurer des missions de diagnostic et de conseil en organisation et en systèmes d'informations.

Notre fort développement s'explique par notre approche pragmatique et par la complémentarité de nos interventions.

Nous sommes donc amenés à renforcer notre équipe actuelle en recrutant un

Jeune ingénieur conseil

Audit Informatique et Organisation

Nous vous proposons d'intégrer une équipe dynamique et très qualifiée et de prendre en charge rapidement la pleine responsabilité de missions de haut niveau dans les domaines de l'audit informatique, du conseil en organisation et de la conception de systèmes d'informations.

Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation supérieure (ingénieurs grandes écoles scientifiques ou de gestion) ayant une expérience de 3 à 5 ans dans le conseil en organisation et informatique.

Nous offrons un cadre d'activité permettant à des candidats, ayant un bon potentiel, une forte évolution personnelle conduisant éventuellement à terme à l'association. Une rémunération élevée sera complétée par une participation aux résultats annuels.

Eric COX vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MEC/MS/IC.

Ordis - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS



COFIROUTE
Importante société privée (1.200 personnes)
Concessionnaire des autoroutes L'AQUITAINE et L'OCEANE

Nous sommes une entreprise récemment informatisée mais dotée d'un réseau important (2 VAX 750, 2 PDP 11/44, 12 PDP 11/23).

Nous voulons maintenant renforcer notre équipe en y intégrant un

Chef de projet

Vous êtes le Responsable du Projet (étude d'organisation - conception - mise en place et suivi). Nous vous offrons la possibilité d'apporter des solutions techniques d'avant garde (bases de données, outils d'infocentre) à des problèmes classiques.

De formation supérieure, niveau ingénieur ou MIAGE, avec 5 ans d'expérience minimum, vous avez déjà développé des applications, sur matériel VAX de préférence.

Eric COX vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MEC/COF/CP.

Ordis - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS

BARRY



MEULAN - Nous sommes un groupe international du secteur agro-alimentaire (2000 personnes, C.A. 3,5 milliards de francs). La mise en œuvre d'un nouveau plan informatique nous amène à rechercher, pour notre société holding située à l'Ouest de Paris, notre

Responsable informatique

Rattaché au Directeur de l'Information, vous serez chargé, dans un premier temps, de concevoir et de réaliser les applications (gestion commerciale et financière, gestion de production) pour les trois sociétés françaises, en animant une équipe de 6 personnes, puis de conseiller les filiales étrangères dans leur développement informatique (2 x IBM 36 - 3 x IBM 34 - GAP II - micro-ordinateurs).

Ce poste à large autonomie, représente une réelle oportunité pour un jeune ingénieur d'une grande école (ECP, ESSEC, ECL...). Il lui permettra de valoriser une expérience d'au moins 4 ans.

Nous attachons une attention particulière aux qualités de dialogue et d'animation nécessaires pour ce poste.

Serge CIQUIE vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MSC/BA/RI.

Ordis - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Dans le cadre d'une réorganisation en profondeur concernant deux sociétés de notre groupe, situées en banlieue sud, nous redéfinissons entièrement notre politique informatique.

La création d'une GIE rassemblant les moyens informatiques administratifs et comptables de ces deux sociétés a été décidée et nous recherchons un cadre de bon niveau pour prendre

la direction du service organisation et informatique

Après avoir pris connaissance de façon complète de l'organisation, des exigences commerciales et des contraintes techniques actuelles, vous serez chargé de définir une politique cohérente et dynamique capable d'améliorer, par de nouvelles méthodes et applications informatiques, l'organisation des différents services (production, vente, gestion).

Pour cette double mission Organisation et Informatique, nous souhaitons rencontrer des candidats ayant déjà conduit des projets en organisation et informatique, depuis leur conception au plus haut niveau jusqu'à leur réalisation effective en production.

Le matériel en place (IBM 38 modèle 6), évoluera rapidement compte tenu d'importants projets de développement à prévoir.

Eric COX vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MEC/FM/RIO.

Ordis - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS

SODETEG 

LE PLESSIS ROBINSON - Société de dimension internationale, nous assurons l'ingénierie de projets industriels ou tertiaires de grande envergure.

A l'occasion d'un nouveau plan informatique, la Direction des Systèmes d'Information souhaite optimiser les applications existantes et développer de nouveaux projets sur matériels VAX 730, 750, 785 sous VMS et ORACLE. Dans ce contexte, nous recrutons le

Responsable des projets

Informatique de gestion

Collaborateur immédiat du Directeur Informatique, vous serez chargé de coordonner l'ensemble des projets en informatique de gestion (comptabilité, budgets, suivi des activités).

De formation supérieure (Ingénieur, MIAGE), vous possédez une expérience d'environ 5 ans dans la conduite de projets similaires.

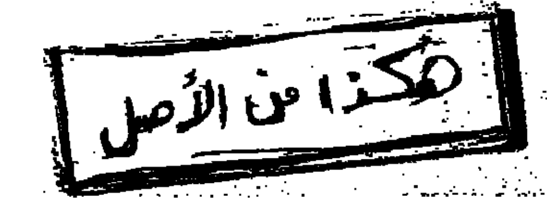
Bernard RIQUIER vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MBR/SD/RP.

Ordis - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS



Ordis - Conseil en Recrutement - 10, rue Auber 75009 PARIS

MEDIA PA



SECTEURS DE POINTE

Le Monde



Premier fabricant français d'équipement automobile partenaire reconnu des constructeurs mondiaux - 28.000 personnes - CA 12 milliards de francs - 50 % à l'exportation, propose des postes à responsabilités et des carrières évolutives à des Ingénieurs de valeur.

• Ingénieur responsable méthodes qualité

Ingénieur diplômé d'une grande école généraliste, il aura de bonnes connaissances générales en mécanique, hydraulique, électronique et informatique et 2 à 3 ans d'expérience dans le domaine des fabrications de grande série.
Sa rigueur, son dynamisme, ses compétences techniques alliés à son sens du dialogue lui permettent :
- d'animer un service de 15 techniciens,
- de concevoir et réaliser les machines de contrôle,
- de développer les procédures qualité et les études statistiques.

Poste à Amiens. **référence EM 399 AM**

• Jeune ingénieur chef de projets informatique

Ingénieur diplômé, ayant de bonnes connaissances en informatique et si possible une première expérience professionnelle (la candidature d'un débutant ayant effectué des stages intéressants peut être retenue).
Rigoureux, motivé, disposant de qualités de contacts, il participera au développement de projets informatique de gestion en milieu industriel.

Poste à Amiens. **référence NU 400 AM**

• Jeune ingénieur électronicien études et essais

ESE, IEG, ISEP, il aura de bonnes connaissances en circuits intégrés et en microprocesseurs. Créatif, dynamique, réalisateur, il sera capable :
- de définir les produits en liaison avec les constructeurs,
- d'en faire l'étude, de réaliser des prototypes et de mener les essais,
- d'animer les lancements de fabrication dans diverses usines du groupe.

Poste : région parisienne. **référence OV 401 AM**

• Deux ingénieurs responsables qualité

• **Un électronicien** ESE, IEG, ISEP, ayant environ 2 ans d'expérience professionnelle dans un cadre industriel et de bonnes connaissances en couches minces et épaisses et en électronique de mesure.

Poste : ville vallée de la Loire. **référence PW 402 AM**

• **Un électro-mécanicien** ayant des connaissances en électronique ECP, AM, INSA option électronique, disposant d'environ 2 ans d'une expérience acquise dans l'industrie moderne.

Poste : ville centre France. **référence RY 403 AM**

Dynamiques, bons techniciens, animateurs et pédagogues, ils seront capables :
- d'animer un service,
- de participer à l'élaboration de l'étude des produits sous l'angle qualité,
- de définir les plans, essais, moyens garantissant la qualité des produits,
- d'assurer les contacts nécessaires avec les fournisseurs et clients,
- d'assurer la gestion économique de la qualité.

Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris



PUBLIPANEL

A LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE...

Télé-affichage, réseaux de communication par fibres optiques... VELEC collectionne les places de leader et s'est imposé en 20 ans comme l'un des tous premiers spécialistes français dans les domaines de la visualisation et des transmissions. Sa force : la compétence des plus grands conjuguée à la souplesse et au "punch" d'une entreprise à taille humaine, des ingénieurs et techniciens hautement qualifiés qui y trouvent en permanence des défis à relever. Nous recherchons :

DEUX INGENIEURS "D'AFFAIRES" Réf. LM1

(ISEN, AM, EUDIL, HEI...)

Intervenant en liaison avec le commercial, votre rôle est essentiel pour assurer la réalisation des produits qui nous sont demandés. Interface entre le client et l'entreprise vous étudiez et chiffrez les devis, lancez, planifiez et coordonnez l'exécution des travaux, livrez au client sa commande "clef en main".
Pour les deux postes qui sont à pourvoir, nous recherchons d'une part un ingénieur débutant que nous formerons à nos méthodes et à nos techniques, d'autre part un ingénieur expérimenté, ISEN de préférence, et bénéficiant d'une expérience d'au moins 5 ans de la conduite de projets.

UN INGENIEUR "COMPOSANTS" Réf. LM2

Si vous êtes un spécialiste, de formation ISEN ou équivalent, pouvant justifier d'une expérience de 2 à 3 ans en technologie des composants, alors contactez-nous sans hésiter.
Nous vous confierons la qualification de composants nouveaux, l'établissement de spécifications d'approvisionnement et de contrôle, la mise au point de procédures d'homologation.

Pour saisir ces opportunités, merci de contacter Mireille DECROIX
- ***SOIT PAR COURRIER:*** en lui adressant votre dossier de candidature (avec la référence du poste qui vous intéresse) à VELEC S.A., 278, chaussée Fernand-Forest - BP 6303 - 59203 TOURCOING

- ***SOIT PAR TELEPHONE AU:*** 20.46.08.30

ECOMMUNICO



Avec
MEGA PROGICIELS
• Organiser le fonctionnement de l'entreprise.
• Concevoir des Systèmes d'Information.
• Manager des projets.



GROUPE HAY

GAMMA INTERNATIONAL, membre du Groupe Hay (1200 consultants dans 27 pays) s'est consacré depuis son origine au développement de l'ensemble MEGA : méthode et progiciels associés.
*Pour faire face à notre croissance rapide, nous recherchons des **consultants** :*

INGENIEURS GRANDES ECOLES

X, Mines, Centrale ...

ayant le goût de l'organisation et une expérience de 3 à 5 ans en informatique. Ils participeront à nos succès déjà importants, dans un contexte d'expansion et de dimension internationale.
Adressez votre dossier de candidature : CV, lettre manuscrite, photo, prétentions sous réf. M 386, à Madame Rainon, GAMMA INTERNATIONAL, 3, place de Valois, 75001 Paris.

ANNE PERRU CONSEIL

GAMMAINTERNATIONAL

transtec

GROUPE CISI



Transformation de systèmes, transformez votre carrière !

Leader européen de l'ingénierie de transformation de systèmes informatiques. (Filiale de CISI Systèmes - France – et RAND INFORMATION SYSTEMS - U.S.A.) nous créons à ANNECY une structure décentralisée afin de contribuer à notre forte croissance.
Pour nos activités : **ateliers spécialisés de génie logiciel – Migration de systèmes informatiques – transport de logiciel** – nous recherchons des

Ingénieurs informaticiens

- Vous savez relever les défis de la conduite de grands projets d'ingénierie avec engagement de résultat (qualité, budget, délais...).
- Vous êtes imaginatifs et disponibles pour contribuer à la conception et à la réalisation d'outils de génie logiciel intégrés dans des ateliers spécialisés.
- Vous êtes mobiles pour assurer les contacts nécessaires avec une clientèle régionale et nationale.

De formation ingénieur (INSA, ENSIMAG...) ou équivalent, vous avez une expérience de 2 à 5 ans en SSII ou constructeur.
Vos compétences en moyens et grands systèmes IBM et BULL (MVS, CICS, DL1-GCOS 8, DMIV, GCOS 7, IDS, IDS 2) sont nécessaires.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous réf. 8890 à TRANSTEC 32, rue de Ponthieu, 75008 Paris.



SOCIETE DE MECANIQUE MAGNETIQUE
Leader mondial du palier magnétique actif.
Filiale de la S.E.P., de S.K.F. et de SEIKO.

TECHNOLOGIE DE POINTE
VERNON (Eure)
80 km ouest de Paris

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons un :

Ingénieur méthodes électroniques

de formation ISEP, ISEN, etc..., âgé d'environ 35 ans et possédant 10 ans d'expérience acquise dans une entreprise de fabrication de matériel électronique.
Rattaché au directeur de production, il sera responsable du bureau des méthodes électroniques :
– conception de circuits et matériels à partir de schémas définis par les ingénieurs de développement,
– normalisation et coordination des concepts entre ingénieurs de projets et le service fabrication pour industrialiser l'électronique et diminuer les coûts.
Anglais souhaitable.

IDL

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf 439 LM à I. et D. LAVAUD
***IDL CONSEIL** - 32 37 56 82*
Le Mesnil Chaudron - 27220 JUMELLES.

Pierre Lichau S.A.

CETIM Le centre technique des industries mécaniques
RECRUTE POUR :

• LE DEVELOPPEMENT DE SON DEPARTEMENT CAO

INGENIEUR CONSEIL CAO

Diplômé d'une école d'ingénieurs, ayant acquis une expérience industrielle de 5 ans dans le domaine de la CFAO mécanique, vous participerez à des missions de diagnostics, de conseil et de formation auprès d'entreprises du secteur mécanique.

Réf. IC

INGENIEUR RECHERCHE APPLIQUEE

Diplômé d'une école d'ingénieurs, ayant acquis une première expérience des travaux de recherche dans les domaines des bases de données, de l'intelligence artificielle et des techniques graphiques, vous participerez au développement des activités recherche en CAO et à la coordination de travaux réalisés dans des laboratoires externes. Réf. IRA

• LE DEVELOPPEMENT DE SON DEPARTEMENT INFORMATIQUE

INGENIEUR CONSEIL EN INFORMATIQUE

Diplômé d'une école d'ingénieur ou universitaire et ayant une formation de base en informatique et une expérience en informatique scientifique (S.S. II...) dans le domaine du génie logiciel, des techniques graphiques, de l'intelligence artificielle et des réseaux, vous participerez à l'essor des actions de formation, de conseil et d'assistance au sein de l'équipe « assistance informatique ». La connaissance du matériel VAX sous VMS est indispensable.

Réf. IF

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à CETIM - Département du Personnel et Relations Sociales - B.P. 67, 60304 Senlis cedex.

CONTESSE

RESPONSABLE DE GRANDS PROJETS

Au sein de notre Direction Informatique, nous souhaitons confier la responsabilité de la gestion d'une unité d'études informatiques à un(e) diplômé(e) de l'enseignement supérieur totalisant près de 10 ans d'expérience dans la branche.
Si vous êtes prêt(e) à exercer dès maintenant de réelles responsabilités hiérarchiques (l'unité compte une dizaine d'informaticiens) et capable de gérer des applications et des projets de grande envergure utilisant toute la gamme des matériels (gros systèmes, minis, micros, réseaux...).
Alors, vous pourriez venir discuter de cette opportunité au Crédit Agricole, après nous avoir adressé lettre de candidature, CV détaillé et rémunération actuelle, sous réf. FR 03/02, à CNCA, SERVICE GESTION DES PERSONNES, ST-QUENTIN EN YVELINES - 78280 GUYANCOURT.

CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

média-system



A GRENOBLE, NOUS METTONS LA QUALITE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

Division européenne de support informatique

Notre division a pour mission de supporter toute la gamme informatique des produits Hewlett-Packard pour les marchés d'Europe, ou Moyen-Orient et d'Afrique.
Son objectif majeur : mettre nos qualités techniques et humaines au service des clients et de nos autres entités industrielles et commerciales.

Ingénieur process – tests automatiques

Après une période d'intégration et de prise de contact avec la technique des tests automatiques (conception de programmes et de hardware de tests), vous serez amené à évoluer rapidement vers la supervision d'un groupe de techniciens et d'ingénieurs dans la même activité.
Vous êtes de formation supérieure (Ingénieur en électronique ou informatique), communiquez aisément en français et en anglais et faites preuve d'un réel talent d'organisateur. Une première expérience constitue un atout. Réf. CSG/1/M.

Ingénieur process – centre européen de réparation

Vous participez activement à l'optimisation des processus de réparation. Dans les projets qui vous seront confiés, vous mettrez en oeuvre des solutions techniques, informatiques et organisationnelles pour améliorer les méthodes de travail et les flux de matières dans le Centre Européen de Réparation.
De formation supérieure en électronique (grande école d'ingénieur), vous avez deux ans d'expérience dans une fonction similaire et maîtrisez bien l'anglais. Réf. CSG/2/M.

Responsable général des prévisions et de la planification

A la tête d'un service de dix personnes, vous avez la responsabilité des prévisions et de l'analyse de la demande des cartes électroniques, de la planification des activités de réparation des cartes et de l'achat des cartes neuves.
Ingénieur de formation, vous avez une expérience de cinq ans dans le domaine de la planification et de l'animation d'une équipe.
Vous êtes un négociateur et un communicateur. Vous maîtrisez bien l'anglais et possédez une bonne connaissance de l'informatique. Réf. CSG/3/M.

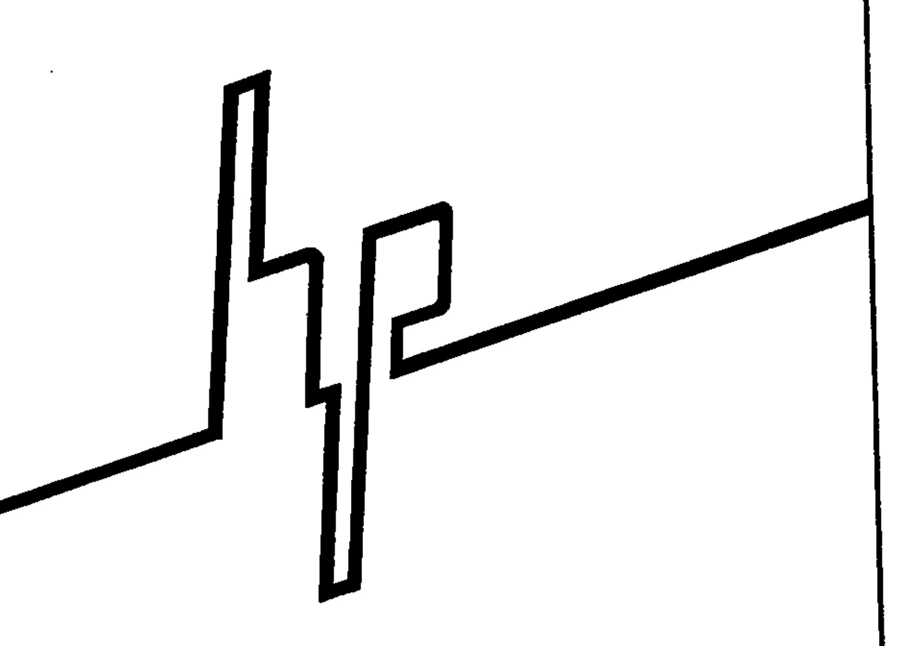
Cadre chargé des prévisions agrégées de cartes électroniques

Vous avez la responsabilité des prévisions et de l'analyse de la demande agrégée pour l'ensemble des flux du programme d'échange.
Il vous faudra assimiler les concepts liés au cycle de vie de nos produits (introduction, phase de maturité, déclin, support post-cessation de production) afin de modéliser nos besoins pour recommander les actions à prendre (réparation/augmentation de stock/etc...). Un esprit d'analyse aiguisé, une bonne maîtrise de l'anglais et l'aptitude à travailler avec de multiples services seront indispensables. Un profil d'ingénieur ou de cadre de gestion avec quelques années d'expérience serait souhaitable. Réf. CGS/4/M.

HP est une entreprise internationale qui pratique une gestion par objectifs. Ces postes sont très ouverts sur l'ensemble de l'entreprise et offrent de larges possibilités d'évolution.

Merci d'envoyer votre candidature accompagnée d'une lettre expliquant vos motivations et la référence choisie à Jean-Philippe DARA, Hewlett-Packard France, Service Recrutement, 5 avenue Raymond Chanas, 38320 EYBENS.

HP EN FRANCE :
3000 PERSONNES,
3 USINES,
4,3 MILLIARDS DE CA,
3e EXPORTATEUR D'INFORMATIQUE.





PERFORMANCES A L'APPUI.

Lyon

Participez à notre expansion en rejoignant nos équipes d'ingénierie nucléaire.

INGÉNIEURS ÉTUDES NEUTRONIQUES
ENSIEG, INSTN

Au sein d'une petite équipe, vous réalisez des études associées au plan de recharge du combustible. Vous proposez des agencements répondant aux règles de sûreté et participez à des programmes de recherche et développement sur des produits nouveaux.

Diplômé en électrotechnique, physique, vous avez des connaissances en génie atomique et êtes intéressé par le calcul informatique. L'anglais est souhaité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + C.V. + photo + rémunération), sous réf. 842/2 LM à Joëlle KHUAT DUY.
Hay Managers 94, rue Servient 69003 Lyon.

HAVAS CONTACT

SAFT **BORDEAUX**

Leader mondial pour les accumulateurs alcalins, les générateurs spéciaux et les piles au lithium, SAFT investit chaque année plus de 100 millions de francs dans la recherche et le développement.
Notre Direction Technique Accumulateurs, basée à BORDEAUX, renforce son potentiel de développement et recherche

INGENIEUR ETUDES ET DEVELOPPEMENT Réf. A 4.9
ACCUMULATEURS NICKEL CADMIUM ETANCHES
pour appareils portatifs sans fil, secours de mémoires informatique.

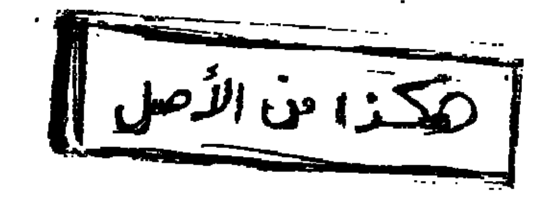
Vous assurez la responsabilité des études et développement (mise au point des nouveaux produits, réalisation de prototypes, essais et qualification) et la mise au point des procédés de fabrication pour production en grandes séries.
Contacts au niveau international (USA - JAPON).
Ingénieur Mécanicien possédant une première expérience industrielle de 3 à 5 ans.

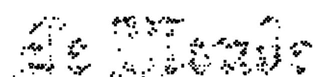
JEUNE INGENIEUR BUREAU D'ETUDES Réf. A 5.10
(ARTS & METIERS...)

Vous prenez la responsabilité du bureau d'Etudes de la Direction Technique. Vous assurez les études et les réalisations des pilotes pour les groupes de développement Accumulateurs.
Merci d'adresser votre C.V. à SAFT - D.R.H. - 57, rue de Villiers - 92200 Neuilly-s/Seine.



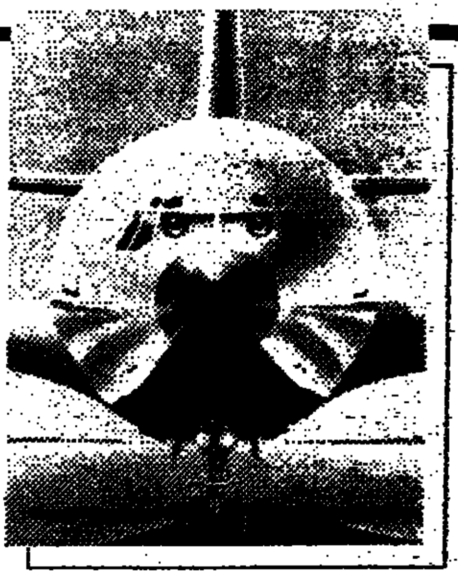
CONTESSE





SECTEURS DE POINTE

INGENIEURS, PORTEZ UN REGARD NEUF SUR LES HAUTES TECHNOLOGIES



De l'avionique à l'informatique, en passant par le laser et l'optique, la SFENA innove. Elle a acquis une notoriété mondiale dans des domaines d'avant-garde (espace, avionique, informatique...).
3000 personnes dont 700 ingénieurs sur 2 sites : en Région Parisienne et à Chatellerault, impliqués dans des activités qui s'étendent des études à la commercialisation, participent à des programmes de grande envergure : AIRBUS, BOEING, ARIANE, HERMES, MIRAGE 2000...).
L'importance de nos programmes nous permet d'envisager, pour des Ingénieurs compétents, des développements de carrière passionnante vers des postes de Chef de projet, Ingénieur d'affaires, ou encore des Spécialistes des techniques de pointe.

DIVISION NAVIGATION INSTRUMENT

INGENIEUR D'ETUDES
De formation électronicien (ENSI ou équivalent), vous avez une très bonne experience (3 à 5 ans) en analogique, en hautes fréquences (emission, petite puissance et reception VHF/UHFet si possible hyper), vous serez responsable sur les plans technique, budgétaire et humain. Votre mission vous amènera à évoluer dans les milieux militaires et les services officiels afin d'y promouvoir nos produits. Déplacements en France et à l'etranger a prévoir.
Réf. : DNI/IE

INGENIEURS MECANICIENS
Débutants ou expérimentés, vous êtes spécialisés en électro-mecanique.
Vous serez chargés, dans le cadre d'un travail en équipe, d'étudier des produits aéronautiques ; en particulier du matériel gyroscopique de bord. Vous serez capable de vous adapter aux exigences techniques ou économiques d'un marché porteur.
Réf. : DNI/TM

DIVISION TEST AUTOMATIQUE

INGENIEURS LOGICIELS
Ingénieur ou Universitaire, débutant ou expérimenté, vous développerez au sein d'une équipe compétente et motivée, les logiciels de base de systèmes de tests automatiques hautes performances (systèmes d'exploitation, compilateurs, exécuteurs temps réel).
Réf. : DTA/IL

INGENIEUR D'APPLICATION
Ingénieur électronicien, vous avez une première expérience sur les systèmes électroniques complexes, nous vous proposons une activité d'assistance technique à l'utilisation de nos systèmes de tests automatiques. Votre intégration dans une petite équipe autonome, au contact de clients variés, sera facilitée par une formation à nos produits.
Réf. : DTA/IA.

DIVISION PILOTAGE ET SYSTEME

INGENIEUR ELECTRONICIEN
Diplômé d'une école électronique (ESE, ENSEIHT, ENSERG...), vous avez au moins 2 ans d'expérience en laboratoire et en développement de matériel électronique et d'excellentes connaissances en microprocesseurs logiques et analogiques.
Intégré dans l'équipe où participent nos partenaires étrangers, vous prendrez part à la conception, au développement, à l'intégration et à l'industrialisation de calculateurs embarqués sur l'AIRBUS 320 (Microprocesseurs 16 bits, circuits analogiques performants).
Réf. : DPS/IE

INGENIEURS D'ETUDES AVANT PROJETS
1°) Vos connaissances en mécanique du vol automatique et optimisation vous permettront de participer à la définition des calculateurs futurs pour avions d'arme.
Au sein d'une équipe jeune et motivée, vous étudierez l'application de concepts nouveaux dans le domaine du pilotage automatique.
2°) Vous réaliserez des logiciels sur calculateur temps réel pour banc de vaidation de matériels avioniques.
Des connaissances en informatique temps réel en Fortran et en Assembleur sont souhaitées.
Réf. : DPS/IAP

SFENA DSI

Division Informatique de la SFENA : SFENA DSI, constructeur de matériel mini et micro, spécialiste de l'informatique des réseaux est bien implantée auprès d'une clientèle grands comptes : Ministères (Défense, Education), organismes financiers, bancaires... 300 personnes construisent chaque jour son succès, rejoignez-les en tant que :

CHEF DE PROJET
Ingénieurs ou Universitaires de formation, expérimentés, aptes à négocier, vous aurez à encadrer une petite équipe créative et motivée qui aura à concevoir et à développer des produits logiciels dans le domaine des télécommunications (Connaissance des télécommunications BULL et IBM souhaitées).
Réf. : DSI/CP

INGENIEURS INFORMATICIENS
Ingénieur ou de formation équivalente, vous avez une expérience minimum de 5 ans et êtes spécialistes des réseaux en environnement BULL et IBM.
Responsable de la conduite de projets bancaires, vous encadrerez une équipe de 4 ingénieurs logiciels. Vous assurez le suivi technique et contractuel et les relations avec la clientèle.
Réf. : DSI/I

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, en precisant la réf. choisie, à Catherine Caillard, Sfena Gestion des Cadres, Aérodrome de Villacoublay, BP 59, 78141 Vélizy-Villacoublay.

TANT QUE LES HOMMES INNOVERONT





LES MOYENS DE RESTER LE PREMIER

Sur le marché MONDIAL, STEIN HEURTEY conçoit, étudie, réalise et met en service des équipements thermiques industriels. Pour rester le premier nous augmentons nos équipes et recherchons :

Ingénieur CAO
Vous developperez et adapterez des logiciels de CAO / DAO qui nous permettront d'optimiser la conception et les dessins de nos produits dans les domaines : électricité, tuyauterie et mécanique.
Vous êtes diplômé Grande Ecole, débutant ou avec une première expérience de 2 à 3 ans. Rel ICAO

Ingénieur de Coordination
Pour notre Service ELECTRICITE / REGULATION, vous serez l'assistant du Chef de Service pour l'élaboration du planning des commandes, la définition des priorités et la coordination technique des Ingénieurs de réalisation.
Vous êtes Ingénieur Diplômé et avez une expérience d'au moins 4 ans dans le domaine Electricité / Régulation appliqué aux grosses installations industrielles. Rél. IC

Ingénieurs Electricité / Régulation
Vous assurerez la conception et la réalisation d'équipements comportant des automates, de l'instrumentation et de l'électronique de puissance.
Vous êtes de formation Ingénieur avec 2 à 3 ans d'expérience dans la fonction. Vous savez associer le goût de l'innovation au respect des délais et des budgets. Réf. IE/R

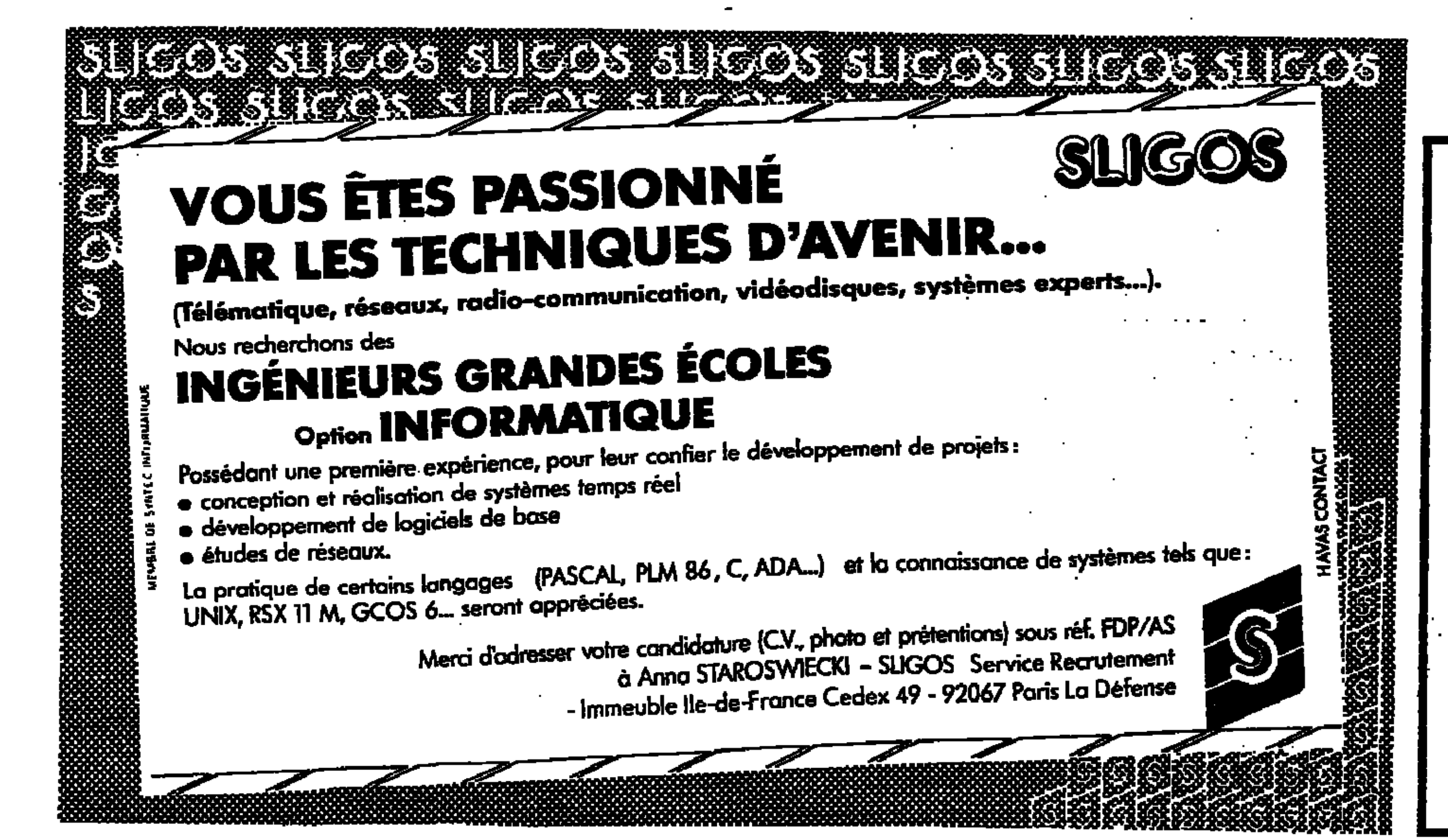
Ingénieur Recherche et Développement
Au sein d'une équipe jeune et imaginative vous aurez à traiter en étroite collaboration avec nos services de production, de tous les aspects liés à la conception, la gestion et l'évolution des équipements thermiques industriels.
Vous développerez des systèmes d'analyse et de gestion de procédés métallurgiques.
Vous êtes Docteur Ingénieur avec une option métallurgie et / ou énergie. Rel IRD

Ingénieurs de Mise en Service
Vous participerez aux essais et à la mise en service industrielle de nos installations, en France et à l'étranger. Vous aurez à représenter notre Société sur les chantiers.
Une orientation vers des postes évolutifs sera possible après 3 ou 4 années sur le terrain.
Vous possédez un bon esprit d'analyse et de synthèse et disposez d'une mobilité totale. Réf. IMS

Ingénieurs Réalisation
Vous serez chargé, une fois le contrat signé, de la réalisation de nos installations et, notamment, de la coordination entre les différents services qui participent à leur exécution. Un esprit commercial est nécessaire afin de défendre ou améliorer le projet en cours de réalisation.
Vous êtes précis, organisé, méthodique et avez le souci des coûts.
Vous êtes Ingénieur Diplômé Grande Ecole, avec une expérience de 2 à 3 ans dans ce domaine. Réf. IR

Ces missions nécessitent des déplacements à l'étranger et impliquent la maîtrise de l'anglais. La connaissance d'une autre langue étrangère est un plus.
Tout candidat à fort potentiel est assuré de trouver une évolution au sein de notre Groupe, en France ou à l'étranger.
Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence choisie à Martin Duverne STEIN HEURTEY B.P. 69 91002 EVRY CEDEX

Debs



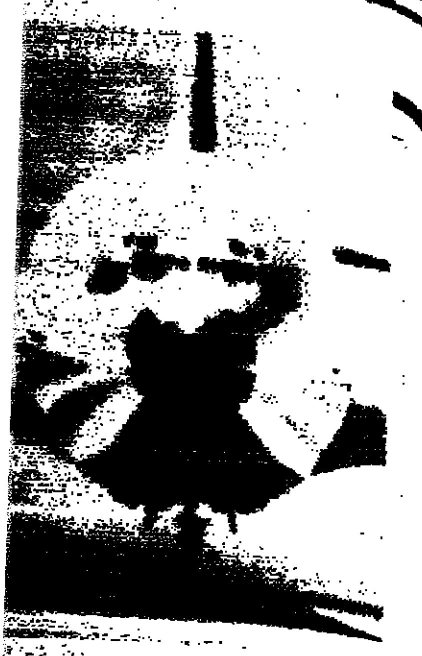
Région LILLOISE
Développer des applications dans le domaine de la C.F.A.O. pour un

JEUNE INGENIEUR DE FORT POTENTIEL

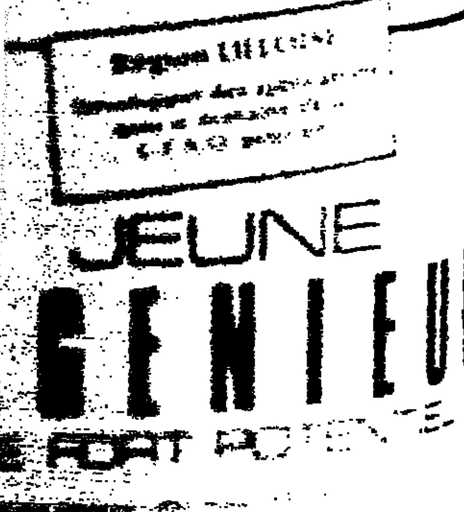
C'est ce que propose cette importante société industrielle à un candidat disposant :
• d'un diplôme Ingénieur de MECANICIEN GENERALISTE,
• complété d'une formation (type D.E.A.)
dans le calcul par éléments finis ou dans le développement de logiciels thermiques. Nous attachons beaucoup d'importance au sens pragmatique et aux qualités relationnelles. Ce poste implique de fréquents contacts avec des équipes de développement de la C.A.O.
Une courte expérience professionnelle serait appréciée.

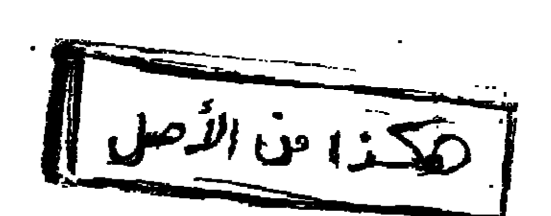
Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, CV, photo s/référence 60282 à CONTESSE PUBLICITÉ, 16, place du Gal-de-Gaulle, 59800 Lille.

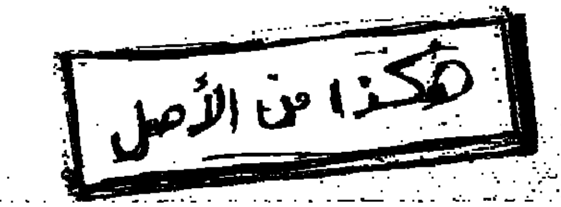
CONTESSE




SFE


JEUNE


هكذا من الأصل



Vivre aujourd'hui, les technologies du futur.

Nous sommes une branche hautement spécialisée d'un important groupe industriel et commercial français. Nos réalisations sont à la pointe de la recherche, nous avons plusieurs années d'avance technologique, un rayonnement national et international.
Nous continuons sur notre lancée et travaillons à nous démarquer encore plus. Nos projets sont donc de grande ampleur et font appel à des compétences techniques diverses et de haut niveau. C'est pourquoi, nous renforçons nos équipes et recherchons

plusieurs ingénieurs systèmes et logiciels,

diplômés d'une grande école (X. ENST. ECP. ESE. ENSI, INSA...) option informatique, électronique ou automatisme.

INGENIEURS DEBUTANTS

Au sein d'une équipe, vous prendrez en charge la réalisation et le développement de logiciels temps réel sur micro-processeurs.
Cette mission implique la connaissance de systèmes et langages appropriés.
La pratique d'une méthodologie et celle d'outils modernes de développement seraient appréciées.
Cependant, sachez que nous tiendrons compte avant tout, de votre motivation et de votre potentiel pour ces postes mettant en œuvre des technologies avancées.
Si besoin est, nous mettrons à votre disposition notre école de formation intégrée. Et, d'ores et déjà, nous prévoyons votre évolution ultérieure vers une fonction de Chef de projet. Réf. ID 616

INGENIEURS CONFIRMES

Vous avez déjà 5 à 6 ans d'expérience professionnelle. C'est pour vous l'occasion ou jamais de mettre en valeur votre technicité.
Nous vous confierons la conception et la mise en œuvre d'architectures de systèmes, l'élaboration des spécifications de logiciels et de matériels en relation avec les équipes d'études concernées, la définition des cahiers des charges, sans oublier, bien sûr, l'encadrement des équipes de réalisation de logiciels.
Nos projets et nos moyens ont de quoi passionner les plus férus de haute technologie. Réf. IN 618



Ces postes sont basés en proche banlieue Ouest. L'anglais est souhaité.
Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi à notre Conseil DATAID SELECTION 48, av. Raymond Poincaré, 75016 PARIS.

Organisateur Responsable des Etudes Informatiques

Filiale d'un important groupe industriel europeen, nous commercialisons des huiles, margarines, surgelés. Le système d'information de gestion de nos 3 000 clients est résolument innovateur. La promotion au rang de chef du service informatique de notre responsable études et système nous conduit à rechercher son successeur.

Votre mission : fiabiliser, développer le fonctionnement actuel de notre informatique, évaluer, optimiser les procédures existantes, définir, contrôler les méthodes de travail, prévoir le développement des applications existantes et leur maintenance, former, promouvoir les analystes programmeurs du service. Vous participerez à la mise en place d'un nouveau matériel type DPS 7, à l'implantation d'un centre serveur Vidéotex.

A environ 30 ans, de formation supérieure, votre expérience informatique de 3 à 5 ans d'encadrement d'un service études, de la conduite de projets de gros chantiers, votre objectif de concepteur de systèmes d'information sont des atouts pour la reussite dans cette mission. Une dominante organisation vous fait apprecier le style d'une entreprise à taille humaine fortement évolutive.

Pour recevoir des informations complémentaires, merci de téléphoner ou d'écrire, sous référence 46 9211 M, à Gérard KERN qui garantit la confidentialité.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 42.93.18.72

INGENIEUR INFORMATICIEN HAUT NIVEAU

Dans le cadre de sa nouvelle politique en méthodes, notre Direction de l'Informatique recherche un Ingénieur Informaticien pour :
• animer l'implantation de la méthode de conception MERISE ;
• intervenir comme conseil auprès des équipes de développement.
Cette fonction de haut niveau requiert une expérience de plusieurs années en tant que Chef de Projet et une connaissance pratique de la méthode MERISE.
Le poste, très formateur, basé à Saint-Quentin-en-Yveline, offre de nombreuses possibilités d'évolution au CREDIT AGRICOLE.
Pour venir en discuter, veuillez nous adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et rémunération actuelle, sous référence SB/0303, à CNCA, Service Gestion des Personnes - St-Quentin-en-Yvelines - 78280 GUYANCOURT.



média-system



GROUPE INTERTECHNIQUE

1er constructeur privé français d'ordinateurs.
900 personnes - CA : 700 MF
En tête du classement de l'indice de satisfaction des utilisateurs (01/DATAPRO 85).
Sa Direction des Etudes renforce les équipes de conception et de développement de systèmes informatiques.
Elle recherche des :

• INGÉNIEURS D'ÉTUDES LOGICIEL (Réf. M/DE-5)
Pour concevoir et développer des logiciels de base dans l'un des domaines suivants :
– systèmes d'exploitation
– bases de données
– bureautique.

• INGÉNIEURS D'ÉTUDES ÉLECTRONICIENS (Réf. M/DE-6)
Pour participer à la mise en œuvre de nouveaux systèmes basés sur le microprocesseur 32 bits.
De formation Grande Ecole d'Ingénieur, DEA ou DESS d'informatique, vous avez de préférence acquis une première expérience professionnelle chez un constructeur ou dans une SSCI.

Adressez lettre manuscrite et Curriculum Vitae, en précisant vos prétentions et la référence de l'annonce à IN-INFORMATIQUE, Direction du Personnel. Rue P.-Curie, B.P. 63, 78370 PLAISIR.

Nous sommes une société de 350 personnes produisant et commercialisant des **équipements de pointe en milieux industriel et grand public.** Nous connaissons un taux de croissance exceptionnel (20 %), ce succès persistant ne doit rien au hasard, il est le résultat de la valeur de nos produits et du dévouement de notre personnel.

Les techniques les plus sophistiquées (électronique, informatique et automatismes) sont appliquées à la conception et à la fabrication de nos matériels pour répondre aux conditions les plus rigoureuses de fiabilité et de durabilité.

Nous recherchons pour notre Bureau d'Etudes

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN
(E.S.I. - SUP ELEC...) réf. 1233
chargé de la conception et de la mise au point des nouveaux produits

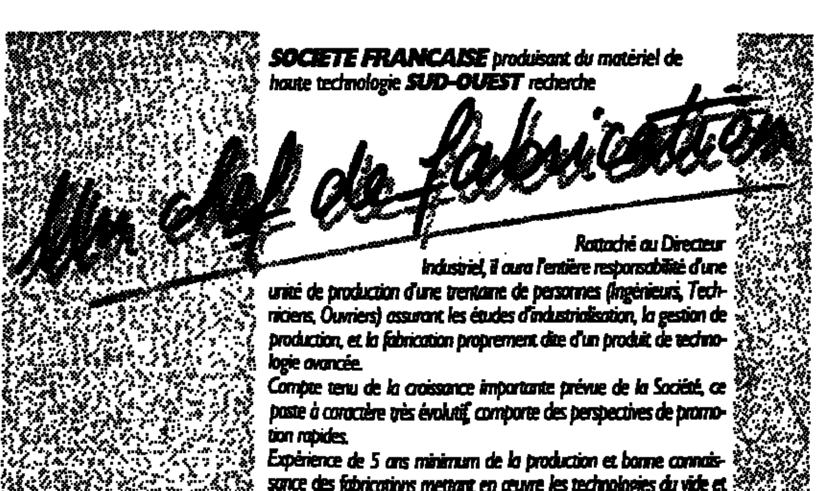
UN INGENIEUR MECANICIEN
(ECAM - ARTS ET METIERS...) réf. 1234
chargé de la conception et de la mise au point de la partie mécanique de l'ensemble de nos produits.

Ces deux Ingénieurs seront rattachés au Directeur du Bureau d'Etudes. Ils assureront progressivement l'encadrement et l'animation d'une équipe de Techniciens.

Une expérience de 2 à 5 ans en bureau d'études est indispensable pour mener à bien la mission qui sera confiée à chacun d'entre eux.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite + C.V. + prétentions) en indiquant la référence du poste choisi à
P.A.J. Conseil - 8, avenue de Camoëns - 75016 PARIS.

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT



Importante société située en proche banlieue Sud recherche un

Ingénieur qualité logiciel

H/F

3 à 10 ans d'expérience dans la réalisation de logiciels temps réel ou scientifiques.
L'intéressé sera chargé :
• du contrôle qualité du développement et de la maintenance de logiciels embarqués,
• de la participation au suivi de la sous-traitance des logiciels,
• de l'analyse de la documentation "logiciel" et du suivi de la configuration des logiciels.

Le candidat retenu, de formation Ingénieur Informaticien ou Electronicien, devra connaître les langages évolués (Pascal, LTR, Fortran) et assembleur, ainsi que des méthodes et outils d'analyse (SADT, PDL...).

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 2066 à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris qui transmettra en toute confidentialité

Groupe français à vocation internationale recrute pour son Centre de Recherche situé en proche banlieue Ouest de Paris, un(e)

Spécialiste en culture végétale «in vitro»

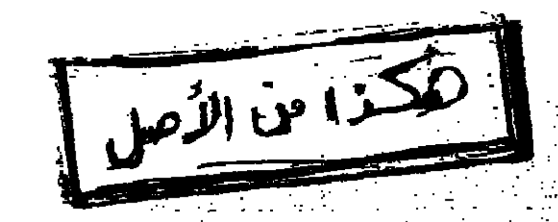
Docteur 3ème cycle ou Ingénieur agronome. Il sera chargé de créer un laboratoire de recherche en culture «in vitro».

Une expérience de plusieurs années est indispensable dans l'un des domaines suivants :
multiplication végétative, embryogenèse somatique, cultures en fermenteur (protoplastes, cellules, ...).

Cette connaissance pratique peut avoir été obtenue soit au cours d'une thèse, soit dans une entreprise d'un des secteurs suivants : horticulture, arboriculture, parfumerie, aromatique, pharmacie, biotechnologie.

Ecrire avec CV et prétentions, sous réf. 5583 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris.

هكذا من الأصل



De la Conception à la Mise en Œuvre du Schéma Directeur :

Une mission d'envergure pour notre futur Directeur Finance, Organisation et Informatique

L'élaboration, la mise en œuvre du schéma directeur de l'organisation informatique. L'établissement d'une stratégie de gestion de ressources en information de l'entreprise. La concrétisation de ces projets permettra à notre importante Entreprise d'Aménagement et de Construction (20 000 logements sociaux ; 430 personnes) de mieux maîtriser les évolutions organisationnelles de sa structure décentralisée, dont le Siège se trouve en proche banlieue parisienne est.

Pour ce faire, notre Directeur Général recherche son **Chargé de Mission.** En relation étroite avec lui, vous analyserez l'existant (procédures, méthodes et techniques), recenserez les besoins et moyens en liaison avec les utilisateurs, proposerez les solutions en termes d'organisation et de procédures administratives, en choix de matériel, personnel et méthodes. Six mois après votre prise de responsabilités, vos compétences vous permettront d'assumer la Direction Finance Organisation et Informatique.

Organisateur opérationnel depuis au moins 5 ans, vos outils sont l'informatique, la bureautique, la télématique. Cette expérience s'appuie sur des études supérieures (type Ecole d'Ingénieur) complétées par une formation en gestion.

Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'écrire, sous référence 36 7602 M, à Manon DELPARD qui garantit la confidentialité.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS -

---

comia·fao

Nous sommes spécialisés dans la fourniture de biens d'équipement agro-industriels et réalisons 20 % de notre CA à l'export. Dans le cadre de notre croissance (60 % en 2 ans), nous recherchons un

jeune ingénieur en projets industriels électromécanique et automatisme

Fort de votre première expérience, vous êtes spécialisé en électromécanique et automatisme et vous avez la pratique des budgets, prévisions et réalisations de plannings. Ambitieux avec le goût du challenge, vous serez responsable de l'évolution des coûts, de la tenue des délais et de la qualité technique des projets industriels dans le cadre de notre diversification en ingénierie électrique. Vous assurerez la maîtrise d'œuvre et la coordination de plusieurs équipes de montage sur chantiers. La pratique de l'anglais est un atout. Rémunération motivante pour une fonction évolutive.

Merci d'adresser lettre manuscrite de candidature, C.V., photo récente et prétentions sous réf. FMO/77 à COMIA FAO Geneviève FERRE - 27, boulevard de Châteaubriant - 35502 VITRE Cedex. Discrétion assurée.

Le Groupe Roullier, de dimension internationale, est leader en agro-fourniture, et emploie 2.200 personnes. Son C.A. est de 2,2 milliards de F.



Objectifs : Qualité et Croissance

Notre Direction Technique recherche un

Ingénieur Système HF

Grande Ecole - Option Informatique

Il est chargé d'assurer la **qualification** de nos **produits** terminaux, micros, et stations bureautiques en connection aux ordinateurs Bull DPS 7. Cet Ingénieur Système dispose de 3 à 5 ans d'expérience sur GCOS 7 et les produits de télécommunications associés (IOF, TDS, FORMS, Transferts de fichiers...).

Il est capable d'animer un groupe de trois personnes au moins et de se charger de la coordination technique avec d'autres directions du groupe.

Des compétences dans le domaine des réseaux DSA seront appréciées. Les candidats motivés par ce domaine en pleine expansion et désireux de valoriser leur potentiel technique peuvent nous adresser dès maintenant leur dossier de candidature.

Ecrire en précisant la réf. IS 8603 à Michèle Corbineau, **BULL TRANSAC**, 7 rue Ampère, 91343 MASSY Cx.



HEC, ESSEC, ESCP, IEP...

DEBUTEZ VOTRE CARRIERE PAR LA GESTION DES CADRES !

Dans l'environnement technologique de pointe qui est le nôtre, les télécommunications, maintenir notre position de leader mondial implique, aujourd'hui encore plus qu'hier, de s'attacher et de motiver les ingénieurs et cadres les plus performants du marché de l'emploi.

Pour cette mission difficile dont chaque étape : recrutement, intégration, gestion des carrières, politique des rémunéra - tions a son importance, nous souhaitons intégrer un jeune diplômé d'une grande école de commerce ou de gestion.

Fortement motivé par les différents aspects de la communication dans l'entreprise, son action concernera une population de plus de 500 cadres basés dans les établissements parisiens et de province.

Ambitieux, il bénéficiera des moyens et de l'évolution qu'offre un des premiers groupes industriels français.

Pour ce poste basé en proche banlieue Nord de PARIS, merci d'adresser lettre, CV complet, photo et rémunération souhaitée à Jacques SCARINOFF sous la Réf. M32/1386 K :

EGOR TECHNOLOGIES
19, rue de Berri - 75008 PARIS

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

Ingénieurs logiciel

Pour applications temps réel militaire dans les domaines de radio-communication et radio-navigation.
Formation : Ingénieur Grande Ecole.
4 à 6 ans d'expérience en logiciel temps réel.
Bonnes connaissances processeur 68 000 et interface E/S.

Merci d'adresser votre candidature à T.R.T. Centre Technique - Direction du Personnel,
5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS ROBINSON.

CONTESSE



L'Une des premières Sociétés Françaises d'Electronique Professionnelle.

CORNING
FONTAINEBLEAU

CORNING GLASS WORKS,
leader sur le marché des verres spéciaux recherche pour son activité COMPOSANTS POUR FIBRES OPTIQUES, un

TECHNICIEN DE DEVELOPPEMENT
BTS - DUT

Il participera au développement de nos projets en prenant en charge la réalisation des prototypes mettant en œuvre des techniques d'usinage et d'assemblage de grande précision.

Il possède de bonnes connaissances dans un ou plusieurs domaines (optique, micromécanique et physique) complétée de préférence par quelques années d'expérience.

Doué d'un esprit de rigueur et d'innovation il évoluera dans un environnement de Recherche et Développement favorisant son évolution individuelle.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et prétentions à
CORNING EUROPE, Service du Personnel, réf. 105,
7bis, avenue de Valvins, 77211 AVON Cedex.

CONTESSE

Concevoir et développer des logiciels sur microprocesseurs

Diplômé(e) d'une Ecole d'Ingénieurs (ENST, ISEP, ESE...), vous possédez déjà une première expérience en développement logiciel sur micro-processeurs, et avez une bonne connaissance des réseaux Télécom.

Nous vous proposons de participer à la spécification, à la réalisation et à la mise au point de logiciels d'exploitation destinés à un réseau de transmission de données.

Vos travaux contribueront à la création d'un ensemble d'équipement permettant d'organiser un réseau télématique à exploitation centralisée.

Vos compétences, votre forte implication personnelle vous permettront d'évoluer au sein d'un des plus grands groupes industriels français vers des postes de responsabilité.

Pour ces postes basés en proche banlieue sud, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) sous référence 2073 M à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris qui transmettra confidentiellement.

INFORMATIQUE ET BANQUE

Important établissement bancaire à **Paris**, nous avons besoin de Chefs de Projets expérimentés pour renforcer notre département Organisation et Informatique.

- **Chef de Projet «TITRES»** (réf. 1027)
  Pour intégrer l'équipe actuelle et piloter de nouveaux développements dans ce secteur.
- **Chef de Projet «CONTROLE DE GESTION»** (réf. 1028)
  Pour entreprendre la conception d'applications d'études de rentabilité.

Notre environnement technique : IBM 30XX sous MVS/XA, CICS, VSAM, Bases de données relationnelles.

Agés de 28/30 ans environ, vous avez l'acquis d'une formation supérieure et d'une première expérience de Chef de Projet ; vous maîtrisez les aspects techniques de développement et d'analyse, vous avez vécu les contraintes de la conduite de projet : définition des besoins, choix des moyens, respect des plannings, encadrement et suivi de la réalisation.

Et vous avez la curiosité de ce secteur d'activité : la banque. Votre connaissance d'IDMS serait un atout supplémentaire.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et souhaits de rémunération en précisant la référence du poste choisi) à notre Conseil.

UNILOG
Ethnos
9 rue Alfred de Vigny, 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC Informatique

DESSEIN

Ingénieur Logiciel
Position III

Au sein de la Direction Technique des Affaires Civiles, sa mission consistera à :

- conduire les actions relatives à la définition puis au suivi des engagements en matière de **Qualité,** en liaison avec le Chef de Produit pour consultation et exécution de contrats clients et sous traitants,
- assister les Chefs de Service dans les problèmes d'**organisation,** de **communication,** et de **formation** aux méthodologies propres à la Société ; participer à la mise en œuvre de celles-ci ; détecter et analyser les difficultés pour proposer des actions d'amélioration de la Qualité.

Pour assurer ces fonctions, nous recherchons une personne de formation Ingénieur **Electronicien** (à dominante **logiciel**) ayant le sens du dialogue et du service, très motivée par la Qualité et ayant eu l'occasion d'exercer des responsabilités d'animation et d'encadrement au cours de 10 à 15 annés d'expérience en Etudes et Développement dans le domaine des Télécommunications et du Logiciel.

Merci d'adresser votre candidature à T.R.T. - Centre Technique - Direction du Personnel,
5, avenue Réaumur, 92350 Le-Plessis-Robinson.



L'Une des premières Sociétés Françaises d'Electronique Professionnelle.

S.E.V.I.L.E. INFORMATIQUE AUBAGNE, TÉL. : 42.82.90.05
cherche pour Département Télétrans. :

• Technicien Supérieur
Diplômé, expérimenté, pour Service Technique.

• Technicien
pour Service Commercial

Le Monde SECTEURS DE POINTE Le Monde

SGN

1 400 personnes 6 filiales
Importante société d'ingénierie spécialisée
dans les techniques de pointe : nucléaire, productique biotechnologie,
... recherche dans le cadre de son développement

Son (sa) responsable de l'audit interne

Pleinement associé(e) à la définition de la politique d'audit interne, il (elle) en assumera les différentes missions dans un cadre élargi : "audits opérationnels portant *sur l'ensemble des fonctions de l'entreprise (financiers, comptables, procédures,* organisation, personnel...) au siège et dans les filiales du Groupe.
De la qualité de ses contacts va dépendre la bonne réalisation de ses missions. Les *Ingénieurs seront ses interlocuteurs privilégiés.*
Un diplôme d'études supérieures (HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent), 2 ans minimum d'expérience dans une fonction semblable, la pratique courante de l'anglais, *sont les atouts nécessaires pour réussir dans cette fonction.*
Adresser CV, photo et prétentions à

SGN

Direction du Personnel - 11 rue des Hérons - Montigny-le-Bretonneux
78184 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex

Objectifs : Qualité et Croissance

Le marché de l'Informatique et de la Bureautique Distribuées est en forte croissance : il double tous les trois ans.

Bull Transac, leader européen, s'impose dans ce secteur très porteur. Nous recherchons plusieurs

Ingénieurs Logiciel HF

Grande Ecole - Option Informatique

Votre expérience du développement (3 à 5 ans) dans le domaine des logiciels de base (systèmes *d'exploitation, transactionnels) ou des Télécommunications* (BSC, SNA, DSA, ISO) nous intéresse. Nous vous confierons la responsabilité de développement de nouveaux logiciels de grande diffusion - matériels basés sur les Microprocesseurs **Intel 8086** et **Motorola 68000**.

La diversité de nos domaines de réalisation vous offre la possibilité d'enrichir vos compétences ainsi qu'une grande mobilité, notamment par une évolution vers des fonctions d'animation ou d'encadrement technique d'ingénieurs.

Les candidats motivés et souhaitant acquérir une référence de premier plan dans un environnement dynamique et en expansion peuvent nous adresser dès maintenant leur dossier de candidature. Ecrire en précisant la réf. IL 8603 à Michèle Corbineau, **BULL TRANSAC**, 7 rue Ampère, 91343 MASSY CX.



Ingénieur logiciel

Applications industrielles

Etudier et prendre en charge l'adaptation et la mise au point de matériels et de logiciels destinés à la conduite d'automatismes sophistiqués.
Assurer les relations techniques et commerciales avec la clientèle.
Participer à la réalisation du produit jusqu'à son industrialisation.
C'est la mission que vous propose cette importante et dynamique société travaillant dans les domaines de pointe.
Vous êtes de formation supérieure, de type ISEN, ESIEA, ESME, ISEP ou équivalent.
Vous êtes débutant ou possédez une courte expérience de deux ans environ acquise dans le domaine des automatismes ou de l'informatique industrielle.
Le poste est basé en proche banlieue Nord de Paris.
La rémunération est bien évidemment liée à la formation et à l'expérience et de nature à intéresser un candidat de valeur.
Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 694 D, à Christian Hollevoet, OC Conseil, 15 rue du Louvre 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines

VOUS MAITRISEZ LA TECHNIQUE !
ELARGISSEZ VOTRE HORIZON...

Cette société internationale conçoit et distribue auprès des laboratoires (privés et d'hôpitaux) des matériels de haute technologie destinés à l'analyse bio-médicale.
Les Clients de cette entreprise ainsi que ses ingénieurs et techniciens doivent parfaitement maîtriser ces matériels. Ils suivent pour cela une formation poussée. Dans ce cadre devenez :

ANIMATEUR DE FORMATION

Diplômé d'une MST ou équivalent en génie bio-médical, en électronique ou en micro-électronique, vous possédez une expérience en laboratoire ou en service après-vente d'instrumentation de laboratoire.
Votre goût des contacts et votre sens de la pédagogie vous permettront de rendre encore plus performante votre action et améliorer ainsi l'habilité et la technicité des utilisateurs.
Ouvert aux techniques informatiques vous pourrez les appliquer comme support pédagogique.
Votre maîtrise de l'anglais est nécessaire.
Les possibilités d'évolution sont nombreuses, en opérationnel ou semi opérationnel.

Pour ce poste basé en Région Parisienne, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. s/ *référence 4179 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.*

INGENIEURS CHIMISTES

(ESPCI, ENSCP, ENSIC...)
un
GROUPE INTERNATIONAL FRANÇAIS
recherche
des ingénieurs chimistes pour :

- **RESPONSABILITÉS OPÉRATIONNELLES EN USINE.**
  Après une période de formation, ils se verront confier de larges responsabilités techniques, humaines et de gestion dans une de ses usines en France ou à l'Etranger.
- **ETUDES ET DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX MATÉRIAUX**
  Intégrés dans les équipes pluridisciplinaires de son centre d'études et de recherche, ils participeront à la conception et au *développement de nouveaux matériaux.*
  Une première expérience de la recherche (thèse) serait souhaitable, compte tenu du niveau élevé de ces études.

Ecrire à INTERMEDIA n° 607
9 bis, rue Labie - 75017 PARIS, qui transmettra.

Joindre curriculum vitae et photo. Les candidatures seront étudiées avec la plus grande discrétion.

---

sfim

SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE (91) MASSY

recherche
pour ses services études, essais en vol, pilotage automatique, navigation, guidage d'aéronefs et d'engins, ***désignation et suivi d'objectifs***

INGENIEURS EXPERIMENTES
EN GENIE LOGICIEL

Dans le domaine logiciel temps réel, connaissant les *mini-calculateurs* :
VAX/VMS - PDP 11/RSX 11 -
MITRA/MMT2
et les micro-processeurs
MOTOROLA 68 XX et 68.000 -
INTEL 8088 et 8086

Ecrire avec C.V. et prétentions
Direction des Affaires Sociales
B.P. 74 - 91301 MASSY CEDEX



Spécialiste de l'informatique industrielle recherche

10 Ingénieurs diplômés
débutants ou confirmés

Pour développement d'applications sur :
- micro-processeurs, INTEL et MOTOROLA
- mini systèmes, BULL et DIGITAL

dans les domaines :
- *télécommunication et réseaux*
- génie logiciel
- contrôle de processus
- téléphonie.

Compétences en électronique digitale et analogique appréciées.
Formation UNIX et/ou VMS assurée.

Adresser candidatures à :
Bruno KOENIG - SERLOG
1, rue Jean-Jacques Rousseau
92600 ASNIERES.



RECHERCHE
REGION ROUEN

- **JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE**
  formation ENSC (complément ENSPM apprécié) pour s'intégrer dans son équipe laboratoire de Recherches et Développement, où il disposera d'un matériel hautement spécifique.
- **JEUNE CHIMISTE**
  ayant une première expérience dans le domaine des lubrifiants automobile.
  Connaissance de l'anglais appréciée.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à :
YACCO - B.P. N° 2
76320 CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « *Monde Publicité* » ou d'une agence.

DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Leader français dans le domaine de la fabrication d'éléments chauffants destinés à l'industrie, le nucléaire, l'armement, l'aéronautique
nous recherchons notre

DIRECTEUR COMMERCIAL

Le poste que nous vous offrons a déjà fait l'objet de propositions dans la presse. Pourtant nous n'avons pas encore trouvé l'homme (ou la femme) que nous cherchons.
La valeur des candidatures que nous avons reçues n'est pas en cause mais **l'expérience de la vente de produits techniques à l'industrie** est indispensable.

Et elle est rare.

Indispensable aussi la capacité prouvée à animer une équipe technico-commerciale importante (la notre représente 40 personnes) et à maîtriser tous les aspects du marketing industriel dans une PME qui crée chaque jour de nouveaux produits.

Indispensable encore, une formation supérieure, technique et/ou commerciale.

Si ces éléments figurent dans votre curriculum vitae, et si vous arrivez aux environs de la quarantaine, nous avons quelque chose à faire ensemble.



Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo à
VULCANIC - J.F. GUITTON
48, rue Louis Ampère - ZI Les Chanoux
93330 NEUILLY-SUR-MARNE

Directeur Comptable et financier (Controller)

Pour une PME 85 personnes, 150 MF de CA, société multinationale de la haute technologie, banlieue Ouest Paris.

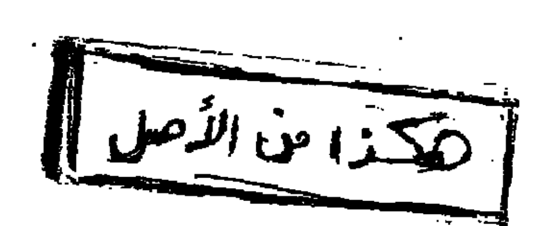
Le candidat reportera directement au Directeur Général.

Il aura la responsabilité totale des services administratif, comptable et financier.

Une expérience en comptabilité anglo-saxonne et la maîtrise de la langue *anglaise sont indispensables.*

Des connaissances en informatique sont souhaitées.

Si vous avez minimum 5 ans d'expérience dans la profession, veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 5537 M à BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX





emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

The Dow Chemical Company is one of the world's leading chemical companies, manufacturing and selling bulk and speciality chemicals, plastics and bio-chemical products. Due to the continued expansion of one of our European research and development centres which is based in Rheinmünster near Baden-Baden, we are looking for excellent

Organic or Polymer Chemists/Engineers

to join in one of the following groups:

Thermoset Resins Research

Thermoset Resins Technical service and development for

- Civil engineering
- Fibre reinforced plastics
- Electrical laminates for printed circuit board
- Coating applications

To meet our requirements, the ideal candidate must have a university degree or equivalent and should preferably have a few years of experience in one of the above mentioned areas. We also expect effort, initiative, willingness to travel and a good knowledge of English and preferably another major European language.

If you are looking for a challenging position, early responsibility and an excellent opportunity for carreer advancement, as well as an attractive salary and benefits, please send us your C. V. or call 07227/51-212, Mr. R. Leonhardt, for an application form.

DOW CHEMICAL RHEINWERK GMBH
Employee Relations Department, Industriestraße 1, D-7587 Rheinmünster

*Trademark of the Dow Chemical Company

DOW



DOW CHEMICAL EUROPE S.A. is a leading international chemical company and worldwide one of the largest manufacturers of cellulose ethers with production plants ans sales offices all over the world.

Cellulose ethers are mainly used as thickeners and/or suspending agents in the building, the PVC and the detergents industries.

Our «Industrial Specialities» Department is looking for a

DEVELOPMENT ENGINEER/ CHEMIST

to be based in our European Research and Development Central Laboratory in Horgen near Zurich.

Your responsibility in the Technical Service and Development Department will include the development of new cellulose derivatives, the optimization of their end-use applications and the cooperation with the Research Department and customer technical service on an international basis.

We see the ideal candidate to be a graduated chemical engineer having approx. 3 year of professional experience in the field of thickeners and/or their application in one of the above mentioned industries. Age between 25 and 30, good knowledge of the English language, willingness to travel in Europe.

We offer attractive hiring conditions and career development opportunities, «training on the job» and an international and motivating working atmosphere.

Please phone or write us – we will be pleased to send you an application form.

Dow Chemical Europe S.A.
Mrs. M.E. Kaelin
Bachtobelstrasse 3
8810 Horgen, Switzerland
Telephone 01 728 2111

* TRADEMARK OF THE DOW CHEMICAL COMPANY

Droits de l'Homme en Afghanistan

Amnesty International recherche pour son secrétariat international à Londres un CHERCHEUR qui enquêtera sur les violations des droits de l'homme en Afghanistan. Il rassemblera des informations et proposera des actions à entreprendre par Amnesty International, notamment au sujet des prisonniers d'opinion, du déroulement des procès et du traitement des prisonniers.

Qualités requises : connaissance des méthodes de recherche, objectivité et capacité de travailler en équipe et sous pression. La pratique courante de l'anglais est indispensable ; connaissance du dari ou du patcho et du français souhaitable.

Traitement annuel : £ 11 629 – 14 378
(indexé, échelons annuels)
Date limite de réception des candidatures : 30 avril 1985.

Pour de plus amples renseignements et pour obtenir une formule de candidature, s'adresser à : Amnesty International, service du pers., 1 Easton Street, Londres WC1X 8DJ, Grande-Bretagne. Tél. : (Londres) 837 3805 (24 h/24).



FU BERLIN

Freie Universität Berlin
Fachbereich Philosophie und Sozialwissenschaften II
Institut für Judaistik

Professeur d'études juives (C 3)

Appel de candidatures pour un poste de professeur d'études juives dans le domaine du judaïsme médiéval et moderne.
Le poste est à durée illimitée.
Les candidats doivent envoyer un c.v. et une liste de publications pendant six semaines à l'adresse suivante : Freie Universität Berlin, Fachbereich Philosophie und Sozialwissenschaften II, Malteserstr. 6,
D-1000 Berlin 45.

COPGP HUNTING
recherche
INGENIEUR LOGGING

Formation électronicien. Quelques années d'expérience en production souhaitable. Lieu de travail : ITALIE. Langue : anglais (italien apprécié). Ecrire : 14 B, Z.A. Bastide Blanche, 13127 Vitrolles.

C. MAC MILLAN
cherche
FREELANCES

30 h/semaine minimum pour traduction anglais/français de son dictionnaire général. Lettre + c.v. à :
C. RABY – MAC MILLAN
12 A Golden Square
London W1R 3AF (G.-B.).

emplois régionaux

PAPETERIES de GASCOGNE

LES PAPETERIES DE GASCOGNE
groupe industriel de première importance dans le Sud-Ouest (1 150 personnes à MIMIZAN), recherchent pour leur usine de papier dans le cadre de leur politique de développement industriel en matière de produits et de process :

UN INGENIEUR LABORATOIRE RECHERCHE ET APPLICATIONS

Rattaché à la direction **RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**, il animera l'équipe de recherche et d'assistance technique à la production, et assurera l'organisation dynamique des essais en laboratoire et industriels.
Ce poste conviendra à un ingénieur de formation E.F.P. et/ou chimiste possédant deux à trois ans minimum d'expérience papetière en laboratoire ou en fabrication.
La pratique de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand souhaitée.

UN INGENIEUR PROCESS

Rattaché au responsable du développement industriel, il animera l'équipe du process industriel chargée d'optimiser l'outil de production (cellulose, régénération papier), d'étudier les nouveaux équipements, d'assister techniquement la fabrication, de rechercher les améliorations en productivité, capacité et qualité.
Ce poste conviendra à un ingénieur génie chimique de préférence avec expérience papetière ou à un ingénieur papetier ayant une expérience process industriel.
Dans ces deux fonctions techniques, sens de la communication et potentiel pourront s'exprimer pleinement, dans des structures légères en pleine évolution.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à **PAPETERIES DE GASCOGNE** - Service du Personnel BP n° 8 - 40200 MIMIZAN.

COMMUNICO

GRENOBLE

Chef de produits

De la 1re marque française de chauffe-eau électriques.



260 millions, 2 unités, filiale autonome du groupe anglais IMI (25000 personnes).
Rattaché au Directeur Commercial, il exerce cette fonction au sens le plus large. C'est une création de poste liée au souci de la société de s'engager dans une politique de diversification.
Dans le cadre d'une stratégie marketing définie avec la Direction, il a la responsabilité d'analyser le marché, définir les besoins de la clientèle, évaluer la concurrence, préparer la venue de nouveaux produits, proposer des plans annuels de marketing et en assurer la réalisation.
C'est la mission très complète et motivante que vous propose cette société.
De formation supérieure ESC ou équivalent, vous justifiez d'une expérience de 5 ans environ dans la fonction marketing-produit.
Une bonne connaissance de l'anglais et de l'allemand est nécessaire.
Merci d'envoyer votre CV + photo, sous référence 7111 B.M, à Françoise Gautier, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines

54 cours Lafayette 69003 Lyon.

AFCOREM



JAEGER, recherche pour sa filiale **MICROMECA** située à CHATELLERAULT : (H/F)

Responsable Administratif et Financier

Rattaché au Directeur de cette filiale, il aura en charge la comptabilité générale (élaboration de la liasse fiscale) et gérera la trésorerie. Il devra mettre en place une comptabilité analytique et assurer le contrôle de gestion. Homme (femme) de formation DECS ou équivalent, ayant une expérience d'au moins 3 ans dans des fonctions semblables, il doit avoir une bonne connaissance de la micro-informatique pour la mise en oeuvre de logiciels comptables.

Envoyer CV, photo, prétentions à Pierre STOFATI - Gestion des Cadres JAEGER
2 rue Baudin - 92303 Levallois-Perret

JAEGER

PARFRANCE ANNONCES

CANNES
Etablissement scolaire privé sous-contrat
(école, collège, lycée)
lycée technique : 1.800 élèves)
recrute en vue d'ouverture B.T.S. 1re année action commerciale

SUP. DE CO.

minimum 35 ans.
Envoyer C.V. + photo :
M. COLOMBAT
Institut Stanislas Cannes,
B.P. 67, 06403 Cannes Cedex.

C.C.A.S.-B.A.S. DE LA VILLE DE SAINT-EGREVE
(Agglomération grenobloise)

recrutement d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE) POUR LA MAISON DE PERSONNES AGÉES

CONDITIONS REQUISES :
1) Capacité à travailler en équipe.
2) Bonne connaissance des personnes du 3e âge ;
3) Capacité de gestionnaire d'établissement.

Le poste est ouvert aux attachés communaux en poste ou inscrits sur une liste d'aptitude, ainsi qu'à toute personne ayant déjà dirigé un tel établissement.

Les candidatures sont à adresser à M. le Maire,
38120 Mairie de St-Egrève.
Tél. : 76-75-26-54, p. 358,
AVANT le 25 MARS 1986.

L'ATELIER DE CONSTRUCTION DE ROANNE

Etablissement industriel spécialisé dans les blindés dépendant du Ministère de la Défense recherche

UN INGENIEUR ACHETEUR

Mission :
Après formation assurée par l'Etablissement, sera chargé d'un service de la Division des Achats, dans le domaine des approvisionnements (mécanique et chaudronnerie). A ce titre, il aura la responsabilité de la préparation technique, de l'organisation des procédures d'élargissement de la concurrence, de la négociation avec les fournisseurs dans un souci d'amélioration de la qualité des fournitures et le respect des délais.

Profil :
- Jeune ingénieur diplômé, mécanicien de préférence.
- Homme de contact, goût prononcé pour la négociation, le travail en équipe.
- Notions juridiques et commmerciales souhaitées.

Les candidats de nationalité française enverront C.V. détaillé, lettre manuscrite sous référence LM à :

ATELIER DE CONSTRUCTION DE ROANNE
B.P. 504 - 42328
ROANNE cedex.

are GIAT

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Un chef d'établissement dynamique et performant

Société réputée dans les produits "design" destinés à l'habitat, récemment acquise par un groupe multinational dynamique, recherche son Chef d'Établissement, à dominante gestion de production.

Rattaché au Directeur Général, le responsable du poste aura pour mission, en prenant en compte les exigences du bon développement commercial de cette unité (environ 250 personnes) :
- de gérer avec efficacité la modernisation et l'amélioration de la productivité.
- de mener une politique de personnel adaptée à une unité en mutation,
- d'assurer la gestion administrative.

Ce poste implique :
- une formation d'ingénieur alliée à une expérience d'environ cinq ans, de direction d'unité de production (de préférence fabrication petites séries),
- de réelles qualités de gestionnaire dynamique, à la fois synthétique et proche du terrain, et manifestant un réel sens de l'animation et de la rentabilité.

Poste : région Grenoble. **Rémunération motivante.**

Ecrire sous réf. MY 337 CM
Discrétion absolue.

Membre de Syntec
4, rue Massenet 75116 Paris



PUBLIPANEL

INVESTIR AVEC THOMSON-L.C.C.

L.C.C., filiale de THOMSON COMPOSANTS, leader national dans le domaine des composants passifs, emploie 3.000 personnes réparties dans 7 unités et réalise un chiffre d'affaires d'un milliard de francs.

Nous recherchons pour notre principal Centre (1.000 personnes et 7 lignes de produits), le

CHEF DU SERVICE MÉTHODES.

Placé sous l'autorité directe du directeur industriel, il animera une équipe de 10 personnes (ingénieurs et techniciens). Par son action, il devra contribuer à l'amélioration et à l'évolution de l'organisation de l'entreprise ainsi qu'au développement de sa rentabilité.

— Responsable de la détermination des prix de revient standards, il optimisera, précisera et mettra en place les méthodes de gestion et procédures d'organisation permettant de suivre, de maîtriser les coûts et de dominer des procédés en constante évolution.

— Impliqué dans la réalisation des objectifs industriels et économiques, il élaborera, en liaison étroite avec le contrôleur de gestion, les outils de suivi et d'analyse des dépenses.

— Élément moteur de la productivité et de l'organisation du travail, il en recherchera les possibilités d'amélioration. En particulier, il participera étroitement à la mise en place et au suivi d'une gestion de production informatisée.

Le candidat retenu aura une formation grandes écoles (A & M ou équivalent) et devra justifier d'au moins 5 ans d'expérience industrielle, de préférence en tant que responsable d'un service méthodes. Le poste est basé à DIJON.

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions) sous réf. 90822/LM à Jean-Claude LELEU – L.C.C. – Direction du Personnel – avenue du Colonel-Prat – Saint-Apollinaire – 21000 DIJON.

HAVAS CONTACT

THOMSON COMPOSANTS

Laboratoire pharmaceutique indépendant
en développement
recherche

MEDECIN CHEF DE PRODUITS «EXPORT»

pour sa gamme à visée broncho-pulmonaire.

Ce poste conviendrait à un jeune médecin diplômé, ayant si possible une formation complémentaire dans le domaine marketing ou commercial.

La pratique de l'anglais est indispensable et des déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Le poste à pourvoir se situe dans une agréable ville universitaire, région Centre-Est.

Adresser lettre de candidature, C.V., photo (retournée)
et prétentions sous référence 2030 à :
Lévi-Tournay/Asscom
31, Bd. Bonne-Nouvelle 75083 PARIS CEDEX 02.

LE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE MONTPELLIER, recherche son

Responsable Logistique

De formation Ingénieur (Centrale, Télécom., Supélec, AM,...) il dispose des compétences techniques pour assurer aisément les relations avec ses collaborateurs, techniciens pointus dans leur spécialité et avec les prestataires de services extérieurs dans le domaine des télécommunications, des systèmes de sécurité, de l'immobilier, de la climatisation et de l'alimentation énergétique de nos centres.

Le Département LOGISTIQUE dont il à la charge fonctionne avec un ensemble de cellules (effectif total : 50 personnes) chargées de la gestion du parc immobilier (400 immeubles dont le Siège Social de 15.000 m2 et un Centre Informatique Régional), de la mise en place des moyens de télécommunication et de sécurité, de l'ensemble des achats hors informatique de la Caisse Régionale, du traitement du papier, des films et du courrier pour les Unités.

La mission du Responsable de ce Département, outre les aspects techniques déjà évoqués, réside dans l'animation et la motivation des hommes ainsi que la coordination de toutes les actions de son unité.

Une solide expérience dans le domaine est indispensable.

Adresser lettre avec c.v., photo et prétentions au Service du Personnel de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU MIDI B.P. 4 - Avenue du Montpellierais - MAURIN - 34970 LATTES.



AXIAL publicité

aerospatiale
CANNES

DES INGENIEURS OPTICIENS

- 2 à 7 ans d'expériences pour études d'instruments optiques embarqués sur véhicules spatiaux.

- *Adresser candidatures, C.V. et prétentions à :*
Aerospatiale : Service du Personnel
B.P. 99 - 100, Boulevard du Midi
06322 Cannes-la-Bocca Cedex.



Le Centre du Val de Reuil, situé près de Rouen, développe ses activités TRAITEMENT D'IMAGES dans les domaines : *reconnaissance aérienne - préparation de missions - télédétection - cartographie numérique* et crée 5 postes pour le Département systèmes d'Imagerie Electronique

Ingénieurs HF Informaticiens

Selon vos compétences, vos intérêts et votre expérience (débutants à 5 ans), vous serez orienté sur :

- étude et développement de logiciels de base - operating système pour des systèmes d'exploitation sur micro-ordinateurs - environnement UNIX - langage C et PASCAL.

- étude et développement de logiciels temps réels sur mini et micro-ordinateurs - systèmes VMS sur VAX - réseaux ETHERNET.

- *conception et développement de logiciels d'application pour des systèmes d'imagerie électronique* - langage PASCAL - FORTRAN - C.

Ingénieur Electronicien - Informaticien (ESE - ENST - ENSI - ISEP - ISEN . . .), vous avez *des compétences en micro-informatique de préférence en imagerie électronique.*

Des qualités de créativité, de synthèse et le sens du travail en équipe seront particulièrement mises en valeur dans ces postes.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence NK 1311 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY-3 avenue du Centre-78182 Saint-Quentin Yvelines Cedex

PARFRANCE ANNONCES

MATRA

Un ingénieur d'essais dans le domaine bruits et vibrations

est recherché pour le Centre d'Essais (180 personnes) d'un établissement industriel du Ministère de la Défense, afin de collaborer au programme de développement des sous-marins de nouvelle génération.

Ayant plusieurs années d'expérience, cet ingénieur sera assisté d'un ingénieur débutant et animera une équipe de quelques techniciens pour mener des études expérimentales avec une large autonomie.

Compétences recherchées en mécanique des fluides et des structures et traitement du signal.

Il est proposé pour ce poste, une rémunération mensuelle nette de 10 000 Frs pouvant être majorée en fonction des diplômes détenus et de l'expérience acquise.

Ecrire en adressant curriculum-vitae à

Pierre Lichau S.A.



DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES
Chef de Section PERSONNEL - BP n° 10 -
50115 CHERBOURG NAVAL



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Très importante banque commerciale camerounaise recherche dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan de restructuration et de décentralisation de son service informatique

DE JEUNES CADRES INFORMATICIENS

titulaires de diplômes de grande école, d'une maîtrise informatique ou de formation équivalente.

Les candidats devront justifier d'une première expérience de 1 ou 2 années minimum dans un poste à responsabilité.

DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS

titulaires d'un DUT informatique ou d'une formation de niveau équivalent.

La connaissance du milieu bancaire et du matériel BULL constituera un atout supplémentaire.

Ces postes seront rapidement évolutifs pour des éléments de valeur

Les candidats devront être de nationalité camerounaise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 103 M à



BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises



recherchent pour leur Etablissement du Vaudreuil (Eure) un

Acheteur HF Eléments Conditionnement
Position Cadre

Formation technique supérieure, origine A.M., Ecoles Ingénieur, CNAM, etc...
Rattaché au Directeur de la logistique, cette personne aura pour activité :
- assumer les études techniques articles conditionnement,
- rechercher les sources d'approvisionnement,
- réaliser les études de marchés et de prix,
- sélectionner les fournisseurs,
- négocier les marchés.

Sérieuses connaissances indispensables en conditionnement et emballage (verre, plastique, carton, papier).
Expérience au moins 5 ans dans fonction achat articles conditionnement acquise dans parfumerie, pharmacie ou alimentaire.

Adresser C.V., photo + prétentions
4, rue du Pont Vert 27100 *LE VAUDREUIL.*

Groupe de tout premier plan recherche pour assurer le suivi juridique de ses *nombreuses filiales :*

CADRE JURIDIQUE (HF)

— *poste sédentaire,* dans une ville universitaire de l'**ouest** de la France.
— maîtrise en droit privé (option droit des sociétés) nécessaire.
— Première expérience d'1 ou 2 ans minimum en secrétariat des sociétés *acquise dans un groupe ou un cabinet,* indispensable.
— adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 79024, à Havas-Contact, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, qui transmettra.

Réponse garantie, discrétion assurée.

HAVAS CONTACT

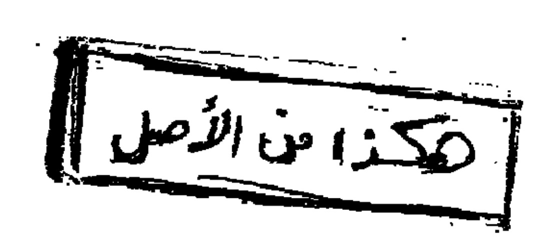
IMPORTANT ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL DE L'ÉTAT
Région Ouest Littoral
recherche

INGÉNIEUR

Libéré des obligations militaires pour être responsable dans un service d'achats, de la passation de marchés publics. Expérience d'acheteur négociateur, connaissances en droit commercial seraient appréciées.

Diplôme d'ingénieur exigé.

Ecrire avec C.V. détaillé et photographie sous le n° 7073, LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Paris Banlieue Sud — 200 - 240 000 F

Notre C.A. a doublé en trois ans
harmonisez les procédures - consolidez les comptes

Filiale française d'un Groupe chimique allemand de renommée mondiale, du fait de notre expansion, nous créons le poste d'

Assistant du directeur des comptabilités

garant de la fiabilité des comptes, il assure le reporting mensuel à la maison-mère.

Il analyse et fait évoluer les procédures comptables et informatiques en fonction de l'accroissement de l'entreprise, des directives du Groupe et des textes fiscaux.
En collaboration avec les Chefs Comptables, il consolide les bilans des différentes unités industrielles et commerciales.
Il est en liaison avec les services informatiques, les gestionnaires internes et les Conseillers externes de l'entreprise.
Agé d'au moins 28 ans, diplômé d'une école supérieure de commerce, option finances/comptabilité, plus DECS, vous justifiez d'une expérience d'audit acquise en cabinet international ou de plusieurs années en entreprise à traiter des problèmes comptables et fiscaux. L'allemand courant est indispensable.

Sylvie CATHELAIN vous remercie de lui adresser votre candidature, qu'elle traite confidentiellement, sous référence 5163 LM.

argos — DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 42.27.96.49
PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

COMMUNICO

MAQUETTISTE

vous avez
le talent, les idées
le dynamisme...

NOUS AUSSI

Votre expérience :
• conception • exécution • labo-photo.
25 ans environ, vous avez le sens de l'organisation et du travail en équipe.
Notre agence spécialisée et leader dans la publicité de recrutement vous attend.

RENCONTRONS-NOUS !

Ecrire sous référence 4728 à
PIERRE LICHAU
10, rue de Louvois - 75063 PARIS Cedex 02 ou téléphoner au 42.60.33.44 poste 213 pour r.d.v.

Pierre Lichau S.A.

CADRE COMPTABLE

juridique et fiscal, DECS expérimenté. Sérieuses références exigées. Se présenter avec CV à CFI, 85, rue de la Victoire, 9e, 2e étage.

NEGOCIATEUR CHARGE D'AFFAIRES DE HAUT NIVEAU

LEROY MERLIN

EN IMMOBILIER COMMERCIAL GRANDE DISTRIBUTION

Depuis plusieurs années vous vous chargez de négocier et de conclure des affaires concernant les implantations de magasins de grande surface, de centres commerciaux.

Vous avez sans doute une formation de base (Sciences Po, juridique,...) qui vous permet d'être très à l'aise dans les négociations avec vos interlocuteurs que sont les administrations, les élus ... vous êtes diplômate et un fin politique.

Vous pouvez alors nous aider dans notre expansion (de nombreux projets de développement) en vous occupant de A à Z de plusieurs missions et en ayant une influence directe sur les politiques et les stratégies d'expansion de notre société.

LEROY MERLIN, c'est aujourd'hui 2 200 personnes, 36 magasins, une implantation nationale. Notre progression aujourd'hui sur le marché du bricolage est très rapide et régulière.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) s/réf. M11 à LEROY MERLIN - Claude MAST - 9, rue Richepanse, 75008 Paris.

SECRE, Société d'Electronique du Groupe JEUMONT SCHNEIDER recherche pour l'étude et la construction de matériels de haute technicité

INGENIEUR LOGICIEL

Il se verra confier immédiatement la responsabilité du développement d'un logiciel d'une importante affaire, dont il sera le leader.

Pour réussir à ce poste, une expérience d'au moins 3 ans nous semble indispensable dans les domaines de la commutation et de la transmission téléphonique.

Nos méthodes de travail conviendraient à ceux qui connaissent le langage C et les matériels VAX et HP 64000.

Nous pouvons présenter au candidat des perspectives d'avenir motivantes, le poste à pourvoir appartenant à un secteur porteur.



Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. IL à SECRE, Direction du Personnel
214, rue du Fg Saint Martin, 75010 PARIS.



emplois régionaux

Important concepteur et réalisateur de biens d'équipements de haute technologie et d'ensembles industriels clés en main, situé sur le littoral méditerranéen, recherche

RESPONSABLE ACHATS DE HAUT NIVEAU

Ce poste s'adresse à un professionnel de tout premier plan de formation ingénieur de préférence, qui devra justifier d'une solide expérience de la fonction dans tous ses termes.
Rompu à la négociation, il aura à animer une équipe d'acheteurs, en étroite collaboration avec les services techniques.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 1103 M à



BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

TRANSPORT-MESSAGERIE
(10.000 personnes)

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION

interne et externe

PARIS — 260.000 +

Vous avez une formation universitaire ou d'école de commerce. Une quinzaine d'années d'expérience professionnelle réussie dans la communication a fait de vous un familier de cet art. Vos dons de créativité, votre aptitude au dialogue vous incitent à persévérer dans cette voie.

Vos préférences vont à une société importante où il vous sera demandé d'élaborer une politique de la communication et de la proposer à la direction générale dont vous relèverez directement. Après concertation, vous aurez à la mettre en œuvre, de manière autonome.

La nature du poste, comme la rémunération, sera à la hauteur de vos performances.

La sélection des candidats portera sur l'étendue de l'acquis professionnel.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions, sous référence 601 M, à
ETCHEVERRY S.A.
32, rue PIERRET - 9220 NEUILLY.

CHEF DE PRODUIT

Nous sommes le leader français dans le domaine de l'électrothermie industrielle avec près de 40% du marché national. Mais nos ambitions ne s'arrêtent pas là : nous souhaitons aujourd'hui développer un nouveau produit, la régulation, l'asservissement de puissance et l'automatisme dans la thermique.

Le chef de produit que nous recherchons sera bien sûr un technicien, ingénieur de préférence, connaissant bien les équipements et les automatismes d'asservissement de puissance.

Son expérience commerciale et son sens du marketing lui permettront de s'autonomiser rapidement et de devenir le "véritable patron" de son produit.

Il sera appelé à créer et développer des produits connexes.

Innover vous intéresse ?



Adresser C.V., photo et prétentions à :
VULCANIC - J.F. GUITTON
48, rue Louis Ampère - ZI Les Chanoux
93330 NEUILLY-SUR-MARNE

Ville de Brest
recrute

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Chargé de la Direction des Relations Extérieures et des Actions Socio-Culturelles

Cet agent aura la responsabilité des services suivants :
- activités socio-culturelles,
- information,
- communication,
- nouveaux médias,
- accueil et animation,
- relations internationales et tourisme.

Adresser candidature + curriculum vitae détaillé à :
Monsieur le Maire de la Ville de Brest
Direction du Personnel - Section Recrutement-Gestion
B.P. 868 - 29279 BREST CEDEX
POUR LE 16 AVRIL 1986.

UNE TRES FORTE EXPANSION
conduit cet organisme de prévoyance à rechercher le

conseiller technique du directeur

Ce poste requiert : • une parfaite connaissance technique en G.B. et en Collectives ; • une expérience confirmée de la gestion informatique ; • un esprit efficace, ouvert à toute situation, capable de comprendre les besoins de chacun et de les traduire dans le cadre d'une stratégie novatrice.
Si vous : • avez 35 ans minimum et 10 ans d'expérience en assurance de personnes ; • êtes issu de l'enseignement supérieur (un diplôme d'Ecole Supérieure de Gestion serait apprécié).
Adressez lettre manuscrite, Curric.-Vitae, photo et prétentions sous référence LM.301, à notre Conseil

P.R. Bley



Le poste de Directeur du centre chirurgical MARIE-LANNELONGUE établissement privé à but non lucratif, participant au service public hospitalier (234 lits) sera vacant à compter du 1er août 1986 (convention collective F.E.H.A.P. du 31-10-1951).

Logement assuré.

Les candidatures accompagnées d'un C.V. complet, détaillant notamment les références hospitalières sont à adresser avant le 30 avril 1986 à M. le Président du Conseil d'Administration du Centre Chirurgical Marie-Lannelongue, 133, av. de la Résistance, 92350 Le Plessis-Robinson.

TRIBUNE MUSULMANE prochainement en kiosque recherche

PIGISTES

toutes disciplines et toutes régions.
Adresser lettre + CV sous no 7085
LE MONDE PUBLICITÉ
5, r. de Montessuy — Paris VIIe

ASSOCIATION cherche

COMPTABLE

Bac G + 5 ans expérience
Tél. : 43-87-30-04 pour R.V.

Association d'innovations sociales Paris 19e recherche un

CHARGÉ DE PROGRAMMES

Il sera responsable de l'élaboration des programmes en direction de populations en difficulté (enfants délaissés, jeunes sans emploi, personnes handicapées, pers. âgées), puis, de leur mise en place sur le terrain par un souci constant d'analyse et de gestion rigoureuse.

Profil requis : 30 ans environ. Niveau de formation supérieure et expérience en entreprise lui permettant d'être immédiatement opérationnel au sein d'une équipe dynamique et créatrice. Qualités d'organisation en esprit de synthèse nécessaire ainsi que disponibilité pour déplacements en province de courte durée.

Ecrire avec CV, photo, prétentions sous réf. 45 à CORT, 12, rue Hamelin, 75116 Paris.

Société française d'électronique professionnelle en constante progression (800 personnes - 15 établissements) recherche :

RESPONSABLE RECRUTEMENT H/F

Ce collaborateur se verra confier, avec l'aide d'une assistante, la responsabilité de l'ensemble des recrutements (cadres et non-cadres) de la société, depuis la définition des postes à pourvoir jusqu'à l'établissement des contrats d'embauche et le suivi des périodes d'intégration.
La très grande autonomie de fonctionnement qui sera laissée à ce collaborateur, implique qu'il ait acquis, après une formation supérieure (psycho-prat ; maîtrise), une expérience similaire de 3 à 5 ans en entreprise ou en cabinet conseil.

Lieu de travail : proche banlieue Sud-Ouest.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 2035 à Levi-Tournay/Asscom
31, Bd. Bonne-Nouvelle 75083 PARIS CEDEX 02.

EN LOIR ET CHER

Etablissement de Production (750 p.) du Groupement Industriel des Armements Terrestres, recherche

INGENIEUR INFORMATICIEN

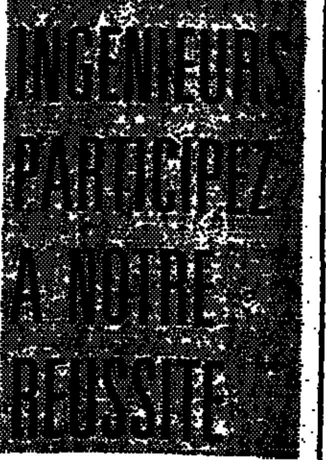
débutant ou avec quelques années d'expérience.

Mission : rattaché au service traitement de l'information, vous serez dans un premier temps chargé du développement d'une application de gestion de production assistée par ordinateur. Cette mission vous permettra d'évoluer à moyen terme vers d'autres fonctions.

Profil : diplômé d'une ENSI ou de l'université, dynamique, vous possédez le sens de la communication, vous êtes aussi méthodique et organisateur et aimez le travail en équipe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à :
Monsieur le Directeur de l'Atelier de Chargement
41300 SALBRIS

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



SEGIME INDUSTRIE

(Expansion 1986 : 100%)
Société d'informatique spécialisée en

TELECOMMUNICATIONS PROCESS INDUSTRIEL LOGICIEL DE BASE

recherche en création de postes
1) des ingénieurs CONFIRMES
2) des ingénieurs DEBUTANTS ayant une première expérience acquise au cours de stages

Pour concevoir et réalisez des logiciels TEMPS REEL sur microcalculateurs et microprocesseurs.

La QUALITE des relations dans notre entreprise, l'INTERET des projets qui nous sont confiés permettent d'offrir un travail enrichissant, compatible avec les aspirations de chacun.

Envoyer C.V. et prétentions sous références 63, à JEAN TASSON - 6 Bis / 8, rue Firmin Gillot - 75015 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

ingénieurs

AGRO - AGRI - HORTI   REGION PARISIENNE

Groupe semencier français, nous sommes parmi les leaders mondiaux et nous connaissons une expansion constante. Dans ce cadre, nous recherchons aujourd'hui plusieurs ingénieurs.

SELECTIONNEUR

Possédant une expérience de 5 ans minimum et une parfaite maîtrise de l'amélioration génétique, vous êtes capable d'animer une équipe de recherche.
Au sein de notre département, vous serez responsable de l'orientation des programmes, du choix des moyens appropriés et de la gestion de votre budget.

APPROVISIONNEUR

Excellent organisateur et capable de négocier à haut niveau, vous possédez une première expérience de la fonction. Chargé de planifier les mises en culture, vous devrez aussi gérer les flux de produits dans l'entreprise. Force de caractère et sens de la persuasion sont donc nécessaires.

PROMOTEUR

Aptitude à la synthèse et capacité de décision sont nécessaires à cet homme de terrain.
A une première expérience marketing - dans le domaine potager ou floral - s'ajoute une bonne pratique de l'expérimentation en production végétale.

Pour ces trois postes, l'Anglais est absolument indispensable. L'Espagnol sera particulièrement apprécié.

Merci d'adresser sous référence 9696, lettre manuscrite, C.V. et prétentions (en précisant bien le poste choisi) à Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

---

apave

CONTROLE CONSTRUCTION

L'APPAVE est un important organisme de vérifications techniques de sécurité.
L'ensemble des compétences acquises et le potentiel technique qu'elle représente lui confèrent une notoriété liée directement aux hommes qui la composent.

Pour notre service CTC - à Paris - en développement, nous recherchons

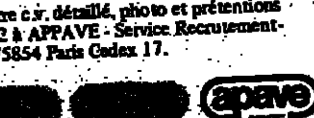
3 INGENIEURS HF

ETP, AM, INSA,...

Leur mission consiste à :
- vérifier des plans et des calculs de structures,
- participer à la prospection commerciale (administrations, maîtres,...),
- assurer les visites de chantiers.

Une expérience de 4 à 5 ans est indispensable et le diplôme CHEBAP très apprécié.

Merci d'adresser votre c.v. détaillé, photo et prétentions sous référence 86.22 à APPAVE - Service Recrutement - 17, rue Salneuve - 75854 Paris Cedex 17.



CERICS — Centre Européen de Génie Logiciel

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice a créé le CERICS, premier Centre Européen de formation au Génie Logiciel en association avec l'INRIA et BULL en 1983.

Diplômés grande école

X, SUPELEC, MINES, CENTRALE, MAITRISE, ...

De grandes entreprises offrent à une vingtaine de diplômés scientifiques des Bourses d'Etudes leur permettant d'accéder à la fonction d'INGENIEUR CONCEPTEUR DE LOGICIEL à l'issue de 9 mois de formation intensive d'un M.S. en Génie Logiciel.

Demander un dossier de candidature et d'information:
CERICS BP 48 - Sophia Antipolis
06561 VALBONNE Cedex - Tel. 93 65 23 33

---

informatis

PARIS - PROVINCE

15 ans de Compétence et de sérieux au service de sa clientèle parmi les plus grandes SOCIÉTÉS NATIONALES ET INTERNATIONALES.

RECHERCHE

30 INGENIEURS (X, ECP, ESE, INSA, Sup Aero ...)

ou équivalent de préférence option Informatique, Automatique, Electronique.
Pratique souhaitée des Matériels :
MITRA - SOLAR - PDP 11 - VAX - MINI 6 - GOULD
Micros : INTEL, MOTOROLA 6809 et 68000 et des Systèmes : IMS, DSA, SNA, TRANSPAC, UNIX

Pour les activités suivantes :
- *SYSTEMES D'ARMES - BASES DE DONNÉES*
- *SIMULATION DE STRATÉGIES MILITAIRES*
- *Logiciel de base, Réseaux, base de données*
- *PROCESSUS INDUSTRIEL, TEMPS RÉEL,*
- *TÉLÉCOMMUNICATIONS, GÉNIE LOGICIEL,*
- *CFAO, ROBOTIQUE, MONÉTIQUE,*
- *SYSTÈMES DE GESTION - BUREAUTIQUE,*
- *MÉTHODOLOGIE, INTELLIGENCE ARTIFIC.*

INGENIEURS CIAUX

Bien introduits dans les milieux Informatiques des Administrations, Industries, Banques et Constructeurs, et ayant l'expérience des Négociations et de la vente de Services Informatiques à un «Top Niveau».

Nous offrons de réelles possibilités d'évolutions pour des éléments de valeurs, jusqu'aux postes de Directions.

INFORMATIS Réf. 2.085
26, rue Daubenton 5è - 43.37.99.22

P.R.

Animez nos cercles de qualité !

Nous sommes un des premiers groupes de restauration sous contrat : 2 000 personnes, 400 établissements.
Notre projet d'entreprise nous amène à rechercher notre

SPECIALISTE-QUALITE H/F

Sous l'autorité du président, sa mission auprès de l'ensemble des établissements et des services fonctionnels consistera à faciliter la mise en place et le suivi des «cercles de qualité».
De formation supérieure (ingénieur, science éco ou équivalent).
Vous avez environ 5 ans d'expérience acquise de préférence dans un cabinet de consultants.
Vous êtes rodé à l'animation et l'organisation de groupes de travail (cercles de qualité, groupes de progrès).
Lieu de travail : banlieue Sud de Paris.

Merci d'adresser CV, photo et prét. à M. MORIN B.P. 30 - 91421 MORANGIS Cedex.

CONTESSE

BANQUE INTERNATIONALE NEUILLY

recherche pour assister le Responsable de l'Audit Interne

AUDITEUR CONFIRME HF

- Le candidat devra justifier d'au moins 2 ans d'expérience d'audit ou d'inspection en milieu bancaire,
- il devra assurer : la supervision des travaux courants, la prise en charge directe de missions complexes,
- il aura un rôle d'encadrement et de formation,
- il parle anglais et est diplômé d'une grande Ecole de Commerce ou équivalent,
- il possède une solide formation comptable,
- ce poste implique des déplacements à l'étranger

Adresser C.V. + photo + lettre manuscrite s/réf. 6115, qui seront transmis par :

Pierre Lichau S.A. - 10, rue de Louvois 75063 PARIS Cedex 02

Importante entreprise banlieue parisienne recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

pour poste technico-cial en études et constructions de lignes électriques T.B.T.
Envoyer C.V. détaillé au : nº M.O. 4651 BLEU 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cédex qui transmettra.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09

capitaux propositions commerciales

SOCIÉTÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE rech. PARTENAIRES pour cession partielle ou à 85 % maximum. Banlieue ouest de Paris C.A. garanti pour 86/87 : 700 000 F.
Ecr. réf. 1151 Bleu conseil, 218, rue de Fontenay, 94300 Vincennes, qui transmettra.

NOUVEAUTÉ POUR PRODUITS DOMESTIQUES. COMMERCE D'ALIMENTATION. Import. excl. bien introduit dans les prod. san., quinc., marchés imm., supermarchés, chaînes d'alim., st. service. International Novelties. D-4000 Dusseldorf 30, Hoferhofstr. 2. Télex : 8588320, telefax : 377246.

traduction demande

Universitaire cherche travaux de traduction français, anglais, allemand, portugais. Tél. 48-29-48-30 le soir.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

H. de marketing, 32 ans, diplômé IFG, ancien sciences politiques et 8 années d'expérience promotion, publicité, courriers, documentation PLV, salons, plan médias, VPC, productions audiovisuelles, vidéo, communications, relations extérieures.
RECHERCHE responsabilités similaires dans société dynamique, BCO/VJ 800 BIS.

CONTROLEUR DE GESTION, H. 39 ans, formation comptable juridique informatique, 15 ans exp. à Abidjan, budgets fonctionnement, investissement, commerciaux techniques, standard de fabrication, calcul des rendements usine, gestion du personnel.
RECHERCHE poste similaire Abidjan ou Afrique de l'Ouest ou région parisienne, BCO/VJ 801.

DIRECTEUR D'USINE PMI, 46 ans, CNAM, INGÉNIEUR CHIMISTE ET SÉCURITÉ, CNPP, 25 ans exp. PMI, direction technique, traitement rejets polluants, fabrication, travaux neufs, développement, assurance qualité, habitué relations partenaires sociaux, gestion personnel.
RECHERCHE poste à responsabilité, Paris-province-étranger, BCO/VJ 802.

OFFICIER DE MARINE, 47 ans, INGÉNIEUR EN DSSE, gestion des entreprises, spécialité détection, électronique, armement, exp. équipements industriels, gestion et négociations (techniques commerciales) de projets, coordination d'activités, connaissance étranger, 2 directions d'unité.
PROPOSE collaboration à toute société pour organiser et développer projets. Contrat à durée indéterminée ou missions ponctuelles. Paris et déplacements, BCO/VJ 803.

INGÉNIEUR. – Consultant 35 ans, DESS gestion, bilingue anglais, 12 ans expérience PME et conseil marketing, organisation, social.
CHERCHE poste en rapport. Free-lance accepté. (BCO-BD 785.)

RELATION PUBLIQUE. – 32 ans, DESS. Une dizaine d'années d'expérience professionnelle, ayant le goût du contact, de la communication et le sens des responsabilités.



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

J.F. documentaliste recherche emploi presse, publicité, éducation, entreprises diverses, licence sociologie, maîtrise documentation, BAFD, stage à la documentation du service économique du *Monde*. Etudie toutes propositions. Etranger accepté.
Ecrire sous le nº 6887 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Secrétaire standardiste, J.F. 29 ans, exp. 5 ans secrétariat, traitement informatique. Mme OULDAMOU, tél. : 907-03-83 ou 906-50-57.

CADRE DIRIGEANT SPÉCIALISTE DE LA FINANCE INTERNATIONALE

- Form. universitaire.
- Exp. banque et entrepr. internationales.
- 38 ans, nation. suisse.

Etudierait propositions concernant poste de

- DIRECTEUR FINANCIER
- TRÉSORIER INTERNATIONAL
- CONSULTANT FINANCIER

Ecrire sous nº 7 082 LE MONDE PUBLICITÉ 5, r. de Monttessuy, PARIS-7e.

Maîtrise de droit ASSAS + DECS de gestion IAE. J.F. 25 a., rech. poste opérationnel à caractère ccial. T. : 45-25-77-66.

J.F. dynamique, sens de l'organ., études sup. lettres class. et droit, exp. enseign. et vie assoc., ch. emploi à responsabilité, domaine artistique, tps plein ou partiel.
Tél. : (1) 43-40-42-48 matin, 9 h-10 h 30.

H. 31 ans, licence audiovisuel, 4 a. exp. vidéo, angl.-esp. courants, ch. emploi stable. Tél. : 42-62-15-90.

28 ans, bac. B, énergie, idées, expér., comédienne, peintre, écrivain, ch. emploi tps partiel. Coordination administrative, secteur culturel. Mme Troude : (1) 46-27-94-11.

PMI-PME, pensez à un Dir. Général pour assurer pérennité de votre société, cadre dirigeant, forte expér., étudie proposit. toutes régions. Confidentialité assurée.
Ecrire sous le nº 7091 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Ingénieur FRANÇAIS, parf. bil., spécialiste enquêtes tech. mécaniques, organisation, gestion, maintenance, format., 12 ans exp. étranger, ch. poste responsabilités, préf. étranger. Tél. : 45-24-26-72.

Ingénieur FRANGLAIS, parf. bil., spécialiste enquêtes tech. mécaniques, organisation, gestion, maintenance, format., 12 ans exp. étranger, ch. poste responsabilités, préf. étranger. Tél. : 45-24-26-72.

COMPTE-CLÉS

NÉGOCIATEUR CENTRALE ACHATS
Grande dist., 12 ans expérience dans sté 60 commerciaux exclusifs cherche PME désirant introduire ses produits ou conforter sa position nationale dans la grande distribution.
Ecrire sous le nº 6888 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.



PUBLICITE S.A.

5, RUE DE MONTTESSUY. 75332 PARIS CEDEX 07
TÉL : 45-55-91-82

TARIF MARS 1986

1 colonne

	la ligne HT
Offres d'emplois	131,00
Demandes d'emplois	37,00
Immobilier	82,00
Agenda	82,00

Annonces encadrées

	le m/m colonne HT
Offres d'emplois	71,00
Demandes d'emplois	21,00
Immobilier	54,00
Agenda	54,00

Autres rubriques, nous consulter.
TVA 18,60 %.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

SAINT-HONORÉ URGENT 120 m², 5e asc. 2 portes pal. prof. lib. pos. 1 850 000 F. 80 m², 4 pces, 1 250 000 F. 45-48-26-25 – 43-26-73-14

7e arrdt

GRANDE ARMÉE 5/6 p., 5e asc., sol., ch., 2 400 000 F. Exc. Le Poulain 43-20-73-37

13e arrdt

CORVISART, dble séj. + chbres tt cft, soleil 510 000 F. 43-25-97-16

2e PTE CHOISY, imm. 1972, 3 P. 66 m², balc., tt cft, box. Px 450 000 F. 45-89-49-34

14e arrdt

MONTPARNASSE RASPAIL vrai 3 P tt cft état parfait 1 160 000 F – 43-22-61-35.

16e arrdt

QUAI BLÉRIOT - 5 P. Près ORTF, 4e asc., soleil, tt cft. 1.800.000 F. 34-85-04-34.

18e arrdt

R. GANNERON, studio 2e ét. asc. chf. cent. imm. p. 215 000 F. Prévoir peint. 42-66-19-00.

93 Seine-Saint-Denis

LIMITE VINCENNES
450 m Mº CROIX CHAVAUX. IMMEUBLE RÉC., 3 p. 66 m², cave, parking, balcon. TRÈS BELLE AFFAIRE.
DEMICHELI
48-73-50-22. 48-73-47-71.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE
A 100 mètres du R.E.R. et bois, très bel imm. 130 m² séjour + 3 ch., box 2 voitures. TRÈS BELLE AFFAIRE
DEMICHELI
48-73-60-22. 48-73-47-71.

Part. vend appt super standing. imm. p. de t., living, 2 ch., dressing, balcon, cuis. équipée, box. A saisir, 980 000 F. Tél. : 48-89-04-77.

Province

Côte d'Azur, Juan-les-Pins, part. vend appt standing tout meublé, 3 pièces, s. de bns, cuis. américaine aménagée, sols marbre, murs tissus, balcons
Ecrire J. SAVY, 44, av. Thiers 93340 Le Raincy
Tél. : (16-1) 43-81-13-85.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quart. résidentiels. Paiement cpt chez notaire. TÉL. : 45-44-44-45.

Recherche 2 à 4 p. PARIS, préf. RIVE GAUCHE, avec ou sans trav. PAIE COMPT chez not. 48-73-20-67, même le soir.

DORESSAY
rech. pour diplomates et clientèle étrangère APPTS 4 à 8 PIÈCES et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION. 46-24-93-33

locations non meublées offres

Paris

JULES CÉSAR, dans imm. ancien, 4e ét., asc., 4 p., cft, 5.500 F + ch. Chff. indiv. gaz. Tél. mat. Ségéco, 46-22-69-92.

locations meublées offres

Région parisienne

APPT-HOTEL + PARK
2, 3, 4 personnes, 1.200 F/semaine. Prix spéciaux au mois. Mº R.E.R., Le Parc, St-Maur. GANDOLFI - 48-83-23-42.

CHATEAU XVIIIe MEUBLÉ OUEST de Paris, parc. Mensuel 3.000 F. Repr. just. 45-61-00-96.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés. S'adr. SERVICE ACCUEIL. Tél. : 42-56-28-16.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps diplomatique et cadres de Stés multinationales.
Tél. : 45-62-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. : 45-26-18-95.

bureaux

Locations

ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS TRÈS HAUT NIVEAU
SALLES DE RÉUNIONS
DOMICILIATIONS
SECRÉTARIAT - TELEX
TÉL. : (1) 47-27-15-59.

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e Domiciliation, RM, RC, SARL constitution sté. 47-63-47-14.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

fonds de commerce

Ventes

CAUSE RETRAITE, MAGASIN DE SPORTS Val-de-Marne, près gare et mairie, C.A. annuel 450 000 F à développer. Loyer 4 600 F/trimestre. Fin bail juin 91. Ts commerces sauf alimentaires. Px intér. Tél., sauf dim. et lundi : 48-84-75-86.

immeubles

J.-M. CLÉMENT ach. cpt tous IMMEUB. dans Paris. 111, av. V.-Hugo (75116). 45-53-60-36.

pavillons

PARC DE SCEAUX, maison 6 p., résidentiel, beau jard. 1.600.000 F. 46-61-32-11.

COLOMBES, vds 6 p., 120 m², gd gar., jard. agrément. Aménagement raffiné. 1.150.000 F. 47-82-94-70.

BRY-SUR-MARNE
AU PRIX EXCEPTIONNEL DE 690 000 F, maison meulière, avec séjour, entrée, cuisine équipée, 3 chambres, s. de bains, jardin + dépendances, situation parfaite près RER. Agence Régnier, 254, avenue Pierre-Brossolette, Le Perreux. Téléphone : 43-24-17-63.

villas

De particulier à particulier : URGENT, cause départ outre-mer, particulier vend maison récente à Lalonde-les-Maures (Var), 350 mètres de la mer, accès direct. Maison 3 pièces + 1 chambre duplex, cuisine entièrement équipée y compris congélateur, salle de bains, WC, grenier isolé et lambrissé. Surface habitable de 64 m², 2 terrasses dont une couverte, jardin privatif 100 m². Prix 580 000 F. Tél. heures repas : 16 (94) 66-52-60.

propriétés

VIRIEU-LE-GRAND (AIN) BELLE PROPRIÉTÉ. 800 m²
- Maison, rez-de-chaussée : 4 p., cuis. 1er ét. : 5 P. 2e ét. : 6 P., caves voûtées, pierre de taille, toit ardoises, cheminées, ch. centr. fuel, cuve 3.000 litres, parquets excellent état, volets métalliques.
- Garage 3 voitures, remise, grange, jardin, arbres, pièce d'eau, entièrement clos pierre.

Pour visiter : A. PERRIN (79) 87-83-85.

CHANTILLY-LE-LYS
Sur 3.200 m², clos paysagés belle villa, dble liv. av. cheminée, 2 chbres, tt cft, 2 gar. Téléphone : 46-54-13-18.

2 H 30 PARIS-SUD
Ancienne propriété agricole sur 30 000 m² magnifique corps de ferme, 400 m² au sol avec bonne toiture, habitation 3 grandes pièces + grenier carrelé aménageable, eau, électricité. Très indépendante, région vallonnée, bois étangs. Idéal élevage, brocante ou résidence. Prix 280 000 F. Tél. : 16-86-27-04-56.

150 KM SUD PARIS
100 m² CRÉDIT
PROPRIÉTÉ en U, séjour, rustique, cuisine, 4 chbres, s. de bns, chauff. + 2 gds corps de bât. s/3 800 m² 520 000 F. THYRAULT 89170 St-Fargeau. T. (16) 86-74-08-12 ou (16) 38-31-48-74 après 20 heures.

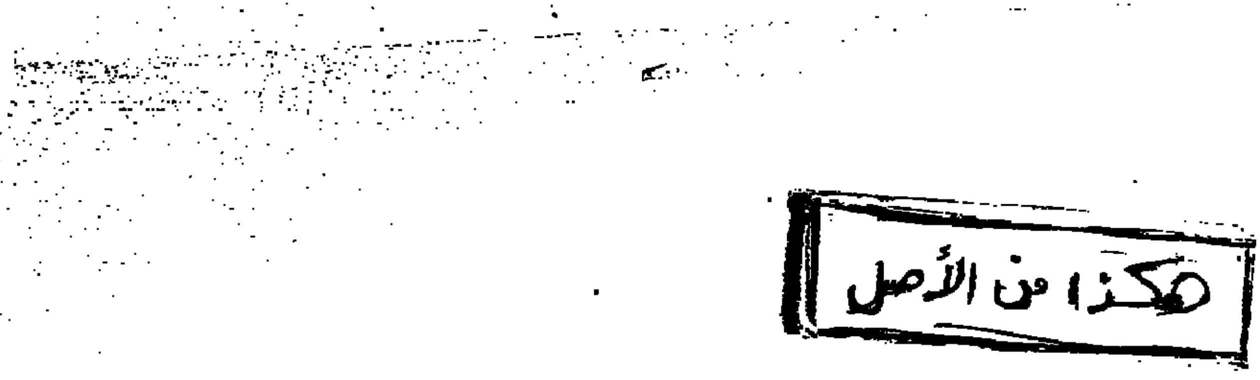
CROISSY
ENTRE SEINE ET VERDURE EXCEPTIONNELLE PROPRIÉTÉ DIVISION POSSIBLE réception 200 m², 8 chbres, 4 bains, parc 5.000 m². RARE.
KATZ - 47-41-33-33.

viagers

F. CRUZ - 42-66-19-00
8, RUE LA BOÉTIE – 8e
Conseil, 48 ans d'expérience
Px rentes indexées garanties
Etude gratuite discrète

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château, propriété, terrain, commerce, sur toute la France.
INDICATEUR LAGRANGE
Fondé en 1976.
5, rue Greffulhe, 75008 Paris.
APPEL GRATUIT : 05-07-08-11.



هكذا من الأصل

économie

LES URGENCES DU 17 MARS

Déficits publics : une aubaine à saisir

La surprise est de taille : en 1985 le déficit des administrations publiques (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales) s'est réduit, revenant de 2,8 % du PIB à 2,5 %. L'INSEE, qui est à l'origine de ces calculs, en énonce la contrepartie : les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) n'ont pas diminué contrairement à ce qu'avait promis avec quelque solennité le président de la République. Leur poids est resté exactement le même qu'en 1984 si on le rapporte à la richesse nationale (45,4 % du PIB).

Les calculs de l'INSEE devront être confirmés. Mais le sens de l'évolution ne fait guère de doute : la gestion des finances publiques a été, contre toute attente, rigoureuse en 1985 puisque la stabilisation des prélèvements obligatoires à un haut niveau (nous n'étions qu'à 42,5 % en 1980) a permis de réduire les déficits.

On peut évidemment s'interroger sur la façon dont l'Etat, les collectivités locales, la Sécurité sociale ont globalement réduit leur déséquilibre alors que depuis fin 1984 le gouvernement avait répété – et avec quelle insistance – que l'impôt sur le revenu allait baisser, que les taxes sur les entreprises seraient réduites et que le prévèlevement social de 1 % allait être supprimé.

Les calculs effectués par l'INSEE fournissent une première explication. En dehors de la poursuite des économies faites sur les dépenses, les impôts locaux, la TVA, les taxes sur l'énergie ont très fortement augmentés, de même que le rendement des contrôles fiscaux. On pourrait ironiser et démontrer que le gouvernement a repris d'une main ce qu'il donnait de l'autre : malgré tout ce qui avait été dit sur le poids excessif des prélèvements, les Français supportent toujours autant d'impôts et de taxes. La seule différence est que les usagers, à travers la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), et les consommateurs, à travers la TVA ont payé davantage pour compenser les baisses dont ont bénéficié les contribuables avec l'impôt sur le revenu.

Cette vision n'est pas fausse à ceci prêt qu'il resterait à démontrer que ce tour de passe-passe est le fruit d'une volonté gouvernementale. Mais l'important est ailleurs : il est dans le fait que l'effort fournit par les Français en 1985 n'a pas été perdu en dépenses supplémentaires perpétuant les déficits. Car ceux-ci semblent s'être réduits.

La TVA a rapporté 8 milliards de francs de plus que prévu, parce que les dépenses des ménages ont sensiblement augmenté, alors que, dans le même temps, la part des exportations – exemptées de TVA – décroissait. La très forte progression de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (+ 24,4 % par rapport à 1984) est due, quant à elle, à un alourdissement des prélèvements d'Etat. Mais elle a aussi contribué à réduire les déficits, ce qui est une bonne chose. Enfin, les impôts locaux ont augmenté de 18,4 %, l'assiette des taxes ayant été surévaluée du fait de son indexation sur les taux d'inflation remontant à 1983 et encore voisins de 10 %.

Boom sur la TVA

En 1986, c'est le contre-choc pétrolier qui à son tour va être à l'origine de recettes fiscales importantes. L'activité économique s'améliorant en même temps que la demande des ménages, les recettes de TVA qui entrent pour 45 % dans le total des impôts d'Etat vont probablement faire un bond de même que la TIPP, puisque les gens vont rouler davantage. De là à penser que les déficits publics vont tout naturellement continuer à se réduire, il n'y a qu'un pas. Faut-il le franchir ?

La question est importante puisque la réponse qui y sera apportée permettra de classer dans les « urgences » ou au contraire dans les « répits » le problème des déficits publics qui apparaissaient il y a quelques mois encore comme l'une des priorités essentielles.

De 1960 à 1974, le budget de l'Etat a été pratiquement équilibré. De 1974 à 1980, les déficits sont apparus mais sont restés faibles, évoluant entre 10 et 30 milliards de francs l'an, presque toujours inférieurs à 1 % du PIB. A partir de 1981, le déficit budgétaire s'est beaucoup creusé : 145 milliards de francs en 1984, à peu près autant en 1985, soit, bon an, mal an 3 % et même un peu plus du PIB.

Priorité à la réduction des déficits pour deux raisons. La première est qu'un déséquilibre important oblige l'Etat à s'endetter, gonflant année après année la charge des intérêts inscrite au budget. L'année dernière cette charge avait atteint 86 milliards de francs après 84,7 milliards en 1984 et 68,5 milliards en 1983 (la dette elle-même atteignait 1 100 milliards de francs fin novembre 1985 – dont 390 milliards à court terme contre 964 milliards un an plus tôt, soit une augmentation de 15 %). C'est dire qu'en 1985 les seuls intérêts des emprunts contractés par l'Etat auront représenté 8 % des dépenses budgétaires et les deux tiers du déficit. Heureusement la baisse des taux freine maintenant l'alourdissement des charges d'intérêt. La seconde raison justifiant la priorité donnée à la réduction du déficit de l'Etat est la perturbation qu'occasionnent les ponctions publiques sur le marché des capitaux. Celles-ci d'une façon ou d'une autre ont pour résultat de gonfler la masse monétaire (1). Aussi la Banque de France, si elle veut faire respecter les objectifs de lutte contre l'inflation qui passe par un strict contrôle de la masse monétaire, doit compenser les débordements de l'Etat par un resserrement du crédit aux entreprises. Mais ce faisant elle fait monter les taux d'intérêt gênant les investissements, freinant la croissance et finalement aggravant le chômage. C'est un peu ce qui s'est passé au cours de ces dernières années.

Risque d'inflation

Il existe un autre risque : le contrôle de la masse monétaire est trop contraignant, et les autorités de la Banque de France doivent accepter que les normes édictées soient dépassées. La monnaie en circulation devient alors trop abondante, et les risques d'une renaissance de l'inflation sont de nouveau réunis. Si rien de tel ne se produit actuellement, alors que la masse monétaire augmente trop vite depuis un an (les entrées de devises ont aussi leur part de responsabilité), c'est bien parce que la politique salariale menée dans le secteur public et dans le secteur privé est rigoureuse et que nous bénéficions de facteurs extérieurs favorables. Mais en sera-t-il ainsi longtemps encore ?

La gravité du problème posé par le déficit public n'a pas disparu parce que quelques progrès ont été enregistrés l'année dernière, et que la baisse des prix pétroliers nourrit beaucoup d'espoir.

Il faudrait d'abord être tout à fait sûr que le concept de *« besoin de financement du secteur public »* qu'utilisent nos comptables nationaux pour annoncer une réduction des déséquilibres rend bien compte – et complètement – de l'ampleur du déficit. Cela n'est pas certain. Il faut savoir ensuite que certaines échéances ont été repoussées : les progrès réels réalisés dans la gestion des hôpitaux et dans celle de la trésorerie de la Sécurité sociale ne résolvent pas durablement l'écart structurel qui existe entre dépenses et recettes de protection sociale. La meilleure preuve en est la réapparition au PS de l'idée de M. Delors d'un prélèvement social de 2 % sur les revenus. Une partie importante de la dette publique à long terme arrivera, par ailleurs, à échéance en 1989, date de remboursement des obligations renouvelables du Trésor (ORT) émises six ans plus tôt et dont les intérêts sont payables en fin de course.

Il faudrait être sûr enfin que les baisses d'impôt annoncées par le RPR et l'UDF s'ils arrivent au pouvoir n'accroîtront pas le déficit public. Quand on promet de réduire de 40 milliards de francs les impôts et de 40 milliards les charges de l'Etat, on prend un gros risque : la première partie de la proposition est facile à réaliser, la seconde l'est infiniment moins.

C'est bien pour cela qu'il apparaît urgent de profiter du répit que va nous donner le contre-choc pétrolier. Une aubaine sans laquelle nous n'aurions pas trouvé de solution au poids devenu excessif du déficit public.

ALAIN VERNHOLES.

(1) De plus en plus, des formes d'épargne réputées longues sont en fait des fonds placés à court terme (SICAV de trésorerie, fonds communs de placement), qui gonflent la masse monétaire.

Monnaie : problème du deutschemark

Au seuil du printemps 1986, tout continue à aller très bien pour le franc français, qui, de conserve avec les monnaies « fortes » (deutschemark, yen japonais, franc suisse, florin), continue de se réévaluer allègrement vis-à-vis du dollar, en recul de 30 % depuis le début de 1985, et se retrouve à son cours de l'été 1982.

Au sein du système monétaire européen (SME), le franc, il y a peu, caracolait en tête, à égalité avec le deutschemark, très fort vis-à-vis d'un franc belge, structurellement faible depuis des mois. La lire italienne, dévaluée de 8 % en juillet 1985, est en train de « consommer » tranquillement sa marge de flottement dans le SME (6 % de part et d'autre de son cours pivot), ayant même glissé au-dessous de ce cours pivot.

Quant aux monnaies extérieures à la CEE, elles se sont notablement dépréciées par rapport au franc. C'est le cas, d'abord, de la livre sterling, affectée par l'écroulement des prix du pétrole, et qui a fléchi de près de 20 % en huit mois. Quant à la peseta espagnole, elle a, sans bruit, glissé de 10 % depuis le début de 1985.

Côté réserves de devises, tout va très bien aussi : tombées à une vingtaine de milliards de francs, ou moins à l'automne 1981, elles se sont rapidement regonflées jusqu'à frôler les 130 milliards de francs à l'heure actuelle.

Le ciel serait donc sans nuages si, à plusieurs reprises depuis un an, le mot de dévaluation, que l'on croyait oublié depuis celle de mars 1983, la troisième en dix-huit mois, n'avait fait sa réapparition, pour être aussitôt rejeté avec indignation par le gouvernement. Il y a quinze jours, M. François Mitterrand, lui-même, l'excluait vigoureusement, de même qu'un réajustement du SME, *« qui n'est pas envisagé parce qu'il n'est pas utile »*.

Quel est donc le problème, si ce n'est celui du deutschemark ? Depuis plus de trente ans, le deutschemark et le franc forment un couple orageux, dont la vie conjugale a été marquée par onze dévaluations ou « réajustements », toujours dans le même sens, naturellement (en faveur du deutschemark).

Cette fois-ci, pour ne pas manquer à une tradition bien établie, on reparle encore de la devise ouest-allemande, pas à Paris, mais à Bonn, où le ministre fédéral des finances, M. Gerhard Stoltenberg, vient de réaffirmer qu'une réévaluation du deutschemark *« ne saurait être exclue »*, comme il l'avait déjà déclaré fin novembre 1985 : *« Compte tenu des différentiels d'inflation, il existe de bonnes raisons de penser qu'un nouveau réajustement monétaire sera nécessaire à un moment indéterminé. » « Il ne s'agira pas d'un processus dramatique »*, ajoutait-il, faisant allusion à la fièvre et aux tensions, tout à fait dramatiques, qui avaient accompagné, en France, les « réajustements » d'octobre 1981 (– 8,5 % pour le franc par rapport au deutschemark), de juin 1982 (– 10 %) et de mars 1983 (– 8 %).

Effet « vertueux »

Les différentiels d'inflation, a dit le ministre ouest-allemand ? Sans doute, depuis mars 1982, où il atteignit un maximum de 9 %, l'écart entre l'Allemagne de l'Ouest et la France n'a cessé de se réduire, revenant à 3 % actuellement. Mais depuis la dévaluation du franc de mars 1983, cet écart d'inflation, en cumulé, frise les 10 % en ce qui concerne les prix de détail et les 5 % à 6 % en ce qui concerne les salaires.

Si l'on s'en tient à ces indices, le franc, dont le cours n'a glissé que de 2,5 % par rapport au deutschemark depuis le dernier réajustement de mars 1983, se serait réévalué de 4 % à 6 %. Si le gouvernement et la Banque de France s'en réjouissent, jugeant salutaire cette réévaluation qui exerce un effet *« vertueux »* sur l'économie en réduisant l'inflation importée et en obligeant les entreprises françaises à serrer leurs prix, lesdites entreprises se déclarent lésées.

Bien qu'il soit très difficile de mesurer avec précision la dérive réelle des prix français à l'exportation *par* rapport aux prix ouest-allemands (il faut tenir compte des politiques des firmes et de la spécificité des produits), il n'est guère contestable que notre compétitivité par rappot à l'Allemagne fédérale se dégrade. Les courbes de l'organisme Rexeco sont très éloquentes à ce sujet et, à l'INSEE, tout en se montrant très prudent, on convient que, à cet égard, l'ensemble des indicateurs sont convergents. Enfin, la plupart des industriels indiquent que, sur les marchés d'outre-Rhin, ils *« passent »* de plus en plus difficilement – sauf à laminer leurs marges, ce qui n'est quand même pas l'idéal, – quand ils ne vendent pas à perte.

Sans doute, les pouvoirs publics accuseront les industriels d'adopter une solution de facilité, en faisant porter aux taux de change les responsabilités de leurs insuffisances en matière de productivité. Sans doute voit-on des experts, comme ceux de la banque Paribas, dans une analyse de juin 1985, affirmer qu'un changement de parité *« ne modifiera pas le déséquilibre »* commercial avec la RFA (25 milliards de francs par an), l'offre française *« restant inadaptée »* à la demande ouest-allemande.

Force est de constater, toutefois, que la pénétration des produits d'outre-Rhin en France est de plus en plus vive actuellement : dans certains secteurs, comme les instruments de précision, on les voit même apparaître là où ils n'étaient guère présents. Quant aux marges des exportateurs sur la RFA, qu'on se reporte aux déclarations pessimistes de M. Jacques Calvet, président de Peugeot-Citroën.

Bonnes habitudes

D'une manière plus générale, et pour ne pas manquer à ses bonnes habitudes, l'Allemagne fédérale apparaît, à nouveau comme le « pays fort » au sein du SME. La conjoncture y est redevenue brillante, l'expansion vigoureuse, et les différents indicateurs reflètent une santé insolente : l'excédent commercial a atteint 225 milliards de francs en 1985, atteignant 21 milliards de francs en janvier 1986, soit l'équivalent du déficit français de l'année écoulée, celui de la balance des paiements a dépassé 116 milliards de francs (contre un équilibre fraîchement rétabli en France), et l'indice des prix est même devenu négatif en février. A l'automne dernier, les quatre grands instituts de conjoncture ouest-allemands (Berlin-Ouest, Hambourg, Essen et Kiel), analysant la croissance de ces excédents (commerce et paiements) qui *« irritent grandement les partenaires étrangers de l'Allemagne fédérale »*, pronostiquaient pour 1986 une réévaluation du deutschemark contre la plupart des monnaies européennes.

La France, incontestablement, a fait de grands progrès, dans le domaine de l'inflation, de la productivité et de l'amélioration de ses balances, mais l'Allemagne de l'Ouest a fait deux fois mieux : à vertueux, vertueux et demi.

Si l'esprit du système monétaire européen, zone de parités fixes mais ajustables, était vraiment respecté, la RFA aurait déjà dû réévaluer sa monnaie, pour tenir compte des données objectives énoncées ci-dessus. Si cela ne s'est pas produit c'est que les « politiques » ne l'ont pas voulu. Depuis un an, enfin, outre la certitude qu'aucun ajustement ne se produirait avant les élections du 16 mars 1986, c'est le niveau très élevé des taux d'intérêt français qui a contribué à « tenir » le cours du deutschemark à Paris. Le résultat en est un afflux de devises qui fait « déraper » la masse monétaire, et une « surtension » de ces mêmes taux, de 2 points trop élevés, au préjudice des entreprises et des ménages.

En conclusion : dévaluer le franc ? Non. Réévaluer le deutschemark ? Certainement, et le plus tôt possible, de façon à lever l'hypothèque dès le début de cette législature, sans commettre l'erreur de la précédente, qui avait attendu cinq mois avant de le faire, dans les plus mauvaises conditions.

FRANÇOIS RENARD.

Agriculture : les coopératives inquiètes

La coopération agricole se mobilise à quelques jours des élections législatives. Elle craint, en effet, que son statut, qui date de 1972, ne soit menacé. Dans la dernière livraison de sa revue la Confédération française de la coopération agricole (CFCA), par la plume de son président, M. Duchalais, pose la question : *« Faut-il brûler le statut de la coopération agricole sur l'autel du néolibéralisme et de la déréglementation ? »*

Que les sociétés de capitaux (par opposition aux sociétés de personnes que sont les coopératives) ou du moins leurs représentations syndicales profitent du débat électoral pour rappeler leur opposition aux « privilèges » de la coopération, c'est dans l'ordre des choses. La CFCA ne s'en émeut pas outre mesure, si ce n'est qu'elle constate une certaine convergence entre ces critiques et des prises de position politiques, du RPR notamment. C'est le fait nouveau, qui suscite les tourments de la coopération agricole.

Comme à chaque consultation électorale, la CFCA a interrogé les différents partis. Au 10 mars, seuls le PR et le RPR n'avaient pas répondu. Toutefois, la CFCA a relevé, dans la brochure *Propositions du RPR pour le renouveau*, le projet suivant : *« Suppression des distorsions de concurrence entre les secteurs, afin que les agriculteurs puissent choisir en toute liberté le mode de commercialisation de leur produit qui leur convient de mieux (secteur coopératif, secteur privé, vente directe.) »*

Le statut de 1972

D'autre part, dans un texte intitulé *« Vingt mesures sociales, fiscales et économiques pour les PME/PMI »*, la CFCA est tombée en arrêt devant la mesure nº 18 : *« Limiter les distorsions de concurrence. L'équité doit présider aux relations concurrentielles entre les entreprises. Le secteur coopératif doit être soumis au droit commun. »*

D'où un télégramme du président Duchalais au président du RPR lui demandant *« de retirer cette proposition insupportable »*. Les « agricoles » du mouvement gaulliste, mis à contribution, n'ont, semble-t-il, pas eu le poids suffisant pour contrecarrer l'offensive de charme du RPR en direction des PME-PMI.

Ce qui est en cause, c'est le statut fiscal des coopératives agricoles : celles-ci ne sont pas soumises à l'impôt sur les sociétés. Cet avantage est justifié, dit le mouvement coopératif, par les contraintes spécifiques du statut : Principe selon lequel un homme égale une voix ; partage des fruits de l'entreprise au prorata de l'activité exercée avec elle, et non en fonction des capitaux ; règles de territorialité et de l'exclusivisme. Sur ce dernier point, une coopérative peut travailler avec des non-coopérateurs à condition de ne pas dépasser 20 % du chiffre d'affaires. Mais sur cette partie de son activité elle est soumise au régime fiscal général.

Pour les dirigeants de la coopération agricole, le statut de 1972 consacre aussi l'engagement des pouvoirs publics en faveur de la formule coopérative : l'exonération de l'impôt sur les sociétés est le moyen qui permet de dégager des fonds propres pour les investissements.

Sans cette ressource, ce sont les sociétaires, c'est-à-dire les agriculteurs, dont on connaît la situation financière peu brillante, qui devront apporter des capitaux. A moins de recourir à l'emprunt ou de faire appel au marché financier. Sur ce dernier point, M. Nouyrit, directeur de la CFCA, précise que les contraintes imposées par la Commission des opérations de Bourse sont telles que peu de coopératives pourront bénéficier des titres participatifs ou des billets de trésorerie auxquels, théoriquement, elles pourraient avoir recours.

Pour les investissements du secteur agro-alimentaire, le secteur coopératif bénéficie d'une subvention spécifique. Malgré cela, l'avantage comparatif tend à se réduire : le taux d'aide publique aux investissements était en 1984 de 19,3 % pour la coopération et de 12,1 % pour le secteur capitaliste, soit une différence d'environ 7 points (sans compter cependant les investissements relatifs au stockage, au conditionnement et à la vinification, dont le financement est aujourd'hui décentré au plan régional). Il y a une dizaine d'année, l'écart relatif entre les deux secteurs était, selon la CFCA, de 10 à 15 points.

Depuis 1945, les différents gouvernements ont inclu la dimension coopérative dans leur politique agricole. En 1967, une ordonnance prise par M. Michel Debré voulai scinder le statut en deux : un pour les coopératives commerciales, un pour des coopératives civiles. La profession agricole s'était alors mobilisée pour parvenir à la loi adoptée par le Parlement en 1972. *« La gauche*, indique encore M. Nouyrit, *ne nous a ni menacés ni privilégiés. D'ailleurs on ne le lui demandait pas. »* Pour être plus précis, en supprimant les prêts à moyen terme ordinaire (MTO) et en poursuivant le mouvement de réduction des aides à l'investissement, la gauche ne s'est pas montrée un ardent allié du mouvement coopératif.

Aujourd'hui, la coopération agricole s'inquiète : la déréglementation est dans l'air du temps. L'attaque qu'elle veut prévenir s'inscrit dans un mouvement plus vaste de contestation du secteur de l'économie sociale, contestation qui révèle que la gauche n'a pas le monopole des idéologues...

Si l'opposition devient majoritaire, comme l'indiquent les sondages, cette question de la place de la coopération dans la politique agricole sera un sujet de discorde interne. Le Front national, comme le RPR si l'on en juge par les textes cités ici, est favorable à *« une actualisation de la loi de 1972 qui semble dépassée »*. Par contre le CDS (comme le PS et le PCF) estime que *« les dispositions fiscales de la loi de 1972 ont montré toute leur utilité »* et qu' *« il faudra les conserver »*.

JACQUES GRALL.

20 MILLIARDS DE FRANCS A TROUVER POUR 1986

La Communauté européenne ne pourra pas éviter un conflit budgétaire

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La Communauté se dirige tout droit vers un nouveau conflit budgétaire qui, s'il se développe, pourrait compromettre le programme de relance approuvé par les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze en décembre à Luxembourg. M. Chritophersen, le commissaire chargé des affaires budgétaires, est venu expliquer lundi aux ministres des finances réunis à Bruxelles qu'il n'y aurait peut-être pas assez d'argent dans les caisses pour assurer le fonctionnement de la CEE en 1986 et vraisemblablement pas en 1987.

En raison de la baisse du dollar et de l'action menée par les Etats-Unis pour faire chuter leurs prix à l'exportation, il en coûte beaucoup plus cher à la Communauté pour vendre ses excédents sur les marchés tiers. M. Andriessen, le commissaire chargé de l'Europe verte, avait parlé, il y a un mois, en présentant ses propositions sur les prix, d'un budget supplémentaire de 750 millions d'ECU (5,1 milliards de francs) pour couvrir les dépenses agricoles supplémentaires.

M. Christophersen a cité lundi le chiffre de 1,5 milliard d'ECU (10,2 milliards de francs). S'agissant des politiques structurelles, c'est-à-dire des sommes qui sont affectées pour l'essentiel aux régions pauvres de la CEE, il a estimé qu'il faudrait, pour faire bonne mesure, ajouter 800 millions d'ECU (5,4 milliards de francs) aux montants inscrits dans le budget 1986.

Bref, tout compris, c'est un budget supplémentaire de 3 milliards d'ECU (20 milliards de francs) qu'est venu annoncer M. Christophersen, avec en filigrane l'idée qu'il serait opportun d'accroître à nouveau les ressources de la CEE avant 1988. A Fontainebleau en 1984, le Conseil européen avait décidé de porter de 1 % à 1,4 % la fraction des recettes de TVA susceptible d'être affectée aux besoins de la Communauté, et indiqué que cette part pourrait être portée à 1,6 % à partir du 1er janvier 1988.

« Fringales » de programmes

M. Stoltenberg, le ministre allemand des finances, sans s'en prendre directement aux quelques indications chiffrées données par M. Christophersen, a littéralement volé dans les plumes de la commission, mais il l'a fait – ce qui dans son cas ne va pas de soi – en ménageant la politique agricole commune (PAC) et la nécessité d'y consacrer des sommes importantes pour la réformer et pour l'assainir.

Ce n'est pas le moment, a cependant ajouté le ministre allemand, de mettre sur la table des propositions impliquant des dépenses nouvelles. Il a dénoncé alors la *« fringale de programmes »* de la commission, s'en prenant en particulier au projet de programme-cadre de recherche et de développement technologique 1987-1991 présenté par Bruxelles voici quelques jours. Ce programme-cadre, véritable pavé dont personne ne se hasarde à dire s'il présente un intérêt sur le plan opérationnel, prévoit pour le budget européen des dépenses de l'ordre de 10 milliards d'ECU sur cinq ans. *« Il n'est pas question de dépasser les 1,4 % avant 1988 »*, a conclu M. Stoltenberg.

Les Britanniques, même si l'on peut douter qu'ils fassent la même analyse que le ministre allemand à propos des dépenses agricoles, font valoir eux aussi qu'il *« faut rester dans les limites du 1,4 % »*.

Les Français, devenus payeurs nets au budget européen, sans avoir pour l'instant une position bien précise, ne semblent pas loin de les suivre.

Un double inconvénient

Une telle attitude restrictive, on a pu déjà la distinguer lundi, présente un double inconvénient. Ne serait-il pas fâcheux que les imperfections de documents suffisent à faire oublier la préoccupation, jugée prioritaire à Luxembourg, d'un renforcement de la coopération industrielle et technologique ?

En outre la relance de l'Europe n'est plus pensable sans l'adhésion du sud de la Communauté. Celui-ci, après l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, a pris du poids au point que les rapports de force dans les débats budgétaires vont s'en trouver modifiés. les pays du Sud ne joueront pas le jeu souhaité par leurs voisins du Nord, notamment celui de l'établissement d'un grand marché, si en contrepartie ils ne bénéficient pas d'un effort de modernisation structurelle significatif, c'est-à-dire de transferts financiers. La discipline budgétaire dût-elle en souffrir...

PHILIPPE LEMAITRE.

SOCIAL

Le ministère du travail diffère une réorganisation de l'inspection du travail

Le ministère du travail a renvoyé *sine die* un projet sur l'inspection du travail qui avait suscité le refus des syndicats. Constatant que les tâches des services extérieurs s'étaient multipliées et diversifiées (politique de l'emploi, de la formation, nouveaux droits des travailleurs), le ministère voulait les réorganiser. Ce projet de circulaire prévoyait de ne confier aux inspecteurs que les dossiers de licenciement de plus de dix salariés, en laissant les dossiers moins importants à des cellules spécialisées. Une concertation aux niveaux régional et départemental devait être organisée sur la politique à mener, le rôle des commissaires de la République et des directions régionales étant alors renforcé.

Les syndicats des services extérieurs CFDT (majoritaire), CGT, FO, syndicat autonome, avaient adressé une lettre à M. Delebarre affirmant que le projet remet en cause l'indépendance des inspecteurs du travail et refusé de participer au comité technique paritaire du 7 mars ; ils demandent l'ouverture de véritables négociations.

La CGT a affirmé, le 10 mars, que le projet de circulaire est *« une mesure d'accompagnement à la loi sur la flexibilité, qui ne peut être appliquée que si l'inspection du travail est réformée. C'est l'ensemble des salariés qui est visé »*.

De notre envoyée spéciale

Lyon. – Les inspecteurs du travail *ne sont plus* ce *qu'ils étaient.* Défenseurs des salariés, chargés de surveiller l'application du code du travail, ils se voient souvent reprocher par les employeurs de jouer un rôle militant. Désormais, si la fonction demeure, les méthodes et les impératifs diffèrent (1). Il s'agit tout d'abord, ainsi que l'ont expliqué les responsables de l'Institut national du travail (INT), – institut dont le siège est à Lyon, et qui assure leur formation, – à l'occasion d'un voyage organisé par l'Association des journalistes de l'information sociale (AJIS), *de « se placer au-dessus de la politique politicienne »*, de bien connaître l'entreprise, ses impératifs, son organisation.

Ainsi, durant leur formation de dix-huit mois, les élèves inspecteurs *alternent cours théoriques et stages* en entreprise. Dans cette PME de la banlieue lyonnaise, M. Marc Nicaise a *rencontré* les membres du comité d'entreprise, du comité d'hygiène et de sécurité, les délégués du personnel, mais il a aussi vécu la vie du personnel vivant au même rythme que les salariés, transportant des caisses dans les ateliers, travaillant au rythme des 3 x 8, discutant avec les agents *administratifs.*

Comme un pompier

Pour le chef d'entreprise, la formule présente un avantage : l'inspecteur stagiaire a appris à *connaître* l'entreprise et *« n'interviendra plus simplement comme un pompier lorsque les choses vont mal »*. Il aura appris à connaître les raisons des décisions prises par un patron. Pour l'inspecteur du travail, l'application de cette méthode permet de *« pratiquer la prévention »*.

M. Jean Courdouan, directeur de l'Institut, constate que les élèves inspecteurs sont désormais *« motivés par la réalité sociale »*, qui, pour l'INT, *« évolue »*. *« Il faut tenir compte de l'emploi et du développement de la négociation. »* L'inspecteur du travail n'apparaît plus seulement dans les entreprises pour autoriser les licenciements mais pour discuter avec le chef d'entreprise, monter un dossier FNE, etc.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) 860 000 infractions sont *constatées chaque année par l'inspection* du travail, mais 26 000 seulement donnent lieu à procès-verbal et 10 000 à un jugement, selon les chiffres de l'INT.

Le yen fort gonfle un peu plus l'excédent commercial japonais

Au moment même où les ministres de l'économie et des finances européens donnaient à nouveau de la voix et dénonçaient les pratiques commerciales nippones, les Japonais étaient contraints d'annoncer une nouvelle flambée de leurs exportations, libellées, il est vrai, en yens, une monnaie qui s'est revalorisée de 33 % en un an. Selon les chiffres préliminaires du ministère des finances, l'excédent de février a atteint un nouveau record de 3,9 milliards de dollars en février, portant à 45,89 milliards le solde positif des onze premiers mois de l'année fiscale qui se termine fin mars, contre 35,06 milliards un an auparavant.

En valeur, les chiffres publiés à Tokyo *sont* impressionnants pour les Etats-Unis et la CEE, les plus touchés par le dynamisme des exportateurs *japonais. La* hausse de *16 %* des exportations enregistrée en février recouvre un bond en avant de 52,8 % vers la Communauté européenne et de 25,7 % vers le marché américain. Le déficit de Washington a été de plus creusé à 3,72 milliards en raison d'une baisse de 10,2 % des importations japonaises de produits américains, celui de la CEE étant, pour sa part, limité à 1,45 milliard grâce à une augmentation de 25,4 % des achats nippons de produits européens.

Si Washington et Bruxelles sont inquiets de cette situation, ils ne peuvent en être surpris. *Le* ministère nippon des finances s'est d'ailleurs empressé de souligner que 40 % des contrats d'exportation étant passés en yens, leur valeur s'est trouvée automatiquement gonflée. Pour sa part, un économiste de la Banque du Japon estime qu'en volume les exportations japonaises ont baissé en février de 4,6 %.

Il faudra, en fait, *« entre trois et six mois »*, selon un expert de la Mitsubishi Bank, pour que le commerce *extérieur se ressente vraiment* de l'appréciation du yen. Mais, d'ores et déjà, les industriels japonais envisagent une baisse de leurs investissements de 4,4 % au cours de la prochaine année fiscale, si l'on en croit les conclusions d'une enquête réalisée par le Nihon Keizai Shimbun. Cette baisse, la première depuis trois ans, est attribuée à la réduction des marchés à l'exportation due à un yen fort.

L'ARABIE SAOUDITE REPORTE L'ÉLABORATION DE SON BUDGET

Le gouvernement saoudien a reporté de cinq mois l'annonce de son budget pour l'année fiscale 1986-1987, qui débute le 13 mars, en raison de l'incertitude pesant sur les prix du brut et sur ses recettes pétrolières. Dans un discours télévisé, le roi Fahd a estimé que le royaume traversait des *« circonstances extêmement difficiles »*, et il a appelé ses sujets à *« mettre leurs mains entre les siennes pour épargner au pays les effets négatifs des turbulences du marché pétrolier »*.

Cette décision spectaculaire témoigne du souci de l'Arabie saoudite d'apaiser les critiques qui *lui* sont adressées par les autres pays producteurs, en montrant qu'il n'est pas lui non plus épargné par la crise du marché pétrolier. Elle traduit aussi un embarras réel pour prévoir des recettes budgétaires alors que les prix du brut ont chuté de plus de moitié en deux mois et que sa production a varié en sens inverse du simple au double depuis l'été dernier. Le précédent budget 1985-1986 avait prévu des dépenses de 55,4 milliards de dollars (en baisse de 23 % par rapport à l'exercice précédent), et était fondé sur un prix du baril de 28 dollars *et une production* de 3,85 millions de barils par jour. En fait, les dépenses n'ont atteint que *50 milliards* de dollars, et on s'attendait que le royaume réduise encore ses dépenses pour l'année *1986-1987* à moins de 40 milliards de dollars.

REPÈRES

Dollar : au-dessus de 7 F, à 7,02 F

Le dollar a poursuivi, le 11 mars, le redressement amorcé la veille en fin d'après-midi à New-York. A Paris, le billet vert se traitait à 7,02 F, contre 6,9780 F lundi *en séance officielle, tandis que le deutschemark* était stable, à 3,0769 F (contre 3,0768 F). A Francfort, le cours interbancaire du dollar ressortait à 2,2725/2,2735 DM (contre 2,2720/2.2730 DM la veille).

Emprunts internationaux : forte hausse en février

Après un ralentissement en janvier, les emprunts internationaux ont repris une vive courbe ascendante en *février pour totaliser* 21 milliards de dollars, indique l'OCDE. Avec 4,8 milliards de dollars, les Etats-Unis ont été *« de loin le plus gros emprunteur »*, suivis par le Canada (2,4 milliards), le Japon (1,7 milliard), la *Grande-Bretagne (1,6 milliard)* et l'Australie. *Les pays de l'Est*, pour leur part, ont levé 463 millions, contre 300 millions en janvier, du fait, essentiellement, de l'URSS. Enfin, les emprunts des pays en *développement ont à nouveau été en baisse et se sont inscrits à* 1,1 milliard, contre 1,4 milliard en janvier, un niveau deux fois moins élevé que la moyenne mensuelle des emprunts de 1985.

Banques : la BNP transfère une partie de son département financier à Londres

La Banque nationale de Paris (BNP) va transférer progressivement à Londres (en 1986 et l'année suivante) la majeure partie de son *département des services financiers internationaux (euromarché,* syndication de crédits...) avec une équipe d'une centaine de personnes regroupées au sein d'une banque d'affaires, à créer, *filiale de la BNP. Celle-ci conservera à Paris ce qui concerne les* relations avec les entreprises françaises et les euro-émissions en francs, en marks et en ECU. Précédant la BNP, qui est déjà présente *en Grande-Bretagne en tant que banque commerciale, le groupe* Paribas avait pris une décision identique en créant, en 1984, Paribas Capital Markets, avec pour mission d'accueillir une partie *des services financiers internationaux de la banque de la rue* d'Antin.

Chaussure : nouvelle détérioration des échanges en 1985

La forte progression des exportations de chaussures françaises n'a pas empêché la balance commerciale de ce secteur d'être *déficitaire de 2,7 milliards de francs en 1985,* contre 2,2 milliards l'année précédente. L'accroissement des importations (+ 16 % en valeur en un an) a été particulièrement forte en provenance du Portugal (+ 95 %) et aussi de l'Italie (+ 14 %), alors que ce pays *représente déjà plus de 62 % des importations françaises.* Quant aux exportations, qui ont augmenté l'an dernier de 15 % en valeur (5,1 milliards), elles ont surtout concerné les Etats-Unis (+ 23 %). *Ceux-ci deviennent ainsi le deuxième client de la France, presque à* égalité avec la RFA. Les exportations ont tiré la croissance de la production, qui, en valeur, a progressé au taux record de 14 % (avec 18 milliards de francs), tandis que le marché intérieur, lui, régressait de 1 % en 1985. L'emploi s'est détérioré de 3 % sur l'année, ce qui correspond aux progrès de la productivité.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Ralentissement des investissements aux** *Etats-Unis.* – *Les* investissements devraient augmenter de 3.8 % seulement cette année, contre plus de 8 % en 1985, indique une enquête de McGraw-Hill. Des prévisions sensiblement plus encourageantes que celles de l'automne dernier, qui tablaient sur une baisse probable de 1 % des dépenses en capital fixe.

Social

● **Un appel d'administrateurs *salariés pour* le maintien de la loi de démocratisation du secteur public.** – Une trentaine d'administrateurs salariés de différentes entreprises publiques ont lancé un appel, le 6 mars, contre l'*« abrogation immédiate »* de la loi de démocratisation du secteur public prévue *par la plate-forme* RPR-UDF. Devant la presse, deux administrateurs, MM. Jean-Pierre Moussy (BNP) *et Alain Bron (Bull)*, ont qualifié une telle abrogation de *« régression »* et d'*« aberration »*.

● **Le BIT juge recevables trois plaintes déposées par la CGT.** – Le conseil d'administration du Bureau international du travail (BIT) a jugé recevables, le 7 mars, trois plaintes déposées à la fin février par la CGT pour *« atteintes au droit et à la liberté syndicale en France »*. Ces trois plaintes concernent les conventions 87, 98 et 135 de l'Organisation *internationale du travail sur les* libertés syndicales. Elles seront instruites par le Comité des libertés *syndicales – instance tripartite gou*vernements, employeurs, salariés – qui donnera sa réponse fin mai. *Deux autres plaintes de la CGt* ont été jugées irrecevables.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOVABAIL

Le conseil d'administration de SOVABAIL, Sicomi du groupe SOVAC, s'est réuni le 6 mars 1986 pour arrêter les comptes de l'exercice 1985.

ACTIVITÉ

Au cours de l'exercice, la société a conclu trente-quatre opérations nouvelles pour un montant global de 161,5 millions de francs, contre 124,1 millions de francs en 1984. Les investissements de 1985 se répartissent en 113,7 millions de francs de crédit-bail *et 47,8 millions de francs de location simple.*

Le montant brut hors TVA des engagements en fin d'exercice se trouve ainsi porté à 1 470,3 millions de francs, contre 1 317 millions de francs à fin 1984, en progression de 11,6 %.

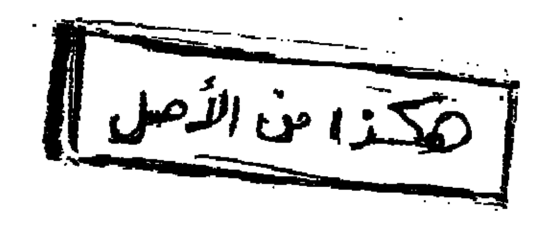
Le montant des préloyers et loyers hors taxes encaissés au cours de l'exercice s'établit à 240 millions de francs, contre 220,5 millions de francs, en hausse de 8,8 %.

RÉSULTAT

Après 67,1 millions de francs (contre 59,3 millions de francs en 1984) d'amortissements et provisions assimilées, le bénéfice net comptable s'établit à 76 200 778 francs, contre 76 975 865 francs.

L'absence de progression du résultat provient principalement de l'amortissement total sur l'exercice de 4,1 millions de francs de frais d'émission de l'emprunt obligataire de 200 millions de francs émis au mois de juin 1985, et de l'accroissement du poids des charges financières générées par les immeubles locatifs nouvellement acquis ou en cours de construction et dont la mise en location est intervenue fin 1985 ou interviendra au premier semestre 1986.

Le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires, qui sera réunie le 24 avril 1986, la distribution d'un dividende global de 66 300 000 francs représentant 85,56 % du bénéfice net devant être distribué, soit un dividende par action de 51 F, contre 50,30 F pour l'exercice précédent, auquel s'ajoutera un crédit d'impôt de 0,0321 F.



AFFAIRES

Les PTT proposent des « prix de gros » aux entreprises

Les PTT vont faire des « prix de gros ». Rupture dans une politique qui, depuis toujours, taxait les communications téléphoniques au même tarif quel que soit l'usager, grand ou petit utilisateur. Le ministère a décidé de proposer, à titre expérimental pour deux ans, un régime dégressif en France métropolitaine destiné aux entreprises. La décision de principe en avait été prise dans un décret du 1er août dernier.

Ce service baptisé Service interurbain optionnel (SIO) offre, pour un abonnement mensuel de 4 000 F par ligne, une réduction de 20 % du prix pour les 125 000 premières taxes de base consommées en deux mois (soit quatre heures de communication par jour ouvrable) et de 50 % au-delà. Ce système, qui nécessite quelques raccordements particuliers, est également disponible pour les entreprises abonnées au numéro vert (le nouveau PCV).

Cette réforme n'aura encore que peu d'effet tant le seuil à partir duquel le SIO devient intéressant est élevé. Mais elle est fondamentale dans son principe qui vise à rapprocher les prix des coûts. La structure tarifaire des télécommunications surtaxe en effet les liaisons interurbaines utilisées surtout par les entreprises et sous-taxe les communications urbaines au profit des particuliers. Le transfert monétaire de l'une à l'autre catégorie d'usagers atteindrait 5 milliards de francs, selon certaines études (1).

Corriger ces déséquilibres devient aujourd'hui indispensable pour les PTT, qui risquent de voir des entreprises privées proposer des services interurbains moins chers. Le danger d'une telle privatisaton ou « *déréglementation* », selon le terme improprement utilisé, est plus pressant encore sur les tarifs internationaux.

La CGT des PTT condamne ce changement de politique, qu'elle estime être une « *déréglementation sournoise* ». Les petits et moyens usagers « *vont faire les frais de cette atteinte à l'esprit du service public* », poursuit le syndicat. Néanmoins, EDF ou la SNCF, autres services publics, pratiquent depuis longtemps des « prix de gros ».

(1) La tarification sous-taxerait les ménages de 13 %, les résidences secondaires de 27 % et les cabines publiques de 77 %. Elle surtaxerait les entreprises industrielles de 39 % et celle du domaine des services de 27 %, selon une analyse élaborée à partir des prix et des trafics de 1981 (*le Monde* du 21 février 1985).

La France entrave les importations de laine néo-zélandaise

Après les cervelles, la laine. Alors que les importateurs français avaient révélé, en février, que Paris avait décidé l'arrêt d'importations de cervelles de moutons néo-zélandais (*le Monde* du 28 février), c'est désormais au tour des professionnels de la laine de se plaindre des entraves douanières qu'ils constatent à la frontière depuis le 19 février dernier.

« *Depuis deux semaines, les services locaux des douanes effectuent des opérations de contrôle rigoureuses, qui consistent à faire vider les conteneurs présentés au dédouanement, pour identification et pesage des balles de laine* », se plaignent la Fédération française des peigneurs de laine et le Groupement des importateurs, négociants transformateurs et exportateurs de laines de Roubaix-Tourcoing.

« Indispensables »

Pour l'industrie française, ces opérations coûtent cher et retardent les approvisionnements, provoquant même des ruptures dans l'alimentation des machines. La laine néo-zélandaise constitue 30 % environ des 120 000 tonnes de laines importées chaque année par l'industrie textile régionale, leurs qualités intrinsèques les rendant « *indispensables* », précisent les professionnels.

Dans l'affaire des cervelles d'agneau, M. Lange, premier ministre néo-zélandais, avait adressé une lettre de protestation officielle à Paris, sans toutefois porter plainte devant le GATT. Moutons et laine, représentant 85 % des exportations de ce pays vers la France.

ENTREPRISES

Electroménager : Electrolux rachète l'américain White Consolidated

Le conseil d'administration du numéro trois de l'électroménager américain, White Consolidated, réuni le 10 mars, a décidé d'accepter la nouvelle offre d'achat formulée par le groupe suédois Electrolux, qui a augmenté son offre par action de 45 à 47 dollars. La transaction s'élève donc aujourd'hui à 743 millions de dollars (5,2 milliards de francs). L'accord marque la fin d'une bataille juridique entre les deux sociétés, White Consolidated ayant estimé l'offre initiale insuffisante. Un accord définitif devrait être conclu prochainement, au terme duquel White Consolidated (1,9 milliard de chiffre d'affaires en 1985) deviendra une filiale à part entière aux Etats-Unis du géant suédois, dont le volume des ventes a atteint l'an dernier 4,6 milliards de francs, avec 1 milliard sur le seul marché américain.

Pilkington achète les usines de verre de Libbey-Owens-Ford aux Etats-Unis

Le groupe britannique Pilkington, principal fabricant de verre plat d'Europe, vient d'acquérir les six usines de verre plat de l'américain Libbey-Owens-Ford (LOF), dans le cadre d'une transaction estimée à environ 370 millions de dollars. LOF a accepté cette cession en contrepartie d'une prise de participation de Pilkington dans son capital (à hauteur de 29,5 %). Pilkington devient ainsi le principal fournisseur de verre de l'industrie automobile américaine.

Sanofi prend une participation dans Worth et Coryse Salomé

Sanofi, filiale dans la chimie fine du groupe ELF-Aquitaine, vient de prendre une participation de 36 % dans la société Maurice Blanchet parfums, plus connue par ses marques Coryse Salomé et Worth. Sanofi intervient aux côtés d'un groupe d'investisseurs français qui ont pris le contrôle de cette PME familiale (165 salariés, 93 millions de francs de chiffre d'affaires), dont le PDG a pris sa retraite. Sanofi réalise un quart de son chiffre d'affaires (15 milliards de francs en 1985) dans la cosmétologie et les parfums, sous les marques Yves Rocher, Stendhal, Roger Gallet et Molyneux.

Strafor mise sur le bois

La société Strafor, filiale à 50-50 de la Financière Strafor (3,5 milliards de chiffre d'affaires, 8 500 salariés) et de la société Steelcase de Grand Rapids (Etats-Unis) un des spécialistes mondiaux du mobilier de bureau, a décidé d'introduire dans sa gamme des produits à base de bois. Strafor va construire à Senonches (Eure-et-Loir) une unité de fabrication de mobilier de bureau en bois (30 millions de francs d'investissements, 50 emplois créés). Par sa filiale Airborne, Strafor vient aussi d'acquérir Spirol, deuxième fabricant français de mobilier de bureau en bois, installé à Fécamp (Seine-Maritime). Spirol réalise un chiffre d'affaires de 70 millions de francs et emploie 175 personnes.

TRANSPORTS

Une société française veut commander deux paquebots à voiles

La société Services et transports de Gonfreville-l'Orcher (Seine-Maritime) a signé avec les Ateliers et chantiers du Havre (ACH), qui exploite des installations au Havre et à La Rochelle-Pallice, un protocole pour la construction de deux paquebots à voiles. Ces navires seraient comparables – mais un peu plus grands – aux deux voiliers que les ACH construisent actuellement pour un armateur américain, la Wind Star Sail Cruises. Exploités au départ des Antilles françaises, ils serviraient à des croisières dans les Caraïbes et pourraient accueillir deux cent vingt-cinq passagers dans cent cabines. Services et transports qui est conseillée par la société française de courtiers maritimes Asmarine, s'est engagée à faire battre pavillon français à ces navires et à embaucher du personnel français. Le contrat est évalué à 500 millions de francs environ pour les deux navires, et serait réparti entre plusieurs investisseurs.

Le dossier a été déposé auprès de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget et à la consommation. Services et transports demande en effet à bénéficier des allégements fiscaux relatifs aux investissements effectués dans les départements d'outre-mer. M. Jean-Marie Bockel, ministre du commerce, du tourisme et de l'artisanat, a pour sa part admis que cet investissement pouvait être assimilé à des hôtels flottants. Le temps presse car le protocole d'accord signé avec les ACH expire dans quelques jours.

On précise au cabinet de M. Emmanuelli que le projet est « *très intéressant* » et qu'il sera demandé à ses promoteurs de faire en sorte que, s'il se réalise, il ait le plus possible de conséquences bénéfiques sur l'emploi des habitants des DOM-TOM.

F. Gr.

CORRESPONDANCE

Le litige entre Air Afrique et ses pilotes

La Cour de cassation a débouté, le 28 février, des personnels navigants contestant les décisions de la compagnie Air Afrique, au motif que la loi ivoirienne seule s'appliquait à ces personnels affectés sur des appareils immatriculés en Côte-d'Ivoire (*le Monde* du 5 mars). Toutefois, contrairement à ce que nous écrivions, Me Florence Lyon-Caen, leur défenseur, déclare que la Cour n'a pas donné tort aux pilotes licenciés en septembre 1984 pour avoir mené une grève illégale.

« *Et cela pour la bonne raison qu'elle n'a pas eu à statuer sur le sort des pilotes licenciés*, écrit-elle. *Il ne s'agit pas d'un « point final » puisque ces litiges sont appelés à être évoqués dans un premier temps devant les cours d'appel, puis devant la Cour de cassation.*

» *Certes, dans le cadre de ces instances, seront certainement évoqués les arrêts qui viennent d'être rendus, dont on ne peut méconnaître la portée en ce qu'ils se sont prononcés sur la loi applicable aux contrats. Mais le débat reste ouvert, car la loi applicable aux contrats n'est pas nécessairement, selon notre droit, la loi applicable à la grève (...)*

» *La Cour de cassation n'a pas « repoussé l'ultime argumentation des pilotes licenciés qui plaidaient la compétence des juridictions françaises. » Il suffit de lire les arrêts pour constater que la question de la compétence des juridictions françaises n'a pas été, un instant, soulevée* ».

Me Lyon-Caen fait état d'un jugement rendu, le 7 février 1986, par le tribunal de grande instance de Paris qui « *déclare inopposable en France l'arrêt de la cour d'Abidjan du 18 janvier 1985 par lequel a été prononcée la résolution judiciaire des contrats de travail aux torts des cinquante-six pilotes et mécaniciens (...) Comme vous le voyez, nous sommes loin du « point final ». Seul le cas des « salariés protégés » a été, à ce jour, tranché.* »

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 mars

Plus calme : + 0,5 %

Succédant à la séance du matin qui avait vu les cours des valeurs françaises progresser de 0,4 %, la séance officielle a confirmé les précédentes indications : moindre animation mais très nette résistance. Il faut dire que les quatre jours de Bourse précédents avaient été un peu fous avec une hausse quotidienne de 1,5 % en moyenne et un chiffre d'affaires qui dépassait les 1,2 milliard de francs le 7 mars dont plus de 150 millions dus au seul titre Michelin.

Lundi, alors que l'indicateur était en hausse de 0,5 %, Pernod-Ricard, Lafarge-Coppée, St-Louis-Bouchon et Alcatel progressaient de 3 % à 4 %, tandis que Primagaz, Printemps, Eurocom, Bougrain, Générale des eaux, Poliet mettaient quelques points à leur actif. Essilor était en hausse de 11 %. A l'inverse, les valeurs pétrolières avaient quelques faiblesses, notamment Total, Elf-Aquitaine (action et certificat), Raffinage Distribution. De même, Ciments Français, Dassault, Colas, Renault (participatif), L'Oréal et Imétal perdent 1 % à 3 %.

Au dexième étage du Palais Brongniart, là où se tient le MATIF, le ton était au statu quo, de même que sur le marché obligataire avec des cours pratiquement inchangés. A 13 h 30, le nombre de contrats négociés sur le marché à terme d'instruments financiers dépassait à peine les 2 500 contrats. On dénombrait 5 500 positions ouvertes pour l'échéance mars 1986 et 5 000 environ pour décembre 1986, une échéance dont la cotation s'établissait à 107,10 (contre 107,20, dernier cours décembre 86 le 7 mars).

Sur le marché de l'or, le lingot s'est établi, en second cours, à 77 259 F (contre 76 400 F), tandis que le napoléon remontait à 594 F (seconde cotation également) contre 588 F. A Londres, le métal fin ne bougeait guère, à 341,80 dollars l'once contre 342 le vendredi précédent à midi.

NEW-YORK

Légère hausse

En clôture, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles affichait, lundi, une hausse de 3,12 points, à 1 702,95 points. Les baisses l'ont cependant emporté sur les gains dans la proportion de 650 contre 980, tandis que le volume des échanges s'établissait à 129,9 millions d'actions, contre 163 millions la veille.

De l'avis général, une certaine hésitation était perceptible chez les investisseurs en raison des incertitudes persistantes sur le futur niveau des taux d'intérêt (en clôture, les taux des fonds fédéraux étaient proches de 7 15/16). Nombreux sont ceux qui estiment que le récent abaissement du taux d'escompte marque la fin du mouvement de baisse des taux d'intérêt, tout au moins pour un certain temps, mais la nouvelle détente observée sur le marché du crédit autorise certains espoirs, indique-t-on à Wall Street.

La variation de cours la plus spectaculaire est due à Lac Minerals qui a chuté de plus de 12 points, à 16 3/4, après l'annonce, par la Cour Suprême de l'Ontario, de sa décision d'obliger cette compagnie minière canadienne à céder à une autre compagnie, International Corona Resources, un terrain aurifère situé dans le nord de cette province et qui contiendrait des réserves d'or évaluées à 2 milliards de dollars.

VALEURS	Cours du 7 mars	Cours du 10 mars
Alcoa	43 5/8	42 7/8
A.T.T.	22 3/8	22 5/8
Boeing	54 3/8	55 1/8
Chase Manhattan Bank	45 3/8	46
Du Pont de Nemours	70 3/4	70 7/8
Eastman Kodak	58	57 1/4
Exxon	52 1/4	52 1/2
Ford	72 1/8	72 3/8
General Electric	74 1/4	74 3/8
General Motors	80 3/8	79 5/8
Goodyear	34 5/8	33 5/8
I.B.M.	146 7/8	148 3/8
I.T.T.	43 1/2	43
Mobil Oil	26 3/4	26 3/4
Pfizer	54	55 1/4
Schlumberger	29 1/8	29 3/4
Texaco	27 1/4	28
U.A.L. Inc.	55 1/2	56 1/4
Union Carbide	19 1/4	19 1/2
U.S. Steel	22 1/4	22 3/8
Westinghouse	49 1/2	49 7/8
Xerox Corp.	70 1/8	69 1/2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PERNOD-RICARD : RÉSULTAT COURANT EN HAUSSE DE 10 %. – Le groupe annonce pour 1985 un résultat courant de plus de 900 millions de francs, en augmentation de 10,5 % sur le précédent exercice, tandis que le chiffre d'affaires consolidé (hors taxes et droits) aurait progressé de 9,6 % pour s'élever à 8,7 milliards de francs, à structures comparables. Le taux de progression ressort à 31,9 % d'une année à l'autre avec apport, sur l'ensemble de l'exercice, de la société Fruidam et, sur le second semestre 1985, des Vins de France et de la nouvelle filiale italienne Ramazzotti.

CITY : OPA DE LADBROKE SUR HOME CHARM. – Le groupe Ladbroke, une des principales sociétés de l'industrie du loisir en Grande-Bretagne, a lancé une offre publique d'achat de 203 millions de livres (près de 300 millions de dollars) par échange d'actions sur Home Charm, chaîne de 133 magasins à grandes surfaces spécialisées dans le bricolage et portant le nom de Texas Homecare. Cette offre est appuyée par les administrateurs de la chaîne.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	7 mars	10 mars
Valeurs françaises	121	121,3
Valeurs étrangères	105,6	106,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	7 mars	10 mars
Indice général	316,5	317,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 11 mars .... 8 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 mars	11 mars
1 dollar (en yens)	179,60	180,12

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	32 40	1 323
5 %	....	0 521
3 % amort. 45-54	....	1 825
Emp. 7 % 1973	7345	..
Emp. 8,80 % 77	124 55	7 040
9,80 % 78/93	....	6 486
8,80 % 78/86	100 03	2 146
10,80 % 79/94	105 65	5 583
13,25 % 80/90	109 60	10 201
13,80 % 80/87	107 20	5 520
13,80 % 81/89	111 75	2 079
16,75 % 81/87	110 63	8 352
16,20 % 82/90	123 70	2 530
16 % juin 82	124 70	12 055
E.D.F. 7,8 % 61	....	1 911
E.D.F. 14,5 % 80-92	113 20	10 225
Ch. France 3 %	156 80	..
CNB Bques janv. 82	102 90	2 039
CNB Paribas	105	2 039
CNB Suez	105 50	2 039
CNI janv. 82	102 50	2 039
CRH 10,90 % déc. 85	108	1 908

BOURSE DE PARIS – Comptant – 10 MARS

Actions au comptant

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 10/3

c : coupon détaché ; • : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Règlement mensuel

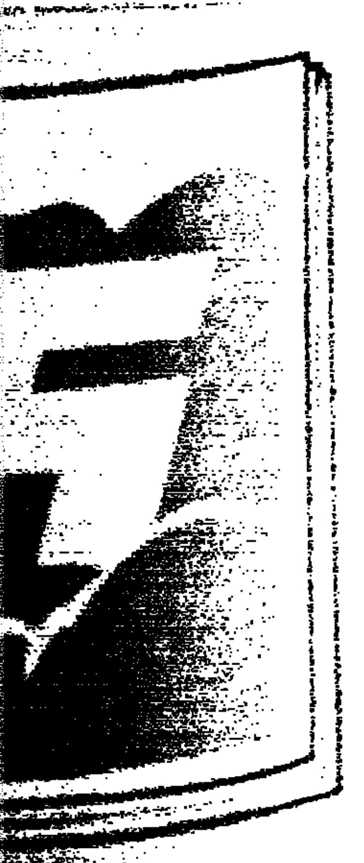
Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/3	Cours des billets aux guichets : Achat	Cours des billets aux guichets : Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 895	6 978	6 700	7 300
ECU	6 628	6 640	....	....
Allemagne (100 DM)	307 700	307 680	298	315
Belgique (100 F)	15 023	15 031	14 550	15 400
Pays-Bas (100 fl.)	272 420	272 530	263 500	280 500
Danemark (100 krd)	83 210	83 210	79	88
Norvège (100 k)	96 500	97 400	94 600	101
Grande-Bretagne (£ 1)	9 895	10 111	97 500	104 500
Grèce (100 drachmes)	4 932	4 939	4	5 200
Italie (1 000 lires)	4 521	4 525	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	363 760	363 500	352 500	370 500
Suède (100 krs)	95 680	96 230	92 500	99
Autriche (100 sch)	43 800	43 850	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	4 876	4 885	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 633	4 668	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	4 886	5 005	4 700	5 100
Japon (100 yens)	3 839	3 873	3 710	3 890

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/3
Or fin (kilo en barre)	76350	77200
Or fin (en lingot)	76400	77250
Pièce française (20 fr)	588	594
Pièce française (10 fr)	450	.....
Pièce suisse (20 fr)	565	588
Pièce latine (20 fr)	494	492
Souverain	540	530
Pièce de 20 dollars	3380	3420
Pièce de 10 dollars	1800	1770
Pièce de 5 dollars	1150	.....
Pièce de 50 pesos	3220	3250
Pièce de 10 florins	527	536
Or Londres	342	341 80
Or Zurich	343	340 50
Or Hongkong	342 55	343 45
Argent Londres	5 60	5 54



هكذا من الأصل

Le Monde

LES ÉLECTIONS FRANÇAISES VUES DE BONN

Les conservateurs attentifs, la gauche indifférente

De notre correspondant

Bonn. — Bien imprudemment peut-être, 1986 avait été qualifiée dès son début par les dirigeants ouest-allemands d'année de l'amitié franco-allemande. On ne peut pourtant guère dire que l'intérêt pour le pays voisin se soit particulièrement ressenti pendant la campagne électorale française. Les interrogations sur la future « cohabitation à la française » et les craintes émises ici ou là sur la capacité de la France à se gouverner pendant les mois à venir n'ont pas jusqu'ici provoqué d'émotion particulière de l'autre côté du Rhin.

Qualifiée généralement d'ennuyeuse par les correspondants de la presse nationale, la campagne a surtout conforté l'opinion des Allemands de l'Ouest dans leur impression d'une France uniformisée, où il est bien difficile de distinguer de grandes différences entre les adversaires dans les deux domaines qui intéressent le plus la RFA : la politique économique et la politique étrangère. Rien à voir donc avec les craintes et les espoirs soulevés à l'approche de la présidentielle de 1981.

Cette absence d'émotion s'est fortement ressentie lors du dernier sommet franco-allemand qui s'est déroulé fin février à Paris. Malgré l'approche de l'échéance électorale, les travaux se sont déroulées dans une atmosphère que l'on pourrait pratiquement qualifier de normale, ce qui est malgré tout assez inhabituel. Cela s'explique en partie par le fait que personne n'a vraiment le sentiment dans les milieux gouvernementaux ouest-allemands que le choix par le président Mitterrand de son futur premier ministre, de quelque bord qu'il soit, modifiera de manière importante les grandes lignes de la coopération franco-allemande.

Malgré la différence de couleur politique des deux gouvernements, on juge positive, à Bonn, la politique économique menée depuis 1983 par les socialistes français, spécialement depuis les mesures prises à Paris pour amorcer une libéralisation des mouvements de capitaux. Et ce n'est pas le chancelier Kohl, qui vient encore la semaine dernière de qualifier d'excellent l'état des relations entre les deux pays, qui reniera son *« bon ami »* François Mitterrand. D'une manière générale, les relations entre membres des deux gouvernements ont été bonnes et parfois même surprenantes, comme dans le cas des ministres des affaires étrangères, MM. Roland Dumas et Hans-Dietrich Genscher.

Même si l'on reconnaît dans les milieux d'affaires que l'on se sent plus proches de l'actuelle *opposition française*, on ne peut pas dire là non plus que l'on se montre particulièrement pressé de la voir au pouvoir. Sans doute a-t-on noté les promesses faites ici ou là de procéder à des dénationalisations ou de rendre plus indépendante la Banque de France ; mais l'expérience acquise sous les prédécesseurs de M. Mitterrand ne prête pas à prendre pour argent comptant ce soudain amour pour le libéralisme tous azimuts. *« Un gouvernement RPR risque d'être très conservateur, très français... avec une grande sympathie pour les contrôles »*, note un expert de la Fédération de l'industrie allemande.

Malgré les tensions apparues ici ou là, notamment à propos de l'initiative stratégique du président Reagan et de la politique spatiale européenne, les conservateurs au pouvoir en RFA ont eu de fait davantage de raisons de se *féliciter* de la politique socialiste.

L'intervention de François Mitterrand à la tribune du Bundestag *pour soutenir* la position du chancelier Kohl sur le déploiement des missiles américains en RFA est restée gravée dans les mémoires.

Cela explique en partie la relative indifférence avec laquelle la campagne a été suivie dans les milieux de gauche. Malgré le succès d'estime que s'est taille en RFA le ministre de la culture, Jack Lang, au cours de la législature, il est symptomatique que les milieux intellectuels de gauche allemands, qui avaient beaucoup attendu en 1981 de la victoire des socialistes, soient restés cette fois sur la réserve. A part le cinéaste Volker Schlondorff, aucun grand nom de la culture ouest-allemande ne figure parmi les signataires de la motion de *soutien aux socialistes* publiée par *le Monde* daté 2-3 mars. Sans doute les relations entre le Parti socialiste et le Parti social-démocrate se sont-elles améliorées ces derniers mois, sans doute assiste-t-on également à un renouveau d'intérêt pour un échange d'idées, mais le manque de passion pour la campagne manifesté à gauche est à la hauteur *d'une déception encore mal* digérée.

Dans cette ambiance, les médias ont décidément beaucoup de mal à trouver des formules pour tenter de susciter l'attention. Les délices de la future « cohabitation », mot intraduisible en allemand, sont difficilement compréhensibles pour une opinion publique qui ignore bien souvent le rôle du premier ministre français et qui a du mal à *faire la distinction* entre les partis dits bourgeois (RPR et UDF). Ce qui *n'a pas* empêché la chaîne de télévision ZDF d'organiser pour la première fois à l'occasion d'élections à l'étranger une émission spéciale qui sera diffusée le soir du 16 mars en direct de la tour Eiffel avec la collaboration de l'institut de sondage ouest-allemand Forschungsgrupe Wahlen.

HENRI DE BRESSON.

LA GRÈVE EST PEU SUIVIE A LA SNCF

Le trafic des trains de grandes lignes était entièrement assuré, le 11 mars, en milieu de journée, en dépit de l'ordre de grève lancé par la CGT jusqu'au mercredi 12, à 6 heures. Destiné à *« protester contre les atteintes aux libertés »*, cet arrêt de travail est motivé par les mises à pied et les mutations infligées par la direction aux six cheminots de la ligne de Cerdagne qui avaient séquestré deux techniciens en 1985.

Sur le réseau de la banlieue parisienne, les trains circulaient normalement au départ des gares de l'Est et de Saint-Lazare, avec quelques retards depuis Montparnasse. En revanche, le trafic n'était assuré qu'à 80 % à Paris-Nord, à 60 % sur la ligne C du RER et à 50 % à Paris-Lyon.

Sur le réseau omnibus provincial, les régions Est et Nord fonctionnaient comme à l'accoutumée. Les perturbations étaient notables à Rouen (trois trains sur quatre), à Rennes, à Marseille (un sur deux) et à Nantes (un sur quatre). Le service était épisodique à Montpellier d'où est parti le mouvement de grève.

Sur le vif

Passé...

Vous êtes au courant pour *Waldheim ? Mais si,* l'ancien secrétaire général de l'ONU, qui *veut faire président* de la République autrichienne. Il a eu un *coup de bol* pas croyable : la révélation par le *New York Times* de tout un petit passé plus ou moins nazi, des activités pas très cachères pendant l'occupation allemande en Yougoslavie. Il aurait servi dans une unité de la Wehrmacht particulièrement brutale et cruelle, qui a envoyé à la mort des milliers de juifs grecs à Salonique. Vous y êtes, là ? Ça vous revient ?

Bon, alors écoutez la suite. Ça a fait des vagues, cette histoire, vous pouvez imaginer, une énorme vague de sympathie qui emporte tous les suffrages et lui a permis de doubler son avance dans les sondages contre son concurrent, *l'ancien ministre* de la santé, propre comme un sou *et bêtement innocent de tout* crime de guerre. Les Autrichiens, *c'est pas pour leur déplaire* ce genre de salades à ressorts et à tiroirs. Ils sont les premières victimes des nazis, alors complices, bon, et puis après ?

Il a été parfait Waldheim. Il est passé à la télé pour répondre à ces accusations. Et il l'a fait sur *un ton un peu agacé,* un peu irrité en prenant bien soin de laisser planer de larges doutes sur telle ou telle de ses activités. Et il a dit : j'ai fait que mon devoir. Comme des centaines de milliers d'Autrichiens recrutés par l'armée allemande. Résultat : un triomphe. Des montagnes de messages et de télégrammes de félicitations.

Un qui est bien embêté aujourd'hui, c'est le Congrès juif mondial. *Il aurait mieux fait de la* boucler au lieu d'aller cafter sur *Waldheim en espérant le discréditer.* Les Autrichiens sont furax. *De quoi ils se mêlent,* ces juifs ? Qu'ils n'essayent pas de nous *chercher ! Parce que,* là, ils nous trouveront. Et ce ne sera pas la première fois. C'est pas qu'ils détestent les juifs, les Autrichiens, la preuve, ils en ont un bon, l'ancien chancelier Kreisky, pas fier de l'être, pas voyant, le parfait alibi. Alors, attention, venez pas nous chauffer les oreilles, sinon...

CLAUDE SARRAUTE.

Démission de M. Tower négociateur américain sur les armements stratégiques

M. John Tower, négociateur américain sur les armements stratégiques *aux pourparlers soviéto*-américains de Genève, vient de démissionner de ses fonctions pour raisons personnelles, a-t-on appris lundi 10 mars de source informée à Washington. Il serait remplacé par R. Ron Lehman, un expert en armements qui a travaillé pour le Pentagone et le Conseil national de sécurité.

Après avoir siégé au Sénat pendant près de vingt-quatre ans et avoir présidé sa commission des forces armées, M. John Tower, républicain conservateur, avait été nommé négociateur à Genève par le président Reagan il y a un peu plus d'un an. Rappelons qu'un de ses homologues soviétiques, M. Kvitsinski, vient lui aussi d'abandonner ses fonctions pour prendre le poste d'ambassadeur d'Union soviétique à Bonn.

A propos de ces négociations, l'agence de presse britannique PA annonce que Mme Thatcher a adressé lundi soir un message au numéro un soviétique, *M. Gorbatchev, lui signi*fiant son refus de geler les armements nucléaires britanniques. On sait que Moscou pose cette condition à la Grande-Bretagne ainsi qu'à la France avant tout accord soviéto-américain sur l'élimination des armes nucléaires à moyenne portée en Europe.

Enfin, on a appris lundi à New-York que six personnalités ont adressé vendredi dernier à MM. Reagan et Gorbatchev un appel à suspendre leurs essais nucléaires jusqu'au prochain sommet des deux grandes puissances, prévu en principe pour cette année. Il s'agit des présidents Alfonsin (Argentine), de La Madrid (Mexique), des premiers ministres Gandhi (Inde) et Papandréou (Grèce), de l'ancien président tanzanien Nyerere, enfin de M. Olof Palme, premier ministre de Suède, qui avait signé là son dernier appel avant son assassinat, le 28 février. Les mêmes six personnalités avaient déjà lancé un appel *en ce sens en 1984. — (AFP.)*

LES PRODUCTEURS DE LAIT DE FRANCHE-COMTÉ POURRAIENT OBTENIR UN QUOTA SUPPLÉMENTAIRE

Les éleveurs de la Franche-Comté, après une manifestation organisée le lundi 10 mars à Besançon, *pourraient obtenir un supplément de quotas laitiers de 20000 tonnes pour la campagne* 1985-1986 qui se termine fin mars.

Les producteurs ont fait valoir en effet que la référence qui leur avait *été* imposée ne tenait pas assez compte des chutes de production *dues aux calamités de 1983 et des* deux années précédentes également.

Au *ministère de l'agriculture,* on indique que cette demande sera pré*sentée le 19 mars à l'interprofession* laitière qui doit étudier les transferts *possibles de quotas entre régions* déficitaires et excédentaires. Les manifestants, qui se sont rendus au Parc des expositions au moment où se tenait une réunion du conseil régional de l'interprofession laitière, ont, semble-t-il, été satisfaits par cet engagement. Une délégation de la FRSEA et du CRJA a été reçue à la préfecture.

En parallèle, un groupe de travailleurs paysans a manifesté également. Sans nier la nécessité de réduire la production laitière, ils demandent que celle-ci ne touche pas les éleveurs produisant moins de 100000 litres, ce qui correspond à une étable d'une vingtaine de vaches. Ils ont été reçus par le directeur de cabinet du préfet, tandis qu'une demi-douzaine d'entre eux *passaient la nuit devant la préfec*ture.

Les candidats socialistes aux élections régionales, qui tenaient en soi*rée un meeting à Besançon,* ont vivement critiqué les syndicats paysans, assurant que les quotas avaient *été « bien négociés à Bruxelles »* par Michel Rocard. — *(Corresp.)*

CONSEILLER TECHNIQUE DE M. FABIUS

M. Louis Joinet pourrait être nommé procureur de Créteil

M. Louis Joinet, conseiller technique du premier ministre, devrait être nommé prochainement procureur de Créteil. Deux organisations de magistrats protestent contre cette probable *nomination à un poste qui* devait revenir initialement à M. Paul Gomez, procureur de Bordeaux. L'Association professionnelle des magistrats (droite) et l'Union syndicale des magistrats (modérée) regrettent cette nomination qu'elles qualifient de *« politique »*.

D'autre part, M. Claude Parodi, président du tribunal de Poitiers, devrait être nommé prochainement président du tribunal de Marseille, en remplacement de M. Henri *Frayssinhes, mis à la retraite* d'office pour avoir « emprunté » divers objets dans le local des pièces à conviction du tribunal.

*[Né le 26 mai 1934 à Nevers, M. Joi*net a d'abord été magistrat à la chancellerie comme rédacteur au bureau de droit immobilier, avant de devenir directeur de la réglementation de la Commission *nationale de l'informatique et des* libertés. Ecarté de ce poste par M. Alain Peyrefitte, alors garde des sceaux, il est nommé substitut à Paris, puis substitut à la chancellerie. Il est le seul conseiller technique de M. Pierre Mauroy à avoir été reconduit dans ses fonctions par *M. Laurent Fabius. A ce titre, M. Joinet* aura suivi à l'hôtel Matignon, pendant toute la législature, les problèmes de justice et de droits de l'homme en particulier.

M. Joinet est depuis 1981 l'expert français à la sous-commission des droits de l'homme des Nations unies à Genève. Auparavant, il avait été pendant deux *ans le suppléant de Mme Nicole Ques*tiaux à ce poste. Il est l'un des « pères fondateurs » du Syndicat de la magistrature, dont il a été le secrétaire général et le président.]

[Né le 4 avril 1935 à Paris, M. Claude Parodi a fait l'essentiel de sa carrière à la chancellerie avant d'être nommé conseiller à la cour d'Aix-en-Provence en 1978. Il est président du tribunal de Poitiers depuis le mois de décembre 1983.]

Bourse du matin

EN BAISSE

Les trente valeurs cotées à la séance du matin ont reculé dans leur ensemble ainsi qu'en témoigne l'indicateur, en baisse de 1,2 %. Parmi les titres les plus affectés, avec des replis de 2 % à 3 %, figurent Peugeot, Pernod-Ricard, Essilor, Michelin et Thomson-CSF, essentiellement sous l'effet de prises de bénéfices.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 11 MARS

Indicateur de séance (%) : — 1 27

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	386	387 80	384
Agence Havas	1308	1305	1298
Air Liquide (L')	619	618	610
Alsthom	418	415	415
Bancaire (Cie)	1140	1125	1125
Bongrain	1665	1700	1680
Bouygues	951	948	940
B.S.N.	3360	3340	3310
Carrefour	3410	3470	3380
Chargeurs S.A.	1152	1145	1130
Club Méditerranée	470	471	460
Dumez	1061	1061	1060
Elf-Aquitaine	212	211	210 20
Essilor	2430	2380	2360
Lafarge-Coppée	1050	1045	1030
L. Vuitton S.A.	988	988	971
Michelin	2440	2440	2390
Midi (Cie)	5250	5200	5180
Moët-Hennessy	2165	2110	2115
Navig. Mixtes	808	805	800
Oréal (L')	3284	3288	3270
Pernod-Ricard	1035	1020	1005
Peugeot S.A.	890	875	867
Sanofi	649	645	649
Source Perrier	539	534	530
Télémécanique	3050	3050	3035
Thomson-C.S.F.	949	948	930
Total France	314	310	311
T.R.T.	2575	2570	2570
Valéo	582	592	583

A B C D E F G

MORT DE M. FRANZ KARASEK ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU CONSEIL DE L'EUROPE

M. Franz Karasek, qui fut pendant six ans secrétaire général du Conseil de l'Europe, de 1978 à 1984, est décédé subitement dans la nuit du dimanche 9 au lundi 10 mars, à *Vienne, à l'âge de soixante-deux ans.*

[Après avoir fait des études de droit à Vienne et à Paris, M. Karasek avait commencé sa carrière politique en 1952, comme secrétaire de l'ancien chancelier d'Autriche Leopold Figl, puis de son successeur Julius Raab. En 1956, il était nommé conseiller de l'ambassade d'Autriche à Paris, et, en 1960, au *même poste à Moscou, avant de devenir,* en 1964, chef de cabinet du chancelier autrichien Josef Klaus. Elu en 1970 député du Parti populiste, il fait partie dès cette date de la délégation autrichienne auprès du Conseil de l'Europe. Vice-président de l'Assemblée parle*mentaire de cet organisme de 1973 à* 1974, puis président de sa commission culturelle, il avait été élu en 1978 secrétaire général du conseil, fonction qu'il a occupée jusqu'en mai 1984.

Très courtois et très cultivé, maniant parfaitement notre langue, M. Karasek *s'était fait* en France de très nombreux amis.]

Mme TIMSIT EST NOMMÉE AMBASSADEUR EN RDA

Mme Joelle Timsit a été nommée ambassadeur en République démocratique allemande, en remplacement de M. Maurice Deshors, a-t-on annoncé lundi 10 mars au Quai d'Orsay.

[Née Joelle Jaffray en 1938, diplômée d'études supérieures d'allemand et de l'Institut d'études politiques, Mme Timsit est sortie en 1963 de l'Ecole *nationale d'administration. Elle a été en* poste à Bonn, comme deuxième secrétaire de l'ambassade de France, de 1964 à 1968, puis a dirigé pendant plusieurs années la section d'Europe centrale au *Quai d'Orsay.* Depuis mai 1983, elle était directeur adjoint de la direction d'Europe.]

● *Un incendie* qui s'est déclaré dans l'après-midi du lundi 10 mars au lycée professionnel Edouard-Vaillant de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) a rendu inutilisables quinze salles de cet établissement, mais n'a pas fait de victime. Le feu a pris dans un couloir de l'établissement puis s'est propagé dans les salles de classe ; trois cents élèves ont dû être évacués. Ils devraient être accueillis dans les jours qui viennent dans d'autres établissements. Une enquête a *été ouverte pour détermi*ner les causes exactes du sinistre, qui, selon la police, pourrait être d'origine criminelle.

● *L'affaire Clavaud devant la Cour d'appel de Riom le 24 mars.* — La Cour d'appel de Riom se prononcera le 24 mars sur *« l'incompétence »* ou non du conseil de prud'hommes de Montluçon (Allier) à *propos du licenciement* de M. Alain Clavaud, ouvrier CGT de l'usine Dunlop-Sumitomo à qui il est reproché d'avoir accordé une interview à *l'Humanité*. Dans un communiqué commun, le bureau confédéral de la CGT, la fédération de la chimie et l'union départementale CGT de l'Allier appellent à *« poursuivre et renforcer »* l'action *« pour que le 24 mars le délit d'opinion soit banni et que triomphe la liberté »*. Un rassemblement aura lieu ce jour-là à Riom.

Le numéro du « Monde » daté 11 mars 1986 a été tiré à 518 259 exemplaires

Au Pérou

PLUIES TORRENTIELLES DANS PLUSIEURS DÉPARTEMENTS ANDINS

Lima *(AFP).* — Le gouvernement péruvien a décrété, lundi 10 mars, l'état d'urgence dans une vaste zone de la région andine touchée par de fortes pluies, des crues et des inondations qui affectent plus particulièrement les départements de Puno, Huanuco et Ucayali. L'état d'urgence total a été décrété dans le département de Puno, touché par les crues du lac Titicaca, à la frontière bolivienne.

Les avalanches de pierres et de boue provoquées par ces violentes intempéries ont déjà fait de nombreuses victimes : douze selon la défense civile, quarante selon le *sous-préfet de Huanuco,* une centaine selon des témoins impuissants devant les maisons emportées par des torrents d'eau. Les autorités ont toutefois démenti les rumeurs faisant état de plus de mille morts.

A nos abonnés

ABONNEMENTS-VACANCES

Pour la période des vacances de Pâques, vous pourrez souscrire un abonnement de courte durée au prix de :

2 semaines (12 ex.) ...... 70 F
3 semaines (18 ex.) ...... 100 F

N'attendez pas le dernier jour.